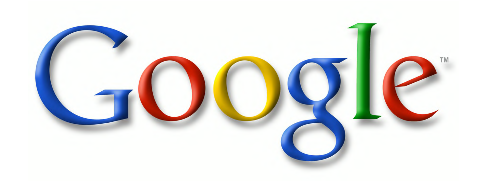


A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

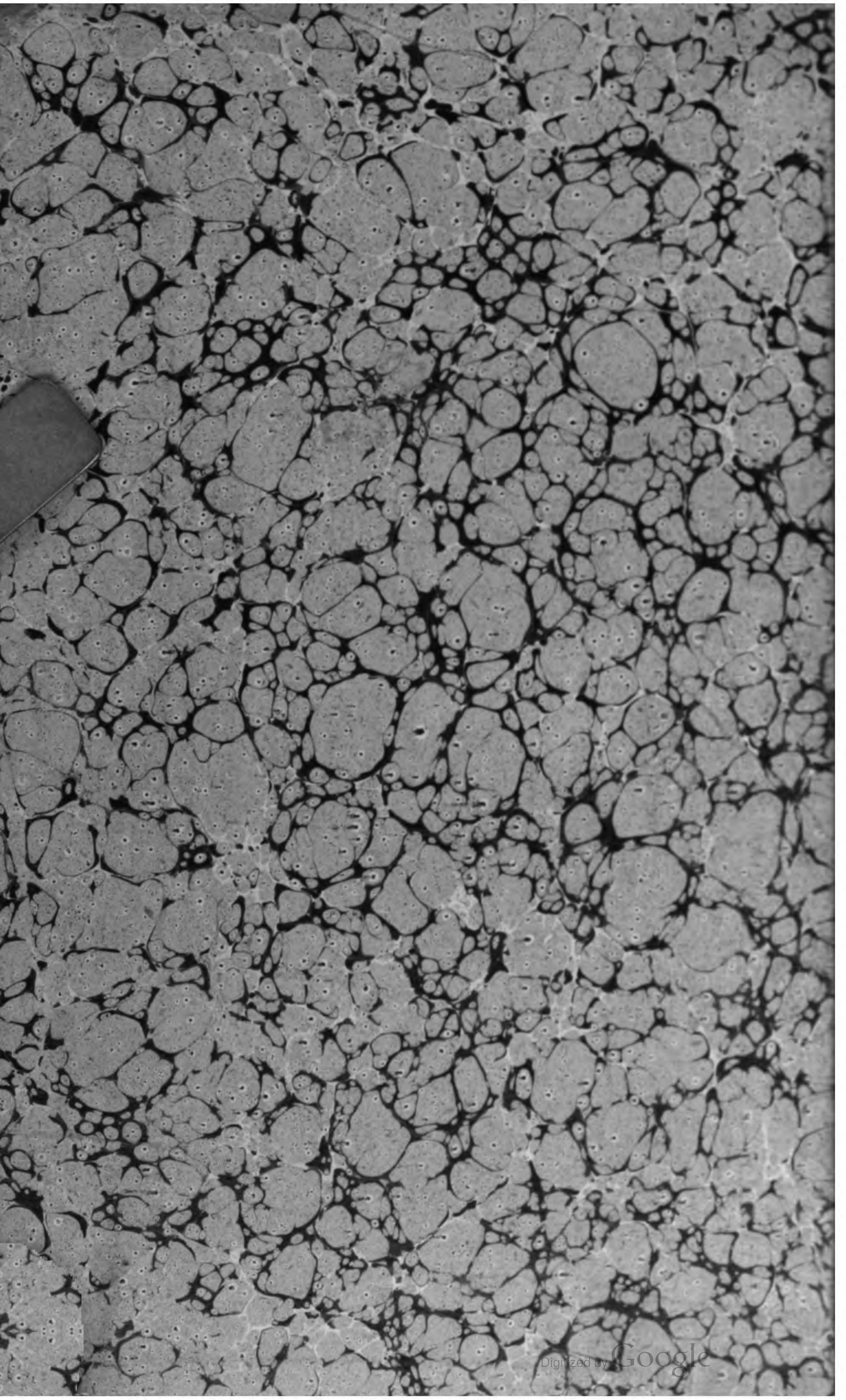
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

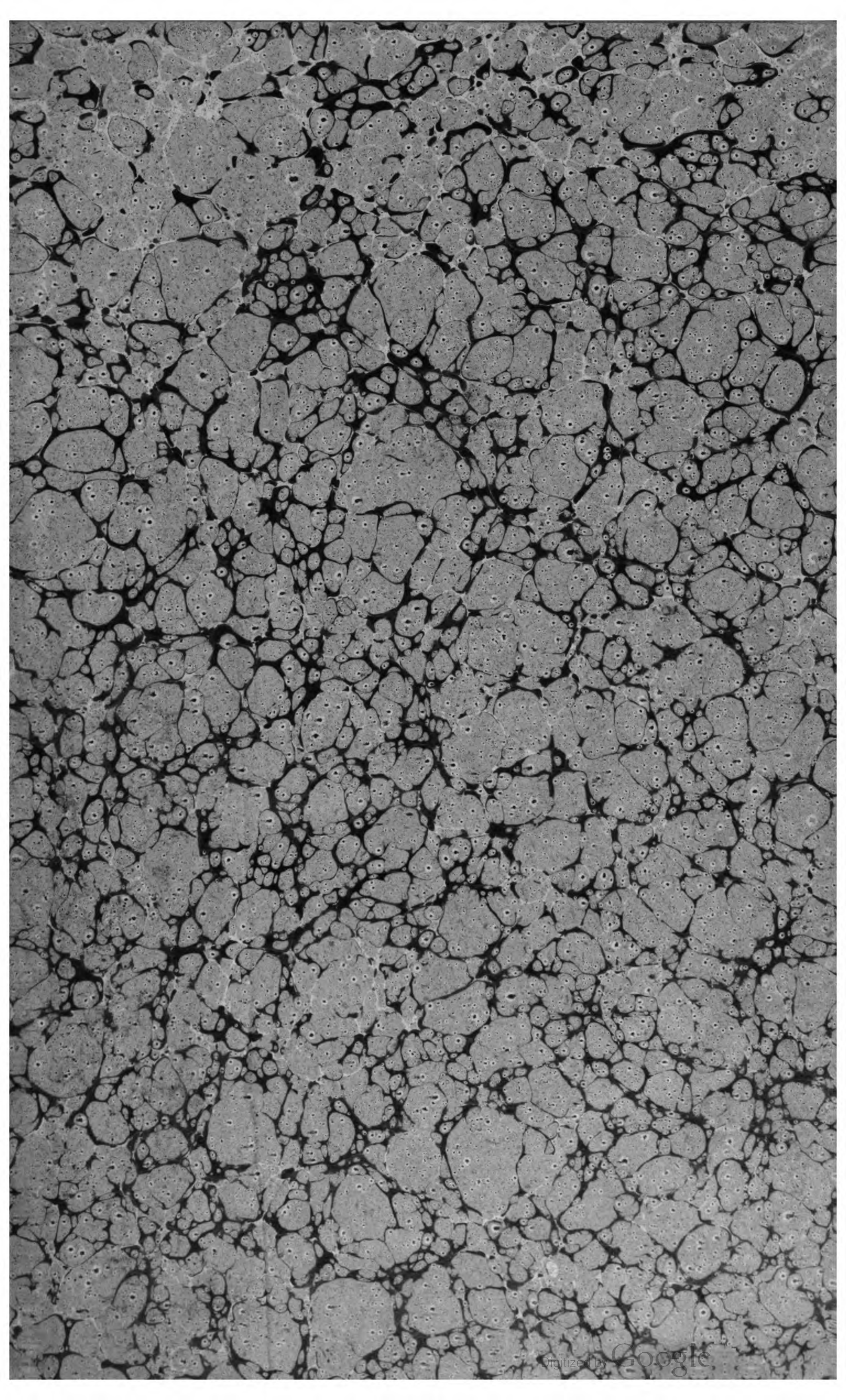
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



Digitized by Google


Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google

AD171/46

Digitized by Google

1. Pinard, Histoire, Archéologie, Biographie du Canton de Longjumeau.

2. Barranger, Étude d'Archéologie Celtique Gallo-Romaine et Franque.

Digitized by Google

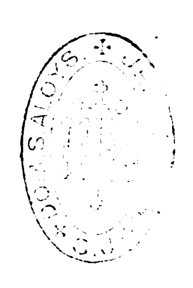
HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, BIOGRAPHIE

DU CANTON

DE LONGJUMEAU

ECOLE SAINTE GENEVIEVE * B.D.J. *

(SEINE-ET-OISE)



Digitized by Google

L'arrondissement de CORBEIL renferme quatre-vingt-treize communes, divisées en quatre cantons : *Arpajon*, *Boissy-Saint-Léger*, *Corbeil* et *Longjumeau*. Nous commençons par l'histoire du dernier.

On n'a pas oublié le *prospectus* qui a précédé la publication de cette monographie. On nous fit alors beaucoup d'objections ; la plus spécieuse, à laquelle nous dûmes nous rendre, fut de ne pas astreindre nos lecteurs à l'acquisition de tout l'ouvrage. On a aussi donné la préférence au texte sur les gravures et blasons. Notre volume est donc entièrement en dehors du prospectus. Cela nous a conduit à adopter un nouveau titre. Le primitif est inscrit en tête du verso de chaque page.

Si l'accueil fait à notre travail répond à notre courage de Bénédictin, nous ferons tout pour nous perfectionner encore.

CORBEIL. — TYPOGRAPHIE DE CRÉTÉ.

Digitized by Google

HISTOIRE, ARCHÉOLOGIE, BIOGRAPHIE

DU CANTON DE

LONGJUMEAU

PAR

M. PINARD

DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

Diversité, c'est ma devise.
LA FONTAINE.



BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

A PARIS

CHEZ AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE

RUE DES GRÈS-SORBONNE

—

1864

Digitized by Google

Digitized by Google

LONGJUMEAU

Cette petite ville est le chef-lieu de son canton. Elle est agréablement posée, dans la riche vallée où coule l'*Yvette* qui y reçoit les eaux de la *Morteau*. Deparcieux nous apprend que l'Yvette est, en ce point, à 15 mètres au-dessus des tours de la cathédrale de Paris. Longjumeau est aussi traversé par le grand chemin de Paris à Orléans. La création des deux lignes de fer entre lesquelles il se trouve, presque à égale distance, lui a enlevé le passage incessant des diligences et du roulage; ils y entretenaient l'activité. Des omnibus transportent, plusieurs fois le jour, les voyageurs à Épinay, à Palaiseau, et *vice versâ*. On compte 22 kilomètres de Longjumeau à Corbeil, et 28 à Versailles. Le dernier recensement de la population a donné le chiffre de 2,300 habitants.

Le savant et judicieux abbé Lebeuf (1) dit le nom de cette cité formé des débris de la langue latine usitée autrefois dans les Gaules, et ajoute qu'elle est le principe de la dénomination française. *Noniumeau*, dit-il, est le

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. X, p. 111.

Digitized by Google

diminutif de *Noium*. Le fait est prouvé par le cartulaire du prieuré de Longpont, monastère voisin. Le même document contient des actes des onzième et douzième siècles dans lesquels ce nom est écrit *Non Gemèllum*, *Nogemellum;* mot formé de deux racines barbares, *Noio* ou *Noveo*, et de *Melhum*, qui vient du *Maël* des Germains ou des Saxons, et signifie : *Congregatio, conventus*. Il ajoute encore : On a beaucoup d'exemples du changement de la lettre *i*, voyelle, en celle *j*, consonne, et de celle-ci en *g*. M. l'abbé Barranger, curé de Villeneuve-le-Roi, qui s'est occupé de nos étymologies, partage l'opinion de ce savant. Je vois, dit-il, à l'aurore du christianisme en Gaule, une colonie de religieux, armés de la prière, puis de la hache et de la bêche, défricher le sol boisé des Gaules, le fécondant de leurs sueurs et fondant nos bourgades ! *Noïumeau* conserve dans son nom, actuellement métamorphosé, l'une des plus belles et des plus pures gloires du catholicisme. Nous ajouterons que si saint Yon, apôtre du pays, n'a pas été le fondateur de Longjumeau, il y a tout au moins annoncé la parole du Christ.

L'historien précité dit encore : Nos rois de la première race ont dû tenir quelquefois leurs plaids publics en cet endroit; et il n'y a nul empêchement que *Noïomaellum* n'ait été le nom donné à un lieu de prairies où la convocation des plaids publics fut parfois fixée. C'est, sans doute en mémoire de cela que Longjumeau et Chilly sont restés, sous la troisième race, dans le rang des terres du domaine royal. Au dix-septième siècle, nos rois entretenaient à Longjumeau un lieutenant des

Digitized by Google

plaisirs de *Longboyau;* c'est le nom de la plaine élevée dans la direction de l'est. Un sieur Bourlon en était titulaire en 1661 ; nous en avons la preuve.

M. J. F. Daniélo avait promis l'histoire de la petite cité, autrefois fermée de murs défendus par l'Yvette. L'annonce de son travail se trouve dans la biographie de Seine-et-Oise, due à M. Daniel (Versailles, 1837, in-8). L'auteur n'a pas tenu parole. Son *Histoire de toutes les villes de France* s'est bornée à la publication de l'*Ancienne province de Champagne* (Paris, 1837, in-8). Mouthard-Effendi, officier supérieur du vice-roi d'Égypte, a levé le plan de Longjumeau en 1830. Nous ne connaissons que l'exemplaire lithographié alors, et déposé à la Topographie de la Bibliothèque impériale.

L'église paroissiale est dédiée à l'illustre saint Martin de Tours. Elle est orientée. C'est un monument des treizième et quatorzième siècles ; les suivants sont venus y ajouter une pierre, un ornement. Cet édifice se compose de trois nefs terminées carrément et divisées par des colonnes monocylindriques. La voûte est d'une date plus récente ; elle a dû être reconstruite après les guerres causées par le voisinage du château de Montlhéry ; l'édifice dominant de la petite cité devait nécessairement avoir plus à souffrir. La sculpture des chapiteaux, celle de plusieurs niches distribuées çà et là, présentent de curieux détails, de riches dentelles. Il en est de même au frontispice extérieur. Sa construction accuse le commencement du quinzième siècle. Là aussi la décoration a eu à souffrir dans les temps que nous venons d'indiquer.

Digitized by Google

L'apôtre de la Touraine a disparu de la niche qu'il y occupait; des fleurs de lis ont perdu leurs crochets. On espère la restauration de ce que le temps et les révolutions ont détruit. Le zèle du pasteur n'y fera pas défaut. *Saint Martin* reprendrait sa place. Deux autres niches également vides, seraient occupées, l'une par *saint Éloi*, anciennement patron d'un prieuré dont nous parlerons bientôt; l'autre, par *saint Laurent*, dont une dent était conservée dans la chapelle de la Maladrerie. Jadis, le cimetière entourait l'église. Une chose à remarquer dans la façade de ce monument, c'est la présence d'une lanterne des morts; elle est entée sur l'éperon au nord. C'était l'usage, au moyen âge, d'élever de semblables fanaux dans les cimetières; ils étaient de formes diverses; on les éclairait certains jours de l'année. C'était une invitation faite aux vivants de prier pour les morts. Les plus célèbres sont encore debout; on les trouve dans le Poitou, le Maine, la Normandie et l'Auvergne. La nôtre est d'autant plus précieuse qu'elle est seule dans nos cantons; nous n'en connaissons même pas d'autres aux environs de Paris. On remarque encore ici, à l'intérieur et à l'extérieur du monument, une de ces bandes noires appelées *Littre ;* elle rappelle également un ancien usage. Sa forme représente un lé de velours; son nom vient de *Lista* ou *Listra*, employé pour signifier une bordure. Tout seigneur ou patron d'une église avait le droit de faire exécuter cette peinture funèbre sur laquelle il faisait blasonner ses armes. Les églises de Ballainvilliers, Chilly, Villeneuve-le-Roi, dans le canton, portent encore la trace d'une pareille ceinture. Ici, le

Digitized by Google

blason du dehors est celui de la maison d'Effiat; au dedans, il est de celle de Mazarin. Celui-ci avait été recouvert d'une épaisse couche de badigeon. Il dut à cette circonstance, sans doute, de n'être pas détruit durant nos troubles civils. Le restaurateur intelligent du monument, M. l'abbé Laurent, curé de la paroisse, l'a fait remettre au jour.

La fenêtre de l'abside est décorée d'une belle verrière : le patron de la paroisse y est représenté. La menuiserie de la tribune de l'orgue vient de l'église priorale de Saint-Éloi. Ici, la sacristie est remarquablement vaste; elle a ses parois garnies de boiseries; les panneaux sont occupés par des peintures sur toile où quelques traits de la vie de Jésus-Christ sont représentés. On y voit aussi saint Martin. Ces embellissements datent de 1745; ils ont été exécutés aux frais de l'abbé Berthe, alors titulaire de la cure. Un tableau de sainte Geneviève, dans la chapelle des fonts, n'est pas non plus sans mérite.

La tour des cloches est au midi. On se demande pourquoi elle a été surélevée. Son toit autrefois en bâtière, a été rétabli en forme de pavillon, à la suite d'un orage pendant lequel la foudre l'incendia.

Dans le chœur, se lisait jadis cette épitaphe : Cy gist messire Florentin Nau, prêtre, prieur de *Mons*, et curé de cette paroisse de Longjumeau, qui, après l'avoir gouvernée trente-deux ans, décéda le 20 septembre 1677. Priez Dieu pour le repos de son âme. » Ce nom de Mon ne peut s'appliquer à l'annexe d'Athis, où il n'y eut jamais d'église, ni par conséquent de bénéfice.

On conservait dans cette église plusieurs ossements

Digitized by Google

provenant des catacombes de Rome. Ils lui avaient été donnés par un capucin. Le nom qu'on leur a imposé, dit M. l'abbé Lebeuf, et le jour choisi pour en célébrer la fête, se lisent dans une estampe gravée en 1667, aux dépens de la confrérie érigée à cette occasion. Ce mémorial ne se retrouve plus.

Nous lisons dans l'*Histoire de l'Église de France pendant la révolution* (t. III, p. 483), publiée par M. l'abbé Jager : « Deux frères, MM. NATIVELLE, l'un vicaire d'Argenteuil, l'autre de *Longjumeau* (celui-ci portait le prénom de JEAN-BAPTISTE, registres de la paroisse, son frère celui de Réné), étaient sur le point d'échapper au massacre de l'Abbaye (2 septembre 1792) ; ils étaient réclamés par des citoyens de la rue de Bussy, où ils s'étaient retirés après leur refus de serment. Leurs protecteurs s'étaient adressés au commissaire, en rendant un bontémoignage des deux ecclésiastiques. Le commissaire se laissa fléchir et leur promit leur délivance. Les exécuteurs y consentirent ; mais au moment où ils partaient, on les arrêta en leur disant : « *Un instant, Messieurs! Il nous faut le serment de la liberté et de l'égalité.* » Les deux frères avaient déjà discuté ce serment et s'étaient convaincus qu'on ne pouvait pas le prêter, quoique d'autres ecclésiastiques fussent d'un avis contraire. Ils répondirent donc qu'ils aimaient mieux mourir que de faire ce serment. *Faites vos réflexions*, leur dit le commissaire en les abandonnant à leurs médiateurs. Ceux-ci firent tous leurs efforts pour les persuader, mais sans succès. Les deux frères marchèrent au martyre en voyant couler les larmes des ci-

Digitized by Google

toyens honnêtes qui étaient accourus pour les délivrer. Tous deux étaient prêtres du diocèse de Paris. Le vicaire de Longjumeau avait édifié cette paroisse pendant les quinze années qu'il y résida. »

L'archevêque de Paris avait la nomination à cette cure. Après la conclusion du concordat, Longjumeau et son canton ont été annexés au diocèse de Versailles. Nous citerons parmi les titulaires depuis cette époque : M. l'abbé *Moreau*, mort vicaire général du diocèse en 1830. Il était frère du président du tribunal de la Seine, tous deux ont laissé une mémoire vénérée. M. Jean-Nicolas Dumesnil, auparavant à Soisy-sous-Étioles. Lors des événements de 1830, il donna asile, dans son presbytère, au baron Capelle, ministre des finances du roi Charles X. Celui-ci y demeura caché plusieurs jours. M. l'abbé Laurent, dont on conserve le meilleur souvenir à Houilles et à Orçay, occupe cette cure depuis quinze ans à la satisfaction de tous.

Longjumeau a eu sa maladrerie. Les seigneurs du lieu, ses fondateurs au treizième siècle, en restèrent constamment les patrons. Cet hôpital était hors des murs du bourg, sur la rive gauche de l'Yvette, au lieu dit le *Champtier Saint-Laurent*, nom sous lequel il fut connu. Une dent de cet apôtre était conservée dans la chapelle. Les biens et revenus de la maladrerie furent réunis à ceux du prieuré Saint-Éloi, en 1745. Il ne reste rien des bâtiments, remplacés aujourd'hui par la maison de plaisance de M. Drouet. La chronique de Saint-Denis nous apprend que c'est dans cet hôpital de lépreux que se tint, à la prière du dominicain Simon de Langres, une

Digitized by Google

conférence entre Édouard II d'Angleterre, le duc de Lancastre, le connétable de Fresnes, le maréchal de Boucicault et les envoyés du pape, le 13 avril 1359. Cette réunion avait pour but d'arrêter les ravages causés aux environs par les troupes du monarque anglais. Il n'y fut rien conclu. Bientôt, on le sait, le malheureux roi Jean devint prisonnier de l'Angleterre. On dut pourvoir à sa rançon, et dans la liste de ceux qui y contribuèrent en la prévôté de Montlhéry, se trouve inscrit : SIMON ROUSSEL, qualifié seigneur de *Longjumel, Chailly* et *Champlant* (1).

Le prieuré Saint-Éloi est plus rapproché de l'Yvette, cette petite rivière borde son enclos. Le catalogue général des archives de la France nous apprend que celles du département sont en possession des titres de cette ancienne communauté, pour l'époque comprise entre 1185 et 1788. Il y a erreur dans ce premier millésime ; l'abbé Lebeuf s'est trompé. Il dit à l'article de Chennevières-sur-Marne : Le prieur de Longjumeau eut en cette paroisse au douzième siècle, par la cession que lui en fit l'abbaye Saint-Maur des Fossés, *Medietatem Piscopi gurgitis*, moyennant une redevance de 12 écus. Peut-être faut-il lire treizième siècle, puisqu'il ne fait remonter lui-même la fondation de ce prieuré qu'à l'an 1234, et le *Gallia christiana* (t. VII, coll. 854) en 1214. Ce document le dit de la paroisse de Chilly. JEAN DE DREUX, seigneur de Braine, Chilly et Longjumeau, et Alix, sa femme, *comtesse de Mâcon*, en ont été les fondateurs ; leurs descen-

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire*, recueillis par la Société des bibliophiles français ; Paris, 1850, in-12. C'est le premier volume.

Digitized by Google

dants ont été les constants bienfaiteurs de cette maison. Saint-Éloi est nommé le premier dans la nomenclature des biens appartenant aux religieux du Val Sainte-Catherine des Écoliers de Paris; c'est de là que furent tirés les chanoines réguliers à qui les fondateurs en firent don. Les chanoines de la congrégation de France y avaient été introduits, en 1662. Ceux-ci rebâtirent les lieux claustraux. JEAN COIFFIER RUZÉ D'EFFIAT, alors prieur commendataire, les y aida; il orna et embellit aussi l'église. Cet abbé augmenta le nombre des prébendés de six nouveaux membres. Le clergé de cette communauté se trouvait considérablement réduit en 1790; il ne restait que trois chanoines. La maison d'Effiat en possession de la seigneurie du lieu avait la collation des titres bénéficiaires; elle passa ensuite à leurs successeurs à ce titre.

L'église, originairement vaste, avait été détruite en partie dès l'an 1606. La révolution fit le reste. Nous avons vu arracher les dernières pierres. Cette visite nous fournit l'occasion d'une notice publiée alors dans la *Revue Archéologique* (VI[e] an., 1[re] p., p. 385). Le principal autel était décoré, depuis 1690, d'un Christ en marbre, œuvre du sculpteur MAGNIER. L'autel et son retable ont seuls été portés à Chilly. Ils font le principal ornement de cette église. Le saint-sacrement reposait à Saint-Éloi, dans une suspense, suivant l'ancien usage, avant la pensée des *tabernacles*, dont on ne connaît pas d'exemple avant le dix-septième siècle. Il y avait en outre un autel dit des *Trois-Maries*, fondé et doté par PIERRE DE MANTES vers 1599, à la suite d'une guérison presque miracu-

Digitized by Google

leuse. Cette fondation donna lieu à l'érection d'une confrérie en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, en cette église. L'orgue qui s'y faisait entendre, avait été destiné à la chapelle de Versailles. Plusieurs monuments funèbres étaient encadrés dans le pavé. Nous empruntons au *Gallia christiana* (t. VII, coll. 865), cette citation touchant le premier prieur de cette maison : *Galterius, prior vallis sancti Eligii à priore S. Catharinæ Parisiensis institutus* 1235. *Obiit* 1287. *Hoc in Ecclesiæ choro prius quam renovaretur, decoratus epitaphio* :

Qui videt hunc lapidem, Gualterum noscat eidem
Subdi, qui pridem prior esse solebat ibidem :
Hic expers fastus, prudens, discretus, honestus,
Carne fuit castus, animo pius, ore modestus.
Salvet eum dominus, qui tempore mille trecento
Sex septemque minus illatus in hoc monumento.

Cette épitaphe, on le voit, vient corroborer l'assertion relative à la fondation du prieuré. Le *Gallia christiana* donne la chronologie des prieurs de Longjumeau ; nous ne nous arrêterons qu'aux principaux. Comment oublier Théodore et Nicolas de Bèze? Le premier n'y résida pas longtemps. Il en partit en 1548, et alla abjurer sa religion et embrasser la réforme, sous le nom de Thibaut de Mai. Doué des agréments de la figure, comme de ceux de l'esprit, poëte brillant, Théodore succéda dans Genève à l'austère Calvin, après avoir chanté la volupté comme Catulle, et la licence comme Pétrone! Il prétendait que Caton seul avait été plus grand que lui. Théodore de Bèze, né à Vézelay, le 24 juin 1519, est mort presque nonagénaire, en 1605. Ses partisans l'appelèrent le *Phénix de son siècle*, titre sans nul doute

Digitized by Google

exagéré, mais du genre de ceux que l'on donnait alors aux érudits et aux hommes de lettres. NICOLAS DE BÈZE, son oncle, l'avait précédé à Saint-Éloi, dont il fut le dix-neuvième titulaire. Il a été, depuis, archidiacre d'Étampes en l'église de Sens et conseiller au parlement. Vézelay fut aussi sa patrie : il y naquit le 17 novembre 1543. Le *Gallia christiana* fait erreur en disant 1532, puisqu'il nous apprend qu'en 1542, il résigna son titre de prieur de Saint-Éloi à Théodore. Il a été inhumé dans l'église Saint-Côme à Paris. Le patriarche du calvinisme consacra à son oncle trois épitaphes. Les armes de sa famille étaient peintes sur le vitrail d'une fenêtre de cette église. Elles étaient de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois roses d'azur, accompagnées d'une clef d'argent en pointe.

On connaît la fin tragique du malheureux marquis de CINQ-MARS. Il figure le vingt-huitième sur la liste chronologique des prieurs de Saint-Éloi, et le millésime 1630. *Henricus postea notus marchionis de Cinq Mars nomine, major equitis Franciæ præfectus Lugduni capite truncatus est* 12 *decembris* (*Gallia christiana,* coll. 867). Le Dictionnaire de Moréri (t. III) a écrit le 12 septembre. Ce jeune marquis eut beaucoup de part aux bonnes grâces du roi Louis XIII. Il avait beaucoup d'esprit ; était bien fait de sa personne ; mais sa jeunesse et sa faveur l'emportèrent trop loin. Henri d'Effiat était dans la vingt-deuxième année de son âge. Il y aurait bien des choses à dire, et toutes choses déplorables, touchantes, sur cette vie tranchée sitôt. La prose et les vers, le roman et l'histoire ont consacré leurs moyens à sa mé-

Digitized by Google

moire. C'est en 1635 que JEAN, son frère, fut substitué à son titre de prieur commendataire. Il refusa l'archevêché de Toulouse. SAINT-SIMON (v. ses *Mémoires*, t. III, p. 86, édition Sautelet), dit qu'il fit bien de décliner cet honneur, et ajoute : Ses mœurs n'étaient pas irréprochables! On sait qu'il devint aveugle vingt ans avant sa mort, et ne voulut pas le paraître. L'abbé d'Effiat avait de l'esprit; sa conversation agréable savait mille choses. Il est mort à Paris, dans la nuit du 18 au 19 octobre 1698, et a été inhumé dans l'église du prieuré, le 25 du même mois. *Decessit Parisiis in Armamentario* 18 *octobris* 1698. *Sepultus* 25. *ejusdem mensis in ecclesia prioratus S. Eligii infra sanctuarium cum epitaphio sequenti quod insigniora ipsius facta commemorat, à quibus ideo recensendis abstinuimus* (Gallia christiana) :

Hic jacet
Illustrissimus D. D. Joannes Ruzsé d'Effiat
Abbas sancti Saturnini Tolosensis
Triumque Fontium, et hujus ecclesiæ
Prior commendatorius.
Vir familiæ splendore, formæ elegantia,
Maturitate judicii, morum suavitate
Præclarus, at religione, fide,
Effusa in pauperes charitate longe præstantior.
Quam dilexit decorem Domus Dei,
Hujus altaris exquisita constructio,
Totius pene reparatio et ornatus templi,
Sex canonicorum ad divina peragenda
Super addita institutio, æternum prædicabunt
Tot aliisque meritis insignis
Obiit anno ætatis 77. 1698, die 18 octobris.
In perpetuam sancti viri memoriam
Hoc grati animi monumentum
Cum lacrymis posuere canonici regulares
Hujus ecclesiæ.
Requiescat in pace.

Digitized by Google

Son successeur immédiat a été JOSEPH DE BEAUFORT docteur en théologie, supérieur de plusieurs communautés religieuses. Il résigna en 1711, et mourut à l'archevêché de Paris le 26 octobre 1714 (*Mercure de France*). On a de lui le récit des vertus et de la mort de madame la duchesse douairière de Noailles (V. *Sainte Geneviève*), Châlons, 1698, in-12; et un extrait de Platon, Paris, 1688, in-12. Nommons encore à ce titre : OLIVIER-FRANÇOIS DE FOURCY * d'une famille alliée à la maison d'Effiat. Il a été abbé de Saint-Ambroise de Bourges, et non de Trois-Fontaines, ainsi que le dit l'abbé Lebeuf (t. X, p. 96). Ce savant le confond avec l'abbé d'Effiat. L'abbé de Fourcy était chanoine de la cathédrale de Paris, et conseiller au parlement. Il est mort subitement, au château de Chilly, le 24 février 1717. Il ne faut pas non plus le confondre avec HENRI-BALTHASAR DE FOURCY, de la même famille, mort abbé de Saint Wandrille, le 24 avril 1754. JACQUES LE FÈVRE DE CAUMARTIN, chanoine régulier de la congrégation de France, ancien sous-prieur de cette communauté, en devint alors prieur commendataire, il est mort au mois de septembre 1719.

On remarquait dans l'église de Saint-Éloi, la pierre tombale sous laquelle reposaient les restes de RAOUL LE CHEVRY, archidiacre de Paris, puis évêque d'Évreux; mort en ce prieuré, l'an 1269. Il avait été l'un des bienfaiteurs de la communauté, à laquelle il légua quatre-vingt-dix arpents de terre, avec d'autres biens (Lebeuf,

* **Armes** : D'azur, à l'aigle d'or, au vol abaissé; au chef d'argent chargé de trois tourteaux de gueules.

Digitized by Google

t. X, p. 109). Il est probable que ces terres étaient dans le voisinage du prieuré. Il y avait une vigne, au terroir de Chennevières-sur-Marne et des serfs en cette paroisse; leur affranchissement fut accordé en 1450. Un autre bienfaiteur de cette maison a été ADAM DU EMIS, curé de Longjumeau. Il lui donna douze arpents de terre, quelques vignes et une maison à Saussiel (1), écart de Saulx-les-Chartreux.

La demeure conventuelle a été transformée en une habitation particulière. M. Gallien, propriétaire actuel, vient de la rebâtir, les jardins sont dessinés à l'anglaise. A l'époque de la Restauration le *Val Saint-Éloi*, car c'est ainsi qu'on appelle ce domaine, fut acheté par le BARON DE LALIVE D'ÉPINAY, introducteur des ambassadeurs, mort à Paris le 2 mai 1842. Son grand-père avait été fermier général. Il eut pour oncle, LALIVE DE JUILLY, et pour tante madame D'HOUDETOT, née Élisabeth-Françoise-Sophie de Lalive de Bellegarde. Cette dame craignait de passer pour *femme auteur*. Après la mort de M. de Lalive, sa veuve continua à jouir de Saint-Éloi. Elle y reçut souvent sa nièce, madame la MARQUISE DE FEZENSAC. La baronne de Lalive, née AUGUSTINE-AGATHE-MARIE MASSON (M. Borel d'Hauterive ajoute à son nom, celui de SAINT-AMAND, *Annuaire* de 1851, p. 316), était fille de Claude-Louis Masson, écuyer, conseiller secrétaire du roi; et de Marie-Françoise Radix; elle est morte à Saint-Éloi le 2 avril 1850,

(1) *Histoire manuscrite du prieuré Sainte-Catherine du Val des Écoliers*, p. 65, par le P. Quesnel, conservée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Digitized by Google

dans sa quatre-vingt-treizième année. Si l'on en croit la chronique, la première jeunesse de cette dame s'écoula au théâtre. Elle épousa, d'abord en 1776, Charles-Claude-Alexandre Taillepied *, chevalier, seigneur de la Garenne, à qui le titre de *vicomte* fut accordé, et aussi la charge d'introducteur des ambassadeurs. De ce mariage est né un fils. Il a écrit, *Domitor*, *le Dompteur de l'air;* aérostat dirigeable, Paris, 1852, br. in-8° de 28 pages; M. le vicomte de la Garenne, a aliéné la plus grande portion de ce domaine. Il s'est créé une modeste *villa*, sur le surplus. La malignité lui donne le nom d'*Oculi*, fils du bon saint Éloi.

Plusieurs communautés religieuses avaient des biens à Longjumeau : le prieuré de Longpont; le chapitre de la métropole de Paris; l'abbaye de Saint-Maur des Fossés; la commanderie de Saint-Jean de Latran, et les Chartreux de Paris.

Les seigneurs de Longjumeau ont constamment été ceux de Chilly. Ces terres unies relevaient de la prévôté de Montlhéry. C'est à Chilly qu'ils ont toujours résidé. La Chenaye des Bois (édit. in-8°) et l'*Histoire des grands officiers de la couronne* donnent la généalogie d'une famille qui en porta le nom. Elle commence à MICHEL GAILLARD **, originaire du Blaisois, sieur de

---

* **Armes :** D'azur, à trois croissants d'or : au chef aussi d'or, chargé de trois molettes à l'éperon de gueules. Devise : *Aspera non terrent.*

** **Armes :** Écartelé au 1 d'Orléans-d'Angoulême, qui est d'azur à trois fleurs de lis d'or; au lambel d'argent, à la barre de même, périe en abime. Au 2, de vilages, qui est un quatre de chiffre de sable au champ d'argent, au milieu duquel est un cœur. Au 3, de Jarente Senas, qui est d'or au sautoir de gueules. Au 4, de Gantès, qui est d'azur, au chef emmanché de quatre pièces d'or. Et sur le tout, de Gaillard de Longjumeau, qui est d'argent semé de

Digitized by Google

Longjumeau, et Chailly ou Chilly, favori du roi Louis XI. Ce seigneur épousa successivement MARGUERITE BERTELOT, et MARGUERITE BOURDIN, veuve de Macé Picot, notaire et secrétaire du roi; morte en 1501, inhumée dans l'église des Blancs-Manteaux à Paris (1). Il eut de cette dernière un fils ; il porta aussi le prénom de MICHEL. On sait qu'il épousa, en 1512 au château d'Amboise SOUVERAINE D'ANGOULÊME, sœur naturelle du roi François I[er] (2). A la faveur de ce mariage le roi lui fit don du surplus des terres de Longjumeau et Chilly, que lui avait laissé en 1499, Louis d'Armagnac, comte de Guise. Michel Gaillard II est mort au château de Chilly, on n'est pas d'accord sur la date, les uns disent le 4 juillet, les autres le 15. Il faut aussi lire 1535, et non 1531, comme le marque l'abbé Lebauf. Il a été inhumé dans l'église de Chilly. Son épouse lui survécut jusqu'au 23 février 1551. Elle mourut également à Chilly. Ils laissèrent deux fils et une fille. DENIS, le Pieux, a été seigneur de Longjumeau et de Puteaux. Il eut de LOUISE DE SAINS (Alias Bernarde), MICHEL III. Ce dernier épousa CLAUDINE DE LA

(1) *Recueil manuscrit des épitaphes des églises de Paris*, t. III (bibliothèque de la ville, 1722, in-folio).

(2) Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, eut de son commerce illégitime, avec Louise, fille du duc de Savoie : *Jeanne*, mariée à Jean de Longwy, seigneur de Givry, issu des comtes de Châlons-sur-Marne; *Madeleine*, abesse de Saint-Auzony et *Souveraine* (*Art de vérifier les dates*, t. II, p. 387).

---

trèfles de sinople, à deux T de gueules en chef, et de deux papegeais aussi de sinople, affrontés au-dessous. C'est l'écu de la maison de Longjumeau qui se voit au titre.

Digitized by Google

FAYETTE Saint-Roman, petite-fille du maréchal de ce nom. La maison de Gaillard vendit les terres de Longjumeau et Chilly, à MARTIN RUSÉ (V. Chilly), en 1596.

Il est beaucoup parlé du dernier seigneur de la maison de Longjumeau du nom de Gaillard, dans l'histoire des guerres de religion. Il était huguenot, et avait une maison à Paris, attenant le Pré aux clercs, où se tenaient des assemblées. A la fin du dix-septième siècle, le siége épiscopal d'Apt était occupé par un *Gaillard de Longjumeau*. Moréri, son aumônier, lui dédia son Dictionnaire, en reconnaissance des recherches et matériaux immenses qu'il lui devait. PIERRE-JOSEPH-LAURENT GAILLARD DE LONGJUMEAU, conseiller en la chambre des comptes et aides de Provence, amateur éclairé des beaux-arts, était artiste. Il a gravé plusieurs petites eaux-fortes. On a son portrait œuvre du graveur Balechou. CÉSAR DE GAILLARD, l'un des descendants de la famille de Longjumeau, épousa au milieu du dernier siècle, Madeleine de Jarente, fille du baron de Senas. C'est à Chilly que nous continuons la liste des seigneurs du pays.

En 1568, les confédérés envoyèrent à Longjumeau des plénipotentiaires pour traiter de la paix. Le cardinal de Châtillon et son conseil y représentèrent le parti protestant. Charles IX délégua ses pouvoirs à Gontaut de Biron, maréchal de camp, et à de Mesmes, seigneur de Malassise, maître des requêtes. L'Angleterre et la Toscane furent représentées à ce congrès à titre de médiateurs. L'édit de pacification de l'an 1563, qui donnait aux réformés de si grands avantages, y fut rappelé

Digitized by Google

sans aucune restriction de celui de Roussillon. La paix conclue à Longjumeau dans cette assemblée, fut appelée *la paix Boiteuse*, par allusion au baron de Biron qui était boiteux et au seigneur de Malassise. Ceux qui ne s'y fièrent pas, dit Le Laboureur, furent les plus habiles. Cette trêve ne dura en effet que six mois.

La Fronde eut aussi son épisode à Longjumeau. Nous en trouvons la preuve dans le titre de deux brochures : *La défaite d'une partie de la cavalerie du régiment de Corinthe* (titre *in-partibus* du cardinal de Retz, coadjuteur de Paris), *et de celui d'infanterie du duc de Bouillon au pont Antoni, et sur le chemin de Paris à Longjumeau avec la prise d'un convoi de soixante charrettes chargées de farine.* (Imprimé à Saint-Germain-en-Laye, le 30 janvier 1649, in-4.) Et la *Relation véritable de ce qui s'est passé au combat qui se rendit mardi au matin, seizième février, entre Longjumeau et Huit-Sous à l'escorte du convoi* (Paris, C. Morlot, 1649, in-4).

Baillainvilliers a été démembré de Longjumeau et érigé en paroisse en 1265. Perron, l'auteur de l'Anastase de Marcoussis; l'abbé Lebeuf après lui (t. IX, p. 283), nous apprennent qu'autrefois le clos voisin de l'église de Longjumeau était le siége du *fief de Bellejambe,* dont le titre fut transféré en 1378, par Guillaume de Bellejambe dans la seigneurie de Chevauville en la vallée de Marcoussis. CLAUDE LE MAISTRE, d'une famille originaire de Montlhéry, acheta le lieu et ancien manoir de Bellejambe, enclos de fossés, sis à Longjumeau, l'abandon datait déjà, puisqu'il est dit

Digitized by Google

être en ruine. Le Maistre éprouva quelques difficultés pour conserver son acquisition. Le roi lui en fit don, cela coupa court à l'incident. Le Maistre ajouta à son nom celui de BELLEJAME, qui fut donné à cet ancien fief sur sa supplique, parce qu'il était, dit la tradition, *mal jambé*. L'aubaine royale procura la noblesse à ses descendants (V. Montlhéry). La veuve de Claude Le Maistre jouissait encore de ce domaine en 1574. Ses héritiers en étaient encore en possession dans le cours du dix-huitième siècle.

Avant la révolution, le territoire de Longjumeau était fort circonscrit : Chilly, Champlant, l'enserraient. Il a maintenant pour écarts : 1° le hameau de *Balizy ;* nos géographes le divisent en *grand* et *petit*. Une commanderie de Malte semble avoir été le principe du premier. Sauval, dans l'analyse qu'il fait des biens de cet ordre, l'appelle *la ferme de Balaisis*. La chapelle avait saint Jean pour patron. C'était un édifice du treizième siècle. On n'y voyait aucune tombe, et il n'y avait pas de cimetière. Le grand prieur de l'ordre de Malte était qualifié seigneur de Balizy. Le fief de *Mauregard*, sur le Rouillon, dépendait de cette seigneurie. Le seigneur laïc était au Petit-Balizy qui confinait la terre d'Épinay. 2° Le hameau de Gravigny, à la rive gauche de l'Yvette. Il était connu dès le treizième siècle. 3° Et la maison moderne qui borde la route départementale, et est connue sous le nom d'ENGÉTHAL. Elle a été construite en 1822, on y a employé des sculptures provenant de la démolition de l'église Notre-Dame de Corbeil.

Digitized by Google

Longjumeau a vu naître des célébrités bien diverses. Nous citerons d'abord deux hommes qui en portèrent le nom : 1° ANDRÉ DE LONGJUMEAU, célèbre dominicain. Il était très-versé dans les langues orientales. Le pape l'envoya travailler à la conversion des Tartares. Depuis, ce moine suivit saint Louis en Afrique. C'est lui qui rapporta de Constantinople à Venise, ensuite en France, la sainte Couronne d'épines. C'était en 1239. Le saint roi se rendit à Sens, au-devant de la précieuse relique. On en conserve une portion à la métropole de Paris, elle lui vient de la Sainte-Chapelle du Palais. Le frère André partit une seconde fois pour l'Orient, en 1245. Trois religieux de son ordre l'accompagnaient. On n'entendit plus parler de lui après l'an 1253. Il nous a laissé la lettre qu'il adressa à saint Louis, et que le roi transmit à Blanche de Castille, sa mère ; M. Abel Rémusat a réuni toutes les particularités relatives à sa mission, dans un travail qui a pour titre : *Mémoire sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France, avec les empereurs mogols*. Quétif n'a pas oublié le frère André dans ses *Annales des Frères-Prêcheurs*. 2° PHILIPPE DE LONGJUMEAU, peut-être de la même famille que le précédent. Il a été sous-prieur de l'abbaye royale de Saint-Victor de Paris et est compté parmi ses plus célèbres chanoines. Il est mort dans cette communauté, le 20 novembre 1380. (Lebeuf, t. X, p. 122.) Un autre dignitaire ecclésiastique, leur concitoyen, doit venir immédiatement après. C'est JACQUES COSSARD, chanoine de Paris, de Chartres et de Tournay, président au parlement

Digitized by Google

de Paris, mort le 21 janvier 1370. On lisait sur sa sépulture dans la cathédrale de Paris :

Hic jacet vir magnæ conceptionis et prudentiæ magister
Jacobus Cossart, oriundus de Longojumello diœcesis Parisiensis.

Dans nos temps modernes, sont nés à Longjumeau :

1° NICOLAS-CHARLES SERINGE, né le 1er décembre 1776. Son père y était contrôleur dans les aides. Ce savant naturaliste est mort à Lyon le 29 septembre 1858. Il était directeur du Jardin des Plantes et professeur à la Faculté des sciences de cette ville. Quérard (1) et Bourquelot (2) donnent le catalogue des ouvrages laissés par M. Seringe, qui tous traitent de l'histoire naturelle. Il avait fait un long séjour en Suisse ; ce qui lui a fait donner la qualification de naturaliste suisse par M. Quérard. Il ignorait certainement le lieu de sa naissance.

2° JACQUES-FRANÇOIS ROGER *, né le 26 janvier 1787, mort à Paris le 20 mai 1849. Il se destinait au barreau, les événements en firent un diplomate. Napoléon créa son père *baron,* en 1809, avec transmission de ce titre. Sous la Restauration, le baron Roger fut envoyé au Sénégal, avec le double titre de commandant et d'administrateur ; il y résida de 1822 à 1827. A son retour, le département du Loiret, où il avait de grandes propriétés, l'envoya à la Chambre des députés. Il fit partie

(1) *La France littéraire,* IX, p. 75.
(2) Supplément à la *France littéraire.*

* **Armes :** D'or, à l'acacia de sinople, terrassé de sable ; la cîme adextrée et sénestrée de deux étoiles de gueules.

Digitized by Google

de l'Assemblée constituante en 1848. Les diverses phases de sa vie politique ont été appréciées dans une *Notice biographique* publiée par M. Saint-Maurice Cabany (1). Le baron Roger, officier de la Légion d'honneur, était membre de plusieurs sociétés savantes. Il a laissé : 1° *Notice sur la découverte d'un emplacement de forges, de bains et d'autres ruines d'établissements romains, dans le département du Loiret;* dans la collection des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (2e série, tome Ier, p. 252). 2° *Kélédor*, histoire africaine ; avec des notes sur la Sénégambie. Paris, 1829, 2 vol. in-12. Il y a deux éditions. 3° *Recherches philosophiques sur la langue Ouolofe*, suivies d'un vocabulaire. Paris, 1829, gr. in-8°. 4° *Fables sénégalaises*, recueillies de l'Ouolofe, et mises en vers français, avec des notes descriptives. Paris, Didot, 1828, in-8°. Monsieur le baron Roger n'a pas oublié les pauvres de Longjumeau dans son testament. On a son portrait lithographié.

3° Jean-Baptiste Fournier, ancien commissaire des guerres, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire de Paris, le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), comme conspirateur ; exécuté le même jour. C'est L. Prud'homme qui nous l'apprend (2). Il était âgé de 65 ans.

4° Et T.-F. Colard, ingénieur-mécanicien, indus-

(1) Paris, 1850, br. in-8° de 24 pages.

(2) *Dictionnaire des individus envoyés à la mort, judiciairement, révolutionnairement et contre-révolutionnairement, sous le règne de la Convention nationale;* Paris, an V (1797), 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

triel à grandes vues, dont les ateliers sont à Paris, quartier de l'Observatoire.

A Longjumeau sont morts :

1° ROBERT DE LA MARCHE ou plutôt DE LA MARCK *, troisième duc de Bouillon, au mois d'août 1537. Il était seigneur de Sédan de Florenges et chevalier des ordres du roi. Le maréchal de la Marck avait reçu le bâton de sa dignité en 1525. Il tomba malade dans l'hôtellerie des *Trois-Rois*, au retour d'un voyage à Fontainebleau où il était allé rendre compte d'une nouvelle victoire à François Ier, et y succomba. Ses entrailles ont été inhumées dans l'église paroissiale; son cœur porté dans l'église de Saint-Yved de Braine, et son corps à Saint-Laurent de Sédan (1). Robert de la Marck a laissé sous le pseudonyme du *jeune aventureux* : l'*Histoire des choses mémorables arrivées en France, en Italie et en Allemagne, de l'an* 1503 *à* 1521.

2° SAVINIEN LOURS, né à Grandgermont (Loiret) le 18 octobre 1772, mort le 27 janvier 1848. Il fit toutes les guerres de la République et de l'Empire, où il parvint au grade de lieutenant-colonel. Il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

3° HENRI-ANNE GRONDARD, prêtre du diocèse, né à Morangis, mort le 11 janvier 1853, à l'âge de 65 ans. Il a été longtemps curé de Saulx-les-Chartreux.

(1) Le P. Anselme, *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. VII, p. 164.

---

* **Armes** : D'or, à la fasce échiquetée d'argent, et de gueules, de trois traits ; au lion issant de gueules, en chef.

Digitized by Google

4° ATHANASE-DÉSIRÉ-JOSEPH VERJUS, né à Lille (Nord), mort le 2 août 1855, à l'âge de 74 ans. Ce vieux soldat de la République et de l'Empire était chevalier de la Légion d'honneur.

A ces noms honorables, nous ajouterons celui d'une dame qui fut longtemps la providence du pays :

Dame ALEXANDRINE DE PIERREPONT, *vicomtesse de Charnailles*, morte en Suisse le 22 septembre 1841, inhumée au cimetière du Montparnasse. Elle était parente de M. le comte Persigny, ministre de l'Intérieur.

M. BÉNARD, successivement juge de paix des cantons de Chevreuse, Longjumeau (du 11 décembre 1835 au 24 mai 1844) et Limours, a publié sous le pseudonyme d'ALBERT : *Les cent et une charades de M. de Lignolles, mêlées de rien.* Ce sont des critiques littéraires et politiques, en vers. Deux livraisons ont paru, ensemble 48 pages. (Paris, Ledoyen, 1837, in-8°.) La date prouve que c'est à Longjumeau que ce magistrat prit doublement la plume.

Il y eut jadis un commerce considérable à Longjumeau. L'Yvette y a facilité l'établissement de plusieurs mégisseries et tanneries. Ces dernières y sont toujours en voie de prospérité. Une manufacture d'apprêts de laine-mérinos ne s'est pas soutenue. L'établissement des foires de Longjumeau remonte au seizième siècle. Michel Gaillard, seigneur du lieu, obtint du roi François Ier la permission de les établir. L'édit les fixa aux 24 juin et 21 décembre de chaque année. La dernière durait huit jours. Elles ont été transférées au lundi avant la Saint-Jean, et au jour de Saint-André. Depuis,

Digitized by Google

on en a établi deux autres ; elles arrivent le mercredi de la semaine sainte et le 29 septembre, jour de Saint-Michel. Il se tient un marché le mercredi de chaque semaine. Une sentence de M. d'Argenson du 14 septembre 1716 (in-4°) fixa les droits à percevoir. On a aussi des arrêts du Conseil d'État, y relatifs, des 19 juillet 1729 et 25 septembre 1744.

Digitized by Google

ABLON.

Il y a en France deux communes de ce nom. Celle-ci, la seconde dans le Calvados. Les plus anciens titres qui parlent d'Ablon-sur-Seine, si joliment posé à la rive droite du fleuve, sont du treizième siècle. Il y est écrit en latin : *Ablunum* (écoulements d'eau, localité arrosée par des sources abondantes) ; et en français : *Ablun*, dont on a fait par corruption *Ablon*. Si c'était *Abluvium*, dit M. l'abbé Lebeuf (1), il serait incontestable que le nom de ce village vient de sa situation. Il est l'image d'un indolent pêcheur ; quelques maisonnettes destinées à en abriter quelques-uns ont été ses commencements. Son territoire est un démembrement de celui d'Athis.

Ablon est un petit village tout propret, tout coquet. La voie ferrée d'Orléans le traverse, la Seine le borde, cela ajoute au charme de ses habitations et le fait rechercher. Sa population s'accroît chaque année. En 1726, Doisy y marque 97 habitants ; ce chiffre atteint aujourd'hui 344 ! Il dut son premier accroissement de population dans le dernier siècle, au dépôt des vins destinés à la consommation de Paris, et au bureau fiscal dont cet établissement fut la conséquence. Un arrêt du

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 125.

Digitized by Google

Conseil d'État, du 27 mars 1731, permit aux fermiers des Aydes d'établir dans les villes et paroisses d'*Arpajon*, *Ablon*, *Villeneuve-Saint-Georges* et *Charenton*, des bureaux où ceux qui conduisent vins, cidres et poirés, seront tenus de faire déclaration des boissons par eux voiturées, et prendre laissez-passer pour les conduire à destination. Bercy, par sa proximité avec Paris, s'est emparé de cet entrepôt. Il n'est resté à Ablon que ses caves... vides ! De nos jours, M. Cholet y fit établir des *Docks* pour faire revivre cette industrie. Ses opérations n'ont pas été constamment heureuses. L'établissement n'a pu se soutenir.

Ablon est la seconde station du chemin de fer en quittant Paris, quatorze kilomètres sont parcourus à ce point. Elle avait originairement été établie à Villeneuve-le-Roi, tout au moins sur son territoire, et à égale distance des deux Villeneuve. Cette voie devait occuper une tranchée de huit mètres de profondeur, à son passage à Ablon. Les travaux en cours d'exécution n'avaient offert aucune difficulté sérieuse, lorsque le coteau à la sortie du village se crevassa et vint combler les parties déblayées par des éboulements latéraux. Des bancs de terre glaise, dont la disposition toute particulière avait dû échapper aux investigations des ingénieurs, furent la cause de ce phénomène géologique qui vint suspendre forcément les travaux et ajourner à quelques mois l'ouverture de la voie. Ce tracé fut alors abandonné, et à l'aide d'une courbe plus forte, on put se dispenser de toute tranchée.

Il y eut jadis à Ablon, un *bac* sur la Seine. Il facili-

Digitized by Google

tait la communication des deux rives. La construction du pont suspendu de Villeneuve-Saint-Georges a amené sa suppression. Une rue du village en a retenu le nom; elle indique où il abordait. Il y a aussi le quai de la *Baronie*, le quai *Magne* et la rue *Geuffron*. Le premier indique un ancien fief dont l'emplacement est connu. Le second est le nom d'un ministre sans portefeuille, ancien ministre des finances. Le troisième, celui d'un avoué de Paris, ancien maire de la commune.

Dès le treizième siècle, il y avait une chapelle à Ablon. L'éloignement de l'église d'Athis et la difficulté des chemins en nécessitèrent l'érection. Cet oratoire était sous le vocable de la Mère de Dieu, dans son Assomption. La présentation du chapelain appartenait au seigneur du lieu. André, qualifié *chapelain d'Ablon*, est mentionné en 1238, dans le cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Champs, de Paris. Dans la suite, le prieur-cure d'Athis fut improprement appelé *prieur d'Ablon*. Cela ne dut arriver qu'après l'union de ce bénéfice au prieuré-curé d'Athis. L'acte est du 1er juillet 1683. Ce dignitaire officiait en personne, le jour de la fête patronale. Il y envoyait son vicaire le reste de l'année. Ainsi se pratiquèrent les choses jusqu'en 1789. Cette chapelle était à l'angle du quai de la Baronie. Lors des crues de la Seine, elle était envahie par ses eaux. Elle était sans appendice et sans voûte; son plafond était en merrain. On l'a détruiteen 1841.

L'église actuelle n'occupe pas le même emplacement. Ce n'est malheureusement pas un édifice, le plâtre en est le parement. En 1857, on a ajouté le transsept. Elle

Digitized by Google

a été bénite par l'évêque diocésain (Mgr Gros) le 13 octobre de la même année. Outre l'autel majeur dédié à la sainte Vierge, il y en a deux autres ; l'un sous le vocable de *saint Pierre*, l'autre sous celui de *sainte Catherine*, patrons de monsieur et de madame Magne ; ils en ont fait les frais. Par une coïncidence singulière, on les trouvait l'un et l'autre sous le même titre dans l'oratoire primitif. Ils étaient dus à la piété de PIERRE MAIGRET et de CATHERINE LEBOIS, sa femme, bourgeois d'Ablon, qui firent aussi, en 1657, les fonds pour la célébration de quatorze saluts annuels en cette église.

On rencontre, dans cette église, une pierre tombale échappée à la destruction de l'ancienne chapelle. Ce monument funéraire du quinzième siècle est de petite dimension. On y a gravé au trait : un *heaume*, à timbre conique, dont la visière est relevée et la crinière surmontée d'une croix. Au-dessous du heaume, est l'écu penché du chevalier. Il est chargé d'un griffon. Quel était ce personnage?

Le chœur est décoré de quatre stalles, autrefois dans l'ancienne chapelle. C'est une menuiserie du dix-huitième siècle.

Le cimetière que nous avons vu rue Saint-Georges, a été transféré en 1841. Déjà il a fallu en doubler l'étendue.

Les guerres de religion ont donné à Ablon une place dans l'histoire des pays qui environnent Paris. Là, fut établi en 1598, l'un des trois temples accordés aux Calvinistes de Paris, par l'édit de Nantes. Par lettres

Digitized by Google

patentes du 1er août 1606, il fut transféré à Charenton. La tradition rapporte que celui-ci ne fut néanmoins détruit que lors de la révocation de ce même édit. On le place dans les dépendances du château, dont la place au-devant de l'église, marque l'emplacement. Le bulletin de l'histoire du protestantisme français (Paris, 1855, in-8°, 3me année, p. 435) renferme une carte partielle des environs de Paris où l'on donne la vue d'ensemble du pays entre Ablon, Charenton et Paris.

Pendant le court espace de temps que nous venons d'indiquer, un certain nombre de familles, des prêtres, des religieux de tous les ordres, vinrent abjurer la religion de leurs pères dans le temple d'Ablon. Le *Journal de l'Estoile*, nous apprend que BERTRAND D'AVIGNON, seigneur de Souvigné, pasteur de l'église réformée de Rennes, après avoir été dix-sept ans cordelier, abjura à Ablon. On a souvent entendu dans ce prêche la parole du célèbre théologien PIERRE DUMOULIN. On sait que ce savant docteur revint au catholicisme. Il appartenait à une famille noble de l'Isle de France. Elle a fourni à l'Église catholique plusieurs hauts dignitaires; et à celle protestante une suite d'écrivains éminents. On rencontre parmi les *Mazarinades*, une brochure contre Pierre Dumoulin; elle a pour titre : *Torrent de feu sortant de la face de Dieu, pour desseicher les eaux de Matta, encloses dans la chaussée du moulin d'Ablon, où est amplement prouvé le purgatoire* (Paris, 1605, in-8°). L'auteur est J. SUARÉS. Le pasteur LEBRET était appelé l'*Imprimeur d'Ablon*. Le *Journal de l'Estoile* donne une suite de faits qui ont trait à l'histoire de cette

petite commune. On y lit sous la date du dimanche 24 août 1603 : « FREGENVILLE (d'autres écrivent FREGEVILLE, ministre calviniste, passa l'eau à Choisy, pour aller prêcher à Ablon ; il fit une chute dans la Seine et se noya. Il le fallut porter à Ablon pour l'enterrer, parce que ceux de Choisy, à cause de la religion, lui refusèrent la terre pour sépulture. Il était homme de bien, fidèle et loyal, à toute épreuve, qui était cause que je l'aimais ; il avait aussi beaucoup de bonnes lettres.»

A cette époque, SULLY possédait le château d'Ablon, tout au moins, il y avait une maison de campagne. On prétend que la tourelle encore debout et le corps de bâtiment qui s'y rattache, sont des restes du manoir de Sully. C'est évidemment à cette circonstance qu'Ablon dut la préférence pour l'érection du prêche. Le sage ministre de Henri IV y vint dès lors plus fréquemment, principalement le dimanche, pour assister au prêche. Par une inconcevable bizarrerie, ce grand homme ne rendait pas moins le pain bénit chez les catholiques, à Saint-Paul, sa paroisse. Il était alors grand maître de l'artillerie, et demeurait à l'Arsenal. Une rue ouverte dans les jardins de cet hôtel, sous le premier empire, a reçu le nom de *Sully*.

Nous empruntons encore ces faits à l'Estoile : « Au temple d'Ablon, fut baptisé le 29 septembre 1602, le fils de M. de Rosny. Il eut pour parrain M. de Saint-Germain, et pour marraine la princesse d'Orange. » Sous la date du 11 janvier 1604, on lit dans le même journal : « La fille de madame de Rosny fut mariée à Ablon, avec M. de La Boulaye, auquel le feu roy avoit

Digitized by Google

donné en garde le feu cardinal de Bourbon, que la Ligue depuis appela Charles X^{e} du nom, roy de France. Le festin en fust magnifique, par M. de Rosny, à Paris, où LL. MM. se trouvèrent. » Et enfin, sous celle du dimanche 13 février 1605 : « M. de Rohan épousa à Ablon la fille de M. de Rosny. Le repas se fit au chasteau du lieu, où se trouvèrent bon nombre de seigneurs et gentilshommes. » On sait que le duc de Rohan fut aimé de Henri IV et craint de Louis XIII, contre lequel il commanda l'armée des Calvinistes.

La Fronde a aussi eu son épisode à Ablon. SAMUEL DE LARRU nous a laissé la *relation véritable du combat fait à la prise du pont d'Ablon-sur-Seine, par* M. LE PRINCE (Paris, 1652, br. in-4° de 7 pages). On y lit : « Il alla (M. le Prince) avec toutes ses forces se poster sur une éminence près Montgeron... et mit quelques soldats à la garde du pont de bateaux qu'il avait fait faire à Ablon. On comptait sept princes dans son armée : M. Le Prince, le duc de Lorraine, le duc de Beaufort, le chevalier de Guise, le duc de Wurtemberg, le prince de Tarente et le prince de Marsillac. De plus, les ducs de la Rochefoucault et de Rohan ; les marquis de la Boulaye et de Vezins ; les comtes de Tavannes, de Fuensaldagnes, de Holac et de Ligneville ; le baron de Clinchant et le sieur de Ravenet. — Le mardy 10 septembre, il fit battre le pont à coups de canon : l'attaque fut tellement opiniâtre durant l'espace de trois heures, où il y eust grand nombre de soldats et officiers tuéz de part et d'autre ; mais les ennemis voyant la généreuse résolution de nos sodats et la ruine de leur pont,

Digitized by Google

se retirèrent dans un petit chasteau qui est au village d'Ablon, et par cet exploit, le maréchal de Turenne ne peut plus faire passer ses gens de l'autre côté de la rivière sur laquelle M. le Prince a deux ponts de bateaux. — « Depuis la rupture de ce pont, il a envoyé le prince de Tarente avec environ 1,000 hommes, tant cavalerie qu'infanterie, et quatre canons : lesquels se sont saisis de l'éminence de Saint-Spire, du côté d'Essonnes, qui commande sur la ville de Corbeil. »

On ne connaît bien les seigneurs d'Ablon qu'à partir du quatorzième siècle. Dès 1258, on trouve une dame du nom d'Agnès, qui se disait dame d'Ablon. J. Le Boucher est inscrit sur la liste de ceux qui contribuèrent à payer la rançon du malheureux roi Jean, dans la prévôté de Montlhéry, avec la qualité de seigneur d'Ablon, en partie (1). Le chapitre de la cathédrale de Paris possédait l'autre partie de cette seigneurie. Un *factum* imprimé pour la défense du chapitre, nous apprend (p. 27) : « Qu'en 1369, cette communauté avait un cens à Villeneuve-le-Roi, dit du *fief au Breton.* » C'était à l'époque de l'occupation anglaise. Au quinzième siècle, elle ajouta à ces possessions la terre de Mons.

Delabarre, historien de Corbeil, nous apprend (p. 210) qu'Agnès Sorel, maîtresse du roi Charles VII, *a fait bâtir le joli chasteau d'Ablon, siz sur le bord de la rivière de Seine.* Il y avait dans le voisinage, une motte de terre, signe caractéristique de féodalité. Cor-

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire,* recueillis par la Société des Bibliophiles français; Paris, 1850, in-12.

Digitized by Google

NEILLAN, dans son poëme anonyme, *le Voiage de Viry sur la Seine* (Paris, 1637, in-12), dit de ce manoir :

> . . . . . HABLON se découvre
> Qui mire dans l'eau qui le bat
> Les quatre tours d'un petit Louvre
> Qui voit deux lieues de pays plat.

Il dépendait de ce fief, une place à moulin en face de Courcelles, avec trois îles et javiaux ; une ferme à Noisy, avec cent vingt-sept arpents de terre (au territoire de Vigneu), et deux maisons à Courcelles.

Le manoir d'Ablon appartenait en 1348 à JACQUES DE PACY ; et en 1389, à PIERRE DE PACY, doyen de l'église cathédrale de Paris. DENIS DE PACY vint après lui, vers 1403. MARIE, fille de ce dernier, épousa JEAN DE DICY, dit BUREAU, écuyer d'honneur du roi, capitaine de la ville de Corbeil. Bureau, d'origine roturière, avait pour armes : *trois burettes* ou *fioles ;* mais le peuple tira *Bureau* de *Bure*, et en fit ce proverbe : *Bureau vaut escarlatte*. Il fut d'abord homme de robe, et par inclination se fit homme de guerre ; en laissant la plume, il prouva qu'un bon esprit peut s'appliquer à tout. Bureau a été assassiné par Hélyon de Jacqueville. *Jean*, son fils aîné, a été après lui seigneur d'Ablon. Il le fut dans le même temps de *Misery*, hameau de nos cantons. Ce seigneur fut pourvu, le 23 juin 1413, de l'office de grand-maître de l'écurie du roi, devenue depuis celle de grand écuyer de France. Le chapitre de la cathédrale de Paris, depuis longtemps déjà en possession d'une partie de la seigneurie d'Ablon, fit l'acquisition du surplus, le 13 septembre 1417, pour réunir dans

Digitized by Google

ses mains les droits et prérogatives qui y étaient attachés, et depuis l'aliéna sous la réserve de ces mêmes droits. Duchesne, en sa généalogie des chanceliers de France (p. 222), mentionne SIMON ALGRAIN, l'un des descendants du chancelier de ce nom, parmi les seigneurs d'Ablon-sur-Seine. Il eut pour successeur à ce titre, GUILLAUME, son fils aîné. C'est évidemment après la possession de cette terre par les Algrain, qu'AGNÈS LA SORELLE OU SURELLE doit prendre rang au même titre. On sait que la maîtresse du roi Charles VII est morte le 9 janvier 1449.

L'abbé Lebeuf donne la qualification de seigneur d'Ablon à MATHURIN DE DOUZEVILLE, en 1446. Puis à Jean du même nom. Celui-ci fonda plusieurs chapelles dans l'église Saint-Gervais de Paris. MARC DE SENASME, élu de Paris, en fit l'acquisition de ses héritiers. De nombreuses faveurs attendaient ce seigneur. Ce qui le prouve, c'est la présence du roi Louis XI à sa terre d'Ablon, en 1474 et en mars 1476. Cette seconde visite fut de deux jours. Ce favori de la fortune est mort le 28 mai 1508 ; il a été inhumé dans l'église de Luzarches, village dont il était aussi seigneur. L'épitaphier de l'Ile de France (t. IX, p. 275), manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, rapporte l'inscription gravée sur sa tombe, et écrit son nom : CENESME. Sa veuve DAUPHINE DE COUDERT, morte le 16 mars 1636, a aussi été inhumée dans l'église de Luzarches. Nous y avons en vain cherché le monument qui recouvrait leur sépulture. Il a été détruit en 1791. Tous deux y étaient représentés de grandeur naturelle et agenouillés. A la base se voyait

Digitized by Google

un tableau gravé au trait. Le Christ en croix occupait le centre. A sa droite, se voyait l'épouse avec six filles derrière elle; à gauche, l'époux, en compagnie de sept garçons. Marc de Cenesme avait pour armes : D'or, au lion de gueules. Et Dauphine de Coudert : D'azur à la bande de Champagne; la bordure d'or au lion de gueules. JEAN et LOUIS DE CENESME possédèrent ensuite et successivement la terre d'Ablon. En 1513, JACQUES RAGUIÈRE, chanoine de Paris, depuis évêque de Troyes, jouissait de cette terre à titre viager. Nous trouvons ensuite PIERRE GRASSIN, conseiller au Parlement de Paris, vers 1540 ou 1543. Il eut plusieurs enfants de MARIE COURTIN. Sa descendance s'est perpétuée à Ablon près de deux siècles. Pierre Grassin légua par son testament, daté du 15 octobre 1569, 3,000 livres pour la fondation d'un collége à Paris, à la condition de lui donner son nom et d'y admettre particulièrement les enfants pauvres de la ville de Sens, sa patrie, et ceux des environs de cette ville. Ce collége était rue des Amandiers-Saint-Etienne. On prétend qu'il a porté quelque temps le nom d'*Ablon*. Toutefois, une des rues de ce quartier a porté ce nom. Elle communique de la rue Mouffetard à celle Gracieuse, et porte actuellement le nom de rue Neuve-Saint-Médard. Cette rue a été ouverte en 1540, dans l'ancien enclos du *Chardonnet*, cédé alors par l'abbé et les religieux de Sainte-Geneviève aux sieurs d'Albiac et RENÉ D'ABLON. Nous supposons ce dernier l'un des fils de Pierre Grassin. L'abbé Lebeuf nomme encore parmi les seigneurs d'Ablon : THIERRY GRASSIN, LAURENT GRASSIN, puis FRANÇOIS DE LOBÉRAN, gendre

Digitized by Google

de ce dernier, en 1663; et MAURICE, fils de celui-ci. SUZANNE, sa fille, la porta en dot à FRANÇOIS DE MOROGUES. Ils vendirent cette seigneurie le 18 mai 1688, à LOUIS LE PELLETIER, seigneur de Villeneuve-le-Roi, et les héritiers de celui-ci à M. DE SÉGUR, président au Parlement de Bordeaux. M. DE VINFRAY a été le dernier seigneur d'Ablon. Le manoir a été détruit par la *Bande-Noire*.

La maison où Maximilien de Béthune, duc de Sully, prit ses ébats est-elle la même, ou bien cette habitation encore flanquée d'une tourelle, au sommet de laquelle se voyait, ces années dernières, une statue coulée en plomb, à laquelle les mariniers de la haute Seine avaient donné le nom de *petit bonhomme d'Ablon*? Les gens de cette profession étaient dans l'habitude, même en ces derniers temps, de jeter l'ancre à leur passage devant Ablon pour saluer le *bonhomme*. C'était avec de grandes acclamations; et lorsqu'ils avaient des novices à bord, ceux-ci étaient plongés dans l'onde pendant la durée de la station, ou baignés d'une écopée d'eau; on appelait cela leur faire gagner leurs grades. Ils continuaient ensuite leur route vers Paris. *M. Constantin Mazeret*, témoin constant du baptême fluvial administré aux néophytes navigateurs, raconte le fait dans son curieux petit volume : *le Panorama descriptif, historique, anecdotique des rives de la Seine de Paris à Montereau* (Paris, 1836, in-12). Son livre a été écrit à Ablon, où il passait ordinairement la belle saison. Il s'y est arrêté avec une complaisance dont nous lui savons gré. Le *bonhomme d'Ablon* a disparu, et avec lui

Digitized by Google

l'usage antique du salut païen dont nous venons de parler :

Dans ce même *Panorama des rives de la Seine*, M. Mazeret, charmant conteur, nous fournit une anecdote à laquelle peut s'appliquer ce titre : *ce qu'on trouve dans un vieux fauteuil*. Il le suppose avoir appartenu à Sully.

Une dame, dit-il, propriétaire de ce grand-père, douée de cette imagination vive qui est toujours prête à accueillir tout ce qui tend au merveilleux, n'avait pu résister aux insinuations qu'on lui avait souvent faites, que sa maison (celle de Sully) recélait un trésor, et comme la plus intéressée à le croire, elle se le persuadait plus que personne. Mais où le trouver? A moins de raser sa propriété immobilière, d'en saper les fondements, de tamiser les plâtras, c'était chose difficile. Cependant, par mesure de précaution, elle ne faisait pas la moindre réparation à sa *petite maison Sully*, comme elle se plaisait à l'appeler, sans qu'elle se trouvât présente et encore se faisait-elle accompagner de personnes de confiance. Un de ses amis, qui connaissait son faible, lui dit avec un sourire demi-crédule : Mais, madame, le fauteuil sur lequel je me trouve assis d'une manière aussi irrespectueuse, n'aurait-il pas quelque confidence à nous faire? Si nous ouvrions son sein pour connaître le fond de son cœur, peut-être que l'or... Il avait dit, et la dame, armée de ciseaux, allait faire l'autopsie du ventre rembourré de crin; mais son ami indiscret, plus prudent qu'elle, empêcha cette profanation. Cependant, autant pour utiliser son pro-

Digitized by Google

pre avis, que pour faire une concession à la curiosité bien pardonnable de la dame, il se saisit d'une pince et fait sauter assez adroitement les clous dorés qui bordent la tapisserie et la retiennent captive. A peine a-t-il pratiqué une ouverture assez large pour y passer la main, que les dix doigts féminins attirent déjà les crins. Mais, ô surprise! avec la bourre arrachée par poignée tombent une croix de Saint-Louis et un chapelet monté en argent, auquel pend un *Agnus Dei* du même métal! Le couple ébahi reste longtemps accroupi devant le fauteuil qui est devenu pour lui une idole. La dame cependant, dont les nerfs sont plus irritables que ceux de son compagnon, ne se possède plus, se met à courir par la chambre, pleure, rit en même temps, et fait mille folies qui effrayent son ami. Cependant, ce dernier, plus de sang-froid, va fermer les portes, et commence un long cours de morale, mêlée d'hygiène, pour prouver qu'une grande joie est souvent plus dangereuse qu'une peine soudaine. Après avoir parlé longtemps, tous deux, le cœur battant et la bouche béante, s'approchent avec précaution de la mine pour en saisir quelques filons. O prodige! Un portefeuille! Bon, dit le monsieur, du papier, cela vaut de l'or! le portefeuille est ouvert avec empressement et l'on compte cent mille écus... en assignats. »

A Ablon a été reléguée une femme auteur et galante, *Claudine-Alexandrine* GUÉRIN DE TEUCIN, née à Grenoble en 1681, morte à Paris le 4 décembre 1749. Ce serait à ne pas croire à cette circonstance de la vie de madame de Tencin, si des lettres du ministre

Digitized by Google

Maurepas, d'elle-même, et de la comtesse de Pont-de-Veyle, sa sœur, ne la confirmait! Le ministre écrivait à M. Hérault, de Fontainebleau, le 1er juin 1730 : « *Le roi n'ayant pas lieu d'être content de quelques liaisons qu'entretient madame de Tencin* (c'était avec *la Fresnaye*, mort de mort violente), *lui ordonne de lui écrire*, *de l'avertir qu'elle ferait sagement de se retirer d'elle-même et sans éclat de Paris*, *et de s'en éloigner incessamment au moins de quinze ou vingt lieues, et plus*, *si elle le juge à propos.* » Ce n'étaient, certes, ni vingt ni même quinze lieues. Ce fut Ablon qui eut le choix de cette retraite forcée. Elle y écrivit à ce même M. Hérault, lieutenant de police et conseiller d'État, le 12 octobre 1736, pour le prier de parler à M. le cardinal (de Fleury), pour qu'il lui permette de retourner chez elle. « *Depuis qu'elle est à Ablon*, *elle est presque toujours mourante...* » Elle ajoute plus loin : « *J'ai besoin des secours spirituels dont je suis absolument privée ici.* » Sa sœur écrivit de son côté à ce même M. Hérault, de Paris, le 21 octobre 1730, pour lui exprimer le désir d'obtenir l'autorisation de tirer madame de Tencin de cette retraite (1). Enfin, le ministre Maurepas manda de Versailles le 22 octobre 1730, à M. Hérault, de la part du roi, qu'il peut écrire à madame de Tencin que Sa Majesté trouve bon qu'elle revienne à Paris, où elle sera plus à portée d'avoir tous les secours que sa santé exige (2). M. l'archevêque de Lyon, son frère, dut

(1) *Catalogue de lettres autographes d'Auguste Laverdet*, n° 1 de la deuxième série; Paris, 1861, in-8°.

(2) Même collection, n° 2 de la deuxième série, sous le n° 5836.

Digitized by Google

avoir beaucoup à souffrir de cette existence scandaleuse. On doit à M. l'abbé Barthélemy la publication des *Mémoires secrets de madame de Tencin*, ou l'heureuse découverte, relativement à d'Alembert (Grenoble, 1790, 2 parties in-8°).

De nos jours, l'habitation dont la toiture est à l'italienne a successivement été la propriété des généraux Blin et de Chambarlhac, et de M. Geuffron. Là sont morts : le 1er mai 1818, Francine de Chambarlhac, à 18 ans ! et Jean-Jacques Vital de Chambarlhac *, son père, *baron de l'Aubépin*, le 3 février 1826. Il était né aux Étables, dans le Forez, le 2 août 1754, d'une famille noble qui a donné plusieurs officiers distingués et un *comte* au chapitre noble de Brioude, en 1582. Il était lieutenant général, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, et maire de la commune d'Ablon. Le général de Chambarlhac a laissé un fils qui soutient glorieusement son nom dans l'armée.

La principale habitation d'Ablon est celle de S. E. M. Magne. Elle est posée à mi-côte. On y jouit d'une vue variée et très-étendue sur le cours de la Seine. L'enclos, assez vaste, renferme des bouquets de bois et des pelouses. Il est dessiné à l'anglaise. La maison appelée, nous ne savons pourquoi, la *Baronie*, titre que n'eut jamais la terre d'Ablon, a été re-

* **Armes** : Écartelé au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules ; au 2 et 3 d'or, l'aubépin terrassé de sinople à un camp de trois tentes d'argent, celle du milieu supérieure, qui sont des armes de récompense militaire.

Digitized by Google

bâtie en 1856. Ses jardins ne sont pas très-étendus.

Nous avons cité M. Mazeret et son œuvre; M. Monin a été son collaborateur. Cet homme de lettres habita longtemps Ablon. On a encore de lui : *Dénorama,* ou Spicilége historique et anecdotique sur chaque partie du corps humain (Paris, 1825, in-18); *les Deux Visionnaires,* comédie en un acte et en vers, qui n'a pas été représentée (Paris, 1818, in-8°); le *Livre unique,* ou Nouveau Choix d'anecdotes tirées de l'histoire sainte et profane, ancienne et moderne (Paris, 1824, 2 volumes in-12); et le *Miroir des grâces*, dédié aux femmes, ou Dictionnaire de parure et de toilette, etc. (Paris, 1821, in-18, avec quinze planches coloriées). Son collaborateur pour cette publication a été M. A. M. Perrot. Un autre homme de lettres, M. Émile Laurent, attaché à la bibliothèque du Corps législatif, a transporté ses pénates tout récemment, de Villeneuve-le-Roi, à Ablon, où se trouve la station de la voie ferrée. Les productions de M. Laurent sont connues, sous le pseudonyme de *Colomby*. C'est le nom du village où il est né, dans l'ancienne Lorraine.

Parmi les personnes honorables venues se poser à Ablon, nous ne pouvons oublier : MM. de Grézis, chevalier de Saint-Louis; John Callon, d'origine anglaise, mort à Ablon le 28 juillet 1856. Philippe-Joseph Desmoulin, inventeur et fondateur d'une fabrique de vermillon; né à Paris, mort à Ablon, le 4 décembre 1827 à l'âge de 46 ans. Son établissement ne lui a pas survécu. Henri Labergère, capitaine de cavalerie

Digitized by Google

en retraite, chevalier de la Légion d'honneur; né à Lyon le 3 février 1775; mort à Ablon le 14 février 1856. Le comte Frezals de Bourfaud* (Antoine-Jean), ancien officier supérieur, chevalier de la Légion d'honneur, né à Chauny (Aube), mort à Ablon, le 23 août 1856, à l'âge de 72 ans. Il a laissé une fille mariée au comte de Failly, général de division. Gustave, comte de Fersen, membre de la Société d'horticulture de Paris, né à Saint-Pétersbourg, le 12 juin 1842, mort à Ablon le 16 juin 1859. Le nom de son père a pris place dans notre histoire nationale (V. ce nom dans la *Biographie universelle*), et F. B. Pochard, chevalier de la Légion d'honneur, maire d'Ablon, où il est décédé, le 10 septembre 1826, à l'âge de 56 ans.

Ablon a vu naître le 27 septembre 1767, Jacques-Michel Coffin, soldat de la République et de l'Empire. Il parvint au grade de lieutenant le 19 décembre 1806, et fut admis à la retraite le 2 janvier 1809. Le premier consul par arrêté du 10 prairial an XI, lui accorda un sabre d'honneur, et il fut compris dans la première promotion de la Légion d'honneur (1).

On établit en face d'Ablon, un barrage sur la Seine, pour faciliter la navigation. Le draguage nécessité par les travaux a produit des épaves de bien des natures; elles ont été en partie recueillies, et déposées tardivement à la mairie. L'époque gallo-romaine; celle des

(1) Les *Fastes de la légion d'honneur*, t. Ier, p. 506.

---

* **Armes** : D'azur, à trois pommes de pin de sinople, posées 2 et 1.

Digitized by Google

Mérovingiens et la Fronde, ont fourni des armures et des armes, qui témoignent des actions sanglantes et meurtrières dont le pays a été témoin durant ces diverses périodes de notre histoire !

Digitized by Google

ATHIS. — MONS.

> Édifices épars aux rives de la Seine,
> Ornements de *Bercy*, d'*Athis* ou de *Surêne*,
> Que j'aime à découvrir le long de ces coteaux
> Vos faîtes dominants sur ces humbles hameaux.
> Je me dis : L'indigent n'est pas sans assistance,
> Puisqu'il est si voisin de l'heureuse opulence.
> Pourrait-elle souffrir que de tristes échos
> Vinssent des malheureux lui porter les sanglots?
>
> LEMIERRE.

Qui le croirait? Le château d'Athis, célébré par le poëte, est le seul que la *bande noire* a respecté! Il y a dans le *Mercure* d'août 1730 (p. 1783), une lettre où l'on fait la peinture magique du tableau, offert par la position qu'il occupe. M. V. Cousin, de l'Académie française, en a tracé celui-ci dans son ouvrage : *La Société française au dix-septième siècle* (Paris, 1858, 2 vol. in-8) : « Athis ou Athis-Mons, est, comme son nom l'indique, un petit village sur le plateau d'une montagne où l'air est d'une pureté admirable, et d'où l'on a la plus belle vue. En face de soi, au bas de la colline légèrement ondulée, coule la petite rivière de l'Orge, qui serpente à travers la prairie, paraît et disparaît tour à tour, et anime le paysage; au-dessous, des champs qui ressemblent à un verger; dans le fond du vallon, la Seine, large et limpide, et en même temps sinueuse et formant un croissant

Digitized by Google

plein de grâce; au delà, de vastes prairies, la belle forêt de Sénart à quelques pas de Villeneuve-Saint-Georges, et dans le lointain des collines aux contours harmonieux. Sur le plateau d'Athis est le petit village, avec quelques belles maisons d'apparence diverse; au milieu, l'ancienne résidence du seigneur du village, au temps de Conrart, le conseiller d'État, Pierre Viole, le père, le frère ou l'un des parents du fameux président Viole qui joua un si grand rôle au parlement de Paris pendant la Fronde : noble maison encore debout et bien conservée, avec une grille seigneuriale et un très-beau parc; presque au bout du village, un petit château appartenant alors à M. de Roquelaure, qui, depuis, a passé au maréchal de Villars (c'est à sa veuve), dont on y voit la chambre; ensuite à M. d'Oysonville (ce nom est celui de ce domaine), aujourd'hui encore à peu près intact et qui demain ne sera plus, le nouvel acquéreur se proposant de diviser ce domaine en petits morceaux (t. II, p. 235). » Il n'en a heureusement rien été.

L'heureuse position d'Athis en a fait de tout temps un point occupé. Cherchez sur son territoire, dit M. l'abbé Barranger; vous trouverez encore la contrée des vingt fosses : sans doute, le lit de repos d'un grand nombre de guerriers, après une sanglante bataille! Peut-être est-ce le tombeau de *Kamulogène* et de ses *Parisii;* et de l'indépendance des tribus lutétiennes? Est-ce d'Athis, ajoute-t-il, que Juvénal disait : *Dirue mororum Attegias, castella brigantum?*

M. J. Quicherat regarde ce point comme un de ceux qui répond le mieux aux conditions dans lesquelles les

Digitized by Google

Celtes avaient coutume d'établir leurs villes (*Mémoires de la Société des antiquaires*, 3e série, t. Ier, p. 384). Il y a, dit-il, au-dessous de Mons, *la fosse de la Mardelle*. Cette dénomination, dans tous les lieux où elle se trouve, décèle l'existence actuelle ou passée de certaines excavations qui sont les vestiges les plus authentiques qui nous restent des anciens établissements des Gaulois.

Nous lisons ce fait constaté par des témoins oculaires, dans les *Fastes de la Légion d'honneur* (t. III, p. 358) : « Le général Lucotte à la tête de sa brigade pénétra dans Athis, y culbuta deux bataillons russes, et s'empara de l'une des fermes de ce bourg. » Ceci se passait à la fin du mois de mars 1814. On songea à occuper ce point important, à toutes les époques, lorsque le pays a été le théâtre de la guerre. Le sol en offre parfois la preuve. On a trouvé dans la plaine, derrière le village, un petit groupe en bronze que nous avons tenu. Il est assez grossier au point de vue de l'art, et se compose d'un homme et une femme qui se montrent dans une attitude peu décente. Celle-ci s'appuie sur un satyre accroupi. Son chignon est un anneau destiné à suspendre ce monument de polythéisme des anciens Gaulois. On a aussi trouvé des monnaies de la période romaine : un Aurélien et des types postérieurs à sa domination. Ce sont des indices certains de tout ce que nous avons dit. Athis est d'une haute antiquité.

L'historien du diocèse de Paris, l'abbé Lebeuf (t. XII, p. 109), dit : Son nom dérive de *Attegia* (*Casa Attegia Capone ;* noms restés à des villages entiers), mot qui sert à désigner des cabanes, des huttes, des chaumières.

Digitized by Google

Cinq communes portent ce nom dans l'Empire, elles sont toutes situées le long de quelque rivière ou ruisseau.

Au neuvième siècle, l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris possédait la seigneurie d'Athis. Les religieux de cette communauté y transférèrent, l'an 845, les reliques de la patronne de Paris, pour les soustraire à la dévastation des hommes du Nord. D'Athis, le précieux dépôt fut porté à Draveil, à l'opposite du fleuve, pour plus de sûreté, et il y demeura plus longtemps. Cette terre appartenait également à ces moines. Nous sommes tenté de croire que ce fut à Vigneu ? Ce village est plus rapproché, et son église, style roman, s'élevait sur une crypte. Draveil, quoique très-ancien, nous semble un démembrement de la paroisse de Vigneu, quoiqu'on n'en dise rien. A la même époque, les reliques de saint Martin de Tours ont été transférées à Chablis, dans la Bourgogne, puis à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre. Celles de l'apôtre des Gaules, saint Denis, d'abord à Nogent-sur-Seine, puis à Consevreux, monastère du diocèse de Laon. Celles de saint Spire ou Exupère et de saint Leu ou Loup, de Bayeux à Palluau, hameau du diocèse de Sens; et de là, à Corbeil, dont ces pontifes sont demeurés les patrons. C'est dans le cours de ce neuvième siècle qu'on ajouta aux prières publiques l'invocation : *A furore Normannorum libera nos, Domine*. Ni le traité de Saint-Clair-sur-Epte, par lequel le pusillanime Charles le Simple abandonna la Neustrie à Rollon, chef de ces brigands; ni l'adhésion de ceux-ci à la foi catholique n'amenèrent la suppression du verset. Il a fallu bien du temps et les plus grands exploits de la part des per-

Digitized by Google

sonnages illustres produits par cette grande province, pour arriver à le faire supprimer de nos litanies.

Saint Denis, premier évêque de Paris, est le patron de l'église d'Athis. On célébrait jadis la mémoire de la dédicace de ce monument. Le millésime en est oublié. La tour des cloches est au chevet, contrairement à ce qui se pratique. La flèche qui la termine, s'aperçoit de fort loin. Elle est en pierre et a la même forme que celles renouvelées de Maisons et de Vitry-sur-Seine. L'escalier est pratiqué à l'intérieur. La base de cette tour sert de vestiaire. Son architecture accuse le douzième siècle ; le sanctuaire et le portail sont de la même date. La nef a certainement été réédifiée vers la fin du dix-septième siècle. Il nous paraît difficile d'admettre que l'habile Philibert Delorme en ait été l'architecte. Elle a pour appendices quatre chapelles, toutes au nord. En tête est celle autrefois seigneuriale. La menuiserie de la tribune est un ouvrage du quinzième siècle; celle des miséricordes du chœur, du dix-septième. Il y a quelques bons tableaux dans la nef.

Cette église possédait jadis une grande quantité de reliques. Elles occasionnèrent l'établissement d'une fête : elle se célébrait annuellement le dimanche après l'octave de Saint-Denis. Quarante jours d'indulgences étaient octroyés à ceux qui venaient en dévotion à la solennité. L'abbé Lebeuf nous apprend la date de ce pardon : 31 août 1489.

Les personnes inhumées en cette église, dont le nom nous a été conservé, sont : 1° Jean d'Athis, bénéficier dans le diocèse de Laon, mort dans le cours du treizième

Digitized by Google

siècle. Il était gravé au trait sur sa pierre tombale ; on lisait autour : *Hic jacet magister Johës de Athæiis magister en artibus quondam ecclesiæ de Vaups eis Laud... qui obiit anno... Thomæ martyris.* Il était fils d'Édeline, dite *la Pasquière* d'Athis, veuve de Nicole, dit Pasquier. Nous l'apprenons par le confesseur de la reine Marguerite de Provence, en son livre des miracles, écrit à la suite de la vie de saint Louis. Il y cite ce fait touchant ce personnage : « Il revenoit de voir ses laboureurs; à la suite, il lui survint un mal au genou dont il fut guéri au tombeau de saint Louis, l'an 1294. » 2° Théobald de la Brousse. Voici son épitaphe gravée en lettres d'or sur un marbre noir : *Hic in choro propè aram jacent reliquiæ inclyti ac potentis Domini Theobaldi de la Brousse equitis, pagi de Athis castellani, centum Helvetiorum qui custodiæ regiæ incumbunt proprœfecti qui prosapia illustri clarus, humilitate christiana clarior, dignitatibus pollens, opes pariter et honores contempsit, regem fidelitate, aulam modestia, suos necessitudine, omnes morum suavitate sibi devinxit, vitam tandem virtutibus ornatam pietate sincerâ, oratione frequenti, eximioque Dei cultu communivit. Sic plenus dierum obiit anno ætatis LXXVIII, XVII cal. octob. Et reparatæ salutis* 1703. — *Hoc amoris et doloris monumentum posuit Catharina Tuffet, dulcissima et amantissima conjux.* Ce monument funèbre a changé de place. Il est timbré des armes du défunt. M. de la Brousse légua en mourant deux mille livres aux pauvres de la paroisse. 3° Eustache de Faverolles, conseiller du roi, mort en 1714. 4° Henri-Guillaume

Digitized by Google

Mazade, marquis de Saint-Brisson*, né le 10 septembre 1717, mort dans son château d'Athis, le 6 avril 1782. Il était seigneur d'Athis-sur-Orge, Piédefer, Brétigny-sur-Mons et autres lieux ; secrétaire du roi, et ancien trésorier des États de la province de Languedoc. Le marquis de Saint-Brisson épousa dame Marie-Antoinette de la Roche, dont il était veuf. 5° Dame Antoinette-Marguerite-Henriette Mazade de Saint-Brisson, leur fille, née le 26 février 1756, morte à Paris en 1822. 6° François-Joseph-Alexis marquis de Gourgues**, d'une maison des plus anciennes de la province de Guienne, né en 1748, mort à Paris le 31 janvier 1818, maître des requêtes au conseil d'État, et gentilhomme de la chambre du roi. Le marquis de Gourgues était l'époux de mademoiselle de Saint-Brisson. Ils n'ont pas laissé de postérité. 7° Et madame Blandin, aïeule de M. de Courcel, morte dans le milieu du dernier siècle, à Villemoisson.

Étienne de Senlis, évêque de Paris, donna la cure d'Athis à l'abbaye royale de Saint-Victor, récemment fondée par la piété du roi Louis le Gros (du Breuil, *Antiquités de Paris*, livre IV, p. 1001). Innocent II approuva ce qui avait été fait à cette occasion, en 1159. Cette congrégation établit certainement une colonie de ses membres en ce lieu. On en trouve la preuve dans un acte de l'an 1273, où il est dit qu'Étienne Tempier,

---

* **Armes :** D'azur, à mi-chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même, langué et onglé de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.

** **Armes :** D'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

Digitized by Google

évêque de Paris, reçut l'hommage de la veuve de GUILLAUME DE BALIZY, *in prioratu de Atis in claustro monachorum*. Dans un autre acte de 1280, il est dit que THOMAS DES VAUX-DE-CERNAY, passa reconnaissance du grain qu'il devait annuellement à la communauté : *Priori de Athiis et sociis ejus* (Lebeuf, *suprà*, p. 113). Les membres dont elle se composait se retirèrent sans doute à la maison-mère durant les troubles religieux du seizième siècle. Depuis, un seul d'entre eux y sera demeuré pour continuer l'administration spirituelle et temporelle du prieuré. Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 1790.

GUILLAUME D'AUXERRE, l'un des plus recommandables prieurs-curés d'Athis, ne paraît pas y avoir fait une longue résidence. Il a été appelé à la dignité d'abbé de Sainte-Geneviève lès Paris, par le pape Martin IV, en 1281. JEAN BORDIER, titulaire longtemps après lui, a été élu abbé de sa congrégation en 1514. Nous citerons aussi MATHIAS TOUZET, prêtre d'une science profonde; né à Pontoise, mort en 1601. Son nom a été oublié dans l'histoire de cette ville, qu'a donnée M. l'abbé Trou. JEAN DE THOULOUZE, pourvu de ce même bénéfice en 1669, est auteur des *Annales de l'abbaye Saint-Victor*. Nous devons trois autres noms à l'abbé de Marolles de Villeloin, qui a mis en vers en 1670, les noms et caractères des prieurs-curés de Saint-Guenault, à Corbeil, de la même congrégation. Son manuscrit est conservé à la bibliothèque publique de Rouen. On y lit :

Rochester, *Durondel* (et *Bouvot* entre deux)

Digitized by Google

Noms anglais et connus dans la docte Sorbonne,
Honorèrent le rang qu'à Corbeil, Victor donne :
Dans *Athys*, l'un et l'autre avaient fait des heureux.

Et plus loin :

Bollard deux mois après (Bouvot II) est au même tombeau.
Hotman, pour éviter pareilles destinées,
Sur le coteau d'*Athys* passe quelques années,
Se retire à Paris, et meurt à son berceau.

François Huet, prêtre éminemment distingué, a été prieur d'Athis. Il a souvent fait entendre la parole de Dieu dans les églises de Corbeil. On se rappelle aussi le discours qu'il y prononça à la fête de la translation des reliques des patrons de cette ville en 1776. Le dernier titulaire a été Jean-Baptiste-Robert Quillet, né à Paris en 1734, mort en la même ville en 1802. A trente ans, il était bibliothécaire de sa communauté ; son érudition se révèle par la correspondance qu'il entretint avec l'abbé Mercier-Saint-Léger, bibliothécaire des Génovéfains. Nous en avons fourni un exemple dans les *Archives du Bibliophile* (1859, 2e année, p. 57). La lettre reproduite est relative au *Santoliana*. Entraîné par le tourbillon révolutionnaire, l'abbé Quillet se vit réduit à la vie privée dans laquelle il acheva sa carrière non loin des ruines de la communauté qui l'avait compté parmi ses élèves et ses supérieurs. Ses titres à la considération publique ont été un jugement sain, un commerce sûr, un zèle éclairé, une charité bien entendue, un empressement rare à obliger, un amour constant de l'ordre jusque dans les moindres détails. Ce témoignage lui est rendu par M. l'abbé Guiot, son

Digitized by Google

élève et son ami (1). Il lui a consacré ce monument de sa reconnaissance :

D. O. M.
Sapientium emendatorem Deum
Æternitatis hac in domo præstolatur
Augustini sub Hypponensis stola,
Massiliensis ut palma Victoris
Canonicos inter regulares et priores-vicarios
Annumeratus,
Sorbonicis cooptatus magistris,
Studiosis librorum custos non otiosus
Gregibus Christianis,
Sancti-Nicolai et Medardi Parisiensium sacerdos,
Villaris-Belli prius et Athegiarum pastor,
Tum et urbiter Sancto-Exuperio Corboliensi
Notus et acceptissimus,
Annos prope 50 Gilduina in familia
Conversatus
Joannes-Robertus Quillet
Hausta Parisiis luce 1734, ibi, exhausta 1802.

L'abbé Quillet a procuré à l'église paroissiale de Saint-Nicolas du Chardonnet, le plus beau monument de son culte! *Le pied de Saint-Victor*, martyr de Marseille. Relique précieuse échappée au bouleversement universel, et autrefois vénérée dans l'église abbatiale de la congrégation qui porta le nom du saint martyr; et s'élevait non loin, sur le territoire de cette paroisse.

Le prieur-curé d'Athis était à la nomination de l'abbé de Saint-Victor, sans la participation de l'évêque de Paris. Il jouissait d'une prébende dans l'église castrale de Saint-Pierre à Montlhéry.

Plusieurs communautés religieuses ont eu des biens à Athis; l'abbaye de Saint-Maur des Fossés et celles

(1) *Adieux d'un curé à ses paroissiens*. Corbeil, 1802, br. in-8, p. 16.

Digitized by Google

des Vaux-de-Cernay et d'Hierre. Cette dernière les céda à MM. de Saint-Victor dès l'an 1166. Nommons encore: le prieuré de Longpont-sous-Montlhéry et la commanderie de Saint-Jean de Latran.

M. l'abbé Beaunée, du diocèse du Mans, est, depuis plus de trente ans, titulaire de la cure d'Athis.

Le cimetière régnait autrefois autour de l'église. Le président Viole, seigneur du lieu, en obtint la cession par acte du 28 mai 1597, et depuis en fit enfermer le terrain dans les murs de son parc. Il donna alors le terrain de celui de nos jours, se chargea, lui et les siens ou leurs successeurs à la seigneurie, de l'entretien de sa clôture à perpétuité et y fit transférer les corps inhumés dans l'ancien (Lebeuf, *suprà*, p. 111). Malgré l'abolition des priviléges, la famille de Gourgues est encore chargée de l'entretien des murs du cimetière actuel.

Un arrêt du parlement de Paris, du 23 août 1614, décida que le seigneur d'Athis a droit de *littre* et *ceinture* autour de l'église, sise en sa justice, dedans et dehors; et le patron ou collateur, droit de *littre* autour, en dedans seulement. C'était une bande de peinture noire appliquée sur la muraille, ayant la largeur d'un lé de l'étoffe connue sous le nom de raz, et sur laquelle on peignait les armoiries du défunt de distance à autre.

Les guerres des neuvième, dixième et onzième siècles obligèrent les moines à aliéner tout ou partie des biens qu'ils avaient à Athis. Ils passèrent en des mains laïques. Ces nouveaux seigneurs prirent le nom

Digitized by Google

de la terre. L'abbé Lebeuf nous l'apprend; ce furent successivement, LANDRY, REGNAULT ET PHILIPPE D'ATHIS. Le dernier était tenu de la garde du château de Montlhéry, dont relevait la justice seigneuriale de sa terre, durant deux mois chaque année. PHILIPPE D'ATHIS vivait au douzième siècle. Il donna à l'abbaye d'Hierre, où sa sœur fut reçue religieuse, une terre d'un revenu de vingt sols. ÉTIENNE D'ATHIS et sa femme donnèrent à cette même communauté tout ce qu'ils possédaient à Ablon. HUGUES D'ATHIS, grand pannetier de France sous saint Louis, est qualifié seigneur d'Athis, dans des titres de 1226 et 1231. Louis IX était à Athis en 1230, il y vint bien certainement pour honorer son serviteur. Le nécrologe de Sainte-Geneviève marque l'emploi que fit cette abbaye des legs de Hugues d'Athis. Une partie fut employée aux frais de la châsse de la sainte; une autre à la confection des stalles du chœur de l'église où elle était honorée. MARGUERITE, veuve de Hugues, a été la bienfaitrice de l'abbaye de Livry; elle fit divers dons à son prieuré de Clichy en l'Aunois; entre autres, d'un fief au territoire de Macy. Regnault d'Athis susmentionné, fit dans le même temps plusieurs dons à la communauté de Saint-Victor. Duchêne, en son *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France* (p. 206), cite GUY D'ATIES qu'il dit issu d'une ancienne et noble maison de Picardie. Il le pense frère de Hugues d'Athis et oncle de Jean de ce nom, chevalier, seigneur de Capy-sur-Somme et bailli d'Amiens. Nous ne sommes pas de cet avis. Plusieurs personnages du nom d'Athis,

Digitized by Google

reçurent la sépulture dans l'église de Vigneu, à l'opposite du fleuve. Nous ignorons à quel titre?

L'abbé Lebeuf indique la présence du roi Philippe le Bel à Athis, le 12 juin 1305. Ce savant aurait dû rappeler que le fait lui fut communiqué par M. Maillart, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats (V. le *Mercure*, novembre 1741, p. 2384), dont le récit est plus complet. Il dit : « Un des articles du traité de Lille, du 14 septembre 1304, portait que les Flamands payeraient au roi Philippe IV, *une amende*. Pour l'exécution de ce traité, quatre arbitres furent nommés par le roi et quatre par les Flamands. Ils s'assemblèrent à *Athis-sur-Oringe,* en juin 1305. Le traité qui en fut la conséquence est conservé au trésor des Chartes du roi. Il fut ratifié par Robert, Jean et Philippe, fils du comte de Flandres. » Ce fut apparemment pour suivre la discussion de ce traité que le roi séjourna à Athis. M. Maillart indique la date au 17 juin. La réunion a duré plusieurs jours, on le voit. Le savant historien du diocèse de Paris fait erreur lorsqu'il écrit : Philippe le Bel adressa un mandement au prévôt de Paris touchant *le cours des gros tournois*. Nous devons à M. le comte Beugnot (V. les *Olim*, t. II, p. 477, note 93), de le pouvoir rectifier. La Charte du roi Philippe IV est datée : *Actum apud Athyas super Orgiam, mense junio anno Domini millesimo trecentesimo quinto* (1305). Il est facile de reconnaître, dit M. Beugnot, que cet acte daté d'un lieu où jamais la cour ne fut réunie, n'est ni un arrêt, ni une ordonnance, mais bien un de ces actes de justice directe que le roi

Digitized by Google

accomplissait souvent, et dont le parlement ne tenait pas toujours compte. Les tisserands et les foulons de Provins étaient en désaccord sur plusieurs usages communs de leurs métiers : la cour s'efforça à deux reprises de rétablir entre eux la bonne harmonie; et le roi, afin de leur ôter toute idée d'un nouveau recours, déclare qu'il entend que ce qui a été décidé sur ce point reçoive son plein et entier effet. Il n'était pas aisé de retirer de l'esprit du peuple la pensée qu'il pouvait toujours en appeler au roi. »

Le quatorzième siècle nous montre en possession de la terre d'Athis : HERVÉ DE MILLY. L'abbé Lebeuf l'appelle GUILLAUME DE MARSILLY. Philippe le Bel accorda à ce seigneur la haute justice du lieu, par lettres données à Amiens, le 9 octobre 1306. Dans la liste des chevaliers de la prévôté de Montlhéry, qui contribuèrent à payer la rançon du roi Jean vers 1360, on trouve inscrits pour Athis, GUILLAUME CHEVALIER (1). Sur la fin du règne de Charles VI, un chevalier surnommé DE MONTENAY possédait une seigneurie à Athis. Son attachement au roi Charles VII, l'ayant fait absenter vers 1423, les Anglais disposèrent de ses biens en faveur de GUILLAUME DE FOLLETEMPS, l'un de ceux qui avaient fait entrer dans Paris les gens du duc de Bourgogne. Il en fut de même pour ce que JEAN DU PUY possédait en fief à Athis; on en mit en possession JACQUES PESNEL, attaché au parti des Anglais. Ce fief relevait de Piedefer, assis à Viry.

(1) *Mélanges d'histoire et de littérature recueillis par la Société des bibliophiles français.* (Paris, 1810, in-12.)

Digitized by Google

Nous trouvons ensuite la terre principale d'Athis en la possession de la famille POIGNANT. PIERRE de ce nom, conseiller au parlement, est qualifié sieur *d'Athis*. Il épousa en premières noces : RADEGONDE DE HACQUEVILLE dont la mère fut MARIE VIOLE. En 1474, NICOLAS VIOLE, correcteur des comptes, épousait CATHERINE POIGNANT, fille de Pierre de ce nom et de sa seconde femme : JEANNE D'HÉMERY. C'est à la faveur de ce mariage que la terre d'Athis entra dans la famille VIOLE, en 1496. En 1518, elle fut partagée par leurs enfants : AGNAN, JEAN, NICOLAS et PIERRE VIOLE, c'est à ce dernier qu'échut la châtellenie et seigneurie d'Athis. Il épousa ANNE DE CHAMBON, et en eut deux fils et trois filles. L'aîné des fils porta aussi le prénom de PIERRE ; il a été sieur d'Athis à la mort de son père. C'est ce personnage qui joua un grand rôle au parlement de Paris pendant la *Fronde*. Il a laissé une *Réponse sur la harangue du cardinal du Perron* (1615, in-4). On trouve la généalogie de la famille Viole dans l'*Histoire du Gâtinais* (p. 460). GUILLAUME MORIN, son auteur, appelle simplement ce magistrat, *le président d'Athis*. On a une seconde généalogie des Viole, dans *l'Épitaphier* manuscrit de l'Isle de France (t. Ier, p. 89), de la Bibliothèque impériale. Nous la croyons rédigée par GEORGES VIOLE, vers 1660. Il était de cette famille de robe. TALLEMANT DES RÉAUX signale MADAME LA PRÉSIDENTE D'ATHIS à cause de sa galanterie. Elle était née MARIE BREBAN. Quatre fils sont nés de cette union. L'un d'eux eut la fureur de se faire *ermite*. Il vécut longtemps à Athis sous le nom de Père de la mort. Son costume consistait en la longue

Digitized by Google

robe noire de minime; il portait la représentation d'une tête de mort sur la *coule* de ce vêtement. Ce solitaire faisait beaucoup de bonnes œuvres autour de lui. Un endroit écarté dans le voisinage de Mons, encore appelé l'*Ermitage*, semble être le lieu où il avait fixé sa retraite.

PIERRE VIOLE, troisième du nom, l'aîné des quatre enfants mentionnés, a été seigneur d'Athis après son père. Il épousa JEANNE BERNARD DE REZAY et en eut plusieurs enfants. Un recueil de titres relatifs à la mouvance de cette terre, de 1568 à 1677, nous a fourni quelques renseignements. On trouve le prénom de PIERRE donné à tous les aînés de la famille. Celui qui nous occupe est mort en 1643, son fils aîné reçut de la générosité du roi de Portugal, des témoignages de l'estime que ce monarque faisait de la personne de son père ; et de l'obligation dont il fut redevable à ses services. Il l'honora du collier de son ordre du Christ. C'est, ajoute le manuscrit de la Bibliothèque impériale, un jeune gentilhomme dont le nom et la bonne éducation qu'il a reçue de sa mère promettent beaucoup à sa patrie et à l'honneur de sa maison. La seigneurie d'Athis fut longtemps le patrimoine de cette famille, on le voit. Elle posséda dans le même temps dans nos cantons, la terre de Noiseau-sur-Amboile. Les Viole ont eu des alliances avec les DU TILLET et les MONTMORENCY LAVAL. Cette famille éteinte avait sa sépulture à Paris, à Saint-Médéric, à Saint-André des Arts, à Saint-Côme ; et dans l'église de Luzarches où aucun monument ne le rappelle.

Au dix-septième siècle la seigneurie d'Athis fut ac-

Digitized by Google

quise par François le Ray, conseiller au parlement, mort en 1675, sa veuve Éléonore Lemaitre, fille du seigneur de Bellejamme, terre voisine de Montlhéry, se remaria le 15 février 1676, à Anne Lefèbvre d'Ormesson. Elle est morte en 1681. M. *de la Brousse*, dont nous avons rapporté l'épitaphe, l'acheta de ses héritiers. Il obtint la permission de faire célébrer dans l'oratoire du château, en 1699. Thibault-Étienne de la Brousse, son fils, prit le titre de Marquis d'Athis. Il était premier cornette des chevau-légers Dauphin et mestre de camp de cavalerie, lorsque arriva son décès, à Cambray, le 26 juin 1731, dans la trente-septième année de son âge (*Mercure*). Catherine Tuffet, leur épouse et mère, vendit, vers ce temps, la terre d'Athis à la princesse Louise-Anne de Bourbon-Condé. La trop célèbre mademoiselle de Charolais était belle, avait de l'esprit et un cœur aimant ! Elle était fille de Louis, prince de Condé, troisième du nom ; née en 1695, elle est morte le 8 avril 1758. Le *Mercure* du mois de novembre 1734 nous apprend que le roi lui accorda le titre de mademoiselle, et déclara qu'à l'avenir la première princesse du sang, non mariée, le porterait. Le portrait de la princesse peint par Carle Vanloo, longtemps au château d'Athis, a été emporté à Paris par M. Serres de Prat, dernier seigneur du lieu ; nous l'avons admiré chez son fils, possesseur actuel de cette belle peinture. A la mort de mademoiselle de Charolais, M. le Marquis de Saint-Brisson* acquit la terre

* **Armes** : D'azur au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lionceau

Digitized by Google

d'Athis. Il est mort dans ce château en 1782, nous l'avons dit en parlant des personnes inhumées dans l'église. M. le Marquis de Gourgues, son gendre, en jouit après lui. Un de ses neveux, qu'on prétend être né au château, a été connu sous le nom de M. d'Athis. Il est mort dans les environs de Nantes le 10 août 1842. M. de Gourgues vendit la terre d'Athis à M. Serres de Prat, le 30 décembre 1790, à la veille on le voit de la destruction des priviléges. Ce dernier était originaire de Montauban et l'un des descendants du fameux Olivier de Serres, auteur de l'immortel ouvrage: *Monumentum æra perennis*. Gédéon, l'un de ses frères, fonda la branche parisienne des Serres de Pradel, de qui descendait le seigneur d'Athis. Il fut en partie ruiné par la révolution tout en traversant à Athis les mauvais jours de nos troubles civils; ajoutons qu'il fut détenu quelque temps à la Force. Depuis il a été président du district de Corbeil. Au château d'Athis sont nés ses deux fils: Jean-Pierre-Marie Olivier, le 22 floréal an IV (11 mai 1796) et Hippolyte-Michel Olivier, le 3 vendémiaire an VIII (24 septembre 1799). Tous deux ont suivi la carrière militaire et tous deux ont reçu la croix de la Légion d'honneur. L'aîné est mort en 1855, dans les environs d'Orléans, chez madame la baronne de Pibrac, sa fille, également née au château d'Athis. Le second est resté célibataire, avec lui finira cette branche. Lors de la capitulation de Paris, en 1814, M. Serres de Prat logea le roi de Wurtemberg dans son château.

---

de même; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles du second émail.

Digitized by Google

Le prince y séjourna plusieurs jours. Le maître avait alors pour commensale une amie : madame la Baronne de Viomesnil. Il paraît que le séjour de cette dame à Athis tenait à la politique. Fouché lui avait interdit Paris. Elle est morte dans ce château, au moment de rentrer dans ses foyers, le 14 avril 1816. Dame Anne-Marguerite Olivier de Vaugier était née à Paris le 4 août 1752, suivant l'acte de son décès ; l'inscription écrite sur sa tombe au cimetière du Mont-Valérien, dit en 1753. Là encore se rencontre une seconde erreur ; on y dit cette dame morte le 15 avril 1815. Cela tient sans doute à ce que les restes de la baronne de Viomesnil restèrent plusieurs années dans le cimetière d'Athis. Elle avait épousé Charles-Joseph-Hyacinthe du Houx, baron, puis marquis de Viomesnil, maréchal de France sous la Restauration, mort à Paris le 5 mars 1827. Madame la Marquise de la Tour-du-Pin-Montauban, leur fille unique, est souvent venue au château d'Athis pendant le séjour qu'y fit sa mère. Elle était née en 1805 ; elle mourut à Nice le 13 mars 1829. Ses restes ont été réunis à ceux de son père et de sa mère. On vit encore chez Serres de Prat, à la même époque, Alphonse-Constance de Pontèves, dernier rejeton d'une des plus anciennes familles de Provence. Il entra dans les ordres, et fut successivement vicaire-général de Blois, abbé de Bonport et aumônier des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Il est mort à Paris le 4 mai 1841, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. M. l'abbé de Pontèves était parent de M. Serres de Prat. Le châtelain vendit la terre d'Athis en 1818. Il se

Digitized by Google

retira alors à Paris, où il est mort en 1845, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

M. *Roussel*, son acquéreur, a été l'un des fondateurs du journal *le Constitutionnel*. La veuve de celui-ci l'a vendue en 1852, à M. le BARON DE COMMAILLES, mort à Paris le 13 janvier 1857, à l'âge de soixante-quinze ans. Elle est habitée par sa veuve.

L'architecture du château est de la plus noble simplicité. Le corps de logis principal est flanqué de deux ailes. Du côté de la cour, le rez-de-chaussée est au niveau du sol. Une belle pelouse a remplacé les anciens parterres du temps de Serres de Prat. Deux charmants couverts de tilleuls s'alignent avec le château. Cette rare position offre des points de vue presque incomparables.

Le domaine d'*Oysonville*, plus anciennement connu sous le nom de *fief des Carneaux*, vient immédiatement après le château. Il a été parfois réuni à la seigneurie d'Athis. PIERRE D'ALLONVILLE, seigneur des Carneaux et de Louville (terre au territoire de Champcueil) au milieu du quinzième siècle, épousa JEANNE DE LANGUEDOUE, d'une famille noble au pays Chartrain, dont la descendance habite encore nos cantons. Les comtes d'Allonville étaient barons d'Oysonville ; c'est certainement Pierre de ce nom, qui aura donné à ce fief le nom d'Oysonville. Un des membres de cette famille a été gouverneur d'Étampes ; un autre de Montlhéry. On a une lettre du 25 janvier 1513, par laquelle MASSA WUF-BERAULT, qualifié boursier de Mons et Athis-sur-Orge, fait la remise de la place des Carneaux. Cet ancien nom

était encore préféré à cette époque. Le 15 septembre 1535, ANTOINE DE LOYNES, procureur au parlement et GABRIEL MARÉCHAL, avocat, copropriétaires de ce fief, en portèrent foi et hommage à la terre principale. Le 11 juillet 1553, ANNE DE COYMA, aussi avocat au parlement, fit pareil acte. Dix ans plus tard, le 23 juillet, aveu en fut fait par Antoine de Loynes déjà nommé et CATHERINE CHAZELAIS, sa femme. Le 1er octobre 1594, cet acte fut renouvelé par HÉLYE LOYNES, sans doute à titre d'héritier ; et en 1617 par ses enfants. La même famille était en possession de la seigneurie de Grigny. Le 23 mai 1628, GEORGES BEAUDOUIN, fit l'acquisition de l'ancien fief des Carneaux. ÉTIENNE, son fils, en jouit après lui. Il en rendit foi et hommage à sa mort, le 24 avril 1643. Par provision du 12 septembre 1667, l'archevêque de Paris, de Gondy, lui donna permission de faire célébrer dans l'oratoire de sa maison. Étienne Beaudouin, écuyer, bachelier en théologie et Conseiller du roi, est mort dans sa maison des Carneaux, le 5 décembre 1717, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il vendit partie de ce fief de son vivant à FRANÇOIS-MARIE-JOSEPH GUILLEMEAU DE FREVAL, écuyer ; il est qualifié dans l'acte de son mariage, célébré en 1704, avec dame MARGUERITE-ÉLISABETH DE BRAGELOGNE ; *Seigneur du fief des Carneaux*, et Conseiller au châtelet de Paris. Ils laissèrent quatre enfants : CLAUDE HYACINTHE, l'une des filles, épousa, en 1748, ANNE-MARIE PETIT DE LEUDEVILLE, d'une famille de robe fort honorablement connue dans nos cantons, qui n'est pas éteinte.

Digitized by Google

Le fief des Carneaux devint, en 1718, la propriété d'ANTOINE-GASTON-JEAN-BAPTISTE DUC DE ROQUELAURE, marquis de Biran ; et de MARIE-LOUISE DE LAVAL, sa femme, morte en 1735. Lorsqu'il fut atteint de cécité, le maréchal se retira dans sa maison d'Athis, avec l'intention d'y finir ses jours. Il en fut autrement. Le *Mercure* (mai 1738, p. 1028) le fait mourir à Paris ; d'autres documents dans son gouvernement de Languedoc, à Lectoure, le 6 mai 1738, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Il était doyen des maréchaux de France. C'était un plaisant bel esprit, mais par trop cynique. On a de lui deux portraits : ce sont de véritables caricatures. Le duc de Roquelaure eut deux filles : les princesses de Léon et de Pons. On a la généalogie de cette famille éteinte (Paris, Thiboust, 1762, in-12 de 61 pages).

M. de Roquelaure ne faisait rien comme personne, excepté la guerre ! Quand la Fable et l'antiquité fournissaient des sujets pour décorer Versailles, Marly, Trianon, il faisait élever un monument à sa chienne favorite, dans ses bosquets d'Athis. On lit dans le cartouche, à la base :

Ci-gît la célèbre Badine
Qui n'eut ni beauté ni bonté,
Mais dont l'esprit a démontré
Le système de la machine.

Ces vers ont été mal à propos attribués à mademoiselle Scudéry. Le duc de Roquelaure vint habiter Athis en 1718 ; notre moderne Sapho était morte dès 1701. Le duc de Roquelaure trouva des imitateurs : *Françoise-Marguerite de Gondy*, veuve d'Emmanuel duc de Créquy

Digitized by Google

Lesdiguières, fit élever un semblable monument dans les jardins de son hôtel, à Paris, non loin de l'Arsenal, à sa chatte chérie. On lisait sur le piédestal :

> Cy-gist une chatte jolie.
> Sa maîtresse qui n'aima rien,
> L'aima jusqu'à la folie.
> Pourquoi le dire? On le voit bien.

L'abbé Delille, dans son *Poëme des jardins*, a justement blâmé l'usage qui prostitue à des animaux un honneur que méritent seuls les hommes. Scarron a dédié ses œuvres burlesques à sa chienne (Rouen, 1653, 2 vol. petit in-8°). Le propriétaire actuel du domaine d'Oysonville a eu la faiblesse (1860) de laisser passer ce monument étrange de ses jardins dans ceux de son voisin ! Il a heureusement été photographié dans le bosquet où on le trouvait, en 1857, par un artiste graveur, M. E. Varin.

Le duc de Roquelaure a laissé à Athis un fils naturel, Antoine Mozard dit Roquelaure, né à Athis le 15 mars 1725, où il est mort le 22 août 1812.

Françoise de Roquelaure, duchesse de Rohan, princesse de Léon (1), seule héritière du duc, vendit la terre d'Oysonville à dame Jeanne-Angélique-Roque de Varangeville, veuve du maréchal, duc de Villars. La duchesse était déjà avancée en âge. Elle écrivait d'Athis, le 24 février 1757, à l'homme d'affaires du seigneur :

« Je n'ay point oublié, monsieur, la façon honeste

(1) Elle épousa, en 1708, Louis de Bretagne de Rohan-Chabot, né le 26 septembre 1679, mort à Paris, le 15 août 1738; elle en eut trois fils et trois filles. La duchesse est morte à Toulouse, le 5 mai 1741, à l'âge de 58 ans.

Digitized by Google

et obligeante avec laquelle vous avez reçu les vives représentations que j'ay eu l'honneur de vous faire sur l'estat déplorable de la petite avenue d'Hatis : je viens vous en faire souvenir et vous supplier d'y faire travailler. Vous êtes trop bon, monsieur, et vous connoissez trop le plaisir de la campagne, pour priver une pauvre infirme de la satisfaction qu'elle trouve à la sienne. C'est avec beaucoup de confiance que je prends la liberté de m'adresser à vous, monsieur, et avec grand plaisir que je vous renouvelle les assurances de la vérité avec laquelle,

« J'ai l'honneur d'estre, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante, la maréchale duchesse de Villars. »

La duchesse est morte à Paris, au mois de mars 1763. Les créanciers de son fils, HONORÉ-ARMAND, son unique héritier, apprirent l'événement avec joie. Ce seigneur, livré aux goûts les plus dispendieux, était toujours aux expédients. Le duc de Villars était de l'Académie française, il est mort en 1770. Oysonville devint bientôt la propriété du DUC DE ROHAN-CHABOT, l'un des petits-fils du duc de Roquelaure, marié à EMILIE DE CRUSSOL *d'Uzès*. Dans une lettre datée d'Athis, le 25 août 1775, la duchesse dit à M. de Malesherbes à qui elle est adressée : *Mon attachement vous est connu, il est bien vray, il est plus ancien que vos dignités et il est tout à vostre personne. J'ai l'honneur, etc., etc.* Le ministre avait averti la duchesse de certains propos compromettants que lui prêtait M. de la Chalotais : *Je ne puis trop vous remercier, monsieur, d'avoir bien voulu m'avertir.*

Digitized by Google

En 1781, Oysonville changea de maître. ADRIENNE-EMILIE DE LA BAUME LEBLANC (1), veuve du duc de Châtillon, en fit l'acquisition. Elle le conserva neuf ans. L'orage grondait déjà sourdement, lorsque M. LE MARQUIS DE GOURGUES, seigneur d'Athis, le lui acheta. Le mariage du MARQUIS DE ROUVRES avec mademoiselle *de Senneville*, sa nièce, a été célébré dans la chapelle d'Oysonville, le 29 janvier 1791, par l'évêque de Montauban : *Anne-François-Victor Le Tonnellier de Breteuil.*

Nous voici au dix-neuvième siècle, *M. Corbrun* est propriétaire d'Oysonville. Et en 1813, M. LE BARON DE CRUSSOL D'UZÈS*, sans doute en souvenir de sa famille! EMMANUEL-HENRI-CHARLES DE CRUSSOL, né le 11 octobre 1741, émigra. Il fut créé chevalier de Saint-Louis et lieutenant-général sous les drapeaux des princes. Au déclin de sa vie, il cultiva la littérature et particulièrement la science agricole. Il est mort à Athis, le 17 juillet 1818. L'*Annuaire historique* de Lesur marque son décès le 6 juillet; c'est une erreur. Sa veuve lui survécut : dame BONNE-MARIE-JOSÉPHINE-GABRIELLE-FÉLICITÉ BERNARD DE BOULAINVILLIERS, née le 7 novembre 1752, est morte à Paris le 7 avril 1829. Tous deux ont été inhumés dans

(1) Fille unique du *duc de la Vallière* et de dame *Anne-Julie-Françoise de Crussol d'Uzès.* Elle épousa, en 1756, *Louis Gaucher de Châtillon,* né le 27 juillet 1737, mort à Paris, le 15 novembre 1762.

---

* **Armes :** Écartelé au 1 et 4, parti de Crussol et de Lévis. Au 2 et 3 contre-écartelé au 1 et 4, d'azur à trois étoiles d'or en pal. Au 2 et 3, d'or à trois bandes de gueules, qui est de Genouillac, et sur le tout de gueules à trois bandes d'or, qui est d'Uzès.


Digitized by Google

le cimetière d'Athis. M. le comte de Villeneuve, héritier de madame la baronne de Crussol, loua Oysonville à M. le marquis d'Autichamp. Il y reçut souvent Mgr Borderies, évêque diocésain, et y donna asile lors des événements de juillet 1830, au prince de Polignac, principal ministre du roi Charles X; il y passa plusieurs jours. En 1834, M. le comte de Villeneuve vendit Oysonville à M. Lafosse; celui-ci, en 1839, à M. Laillet; il vendit en 1850 à M. Valleran; M. Dautier l'acheta en 1857. Il avait eu l'intention de morceler ce domaine. Ses espérances n'ayant pu se réaliser, il démeubla le château et vendit Oysonville intact à M. *Cottini,* propriétaire actuel.

Douze arpents de l'enclos de ce beau domaine ont jadis été la propriété de Conrart, le père de l'Académie française qu'on sait avoir été créée en 1635, et dont il fut le premier secrétaire perpétuel. Il se plaisait à recevoir dans son petit domaine d'Athis tout ce qu'il y avait de mieux dans les lettres et dans le monde. Valentin Conrart était lui-même d'une famille très-honorable, originaire de Valenciennes. Paris le vit naître en 1603. Il y est mort en 1675.

La plus grande beauté de son habitation consistait dans une terrasse formant un parterre, d'où l'on avait une vue admirable! A côté de cette terrasse régnait une allée plantée sur un talus, composée de très-beaux arbres; puis un verger; puis un bois avec huit allées, et les perspectives les plus variées. Mademoiselle de Scudéry, l'hôte le plus habituel de Conrart, donne la description des magnificences de ce petit domaine dans

Digitized by Google

sa *Clélie* (2e partie, liv. II, p. 796) ; et l'abbé Lebeuf en marque la position, lorsqu'il dit de l'habitation : « C'est celle qui a le plus d'apparence, à ceux qui viennent de Corbeil.» Il ajoute : « On conserve dans le jardin, par respect pour la mémoire de Madeleine Scudéry, un arbre sous lequel elle étudiait, quoiqu'il nuise à la vue.

Conrart acheta la maison d'Athis de Charles Clément, écuyer ; héritier de Guillaume Clément, son père, greffier et concierge de l'Hôtel de ville de Paris, et de Catherine Tamponnet, sa mère. Ceux-ci en avaient fait l'acquisition en 1616, de François Hamelin, conseiller du roi, procureur général en la Cour des Monnaies. Le seigneur d'Athis permit à Charles Clément d'enfermer dans les murs de son domaine, le chemin dit la Croix d'Athis, allant à Juvisy, depuis son logis jusqu'à la ruelle du moulin, et de transporter le nouveau chemin au delà de cette clôture. Cela se passait en 1646. On trouve en de vieux titres de ce domaine la permission suivante donnée à Guillaume Clément le 23 août 1618 : *Pierre Viole, seigneur d'Athis, conseiller du roi, donne permission à Guillaume Clément, greffier, etc., de mettre dans sa maison, sise au bourg d'Athis, douze douzaines de pigeons de volière, et quatre douzaines de paniers pour les y faire nicher*... Conrart a joui constamment de cette faveur ; elle fut renouvelée le 3 mai 1678, à l'acquéreur de ses héritiers, Gaston-Jean-Baptiste Bernard, chevalier, seigneur de Forax.

Madeleine Scudéry écrivit d'Athis au ministre Colbert, pour lui demander la permission d'aller visiter

Digitized by Google

Pellisson, prisonnier d'État. Une conformité de génie, de goûts et de sentiments, les avait faits l'un pour l'autre, où ils se virent, où ils s'écrivirent tous les jours, pendant près d'un demi-siècle. Ce modèle d'infortune et de reconnaissance avait été secrétaire de Fouquet ; cela suffit pour qu'il fût enveloppé dans sa disgrâce !

L'aisance dont jouissait Conrart lui permit de consacrer sa vie presque entière à l'étude et à l'amitié, au milieu des incommodités toujours croissantes de la goutte qui le tourmenta cruellement jusqu'à sa mort. Quoiqu'il ne sût ni le grec, ni le latin, mais seulement l'italien et l'espagnol, Conrart possédait parfaitement la langue française. Il a beaucoup laissé, mais peu fait imprimer ; et ce qui l'a été est disséminé dans différents recueils. Ce que Pellisson appelle sa modestie, Boileau le qualifie de silence prudent. Son séjour de plusieurs années à Athis nous a fait recourir à la collection manuscrite, connue sous son nom, conservée à la bibliothèque de l'Arsenal. C'est parmi ces miscellanées que M. de Montmerqué a trouvé les *Mémoires* dont il a donné une édition en 1825. Ils ont été réédités dans la collection Michaud-Poujoulat. On connaît encore de Conrart une préface en tête des traités et lettres de Gombault, touchant la religion (Amsterdam, 1669, in-12) ; une imitation en vers, du psaume 92; les psaumes retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot ; des lettres familières à M. Félibien ; une épître en vers, imprimée parmi celles de Bois-Robert ; et une ballade en réponse à celle du *Goutteux sans pareil*, imprimée dans les œuvres de Sarrasin. M. Paul Lacroix a

Digitized by Google

fourni au *Cabinet historique* (1859, 5e année, p. 84) le catalogue des vingt-deux volumes petit in-8° ; dix-huit volumes in-f° et trois volumes in-4° qui composent la collection de l'Arsenal ! Conrart, comme c'était assez le goût de son époque, rassemblait avec une persistance d'amateur, les lettres, pamphlets, factums, billets, chansons et vers dont s'occupaient les petits et les grands cercles qu'il dirigeait et auxquels il était associé. Dans ces recueils, il parle assez souvent de sa maison d'Athis ; des visites qu'il y recevait. On sait la haute considération dont jouissait dans le monde ce Caton littéraire, autour duquel se groupaient tant d'obséquieux admirateurs ! Linière a lâché cette épigramme contre le pauvre goutteux, dont Lossin a gravé le portrait d'après Lefèvre :

Conrart, comment as-tu pu faire
Pour acquérir tant de renom?
Car tu n'as, pauvre secrétaire,
Mis en lumière que ton nom !

Voici le fragment d'une pièce inédite de Conrart, tiré de la collection précitée (in-4°, t. XIII, p. 191); elle a pour titre : *Les fauvettes du bois de Carisatis à leur reyne la Fauvette du bois de Sapho.*

Nous avons en ce voisinage
Un délicieux hermitage,
Qui seul possède l'avantage
Qu'il n'y vient en pèlerinage
Que gens d'honneur, et gens de bien,
Galants et de bon entretien.

. . . .

Dans cet hermitage, l'hermite
Sait attirer par son mérite,
Dames, docteurs et courtisans;

Digitized by Google

La reyne Sapho, tous les ans,
Durant les beaux jours de l'automne,
Sans train, sans sceptre et sans couronne
Et sans nul embarras de cour,
Vient habiter ce beau séjour.
. . . .

L'ermite, évidemment Conrart, écrivait d'Athis, le 3 novembre 1667, à mademoiselle GODEFROY, depuis marquise D'ANDEVILLE (1) : « Je ne savais pourquoy les cloches, qui ont sonné vingt-quatre heures durant, m'ont donné autant de plaisir cette année qu'elles m'avaient importuné les années passées (il était protestant). Mais je ne m'en étonne plus depuis que j'ai su qu'elles sonnaient pour annoncer votre venue à toute une contrée. Vous voyez comme toutes choses s'en réjouissent. Le soleil qui ne s'était pas montré depuis votre départ a paru ces deux derniers jours, le plus beau et le plus gay du monde. » (Même collection et volume, p. 295.) L'année suivante, à la même date, Conrart adressait ces vers, également inédits, à la même dame :

Nos jardins étoient embellis
D'œillets, de roses et de lys,
Qui sèchent à vostre venue;
Iris, de votre teint les immortelles fleurs,
Font perdre aux autres leurs couleurs,
Rien ne paroist beau dès que l'on vous a vue.

Et le 4 novembre 1668, ceux-ci :

(1) La Chenaye des Bois ne nous fournit rien sur le nom d'*Andeville*. Peut-être faut-il lire *Danneville?* Il y a eu un marquisat de ce nom (V[e] édition in-8°, t. IV, p. 541). A la même époque, vécut une actrice appelée *Dangeville*. Elle joua le principal rôle dans la petite comédie du *Procès de Sens*, avec tant de finesse, qu'elle s'attira des éloges en vers (Mercure, juillet 1732, p. 1614).

Digitized by Google

J'avois assez senty les tourmens de l'absence
Sans apprendre aujourd'huy
Que mesme la présence
Peut causer de l'ennuy.
Quoi! paroistre un moment, et soudain disparoistre!
Quoi! paroistre un moment, pour convaincre mes yeux,
Que de tous vos appas mon rival est le maistre
Et me rendre témoin de son sort glorieux!
C'est pour moy, belle Iris, une triste aventure,
Et je dois désormais,
Ne vous voir qu'en peinture.
Ou ne vous voir jamais.

De l'autre côté du chemin d'Athis à Juvisy, à la sortie du village, est l'habitation heureusement posée de madame Lafosse. Cette propriété a jadis été à M. DU TILLET, conseiller au Parlement de Paris, dont la famille eut des alliances avec celle de Viole, alors seigneur d'Athis. M. DE FOUCAULT, intendant de Caen, en a été depuis propriétaire. Saint-Simon nous apprend qu'il obtint la rare permission du roi, de quitter son intendance à son fils en 1706. Il ajoute, Foucault, grand médailliste, était fort protégé du P. de La Chaise, qui l'était aussi! Il embellit ses jardins d'Athis de précieuses antiquités découvertes dans son intendance, à Vieux, canton d'Évrecy. A sa mort, en 1721, ces débris d'un autre âge furent portés à Paris et dispersés en différents cabinets. Il en est resté quelques fragments à Athis, où leur présence pourra faire imaginer un jour que son territoire les a fournis? Les Mémoires de l'Académie des Inscriptions (Édition in-12, t. Ier, p. 290) renferment le rapport de M. de Foucault sur les antiquités recueillies à Vieux. La famille d'AVAUGOUR a ensuite possédé ce domaine. M. Lafosse, mort en 1860,

Digitized by Google

a rebâti l'habitation et changé la disposition des jardins. Là, est passé le monument de la chienne du duc de Roquelaure. M. V. Cousin, de l'Académie française, a souvent été le commensal de M. Lafosse.

Nous sommes tenté de croire que cette propriété est l'ancien *fief de* Piédefer, appelé plutôt Jean du Puy, du nom de son premier possesseur, à titre de fief. Une famille Piédefer, honorablement connue à Viry, a légué son nom à un fief de ce village et à un second à Mons. Il est évident que c'est elle qui a occasionné la substitution du troisième. Cette famille eut aussi des alliances avec les Viole. Plusieurs personnages de ce nom ont été inhumés dans l'église des Saints-Innocents de Paris. Le fief d'Athis appartint ensuite à la famille du chancelier Boucherat. Guillaume de ce nom fit hommage de son fief à Pierre Viole, le 2 septembre 1571, et le renouvela avec Jacqueline du Moulin, sa femme, le 7 décembre 1573. Jean, du même nom, conseiller du roi, sans doute leur fils, fit pareil hommage le 14 février 1648. On lit dans la taxe faite des maisons, sises aux environs de Paris et ailleurs, en exécution de l'arrêt du Conseil du 11 février 1649 (1) : « Une maison sise dans le village d'Aty, appartenant au sieur Boucherat, mestre des requêtes, *quatre mil* livres. » Pierre, chef de la troisième branche, qualifié seigneur d'Athis, épousa Jeanne Godet. Elle lui porta le fief de Piédefer en dot. Claude, né de cette union, ne posséda qu'une portion de ce fief. Il fut marié à Jacqueline Forêt. Jacques,

(1) C. Moreau, *Choix de mazarinades*, t. Ier, p. 207.

Digitized by Google

frère puîné de Claude, eut l'autre partie de Piudefer. Il laissa un fils, qui porta le prénom de PIERRE, et hérita d'une portion de la part échue à son père. Il a été tué à la bataille d'Ivry. JACQUES, fils de ce dernier, réunit de nouveau le fief par héritage. Il le laissa à CHRISTOPHE, son fils. Celui-ci vivait encore à Athis au milieu du dix-septième siècle. FRANÇOIS PARIS, secrétaire du roi, en fit alors l'acquisition. Opposition fut formée à cette vente le 11 août 1677. Ainsi, les BOUCHERAT possédèrent ce fief, tantôt sans partage, tantôt divisé ; puisque à la généalogie régulière qui précède, il faut ajouter un autre BOUCHERAT qui portait le prénom de GUILLAUME ; suivant les titres, il rendit foi et hommage à Pierre Viole, du fief de Piédefer, le 16 juillet 1609. Ce dernier épousa MARIE-MARGUERITE PERROT, fille de Jacques de ce nom, en 1576. Ils laissèrent trois enfants qui se partagèrent leur succession le 20 février 1611. JEAN, l'aîné, a été qualifié seigneur de Piédefer et d'Athis, suivant La Chenaye des Bois. (Addition au t. IV, p. 667.) Il est mort doyen de la Cour des Comptes de Paris, le 24 février 1671, et a été inhumé à Saint-Landry (1). Il avait épousé CATHERINE DE MACHAULT, dont il eut, entre autres enfants, LOUIS, qui a été chancelier de France ; AYMON-JEAN-BAPTISTE BOUCHERAT, puîné de ce dernier, a été seigneur de Piédefer. Il est mort le 28 août 1699. C'est alors que ce fief fut incorporé momentanément à la terre principale.

La ferme dite du château, propriété de M. de Courcel,

(1) Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*, t. VI.

Digitized by Google

a appartenu au célèbre médecin CORVISART. Il eut la bizarrerie de se faire inhumer dans le jardin ! JEAN-NICOLAS CORVISART-DESMARETS*, baron de l'Empire, né à Dricourt, près Vouziers (Ardennes), le 15 février 1755, est mort à Paris, le 18 septembre 1821. Il était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la Réunion et membre de l'Institut. Corvisart avait l'esprit cultivé, et malgré sa tristesse habituelle, il faisait ses délices de Virgile, de Voltaire et de Molière. Son neveu et héritier, en vendant la ferme d'Athis, n'ayant fait aucune réserve pour sa sépulture, ses restes ont été exhumés et transférés dans le cimetière de la commune, en 1824. Près de lui repose : SCIPION-CHARLES-LOUIS CORVISART, son neveu et légataire, ancien officier supérieur de cavalerie, mort à Paris en 1852.

Une modeste maison du village d'Athis a longtemps appartenu à MICHEL FILLETTE, dit LORAUX, homme de lettres, né à Paris le 10 août 1779, mort en la même ville, le 28 décembre 1849. Il y recevait quelques amis et y faisait de la chimie plutôt que des vers et de la prose. Dans ce voisinage, on rencontre deux autres habitations également modestes. L'une est habitée par le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE ; l'autre par M. MONNOT-LEROY, notaire honoraire à Paris, chevalier de la Légion d'honneur.

Il nous reste à parler de *Chaige ;* cet ancien fief rele-

* **Armes :** Écartelé au 1 d'or, au cœur de gueules, en abime ; au 2 de baron tiré des corps savants ; qui est de gueules à la plume d'argent ; au 3, de gueules, au lion rampant d'argent ; au 4, d'or, à la verge de sable, tortillée d'un serpent de sinople.

Digitized by Google

vait du roi, à cause de son comté de Montlhéry. L'historien de Corbeil (p. 17) écrit son nom *Chages* et le qualifie simplement de *maison champestre*. Il est posé dans la vallée de la Seine, presque à la jonction de la rivière d'Orge et entre les deux. D'anciens titres donnent à ce domaine le nom de *Frumental* et d'*Orainville*. Le nom qu'il porte est connu à Meaux et à Soissons, où les titres latins le rendent par *Cavea*. Y aurait-il eu des arènes en ce lieu ?

Au seizième siècle, nous trouvons Chaige possédé par une dame DES ECAUX. Immédiatement, vers 1550, par PIERRE GRASSIN, conseiller au Parlement de Paris. Nous avons longuement parlé de ce personnage en traitant l'histoire d'Ablon. Le 19 mai 1600, GUILLAUME TAMPONNET est qualifié sieur du *fief de Chaige*, dans l'acte de foi et hommage qu'il en rendit au seigneur de Piédefer. En 1675, MICHEL de ce nom, fils ou petit-fils du précédent, fit aveu et dénombrement de ce fief à GUILLAUME BOUCHERAT, lors seigneur de Piédefer. Dom JEAN DE WATTEVILLE posséda ensuite ce fief. Ce personnage se distingua d'abord comme militaire, puis il se fit chartreux. Cette vie indolente ne pouvait certainement convenir à son caractère. Il s'évada du couvent et prit du service dans les États du Grand-Seigneur et devint pacha; fut nommé gouverneur de plusieurs places en Morée, où il négocia secrètement avec les Vénitiens. Cela lui valut l'absolution pour son changement de religion. Watteville revint alors en Franche-Comté, où il était né. Il y rendit de grands services à Louis XIV qui en convoitait la conquête, et en fut récompensé par le don de plu-

Digitized by Google

sieurs abbayes. Il est mort à peu de temps de là, fort âgé, malgré sa vie tout agitée ! Les descendants du chancelier Boucherat possédèrent ensuite Chaige. C'est d'eux que NICOLAS HAMELIN, écuyer, fermier-général, en fit l'acquisition. Ce dernier est mort le 4 février 1702. CHARLOTTE-MADELEINE PASQUIER DE FRANCLIEU, sa veuve, épousa en 1705 Charles-François de Crussol, comte d'Usez, marquis de Montausier (d'Hozier, *Armorial général de France*, t. IV). Les héritiers de M. Hamelin vendirent à madame BELOT, veuve d'un secrétaire du roi ; celle-ci à madame MARANDON DE LA MAISON-FORT, qui conserva ce fief fort longtemps, même après la suppression de la féodalité. De nos jours, ce domaine a appartenu à M. DUCHÊNE, notaire à Paris ; à M. le comte DE MONTESSUY, et en 1860 à M. GARNIER, ancien négociant de Paris. Il a fait ôter au petit manoir une partie du curieux cachet féodal qu'il avait conservé, et a fait dessiner les jardins à l'anglaise. Chaige, depuis son acquisition, est appelé *Orainville*, nom qu'il porta quelquefois.

Mons, dont le nom indique l'étymologie, était encore une commune il y a quelques années, et unie avant la révolution, pour le spirituel, à Ablon. On l'a annexée à Athis administrativement en 1818, déjà le spirituel lui était acquis depuis le Concordat. Ce hameau s'étale à la cime du coteau, en regard de l'est. La vigne y est cultivée, et les vins qu'on y récolte passent pour être des meilleurs des environs de Paris. Nous lisons dans l'abbé Lebeuf : *In comitatu Parisiensi, in villa quæ dicitur Montium, mansus unus arabilis terræ cum vinearum ubertate.*

Digitized by Google

Mons est mentionné dans une charte du roi Robert, en faveur de l'abbaye Saint-Magloire de Paris. Louis VI et Louis VII ont depuis confirmé les donations faites à ce monastère par leur prédécesseur. L'abbaye Sainte-Geneviève de Paris avait des serfs à Mons, au douzième siècle, et une dîme qu'elle partageait avec l'abbaye Saint-Victor. MARGUERITE, dame de Mons, légua à l'abbaye des Vaux de Cernay, un arpent de vigne.

Mons a eu aussi des seigneurs particuliers dès le douzième siècle. L'abbé Lebeuf mentionne PIERRE DE MONTIBUS, qualifié *damoiseau*. Il en fut de même de THOMAS DE VIGNOLIO, dans un acte de l'an 1230, par lequel ce chevalier donna un arpent de vigne à l'abbaye d'Hierre : *In censura domicelli de Montibus*. Ce personnage ne doit être autre que Philippe, *Dominus de Montibus*. Il donna, la même année, à ce monastère : *unum modium bladi in molendino apud Atyas*. Le moulin sur lequel cette redevance était due, est sur le cours de l'Orge ; il a été connu sous le nom de Moulin-du-Roi. La terre de Mons elle-même a fait partie du domaine royal, et relevait, à cause de cette circonstance, de la Tour du Louvre. C'est certainement de là que vient la grande lacune qui existe dans la liste des seigneurs. Il faut ajouter que cette terre a pu suivre le sort de celle d'Athis à différentes époques. En 1348, ALIX, veuve d'ENGUERRAND DE MARIGNY, et RAOUL, son fils, en étaient en possession. JEAN, chantre de la cathédrale de Paris, est qualifié au nécrologe de cette époque : *Dominus de Montibus*. Il vivait au quatorzième

Digitized by Google

siècle. Vers le même temps, le 22 septembre 1370, Robert Canolle et les Anglais, au retour d'une course en Bourgogne, logèrent à Mons et à Ablon. Le chapitre de Notre-Dame de Paris fit l'acquisition de la seigneurie de Mons de GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE et de JEANNE DONDAUVILLE, femme d'un autre Guillaume de ce nom, en 1417. Il la conserva jusqu'à l'abolition des priviléges, ainsi que les prérogatives de la seigneurie d'Ablon. Une tour carrée constituait ce fief.

Celui de *Bretigny*, au même lieu, relevait de la principale terre d'Athis. Il avait son oratoire domestique. NICOLAS LEJAY, baron de Tilly, de la Maison-Rouge et de Saint-Fargeau, seigneur de Villiers-les-Salles; Saint-Y, *Bretigny-sur-Mons*, Malabry, *Paray*, Conflans et les Carrières; premier président au Parlement de Paris, garde des sceaux et surintendant des deniers des ordres, en était propriétaire au moment de son décès, arrivé à Paris, le 30 décembre 1640, à l'âge de soixante-six ans, sans laisser de postérité (La Chesnaye des Bois le dit mort en 1649). Il a été inhumé dans l'église des Minimes de la place Royale (1). Guy Patin assure dans ses lettres que ce grave magistrat aimait les petites joies. Le fief de Bretigny passa à son neveu HENRI-FRANÇOIS LEJAY. FRANÇOISE, fille unique de celui-ci, épousa BENOIST PERROT, chef d'échansonnerie de la maison du roi. Ils ont été aussi propriétaires de Bretigny. La famille Perrot était déjà ancienne à Mons. ESPÉRANCE PERROT épousa, en 1582, ROBERT HURAULT DE L'HOPITAL, seigneur de

(1) Le P. Anselme, t. IX, p. 304.

Digitized by Google

Juvisy (La Chesnaye des Bois, édit. in-8°, V. Hurault). Éloi Perrot, père de Benoît, a été le créateur d'un clos qui porte encore son nom. Voici la description que nous en donne le sieur de Corneilan, son contemporain, dans son voyage en vers de Paris à Corbeil, manuscrit conservé au *Britisch Museum* :

. . . .
Puis touchant sur la grosse corde,
Je chanterai d'un ton plus haut
Les beautés que le ciel accorde
Au logis de Mons Perrot;
Sa grotte, son bois et sa vue
Et son vivier qui diminue
Sans qu'on puisse arrêter son eau.
Là, j'arrêterai mon ouvrage,
Ne pouvant finir mon voyage
Dedans un lieu qui soit plus beau.

Il paraît qu'il avait là son habitation, dont on ne trouve plus trace. Nommons encore, parmi les possesseurs de Bretigny, Pierre-Paul Perrot, leur fils et petit-fils, encore possesseur de ce fief vers 1750 (1).

Le château de Bretigny a été détruit vers 1818. Il reste le colombier à pied, dernier vestige de féodalité, et l'ancienne grille qui ferme l'enclos. En 1806, il était devenu la propriété de madame la duchesse de Richelieu, née Marie-Antoinette de Galiffet, en 1757, belle-mère du dernier duc de ce nom. Cette dame l'habita plusieurs années, puis elle lui préféra une terre voisine de Fontainebleau, où elle mourut en 1816. Lorsqu'elle quitta le château de Bretigny, il fut habité, à

(1) Manuscrit généalogique de cette famille, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Digitized by Google

titre de location, par madame LA COMTESSE MARIE LACZINSKA, veuve du comte ANASTASE-COLONNA WALEWSKI, dont elle eut Son Excellence M. le Ministre d'État. Cette dame se remaria, en 1816, à M. le comte d'Ornano; elle est morte à Paris le 11 décembre 1817.

Il faut encore citer à Mons l'agréable habitation de M. CHODRON DE COURCEL. Il l'a rebâtie de fond en comble. Dans le salon de l'ancien logis, on trouvait deux tableaux d'une allégorie fort curieuse; le propriétaire les a placés dans sa maison de Paris. L'ancien fief de Bretigny, le clos Perrot, sont réunis à ce domaine.

On connaît les propriétaires à partir de 1626. JEAN LECLERC, avocat au parlement de Paris, se présente le premier. En 1628, l'abbé MALLET, docteur en Sorbonne. En 1731, mademoiselle DES ESSARTS DE LIGNIÈRES. En 1737, DOUIN DE COURCELLES, contrôleur des finances. En 1750, l'abbé NOLLET. M. de Courcel a eu le bon goût de placer le buste et un médaillon de ce savant dans ses appartements. On a le portrait de l'abbé Nollet, d'après La Tour. Né à Pimpré, dans le Noyonnais, vers 1700, il est mort au Louvre le 24 avril 1770. L'Académie des sciences lui ouvrit ses portes en 1739. Ce savant a été maître de physique des enfants de France et professeur de physique expérimentale au Collége-Royal. Sa maison de Mons a été témoin de ses expériences et de ses succès. Il y a souvent reçu RÉAUMUR, son parent. Les ouvrages de l'abbé Nollet ont vieilli, comme tout ce qui est science. Il eut pour héritière mademoiselle D'HECKBOURG; elle vendit le domaine de Mons à LARGET-BARDELEU, avocat au parle-

Digitized by Google

lement pour le clergé, bailli de la duché-pairie de Saint-Cloud. Il est mort en 1810. GAGNANT, son légataire, vendit à MM. SORBET et CHEVRIER ; ces propriétaires indivis, en 1829, à madame LA BARONNE DE SLANE. Le colonel ETCHÉGOYEN, directeur d'artillerie, l'acheta en 1830, et la revendit, en 1840, à M. LOUIS-JULES CHODRON DE COURCEL, ancien secrétaire de légation. On a de lui : *Considérations sur le tracé entre Paris et Melun, du chemin de fer de la Mediterranée* (Paris, 1845, in-4°) ; *Note pour M. Jules Chodron, intimé, contre M. Baudry, appelant* (Paris, 1847, in-4°). On trouve dans ce factum quelques renseignements touchant l'histoire du village. Et *Lettre de M. Jules Chodron, concernant le service des voitures-omnibus depuis le passage d'eau d'Athis jusqu'à Brunoy, par Montgeron* (Paris, 1842, in-4°).

L'honorable famille de Courcel allie la modestie au savoir. L'aîné des fils, M. ALPHONSE, né à Paris le 30 juillet 1835, est docteur en droit de l'université de Bonn. Sa thèse : *De mutatione libertatis Germanicæ quoad fundandam principum superioritatem in territoriis regni Teutonici dissertatio* (Bonnæ, 1858, gr. in-8° de 75 p.), lui fait le plus grand honneur. Après avoir été attaché à l'ambassade de Bruxelles, puis à celle de Saint-Pétersbourg ; il l'est au cabinet du ministre des affaires étrangères. M. VALENTIN, son puîné et son émule, a fait imprimer : *sur l'érable à sucre* (1). Il a été membre du jury de l'exposition française à Londres, en 1862.

(1) Extrait du Bulletin de la Société impériale d'acclimatation (in-8, 7 pages).

Digitized by Google

M. GEORGES, le troisième, est officier de marine. La famille a été cruellement frappée par la perte du plus jeune des frères, M. ROBERT, né à Athis le 6 février 1844, mort au même lieu le 21 octobre 1859.

Les jardins de ce domaine sont bien dessinés ; ils offrent des ombrages qui ont abrité le savant abbé Nollet. La culture des arbres fruitiers y est portée à un haut degré de perfectibilité, sous la direction du jardinier en chef JUPINET, membre de la Société d'horticulture de Paris. On gagne le clos Perrot par un souterrain. Un bois, un verger, une vigne, d'abondantes eaux s'y rencontrent. L'ingénieur LAURENT avait construit un mécanisme pour opérer l'ascension de ces eaux ; il n'existe plus. C'est maintenant au moyen d'un *bélier* d'invention anglaise que leur jeu s'opère. Cet appareil est renfermé dans une petite construction. Au-dessus de la porte, on lit ce quatrain, gravé sur une planche de cuivre :

Nisu non cessans tenui grave pondus aquarum
Ipse meis adtollo toti utilis horto.
O vos qui cæco consumitis impete vires,
Discite me duce quid solers constantia possit.

Il est de M. ALPHONSE DE COURCEL. Il a trouvé plus d'un traducteur ; il n'en pouvait être autrement. M. FRION, auteur d'une traduction en prose des œuvres d'Horace (2 vol. in-8), qui a habité Mons pendant plusieurs années, l'a ainsi rendu :

Faible, mais tout-puissant dans ma lente constance,
Je verse autour de moi mes eaux en abondance ;
Toi, dont le fol élan dure si peu de jours,
Pas à pas, comme moi, marche, marche toujours.

Digitized by Google

Mentionnons encore, à Mons, l'*Ermitage*, appelé aussi le pavillon de l'*Aurore*. C'est encore un démembrement de l'ancienne seigneurie. Les propriétaires, en ce siècle, ont été, M. Thomé de Gamond, alors directeur de la verrerie de la Gare, depuis ingénieur civil. Il a publié un projet de tunnel de Calais à Douvres. Et M. Filhon, né à Barbézieux le 9 mars 1790, mort à Mons le 14 juin 1857. Il sortit de l'École Polytechnique pour passer au corps des ingénieurs-géographes, et fut admis à l'état-major en 1831. M. Filhon, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, a laissé plusieurs brochures scientifiques. Son épouse, sœur de l'ancien préfet de Seine-et-Oise, Aubernon, habite toujours la maison de Mons. M. Saint-Olon Filhon, né de cette union, est sous-préfet de Pontoise depuis 1857. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

On trouve, dans le boudoir du pavillon de l'Aurore, plusieurs portraits en pied, d'une belle exécution. Ces personnages, tous revêtus de l'habit de saint François, appartiennent à la famille de mademoiselle de Charolais, qui posséda la terre d'Athis. On ne se rend pas trop compte du choix de cette robe. Deux de ces portraits érotiques ont été distraits de la collection par l'avant-dernier propriétaire du domaine. Ils n'ont plus la même signification. Ces peintures, exécutées par des artistes, sont dignes de fixer l'attention des amateurs de l'art et des érudits qui sauraient en deviner l'esprit.

Outre le Moulin-du-Roi, dont nous avons dit un mot, il y en a un autre appelé *Orgeval*. Feu John Bunn de

Digitized by Google

CROCKFORT a créé, de nos jours, sur l'emplacement du premier, un établissement métallurgique dont M. Baudry, maire d'Athis, est propriétaire. Cette usine est renommée pour la supériorité de ses fers et l'excellence de son acier.

Le petit Mons se compose d'une ancienne auberge qui borde la Seine à l'endroit où l'Orge s'y perd. Là est la station du chemin de fer d'Orléans. Elle est la troisième depuis Paris, dix-sept kilomètres sont parcourus. Le pont établi au confluent de l'Orge pour le halage de la Seine a été construit en pierre, par édit du 29 décembre 1668. Un péage de neuf années, de dix sols par courbe de chevaux, tirant coches et bateaux, fut établi au profit de l'entrepreneur.

Athis a vu naître : JEAN-ÉTIENNE DANCE, docteur-médecin à Longjumeau, mort à Antony le 23 janvier 1857, à l'âge de 73 ans, et FRANÇOIS-BASILE POCHARD, soldat de la République et de l'Empire. Ses services militaires furent récompensés par la croix de la Légion d'honneur. Il était maire de la commune d'Ablon, où il est mort le 18 septembre 1826, à l'âge de 59 ans.

Digitized by Google

BALLAINVILLIERS.

Ce village est posé à trois kilomètres de Longjumeau, dans une plaine élevée et découverte. Il est traversé par le *Rouillon* ou *Réveillon*, torrent à sec durant la belle saison. C'est un affluent de l'Yvette. Le grand chemin de Paris à Orléans d'un côté, de l'autre la voie ferrée qui relie les deux cités, ne sont pas très-éloignés. Corbeil est à deux myriamètres. Ballainvilliers et ses écarts comptent ensemble 504 habitants.

Le nom de ce village s'est écrit de bien des manières, dit M. l'abbé Lebeuf (1). Pourtant, les deux dernières syllabes dont il est formé rendent son étymologie facile. Belenus avait des possessions en ce canton, son domaine, une maison de campagne. *Villare* et *villa* étaient synonymes. C'est ce qui a naturellement formé le *villier de Bellen,* l'usage de la construction latine renversant l'ordre des mots. Avec le temps, de *Ballenvillier* on a fait *Ballenvilliers*, que, depuis, l'usage fait écrire *Ballainvilliers*. C'est, comme le remarque M. l'abbé Barranger, une étymologie prise dans la nature.

Au douzième siècle, ce n'était qu'un simple hameau, annexe de Longjumeau. Il n'est mentionné dans aucun

(1) *Histoire du diocèse de Paris,* t. X, p. 123.

Digitized by Google

titre avant cette époque. Le sol qui constitue son territoire était alors partagé entre l'abbaye Saint-Germain des Prés de Paris, le prieuré de Longpont-sous-Montlhéry, le chapitre de l'église cathédrale de Paris et les seigneurs laïques du voisinage. Toutes choses étaient en cet état, quand la cure fut érigée en 1265. Regnault de Corbeil, évêque de Paris, consentit cette érection à la prière de PIERRE et ANCEL DE BALLENVILLERS, chevaliers. La circonscription de la nouvelle paroisse comprit partie du hameau de *Villebouzin*, appelé en ces temps *Ville-Boissin;* là était le siége de la seigneurie laïque. Le *Plessis-Saint-Père*, depuis communément appelé la *Croix-Saint-Jacques*, à cause d'une croix érigée en ce lieu en l'honneur du patron de la paroisse, et la *Grange-aux-Cercles*.

L'église est sous le double vocable des apôtres *saint Philippe* et *saint Jacques le Mineur*, dont la fête arrive le 1er mai. Ces patrons ont été substitués, au dix-septième siècle, à *saint Jacques le Majeur* et à *saint Christophe*, son compagnon. Un registre de la fabrique nous a fourni cette indication. Les travaux des champs, très-sérieux au 25 juillet, ont été cause de cette substitution. L'abbé Lebeuf n'en dit rien. L'édifice consiste en une grande chapelle, avec un bas-côté au midi ; là se trouve également le clocher. La fenêtre ouverte dans le pignon du frontispice accuse la date de la fondation. La dédicace de cette église a seulement été faite le 12 mai 1539. L'évêque d'Ébron *in partibus* en présida la cérémonie. La nef est entièrement boisée. Le retable, l'autel, le confessionnal, la chaire sont aussi du

Digitized by Google

même temps. Nicolas Lepagnol, seigneur du lieu, en fit les frais en 1683. Il employa à la confection de cette menuiserie Étienne-Joseph Pinel, de Morangis. Les panneaux de la chaire offrent en relief les saints patrons et saint Nicolas, évêque de Myre. La présence de ce saint s'explique par le prénom que portait le donateur. Ce seigneur a aussi ajouté le bas-côté méridional à l'édifice. La tour des cloches a subi tant de restaurations, qu'elle n'a plus de caractère. La cloche suspendue au beffroi a été bénite le 6 octobre 1699. Il y en avait une seconde plus forte et de la même date, qui a été détruite à la Révolution. Lors de la restauration du monument, en 1856, l'autel a été porté à l'extrémité opposée à celle qu'il occupait. Il n'est plus liturgiquement orienté. Malgré cet inconvénient, le changement est heureux. On a construit un porche grec en avant de l'entrée principale; ceci l'est moins. Le pavé de l'église montrait jadis plusieurs pierres tombales; la plus ancienne et la plus curieuse, puisqu'elle remonte au temps de la fondation, a été sciée et employée à la porte mineure. On y voit la gravure au trait d'une dame de qualité, vêtue d'une robe fourrée. Nous regrettons ce vandalisme, qui ne peut être attribué qu'à l'ouvrier. Deux autres tombes ont été enfouies sur les sépultures qu'elles recouvraient, pour la régularité du pavé. La première est celle de Nicolas Lepagnol, *premier baron de Ballainvilliers*, conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes, seigneur de Fontenay, mort dans sa terre de Ballainvilliers entre les années 1683 et 1699, année où son épouse fut marraine de la

Digitized by Google

cloche supprimée, alors veuve, ainsi que le constate le registre de fabrique dont nous avons parlé. La seconde pierre porte cette inscription : *Cy gist dame Marie-Madeleine Labbé, dame de ce lieu, des terres, fiefs et seigneuries de Villebouzin, du Mesnil, des Fontenelles, du Boulay, du Mornet, des cens communs de Montlhéry; épouse de messire Charles Bernard, escuyer, seigneur de Cléry-sur-Somme, Hame-le-Cart, Omiécourt-les-Cléry, Rougemont, Maurepas-la-Forest, et de cette paroisse et baronie de Ballainvilliers, décédée à Paris le* 27 *mars* 1758, *dans la cinquante-septième année de son âge* (elle était née le 2 décembre 1701), *d'où elle a été transportée en cette église. Priez Dieu pour le repos de son âme.* Le *Calendrier des Princes et de la Noblesse*, pour l'année 1765, ajoute aux prénoms de cette dame celui de ANNE, qui n'est pas écrit dans l'épitaphe, et à son mari celui de SIMON. Le même ouvrage marque l'inhumation de madame de Ballainvilliers le 30 mars. C'est à l'occasion des obsèques de cette dame qu'a été peint le littre blasonné qui se voit encore au dehors de l'église, et au-dedans les mêmes armes peintes sur des carreaux noirs. Elles sont (*Ballainvilliers*) : d'azur, à la gerbe d'or, soutenue d'un croissant d'argent; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent. Et (LABBÉ) : d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de deux molettes d'éperon de sable, et en pointe d'une rose de gueules. Une autre pierre tombale, en marbre noir, se rencontre au centre de la nef. On y lit cette inscription : *Icy repose dame Marie-Hélène Renard, veuve de messire Philippe Lambert, conseiller du Roy, président*

Digitized by Google

trésorier de France, en la généralité de Paris, et intendant des maison et finances de la Reyne, décédée le 20 novembre 1753, en son château de Plessis-Saint-Père, dit la Croix-Saint-Jacques de cette paroisse (1).

M. l'abbé HUET, curé de cette paroisse depuis une douzaine d'années, nous a gracieusement communiqué les registres et papiers de la fabrique auxquels nous avons empruntés des dates et des faits. L'abbé A. COUSIN, son prédécesseur, a donné dans le *Magasin pittoresque*, une notice sur la fameuse tour de Montlhéry.

On a vu qu'à Ballainvilliers il y eut primitivement et simultanément des seigneurs ecclésiastiques et laïcs. Les premiers, dans des temps difficiles, aliénèrent leurs biens aux derniers. C'est alors que les seigneurs de Villebouzin, hauts justiciers du lieu, inféodèrent cette terre, à la condition de foi et hommage. Elle a été érigée en *baronie*, le 21 février 1661, en faveur de NICOLAS LEPAGNOL, marié à MARIE DE BOURLON, qui lui survécut. Il en eut CLAUDE LEPAGNOL, écuyer, seigneur de Bombart et autres lieux, après lui baron de Ballainvilliers ; par décret du 6 mars 1736, cette terre entra dans la famille BERNARD, qui dès lors prit le titre qui y était attaché.

Charles Bernard, seigneur d'Hombleuse, bailli général d'Harbonnière et de Caix, aïeul du premier baron

(1) Il ne faut pas confondre cette dame avec la marquise, son homonyme, née Anne Thérèse de Marguenat de Courcelles, femme auteur de beaucoup d'esprit, morte à Paris le 12 juillet 1733, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Digitized by Google

de Ballainvilliers de ce nom, était représenté avec Anne Levasseur, sa femme, et leurs enfants, sur une verrière de l'église d'Harbonnière, dont ils avaient été les constants bienfaiteurs, et où ils avaient fait de nombreuses fondations. SIMON-CHARLES BERNARD, écuyer, baron de Ballainvilliers, né le 30 mars 1688, épousa en 1717, ANNE-MARIE-MADELEINE LABBÉ, dont nous venons de rapporter l'épitaphe; elle était fille de Jean Labbé, écuyer, ancien contrôleur général des finances, secrétaire du roi à la chancellerie du département de Grenoble; seigneur de Villebouzin et du Mesnil; et de Marie-Anne Fleuriau d'Armenonville. Quoique originaire de Picardie, Simon-Charles Bernard n'était point étranger à notre pays : il eut pour mère MARIE DE BOURLON, de la même famille que la veuve de Nicolas Lepagnol ; fille d'un lieutenant des plaisirs de Longboyau (V. Longjumeau), et il épousa la fille du seigneur de Villebouzin longtemps avant de porter le titre de baron de Ballainvilliers. Il est mort le 3 mars 1767, laissant quatre enfants : SIMON-CHARLES-SÉBASTIEN, qui suit; JEAN-CHARLES-SÉBASTIEN, diacre du diocèse de Paris, mort chanoine de Nevers, le 2 septembre 1768; MARIE-CHARLOTTE, épouse de Marie-Louis Quentin, baron de Champlost (V. Villiers-sur-Orge), et MARIE-ANNE-JEANNE, comtesse de Thianges, marquise de Lussac. Simon-Charles-Sébastien Bernard, baron de Ballainvilliers, aux termes du testament de sa mère, devait, s'il aliénait cette terre, y fonder un hôpital pour perpétuer le souvenir et les bienfaits de sa famille. Il épousa, en 1755, dame LOUISE-ANNE DE BERNAGE DE

Digitized by Google

Chaumont, d'une famille originaire de Bourgogne (1), et en eut un fils unique : Charles Bernard, né à Paris le 14 avril 1757, et non en 1760, comme l'a écrit l'auteur de la notice qui précède ses œuvres posthumes. M. de Ballainvilliers, intendant d'Auvergne et prévôt maître des cérémonies de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, est mort à Riom, le 19 octobre 1767, la même année que son père. Il a été inhumé dans l'église Saint-Genès, à Clermont-Ferrant.

Charles Bernard, dernier baron de Ballainvilliers, était intendant du Languedoc au moment de la révolution. Il fut marié deux fois : 1° à Marie-Louise Joussineau de Tourdonnet, morte à Paris au mois de février 1785, dont il n'eut pas d'enfants ; 2° le 1er mai 1786, à dame Marie-Henriette-Armande Blondel d'Aubers, nièce de M. de Calonne ; il en eut une fille unique. En 1791, il émigra suivi de son épouse ; ils laissèrent leur fille aux mains de leur intendant, dans l'espoir de sauver leurs biens du séquestre. Il n'en fut rien. M. de Ballainvilliers prit rang dans l'armée des princes ; et après le licenciement vint à Londres, où sa femme fit de la broderie, et où il donna des leçons d'anglais. Sa constance lui rendit quelque bien être. Il fut rayé de la liste des émigrés en 1801, mais il revit la France beaucoup plus tard. On se demande s'il ne devait pas désirer voir et embrasser sa fille ? Disons-le, l'intendant avait marié mademoiselle de Ballainvilliers à son propre fils sans le consentement des auteurs de

(1) *Les familles de Paris*, tome I, p. 87. Manuscrit in-f° conservé à la bibliothèque de l'Arsenal.

Digitized by Google

ses jours ! Rentré dans leur patrie, ce mariage, qu'ils considéraient comme une flétrissure à leur rang, ils voulurent le faire rompre. Une lettre en avertit le gendre : il résolut de poignarder sa femme et de tourner ensuite le même fer contre lui, et accomplit son projet ! Les restes de l'infortunée jeune dame ont été apportés de Paris et inhumés dans le cimetière de Ballainvilliers. On lit sur la simple pierre qui les recouvrent : Ci gît E.-C.-A. Bernard de Ballainvilliers. Le baron obtint plus tard du roi Louis XVIII, de donner son nom à ses petites-filles. Mesdemoiselles CLARA-LOUISE-AMABLE et ANNE-MARIE-LOUISE-ARSÈNE. La première, mariée à M. O... de B., est morte à Paris, le 24 mai 1837, à 32 ans. La seconde, madame la comtesse de B. P.; habite les environs de Nantes.

En rentrant de l'émigration, le dernier baron de Ballainvilliers se fixa à Antony. Après la seconde restauration, il eut part à l'indemnité et reçut du roi la charge d'introducteur des ambassadeurs. C'est alors qu'il fit l'acquisition du château de Bezons ; il y perdit sa femme en 1821, et fit construire une chapelle funéraire dans le cimetière de cette commune, où il fit déposer ses restes et prépara le tombeau qu'il est venu occuper. Une flèche domine cette chapelle, elle est faîtée d'une couronne de baron. Il y a au centre du monument un autel, où il faisait souvent offrir le sacrifice ; lui-même servait la messe. M. de Ballainvilliers est mort à Paris, le 24 septembre 1835. Il avait marqué son entrée dans le monde par des succès littéraires. On a de lui une traduction de l'*Art poétique d'Horace*, en

Digitized by Google

vers français, Paris, Migneret, 1812, in-12; *Montaigne aux Champs-Élysées*, dialogue en vers; *Les soirées de campagne*, contes aussi en vers (Paris, Delaunay, 1822, in-8°). *Discours sur Jacques de Thou*, conseiller d'État (Paris, sans date, mais 1824, br. in-8° de 36 p.). Ses *Œuvres diverses* ont été publiées après sa mort (Paris, 1837, in-8°). Ce volume est précédé d'une notice sur la vie de l'auteur.

Il ne reste de l'ancien château de Ballainvilliers, que l'aile gauche et la chapelle qui en est isolée. Celle-ci est certainement l'œuvre de cette famille si chrétienne. Il y a une Assomption à l'autel restauré. Le plafond est peint, un nuage le couvre. Lors de la vente de cette terre comme propriété nationale, mademoiselle de Ballainvilliers et un de ses parents rachetèrent une partie des terres par des prête-noms. Ses héritiers en possèdent encore une partie. Le château quelque temps abandonné fut acheté par M. d'Espagnat qui le fit en grande partie démolir. Il a été maire de la commune. Depuis il passa aux mains de M. Duquesnel, négociant de Paris, dont la fortune fut l'œuvre de M. Paturle (V. Longpont). Il était né à Méru (Oise), le 15 janvier 1787; il est mort à Ballainvilliers, le 13 août 1848, et a été inhumé à Paris. Madame Despréaux Saint-Sauveur en fit alors l'acquisition. Cette dame est morte en 1860; depuis, M. Bertier, ancien avoué de première instance, à Paris, son gendre, en est en possession. Il est maire de Ballainvilliers. L'enclos de l'ancienne terre seigneuriale renferme vingt arpents bien plantés. Autrefois, le château était prévenu par une

Digitized by Google

allée plantée de quatre rangées d'ormes, par laquelle on arrivait à la grande route.

Une autre habitation bourgeoise du village est appelée la *baronie*. C'est peut-être là que s'accomplissait l'hommage des suzerains et se rendait la justice au nom du seigneur. Elle a été, de nos jours, la propriété du docteur BAUDENS, chirurgien en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, grand officier de la Légion d'honneur. Né à Aire (Pas-de-Calais), en 1804, cet habile praticien est mort à Paris, en 1857. Il a laissé des travaux sur son art. C'est à Ballainvilliers qu'il a écrit la relation des campagnes de Constantine et de Radempt auxquelles il assista. M. Baudois est propriétaire de ce petit domaine.

Le château de *Plessis-Saint-Père* n'existe plus ; et ce qui constituait ses dépendances a été réuni à la commune de la Ville-du-Bois. Là, mourut, en 1818, madame DE MONTESSUY, née DE MAILLÉ. Son inhumation donna lieu à un conflit entre les curés de Ballainvilliers et de la Ville-du-Bois. Le dernier l'emporta. M. CHAGOT, légataire de cette dame, vendit cette terre à M. DELORME ; c'est lui qui a fait détruire le château, en 1827. Il avait été bâti dans le cours du dix-septième siècle, au milieu d'un vaste périmètre, ceint de fossés remplis d'eau, ainsi que c'était assez généralement l'usage. La pierre et la brique avaient été employées à sa construction. L'architecte Liégeois, chargé de le restaurer, donna le plan de la salle de bain. Bertin peignit alors le plafond de la chapelle ; et Valenciennes décora les appartements. Les communs encore debout, ont été

Digitized by Google

appropriés à l'usage d'une exploitation rurale. Le parc devait ses agréments à des plantations agrestes et à un bois d'une vaste étendue qui couvrait la colline voisine.

La cloche de Ballainvilliers nous fournit le nom d'un des anciens possesseurs de cette terre : FRANÇOIS-PINAULT DE BONNEFOND, écuyer, lieutenant de la capitainerie des chasses de Montlhéry ; et le millésime 1699.

Les écarts de la commune sont, la partie à gauche de la route de Paris à Orléans, bordée par le hameau de la *Grange-aux-Cercles;* partie du hameau de *Villebouzin*, le petit *Balizy* et une maison isolée, appelée le *Choléra*. Voici ce qui se raconte dans le pays à l'occasion de ce nom bizarre. M. Dance, médecin, lui donna ce nom, parce qu'il la fit construire avec le gain que lui procura cette épidémie. Il la vendit à un sourd-muet, BADOL, neveu de l'abbé BOURGAREL (V. Wissous). Il l'a longtemps habitée, puis il se retira à Longjumeau où il est mort.

Le presbytère de Ballainvilliers a une certaine importance; un vaste jardin l'accompagne. Derrière est le nouveau cimetière, dont la bénédiction a été faite par l'évêque diocésain, le 22 octobre 1860.

Digitized by Google

CHAMPLANT.

Il n'est pas incroyable, écrit M. l'abbé Lebeuf (1), qu'il y ait eu autrefois une plantation de platanes en cet endroit, traversé par l'Yvette. Le platane est un arbre qui aime l'humidité, et comme on n'y en trouve plus, on l'aura détruit parce qu'il n'est bon à autre chose qu'à fournir de l'ombrage. Le nom du village vint très-probablement de cette source : *Campus pladani* ou *platani*. Les premiers écrivains qui osèrent le latiniser, au treizième siècle, crurent devoir écrire *Campus planus* ; d'autres en firent ce seul mot : *Campiplantum*. Nous trouvons plus conforme à cette origine étymologique, de terminer le nom du village par la lettre *t*, quoique l'usage soit d'écrire *Champlan*. Il est seul de son nom en France.

C'est un village très-ancien. Lors de la fondation d'un monastère de filles à Bruyères-le-Châtel par la riche et pieuse dame Chrotilde, au septième siècle, la communauté fut dotée entre autres biens : *Medietatem de loco nuncupante Planado*. Le savant abbé pense que ce texte peut s'appliquer à Champlant. Il n'en est plus question ensuite jusqu'au onzième siècle, époque de la

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. IX, p. 322.

Digitized by Google

fondation du prieuré de Longpont-sous-Montlhéry. Cette maison religieuse eut dès lors la nomination à la cure et des biens à Champlant.

Champlant est posé sur la pente d'un coteau, à la rive gauche de l'Yvette; il est traversé par un grand chemin de communication dont on change la direction pour le rendre plus viable, et a derrière lui une butte appelée *Chaumont* (*Calvus Mons*). Cette étymologie ne lui est plus applicable, partout on la voit couverte de végétation. Un homme qui a longtemps figuré dans nos assemblées législatives comme homme de cœur et d'esprit, FÉLIX FAULCON, commensal de madame Cottin, à Champlant, a fait une aimable peinture de la vallée de l'Yvette. Elle est précédée de ce préambule : « Que j'aime à respirer l'air de la campagne, au lieu de cet air empestiféré que je respire tous les jours à Paris ! Combien la douce haleine du zéphir du matin me réjouit les sens, fatigués de troubles, de folies et de crimes ! » Il écrivait ces lignes le 8 thermidor an VIII (26 juillet 1799). Le livre où nous les trouvons, a eu deux éditions. La première a pour titre : *Mélanges législatifs, historiques, politiques, pendant la durée de la Constitution de l'an III*. La seconde, celui de *Voyages et opuscules* (Paris, 1805, in-8°). Ces détails, nous les donnons parce que nous croyons le livre écrit à Champlant.

Il poursuit (p. 332) : « Hier, après m'être prononcé avec quelque énergie à la tribune contre le renouvellement projeté du *régime de la terreur*, je vais chercher mes courtes vacances de cette année, et goûter

quelques instants de repos dans cette retraite champêtre, où j'ai retrouvé à la fois les beautés de la nature, les charmes de la plus intéressante société, et le modèle de l'amitié parfaite.

« Rien de plus joli que les approches de Champlant : c'est un mélange varié et infiniment pittoresque de petits morceaux de terre, entremêlés de vignes, de champs labourés, de prairies et de potagers. Le tout est agréablement parsemé d'une multitude d'arbres fruitiers qui devraient enchanter au printemps par l'agrément et les parfums des fleurs, et qui, aujourd'hui offrent ou promettent une abondante récolte de toutes les espèces de fruits.

« C'est une invention heureuse que de fournir ainsi sur le lieu des rafraîchissements à ceux qui se livrent aux divers travaux de la campagne; on y reconnaît la prévoyance de la propriété; aussi, chaque villageois a son petit patrimoine, ce qui fait qu'il règne partout un air satisfaisant d'aisance dans les environs, où ne se rencontre jamais cette sorte de pauvreté qui conduit à mendier.

« Que je me plais à promener mes regards sur ce charmant pays ! La maison que j'habite est située sur une élévation ; de la croisée même de ma chambre, je découvre la vue la plus pittoresque, des prés qu'on finit de faucher, un bétail nombreux, qui se repaît dans ceux qui sont coupés, un ruisseau qui les baigne dans ses sinueux détours, un moulin qu'on voit et qu'on entend dans le lointain, des champs que dépouille la main active des moissonneurs, des maisons éparses çà

Digitized by Google

et là, des clochers antiques qui me rappellent ceux de Vouneuil et de Briard (1).

« Le coteau opposé que j'aperçois à une distance éloignée est garni de bois, et c'est le coup d'œil qui me flatte davantage. Oh ! combien les bois contribuent à embellir les scènes gracieuses de la campagne ! Tous les genres de sentiments y sont liés ; ils rappellent à l'étude, aux souvenirs d'amitié, et même du cœur. »

On compte à Champlant 578 habitants. Il est posé à deux kilomètres N.-O. de Longjumeau, et à vingt-deux de Corbeil. Ce village est traversé par la route départementale n° 22. La voie dite de Montanas y aboutit ; plusieurs fois par jour l'omnibus qui transporte les voyageurs de la station de Palaiseau au chef-lieu de canton traverse Champlant, et *vice versâ*.

L'église est dédiée à saint Germain, évêque d'Auxerre. C'est un monument du treizième siècle. Il y a un bas-côté à gauche ; la tour le précède ; elle est élevée et bâtie tout en grès. Son toit est en batière. La cloche suspendue au beffroi porte le millésime 1842. L'abside de l'édifice se termine carrément et est fort éclairé ; la rosace et les deux fenêtres qui lui procurent le jour sont garnies de grisailles modernes. La voûte de l'édifice, en anse de panier, accuse une restauration insolite.

On trouve, non plus dans la nef, où elles se trouvaient autrefois, mais dans le bas-côté, d'anciennes pierres tombales. L'une d'elles est celle de RÉNÉ-MICHEL DE LA ROCHE-MAILLET, mort curé de Champlant. Une

(1) Félix Faulcon, né à Poitiers, en 1754, est mort en la même ville, le 31 janvier 1843. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

autre a marqué la sépulture de la sœur de ce pasteur. Il y en a deux autres beaucoup plus anciennes. Indépendamment, plusieurs inscriptions sont attachées à la paroi du chœur. Elles sont relatives à diverses fondations faites en cette église par la famille Michel et par Denis Foucqués, curé de Champlant en 1624. Il y a aussi un mémorial en l'honneur de Jacques-Michel de la Roche-Maillet, frère du curé de Champlant, conseiller de la Monnaie de Paris, où il est mort en 1645. Ce mémento est imprimé dans les œuvres du dernier (p. 131); il y est précédé de ces quelques lignes : *Visum est huc pium ac verè Christianum amantissimi fratris epitaphium inserere, ex monumento quod ipsius verbis tumulo inscripsimus, in æde divi Germani apud (vulgo Champlant), Campiplanctum, qui pagus est agri Parisiensis, viæ Aurelianæ adjacens, ad quartum ab urbe lapidem.*

« *Hic situs Jacobus Michaël de la Roche-Maillet, peccator heu! quondam maximus, a te, bone Jesu Christe, salus, requies et resurrectio omnium in te sperantium : a te, inquam, piissime Deus, qui pro peccatoribus homo nasci de Virgine, et tam grande moriendo crucis voluisti subire tormentum, tremens ego delictorum metu, spe tamen sola magnæ misericordiæ et passionis tuæ maxime securus, resurrectionem vitæ peto et expecto. Suscipe me igitur, Domine, secundum eloquium tuum, ad vitam, et non confundas me ab expectatione mea. Eia dulcissime Jesu (loquar enim ad Deum meum, quia semel cœpi cùm sim pulvis et cinis). Eia, clementissime Servator mundi, multum misericors et miserator Domine,*

Digitized by Google

non intres in judicium cum servo tuo, neque vindictam sumas de peccatis meis, sed secundum multitudinem miserationum tuarum dele iniquitates meas, et esto mihi Jesus. Amen.

« *In pace in idipsum dormiam hic et requiescam, quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me. Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto in æternum et ultrà.*

« *Obit anno Rep. sal. M. VC.XLV* (1645), *Idib. octobris, ætatis vero suæ XLV, cum totos et supremi illius tremendiq. Judicii cogitatione, hoc sibi ante novem annos præparasset epitaphium, quod fratri chariss. in Curia monetarum Franciæ regis christianiss. consiliario integerrimo, Ren. Michaël de la Roche-Maillet, hujus ecclesiæ rector, frater natu major superstes mærens posuit.* »

Ce monument portait les armes de la famille : *d'azur, à trois molettes d'or.* Elles ont été mutilées en 1792.

Le curé de Champlant a encore écrit, vers 1632, une pièce de vers intitulée : *Massiacum* (v. ce nom). Cette poésie roule sur les productions et les agréments du village de ce nom. Elle a été insérée dans le recueil de ses poésies (Paris, 1658, in-8°). Toutes sont remplies de piété, et quoique l'auteur fût fort valétudinaire, on y trouve assez de feu. Toutes n'ont pas été composées à Champlant, une partie l'a été au château de Palaiseau, où il se retira souvent à cause des guerres civiles, en 1652. Il est mort en 1657 ou 1658. Sa sœur et lui firent les fonds nécessaires pour établir un vicaire dans

Digitized by Google

la paroisse. Il fonda seul une confrérie en l'honneur de saint Lubin, évêque de Chartres, dans l'église de Champlant. Il est qualifié dans son épitaphe *prieur de Saint-Lubin de la Haye*.

Après la mort du curé de Champlant, plusieurs poëtes s'empressèrent de composer son éloge. On a réuni ces pièces à la fin de ses œuvres. La *Biographie universelle* a négligé notre poëte, à qui pourtant Moréri a donné une petite place, et où Gabriel, son homonyme, son parent, peut-être, a un article. La *Biographie Didot* a trouvé place pour l'un et pour l'autre. Notre curé et son frère revendiquaient la parenté de Jean-Michel, mort évêque d'Angers. Tous vécurent dans le même temps. Le père de Jacques, René et Marie, Michel de la Roche-Maillet, avait aussi pour prénom Gabriel. Ils eurent pour mère Denise de Rivière.

Le cimetière, jadis contigu à l'église, a été porté au dehors du village en 1852. Nous y avons vu le monument élevé à M. Alexandre-Toussaint Delacour, notaire honoraire à Paris ; né à Mory (Seine-et-Marne), mort à Champlant le 1er septembre 1830, à l'âge de soixante ans.

Au quatorzième siècle, la seigneurie de Champlant était unie à celle de Longjumeau et de Chailly ou Chilly. Dans la suite, les droits honorifiques de la paroisse furent le partage du prieuré de Longpont et du seigneur de Palaiseau, M. d'Harville des Ursins de Traisnel. Sa fille unique épousa le comte de Rochambeau, fils du maréchal de ce nom. Cette dame est morte

Digitized by Google

sous la Restauration, le dernier rejeton de son illustre famille. Avant lui, NICOLAS-SIMON ARNAUD, marquis de Pomponne, fut seigneur de Palaiseau et de Champlant. Il est mort à Paris, le 9 juin 1737, à l'âge de soixante-quinze ans. Son cœur a été apporté dans l'église de Palaiseau, et son corps inhumé dans celle collégiale de Saint-Merry, à Paris. Au moment de la Révolution, la seigneurie de Champlant appartenait au prince de Condé, possesseur de la terre de Villegenis.

La maison d'école de Champlant porte cette inscription :

Piæ juventutis edocendæ gratiâ
Posita est domus ista
Dno. Ad. Baillé de Bosch rectore
J. B. Ovile, L. Lecompte et d. Muniez ædituis
An. Dni. 1818.
F. Legrand construxit.

Champlant a été habité par une femme aussi recommandable par les qualités du cœur que par les agréments de son esprit. MADAME COTTIN, née SOPHIE RISTAUD (1773-1807). Son mari, riche banquier de Paris, l'épousa en 1790. On marchait vers de graves événements. En 1792, les deux époux gagnèrent les Pyrénées, puis l'Angleterre. Obligés de rentrer ou de voir leurs biens confisqués, ils revinrent à Paris. M. Cottin venait de mourir lorsqu'on se présenta à son domicile pour le conduire au tribunal révolutionnaire. Ce dernier coup, tout à fait imprévu, et les scènes sanglantes dont madame Cottin fut le témoin obligé, augmentèrent sa mélancolie et lui suggérèrent la pensée d'aller habiter la campagne. Elle fit choix de Champlant, et mena dans

Digitized by Google

ce village une vie obscure et paisible, tout en y donnant asile à des proscrits. Elle concentra toutes ses affections dans un cercle intime, et consacra ses loisirs à la culture des arts. Là, une bonne action lui révéla son talent pour le roman. Madame Cottin eut ainsi une destinée contraire à ses goûts, on peut même dire à ses principes. Elle était convaincue que les femmes ne doivent pas livrer leur nom au public.

La maison dont madame Cottin fut propriétaire jusqu'à sa mort est posée à mi-côte, à l'entrée du village, du côté de Longjumeau. On sait que, obsédée par un parent qui lui demandait de l'épouser, elle résista, et que le malheureux se brûla la cervelle dans l'orangerie de sa maison. M. Auguis a consacré une notice à cette aimable dame. Le recueil de M. Jolimont sur le cimetière du Père-Lachaise donne le dessin du tombeau élevé sur la sépulture de madame Cottin. Voici la description qu'il en donne : « C'est une simple pierre, sans pompe et sans ornements. Un épais buisson de rosiers, de jasmins, de liladiers, de chèvrefeuilles, amoureusement entrelacés, ombrage cette tombe et semble vouloir la dérober aux regards, emblème de l'estimable modestie qui caractérisa toujours cette femme intéressante au milieu des succès les plus flatteurs. » Il fait mourir madame Cottin le 25 août 1815, et n'est pas d'accord avec la *Biographie universelle ;* elle marque avec raison son décès en 1807. Antoine Caillot, qui écrivait son voyage aux quatre cimetières de Paris en 1809, corrobore positivement l'ouvrage précité. N'oublions pas de dire que MICHAUD jeune, l'ami de cette

Digitized by Google

dame, fut l'un des proscrits qu'elle reçut dans sa maison de Champlant. Nous avons nommé M. Félix Faulcon. On sait aussi le sincère attachement de madame Cottin pour le ministre Mestrezat. Il avait été inhumé dans le cimetière Montmartre. L'emplacement que le hasard lui avait donné pour dernière demeure ne fut pas trouvé convenable par son amie. Elle fit transférer ses restes, à ses frais, au Père-Lachaise, et est venue depuis reposer non loin, dans un terrain qu'elle avait acheté avec madame Garnier, une autre amie dévouée.

Madame Jauge, nièce de madame Cottin, et son héritière, conserva assez longtemps la maison de Champlant; en la vendant, elle continua à habiter cette commune, où vit encore l'une de ses filles, madame Verdier. L'acquéreur du domaine est M. Baradère, ancien conseiller d'État, ancien secrétaire du ministre de la guerre, Soult, aujourd'hui fort âgé. L'un de ses gendres est M. le vicomte de Perthuis, sous-directeur des caisses centrales du Trésor, officier de la Légion d'honneur. Il habite Champlant avec son beau-père. On y voit aussi chaque année, M. l'abbé Baradère, chanoine de Tarbes, et son frère, ancien consul, neveux du maître.

Une autre maison de campagne est la propriété de M. Thierrée, architecte à Paris, maire de la commune. Il y en a quelques autres, parmi lesquelles celle de M. Dubois est à citer. Elle est en pierres du pays, apparentes, et produit beaucoup d'effet par l'originalité de son plan.

Champlant a vu naître Charles-Louis Laurent, an-

Digitized by Google

cien officier des armées de l'Empire, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Tigery, non loin de Corbeil, le 23 novembre 1856, à l'âge de 73 ans.

Le seul écart de la commune de Champlant est le moulin de la Bretèche, sur l'Yvette, où l'on a établi une papeterie, propriété de M. Dubois.

Digitized by Google

CHILLY

(Anciennement Chailly.)

Plusieurs communes portent ce nom. Les unes et les autres doivent avoir une même origine étymologique. Cette terre, dit l'abbé Lebeuf (1), aura été le patrimoine d'une famille romaine appelée *Calidia* ou *Callidia*, nom qui se rencontre fréquemment dans le recueil d'inscriptions de Gruter. D'après ce principe, son nom latin dans sa première pureté serait *Callidiacum* ou bien *Catulliacum*. Il n'y a rien en cela que de conforme à l'analogie. Au treizième siècle, on l'écrivait en français *Chailly;* il en fut longtemps ainsi; l'usage de l'écrire *Chilly* a ensuite prévalu.

Ce village est posé à l'extrémité de la plaine haute connue sous le nom de *Long-boyau*. Chilly est à 2 kilomètres nord-est de Longjumeau et à 20 de Corbeil On y compte 344 habitants.

Cette terre a été différentes fois incorporée au domaine de la couronne. Elle passa aussi dans les mains de princes et de personnes de grande considération. De là, les vestiges de splendeur qui s'y rencontrent en-

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. X, p. 94.

Digitized by Google

core ! Les rues du village sont alignées et pavées et cinq bâtiments réguliers ont été construits par le maréchal d'Effiat pour loger les officiers dont il se faisait ordinairement accompagner. Tout cela est resté. Le château n'est plus !

L'église est orientée : elle a pour patron *Saint-Étienne*, premier martyr.

Cet édifice est en partie l'œuvre du treizième siècle. L'aile du midi manque. La tour des cloches est au nord. Elle a été autrefois plus élevée; peut-être même a-t-elle été reconstruite. A l'imitation du grand roi, le seigneur du lieu ne voulut pas être incommodé par le bruit des cloches. La seule cloche suspendue au beffroi a été nommée le 16 avril 1632 par Antoine Ruzé d'Effiat et dame Marie de Fourcy. On a aussi gâté l'architecture du chœur au dix-huitième siècle, pour élever des monuments à MM. d'Effiat. Il n'en reste plus que des débris mutilés. *Martin Ruzé* y est encore représenté agenouillé. Plusieurs pierres tombales en marbre servent de pavé dans le chœur. Les armoiries qui y avaient été gravées et les épitaphes qui s'y lisaient ont été burinées durant les mauvais jours ! On a aussi employé à la restauration du dallage de l'église des pierres tombales apportées du prieuré de Saint-Éloi de Longjumeau ; nous le rappelons pour prémunir ceux qui pourraient croire que les personnages dont les noms s'y lisent ont été inhumés dans l'église de Chilly. Nous avons dit (V. Longjumeau) que les entrailles de M. l'abbé de Fourcy avaient été ensevelies dans le chœur de cette église. On voit encore la pierre qui les

Digitized by Google

recouvre ainsi que la tombe de *Jérôme Vérité*, curé de Chilly, mort le 1er novembre 1634. *Pierre Legendre*, qui lui succéda, est mort à Chilly le 7 mai 1650. Nous citerons encore parmi les personnes inhumées dans cette église : dame Catherine-Henriette Feydeau, morte à quarante-quatre ans, le 1er septembre 1750, épouse d'Arnauld-Paul de Fieubet, seigneur de Sivry. Au pourtour extérieur du monument, on voit les restes du *Littre* peint pour les obsèques de M. d'Effiat. Il est reconnaissable au blason qui y figure. Cette peinture disparaîtra bientôt entièrement.

Le mobilier de l'église se ressent de la richesse des anciens seigneurs du lieu. Le maître-autel a été tiré de l'église priorale de Saint-Éloi, ainsi que les boiseries, les stalles du chœur et la cuve des fonts baptismaux. Le tableau du retable : l'Ensevelissement du Christ, est dû au pinceau du célèbre Vouet. Il porte la date de 1626.

Les anciennes *Agapes* de Pâques ont subsisté longtemps dans cette église (1). Ces repas de charité que les chrétiens faisaient entre eux dans la primitive Église en mémoire de la dernière Cène que le Sauveur célébra avec ses apôtres, se terminaient par ce que l'on appelait le *baiser de paix*. A l'époque où écrivait l'historien du diocèse de Paris, cette distribution consistait en une pinte de vin donnée précédemment à chaque habitant. Dans les derniers temps, elle était le profit du maître d'école, à titre de salaire. Dès l'origine de l'érec-

(1) Lebeuf, t. X, p. 94.

Digitized by Google

tion de la paroisse, l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris posséda des biens à Chilly; ce monastère était tenu à fournir ce vin. Il ne devait être ni du meilleur, ni du moins bon, mais tenir le milieu (1). Cela nous rappelle la réputation du pain de Chilly, au quatorzième siècle. Elle tenait sans doute à la manipulation. Les boulangers de Paris finirent par imiter ceux-ci; comme depuis ils l'ont fait pour le pain de Gonesse. Une ordonnance royale, de l'an 1350, mentionne trois sortes de pain dont le débit avait lieu à Paris : *pain de Chailly*, *pain coquillé* et *painbis*.

L'archevêque de Paris nommait à la cure. On a le portrait de l'abbé *Guillaume de Boisgontier*, titulaire depuis 1737, mort à Chilly le 25 décembre 1784, et celui de *Simon-Jean de Laulne*, bachelier de Sorbonne, né à Paris le 17 juin 1694, mort à Chilly le 19 mai 1775. Il n'était que prêtre auxiliaire. Tous deux ont été inhumés dans l'église du lieu. Leur vie a été imprimée séparément. Ces deux brochures sont fort rares. Il en est de même de celle de M. *Vaury*, instituteur à Chilly trente-cinq ans; né à Guerche, près Nemours, le 19 avril 1720; son père avait l'administration de la commanderie de Beauvais. Son éducation fut soignée; il était professeur au collége des Grassins et préféra venir à Chilly, où il est mort le 9 décembre 1788. Depuis le concordat, Chilly a eu pour curé M. l'abbé *Jacques-Louis Porquet*, né à Orléans le 6 septembre 1802, mort titulaire le 25 mars 1841. Il a été l'un des bien-

(1) *Suprà*, p. 104.

Digitized by Google

faiteurs de l'église, où il exerçait le saint ministère depuis quinze ans. Il a légué 6,000 francs à la fabrique. Son cœur est resté au milieu de ses paroissiens; il repose dans une urne en la chapelle méridionale.

Le cimetière est dans l'intérieur du village. Il a été béni le 15 octobre 1628. Nous y avons remarqué la sépulture de M. l'abbé Porquet, et celles de madame Le Bugle Delorme du Châtelet, née PARIS DE BOLLARDIÈRE, née à Paris, morte à Chilly le 20 septembre 1845, à l'âge de 73 ans. FRANÇOIS-MARIE LACROIX, mort à Paris en 1850, inhumé près de son épouse. On lit sur sa tombe : *Hic requiescit* D. FRANCISCUS MARIA LACROIX, *quem publicæ administrationi rei nauticæ, quondam præpositum, nec non Legionis Honoris dictæ equitem, mors abstulit Lutetiæ 4 maii A.D.* 1850; DENIS-MARIE-CHARLES LECLERC, COMTE DE LESSEVILLE, né à Tancrainville (Eure-et-Loir), le 4 novembre 1781, mort à Chilly, le 14 septembre 1855 : il était d'une ancienne famille de robe, originaire de Bourgogne; elle a fourni un chancelier de France sous Charles VII. Cette famille avait jadis sa sépulture chez les jésuites de la rue Saint-Antoine, à Paris. (D'azur, chargé de trois croissants d'or, 2 et 1, tournés vers le chef; surmontés d'un lambel de même à trois pendants.) Le comte de Lesseville était receveur général des finances sous la Restauration. CHARLOTTE-HENRIETTE-LÉOPOLDINE AUBOURG DE BOURY, sa veuve; née au château de Boury (Oise); morte à Chilly, le 6 décembre 1857, à l'âge de 76 ans, repose près de lui, ainsi que demoiselle LOUISE-THÉRÈSE AUBOURG DE BOURY, sœur de cette dame, comme elle fille du marquis

Digitized by Google

de Boury; née au château de ce nom, le 23 décembre 1777; morte à Chilly, le 9 février 1858. (D'azur, au lion d'or, accompagné en chef, à dextre d'une étoile de même et à senestre d'une lame d'argent.) Cette famille a été la Providence du pays.

Nous ne connaissons les seigneurs de Chilly qu'à partir du douzième siècle; il se rencontre quelques lacunes dans cette chronologie. ROBERT DE FRANCE, comte de Dreux, cinquième fils du roi Louis le Gros, frère de Louis VII, est le premier connu. Il fit construire une chapelle dans son château, en 1185. Ce seigneur est mort dans cette terre, le 11 octobre 1188, il était fort avancé en âge. Ses restes ont été inhumés dans l'église de l'abbaye Saint-Yved de Braine, fondée par Agnès de Baudement, sa troisième femme (il en eut dix enfants : PHILIPPE, l'un d'eux, est mort évêque de Beauvais). Robert fit le voyage de Jérusalem; au retour, il fonda l'église de Saint-Thomas du Louvre, à Paris. L'un de ses fils, appelé aussi ROBERT, a été seigneur de Chilly. Il y faisait sa résidence la plus habituelle. On a de lui trois actes expédiés à Chailly. Dans l'un, il donna avec Yolande de Coucy, son épouse, à l'abbaye Sainte-Geneviève, tout ce qu'il possédait à *Conteyn*. En échange, cette communauté lui céda ses biens situés à Chailly. Le deuxième acte est une modification à l'établissement des chanoines de Saint-Thomas du Louvre, attachés à la chapelle du château. Le troisième, la ratification d'une vente faite au chapitre de Paris, de certains droits, à Vitry-sur-Seine. Il est mort à Chilly, le 28 décembre 1218, et a été inhumé à Saint-Yved de

Digitized by Google

Braine; aux pieds de sa mère. Sa figure était gravée sur une planche de cuivre; il tenait une fleur de lys à la main droite (1). (Échiqueté d'or et d'azur, à la bordure de gueules.) Il faut croire que cette famille ne possédait la terre de Chilly qu'à titre de don, puisque nous voyons saint Louis la donner, en 1234, ainsi que celle de Longjumeau, à PIERRE DE DREUX, duc de Bretagne, second fils de Robert II, en échange du château de Beuvron, et d'autres terres situées dans le Maine et l'Anjou, dont il l'avait précédemment gratifié. En 1238, Yolande, fille de ce dernier, porta ces terres en dot à Hugues Lebrun, sire de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême. Elles demeurèrent dans sa maison jusqu'en 1293. Un projet de retour de ces domaines à celui de la couronne fut stipulé durant cette possession; il ne reçut pas d'exécution. Charles le Bel en fit l'acquisition à cette date; il assigna immédiatement sept cents livres de rente au connétable de Champagne, à prendre sur ces mêmes terres. Le roi et la reine étaient à Chilly les 13 juillet et 5 décembre 1301 (2). Il fit la cession des terres de Chilly et Longjumeau à ENGUERRAND DE MARIGNY en 1305. BÉRAUD DE MERCŒUR est aussi qualifié seigneur de Chilly, vers ce temps, dans la donation, faite au prieuré Saint-Éloi, de la chapelle du château. Ces aliénations de la couronne étaient certainement viagères, puisque, en 1317, le roi Philippe le Long donna une partie de cette seigneurie

(1) Le P. Anselme, *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. Ier, chap. XV.

(2) *Itinéraire des rois de France.*

Digitized by Google

et toute sa juridiction à PIERRE DE VIC (Lebeuf dit DE LA VOIE), chevalier, neveu du pape Jean XXII. On conserve aux archives de l'Empire, un acte ayant pour titre : *Eschange du chasteau et chastellenye de Chilly et ville de Longjumeau avec la baronnie de Villemur, seneschaussée de Toulouse, entre* PIERRE DE VIC *et* PHILIPPE LE LONG, *roy de France et de Navarre. A Avignon, le dernier may* 1320. (Trésor des Chartes.) JEANNE DE BOURGOGNE reçut ces mêmes terres à titre viager, en 1328, de la libéralité de Philippe de Valois, son époux. La mort de cette princesse survint l'année suivante. Le roi en gratifia, en 1331, JEAN III, duc de Bretagne, en échange du château de Saint-James de Beuvron. A sa mort, JEANNE DE SAVOIE, sa veuve, les eut en douaire par contrat du mois de mai 1334. En 1360, Charles de Blois et Jeanne, duchesse de Bretagne, marièrent leur fille, MARIE, à LOUIS Ier, duc d'Anjou et roi de Sicile. Les deux époux reçurent en dot, entre autres terres, Chilly et Longjumeau ; par un traité subséquent, du 12 avril 1364, Jeanne, alors veuve de Jean, comte de Montfort, lui céda ses droits sur cette châtellenie ; en sorte que le duc d'Anjou en devint seul possesseur. Un carme, continuateur de la chronique de Nangis, sous le roi Jean, nous apprend que, en 1357, PIERRE DE NANTES, évêque de Saint-Pol de Léon, tomba malade à Chilly, où il demeura assez longtemps (1). Il logeait certainement au château. Ce que nous ne nous expliquons pas, c'est que dans la liste des seigneurs qui contribuèrent à payer

(1) Lebeuf, t. X, p. 105.

Digitized by Google

la rançon du roi Jean, dans la prévôté de Montlhéry, se trouve inscrit SIMON ROUSSEL ; il est qualifié seigneur de *Longjumel*, *Chailly* et *Champlant*. On sait que c'était vers 1360. RÉNÉ, roi de Sicile, arrière-petit-fils de Louis, possédait ces terres à l'époque de sa mort (10 juillet 1480). C'est l'abbé Lebeuf qui l'écrit. Il eut pour héritier, son cousin, Charles d'Anjou, comte du Maine. Louis XI, à qui René donna cette châtellenie, par son testament, en gratifia, au mois de février 1482, GUILLAUME LE PICART D'ESTELLAN, bailli de Rouen, pour le récompenser des services qu'il en avait reçus. Alors, grand bruit, véhémentes réclamations, disent les chroniques du temps, pour la dérogation de ce fief. Qu'est-ce que cela faisait à Louis XI ? ÉTIENNE DE VILLIERS est qualifié seigneur de Chailly vers 1485. Peut-être l'eut-il dans les mêmes conditions que le précédent. Toutefois, d'après le P. Anselme (1), CLAUDE, son fils, pannetier du roi et maître forestier de la forêt de Bièvre, l'était en 1546 ; puis, son petit-fils, FRANÇOIS, marié à MARGUERITE PIÉDEFER, nom bien connu dans nos cantons.

A la mort de Louis XI, Charles VIII restitua ces terres à JEAN et LOUIS D'ARMAGNAC, enfants du malheureux Jacques de ce nom, en leur qualité d'héritiers de Charles d'Anjou, leur oncle maternel. C'était en mars 1483. Le duc de Lorraine leur disputa ces domaines, s'en empara même, et les vendit, en 1486, à MICHEL GAILLARD, grand pannetier de France, marié à

(1) *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. VII.

Digitized by Google

Souveraine d'Angoulême, sœur naturelle du roi François Ier.

A la faveur de ce mariage, le roi, nous l'avons dit (V. *Longjumeau*), fit don à Gaillard de ce qu'il possédait de la terre de Chilly et de celles voisines. On trouve François Ier au château le 6 juillet 1537. C'est en 1596 que les descendants de Gaillard aliénèrent cette terre et ses dépendances à MARTIN RUZÉ, général des finances, puis secrétaire d'État. Il naquit à Tours vers 1524, et mourut à Chilly, le 16 novembre 1613. Ses restes ont été inhumés dans l'église du lieu. Geneviève Arabi, sa femme, que d'autres appellent Geneviève Escoubleau, ne lui donna pas de postérité. GUILLAUME, son frère, évêque d'Angers, confesseur des rois Charles IX et Henri III, mourut, dit-on, aussi à Chilly, le 28 septembre 1587. Une chose à remarquer, c'est qu'à cette date cette terre n'était pas encore la propriété de Martin Ruzé. Ce dernier institua ANTOINE COEFFIER, seigneur d'Effiat, son petit-neveu, son légataire, à la condition de prendre son nom et ses armes. (De gueules, au chevron ondé d'argent, et d'azur de six pièces, accompagné de trois lionceaux d'or.) Il réunit depuis à ces terres la *baronnie de Massy*, par acquisition, et rebâtit magnifiquement son château de Chilly en 1627. JACQUES LEMERCIER en avait été l'architecte. RUZÉ D'EFFIAT, car c'est ainsi qu'on le qualifia, obtint l'érection de Chilly en *marquisat,* le 27 juillet 1626. Il a été surintendant des finances, chevalier du Saint-Esprit et maréchal de France. Le marquis de Chilly est mort le 27 juillet 1632, à Lusteinstein, où il commandait. Ses restes ont été

Digitized by Google

inhumés dans l'église d'Effiat, où se voit encore son tombeau. Ce seigneur dut sa fortune à Richelieu. Venu à la cour de Louis XIII dans un âge où il ne pouvait être que le compagnon des plaisirs du roi, sa pénétration le fit remarquer du cardinal-ministre. Le succès de son ambassade en Angleterre l'en fit aimer, et bientôt attacher à sa famille par un mariage fort avantageux pour lui. Le maréchal d'Effiat laissa trois fils; le plus jeune, connu sous le nom de Cinq-Mars, né en 1620, fut décapité à Lyon, avec l'historien de Thou, le 12 septembre 1642. Antoine, le second, héritier de ses grands biens, ne laissa pas d'héritiers mâles. Il eut pour femme MARIE-ANNE OLIVIER DE LEUVILLE, dame d'une très-grande vertu, morte en 1684. Le troisième fut l'abbé d'Effiat, si connu dans la chronique amoureuse du dix-septième siècle. Antoine Ruzé-d'Effiat, MARQUIS DE CHILLY, premier écuyer de Gaston d'Orléans, conseiller d'État, est mort au château de Chilly, le 3 juin 1719, à l'âge de 81 ans. Le duc de Saint-Simon lui fait une triste biographie. Il laissa, par son testament, 30,000 livres pour la fondation d'un hôpital à Chilly. MARIE, sa fille, porta cette terre en dot à Charles de la Porte, DUC DE LA MEILLERAYE, qui prit le titre de MARQUIS DE CHILLY. Il eut l'insigne honneur de recevoir Louis XIII dans son château, les 17 mai 1636, 19 octobre 1638, 9 décembre 1639 et 27 janvier 1642. L'Itinéraire des rois de France y marque aussi le séjour de Louis XIV, les 26 avril 1652, 16 avril 1659, 14 mai 1664, 19 avril 1674 et 13 novembre 1685. On voit combien la faveur dont jouit ce seigneur fut longue et grande. Elle con-

Digitized by Google

tinua pour son fils, l'un des hommes les plus ridicules de son siècle. Charles de la Porte fut honoré du bâton de maréchal de France en 1639. Il est mort en 1664. Armand-CHARLES, son fils, MARQUIS DE CHILLY, après lui, était né en 1632, il épousa, en 1661, HORTENSE MANCINI, nièce du cardinal Mazarin. La dot fut de *vingt millions*, et la succession de l'Eminence lui échut à la faveur de ce mariage; à la charge de prendre, à sa mort, le titre de DUC DE MAZARIN, et de porter les armes pleines de sa maison. Le cardinal mourut à quelques jours de là (9 mars 1661). L'Éminence dut venir à Chilly durant la minorité du roi. On trouve parmi les *Mazarinades : la mort du cardinal* DE MAZARIN *prédite par les troupes du* DUC DE LORRAINE; *avec la retraite de la reine, au bourg de Chilly; ensemble la lettre du* DUC DE LORRAINE *écrite au* COMTE DE TAVANNES *sur les approches* D'ESTAMPES. *Sans lieu* (1652), in-4°.

Hortense Mancini, née à Rome, le 6 juin 1646, est morte à Chessey, en Angleterre, le 16 juillet 1699. Ses restes, rapportés à Paris, furent inhumés dans la chapelle du Collége Mazarin, sépulture de la famille. Le duc vécut jusqu'en 1713. Il est mort au château de la Meilleraye, le 9 novembre. Hortense joignait aux avantages de la fortune, ceux de la beauté. Le caractère caustique du duc de Mazarin et son esprit bizarre n'étaient pas propres à fixer cette femme aimable; aussi jamais union ne fut plus mal assortie. Hortense, jeune, vive et légère, aimait le monde où elle se voyait sans cesse entourée d'une foule d'adorateurs; le duc, au contraire, avare et jaloux, fuyait la société. Charles II, roi d'An-

Digitized by Google

gleterre, et le duc de Savoie, l'avaient successivement demandée en mariage; le cardinal son oncle, ne crut pouvoir accepter l'honneur que lui faisaient deux souverains de rechercher son alliance. La duchesse fit tous ses efforts pour obtenir sa séparation; elle n'y parvint pas, et prit le parti de passer en Angleterre, en 1667. Hortense Mancini a laissé des *Mémoires*, sous les initiales D. M. L. D. M. (Cologne, P. Marteau, 1675, in-12).

Le dernier mâle de cette maison, Guy-Paul-Jules de la Porte, DUC DE MAZARIN, MARQUIS DE CHILLY *et* LONGJUMEAU, etc., né le 12 septembre 1701, est mort à Paris, le 30 janvier 1738. Il avait épousé LOUISE-FRANÇOISE DE ROHAN-SOUBISE, morte en 1755. De ce mariage, naquit CHARLOTTE-ANTOINETTE DE LA PORTE-MAZARIN, le 24 mars 1718. Elle épousa, en 1733, EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, DUC DE DURAS. Cette dame est morte le 6 octobre 1735 à la suite d'une couche qui donna naissance, le 2 septembre précédent, à LOUISE-JEANNE DE DURFORT-DURAS, DUCHESSE DE MAZARIN. Le duc de Duras est mort à Versailles, le 6 septembre 1789. La duchesse de Mazarin épousa, le 2 décembre 1747, LOUIS-MARIE GUY-D'AUMONT, né le 5 août 1732, connu alors sous le nom de Marquis de Villequier. Il prit, à la faveur de ce mariage, le titre de duc de Mazarin et la qualité de pair de France. A la mort de son père, le 15 avril 1782, il dut prendre celui de DUC D'AUMONT-MAZARIN. Il est mort en 1799. Une fille est née de ce mariage : LOUISE-FÉLICITÉ-VICTOIRE, dernière DUCHESSE DE MAZARIN. Elle épousa, en 1777, le prince de

Digitized by Google

Monaco, duc de Valentinois. Cette union n'a pas donné de postérité. Les nombreux actes de bienfaisance de la princesse, les malheurs de la Révolution et les gens d'affaires, amenèrent sa ruine. Elle abandonna Chilly en 1805 et se retira à Paris, où elle acheva sa carrière sous la Restauration. Sa sépulture est l'une des plus remarquables du Père-Lachaise.

La dernière duchesse de Mazarin reçut, à Chilly, mesdames de France, filles de Louis XV, en 1768. Elle y donna aussi une brillante fête dont on trouve les détails dans le *Mercure de France* du mois de novembre 1770 (p. 156), à M. le Dauphin et à madame la Dauphine, depuis Louis XVI et Marie-Antoinette, à l'occasion de leur mariage. Ce fut FAVART qui fut l'ordonnateur de cette fête.

La première pierre du château de Chilly avait été posée le 30 mars 1627. Elle est restée sur ses ruines. A cette pierre du témoignage, ajoutons qu'il reste la gravure des deux façades du monument et un plan général du domaine. Claude Châtillon, Zeiller nous l'ont aussi conservée dans leurs topographies de la France. Vouet, peintre estimé, et le sculpteur Sarrazin avaient décoré les appartements. La galerie des fêtes était remplie de bustes en marbre de nos célébrités. L'un d'eux celui de JEAN-JACQUES TRIVULCE, maréchal de France sous Louis XIII, est conservé au musée historique de Versailles. Le boudoir était entièrement garni de glaces, même son plafond. Une modeste habitation a succédé à ce palais. L'enclos est demeuré intact ; la cognée a renversé les futaies séculaires du parc ; la culture a rem-

Digitized by Google

placé leurs ombrages. Les eaux de Rungis, amenées à grands frais, faisaient l'ornement des parterres.

Chilly est depuis longtemps la propriété de la famille Nougarède de Fayet. Elle n'a pas aidé à sa transformation. M. Lair, ancien sous-intendant militaire, acheta du démolisseur Lecocq. Il mit le parc en culture. M. le baron de Fayet, mort en 1845, appartenait à une ancienne famille de magistrature; lui-même était membre de la Cour royale de Paris; il a été député de l'Hérault. Montpellier l'avait vu naître en 1765. Madame la baronne, née Bigot de Préameneu, habite toujours Chilly. L'un des fils de la maison, né en 1811, avocat et élève de l'École polytechnique, a survécu à son père jusqu'en 1853. Il a laissé plusieurs ouvrages, parmi lesquels, une notice sur son grand-père maternel, M. Bigot de Préameneu. On estime aussi la *Vie du duc d'Enghien* (2 vol. in-8°, *Paris*, 1844). Madame de Nougarède a pour gendre M. le baron, aujourd'hui comte Boulay de la Meurthe, sénateur. Une fille d'un premier mariage a épousé M. le comte de Gouvion, général de l'empire, mort en 1823.

Vigneul-Marville parle dans ses *Mémoires* des maisons de plaisance qui se bâtissaient à Chilly. Le poëte Chapelle (né en 1626, mort en 1686), fut de ceux qui en augmentèrent le nombre. Aimé et recherché des grands seigneurs, ce bel esprit ne put jamais se résoudre à leur sacrifier un jour de sa liberté, ni même une heure de plaisir qu'il trouvait avec des égaux ou des inférieurs. En répondant aux obsessions du marquis d'Effiat, notre poëte trouva plus simple et plus à son

Digitized by Google

goût de se bâtir un logis modeste non loin du manoir du grand seigneur, qui l'eut même rarement à sa table. Un homme de cette humeur ne pouvait faire de la poésie une occupation sérieuse. Néanmoins, ses vers ont du naturel, de la facilité, de l'enjouement et de l'esprit. On a fait mourir Chapelle à Chilly; c'est une erreur. Racine, Molière, Despréaux, La Fontaine, venaient souvent s'entretenir avec l'élève de la nature et de Gassendi, dans son logis des champs.

Chilly, si célèbre d'ailleurs, dit M. l'abbé Lebeuf, n'a point fourni d'hommes dans l'antiquité qui aient fait gloire d'en porter le nom. Il ajoute immédiatement : GUILLAUME DE CHAILLY, sergent du roi saint Louis, vivait en 1258; PIERRE DE CHAILLY, qu'on appelait aussi ARCHAMBAULT, sous-chantre de l'église de Paris, fonda, dans le même siècle, à Notre-Dame, un obit pour le repos de son âme, et celle d'Éremburge, dont il était veuf. ADAM DE CHAILLY donna à ce même chapitre, à cette époque, la dîme d'un lieu appelé *Büsseium*. Il est pourtant encore vrai de dire que le chevalier Millin (1) indique parmi les personnages inhumés dans l'église des Chartreux de Paris, JEAN DE CHILLY, évêque de Grenoble, mort le 17 août 1350. Le savant antiquaire emprunte ce fait à l'épitaphe du prélat. Il n'est pas d'accord avec l'épitaphier des églises de Paris (tome I[er], page 237), manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville, qui place la sépulture de Jean de Chilly dans l'église des Mathurins de la rue Saint-Jacques.

(1) *Antiquités nationales*, t. V, art. 52.

Digitized by Google

L'abbaye d'Hière avait des biens à Chilly, en un lieu appelé *Pratellum-Hilduini*. Cette communauté en fit cession au roi Louis le Gros ; il en fit don à l'abbaye de Montmartre, et donna, en échange, à celle d'Hière, une rente annuelle de dix-huit septiers de grains à prendre sur son moulin de Chailly (*de Calliaco*), sans doute établi sur l'Yvette, à Gravigny. Dans la suite, les dames d'Hière transportèrent leur droit à cette redevance, aux religieuses de Gif, dont le monastère fut fondé par une colonie venue d'Hière. Le prieuré de Longpont avait des vignes à Chilly. Il les tenait des libéralités du roi Louis VII, bienfaiteur de cette communauté. Elle célébrait chaque année un obit pour le repos de l'âme de ce monarque. L'hôpital Saint-Gervais de Paris, avait aussi des rentes sur Chilly, l'amortissement en fut consenti par Robert de Dreux, seigneur du lieu.

Chilly a été, ces dernières années, la retraite d'une femme de lettres fort excentrique, HORTENSE MARY-GAY, femme ALLARD DE MARITENS, née à Lyon, d'une famille anglaise, vers 1790 ; morte, à Paris, le 8 janvier 1851. Ses romans sont écrits avec une élégance que négligent souvent les personnes qui font un métier de ce genre de travail ; aussi cette dame n'en a produit qu'un petit nombre. Son *Histoire de la République de Florence* (2 vol. in-8°, 1837-1843), a été en partie écrite à Chilly. Ses *Lettres sur madame de Staël* contiennent des aperçus ingénieux.

Le village de Chilly compte parmi ses habitants, M. FRÈRE, si connu par la pâte Regnauld tant recommandée..

Digitized by Google

ÉPINAY-SUR-ORGE.

La position de ce village est des plus heureuses. C'est sur son territoire que l'Orge et l'Yvette mêlent leurs eaux. Comme le Nil, tout cours d'eau porte la fertilité aux terres qu'il arrose ! Épinay n'est pas ce que son nom annonce : *Spinoilum*, *Spinetum;* la culture y est en honneur, et ce mot latin ne peut s'appliquer qu'aux cantons couverts d'épines ou de broussailles. Comme le nom d'Épinay n'est pas rare en France, il a fallu distinguer par un surnom les villages qui le portent. De là, *Épinay-sur-Orge*. Ce village est traversé par une grande route de communication. Le chemin de fer de Paris à Orléans y a une station. Le parcours est de 24 kilomètres. On en compte 4 pour se rendre à Longjumeau, et 1 myriamètre 8 kilomètres pour gagner Corbeil. La population de ce village est de 553 habitants, y compris ceux des annexes.

Le livre censier de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés de Paris, qu'on croit avoir été rédigé sous l'abbé Irminon, au huitième siècle, donne la description de cette terre, et prouve l'antiquité de son vignoble. La communauté, outre le manoir seigneurial, possédait *cent arpents de vigne*, trente arpents de pré, un bois

Digitized by Google

d'une lieue et demie de circuit, un moulin et soixante muids de blé (1). L'abbaye avait aussi la haute, moyenne et basse justice du lieu. On désigne au canton de Petit-Vaux le *cimetière des Moines*. C'était évidemment le lieu consacré à la sépulture des membres de la colonie détachée de l'abbaye-mère.

Simon de Menèné, professeur en l'Université de Paris, s'était retiré dans ce lieu de prières. Il y fut assassiné en 1298. Philippe le Bel, sur les plaintes de sa compagnie, condamna les meurtriers à une amende considérable. Ce corps employa cet argent à l'acquisition d'un moulin, terres et autres revenus, situés à Vaux, en la censive du roi, à cause de Montlhéry. Le tout appartenait à Guillaume Delorme, écuyer. Le revenu de ces immeubles fut affecté à la nourriture et à l'entretien de quatre chapelains, chargés d'offrir chaque jour la messe à l'intention du défunt. En 1301, l'Université céda ces biens au roi qui se chargea de pourvoir aux besoins des bénéficiers, et en réduisit le nombre à trois.

Le document du huitième siècle dont nous venons de parler, nous apprend qu'un laïque, appelé Ricquebert, possédait l'église d'Épinay par forme de bénéfice. Le monument a été renouvelé. Il est sous le vocable de Saint-Leu ou Loup, évêque de Sens, et de Saint Gilles, abbé, dont la fête arrive le 1er septembre. On y conservait jadis des reliques du premier. Voici ce que dit l'historien du diocèse de Paris, de l'édifice actuel : « Le

(1) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. X.

chœur et l'aile qui l'accompagne du côté du septentrion, sont d'une bâtisse du treizième siècle, et d'égale élévation. La tour est du même côté. L'aile méridionale qui accompagne la nef est plus basse, et cependant est du même temps, ou approchant. » Les choses sont encore à peu près ce qu'elles étaient lorsque ce savant les vit. Il a négligé de parler de la belle verrière de la fin du quatorzième siècle, qui garnit la fenêtre de la chapelle septentrionale. Quelque seigneur du lieu en aura fait les frais. Il est même à supposer que ce sont les moines de Saint-Germain des Prés. Le sujet est l'*Arbre de Jessé*, si souvent reproduit. La sainte Vierge le couronne ; elle offre son divin Fils à l'adoration du monde. Les rois de Juda dont Marie est descendue, sont échelonnés sur les branches de l'arbre. Jessé est au pied, étendu et plongé dans un profond sommeil. On remarque aussi dans cette église, un saint Jean-Baptiste, attribué par les uns au pinceau du Guide, par les autres, à celui de Murillo. L'abbé Lebeuf a remarqué dans le pavé de cette église, la sépulture d'un prêtre, curé du lieu; il put encore lire ces mots sur la pierre qui recouvrait ses restes : *Oriundus de monte acuto Laudunensis diocesis*.

Le maître-autel est en marbre. Il vient de l'église de Paray détruite l'une des premières années du siècle.

Le cimetière est attenant et derrière l'église.

La cure d'Épinay a été remplie dans le cours du dernier siècle par M. d'André. Ce docte et laborieux écrivain nous a laissé une *Concordance de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en latin (1 vol. in-f°). L'abbé

Digitized by Google

Lepitre, né à Arpajon, a gouverné cette paroisse l'espace de quarante ans. Il est mort titulaire, le 17 juin 1820, à l'âge de quatre-vingts ans.

La liste des seigneurs qui contribuèrent à payer la rançon du roi Jean, dans la prévôté de Montlhéry, rédigée vers 1360, a été publiée par la société des bibliophiles français (1). On y lit cette mention : Perrin Yvete, *à Épineuil-sur-Ourge*. Peut-être à cause des malheurs des temps, l'abbaye de Saint-Germain des Prés aliéna-t-elle une partie du temporel de cette seigneurie. Barnabé Brisson, avocat général au parlement de Paris, sous Henri III, est qualifié seigneur de ce lieu dans le procès-verbal de la coutume de Paris, de l'an 1480. La même qualification lui fut donnée dans son épitaphe, à Sainte-Croix de la Bretonnerie, où il reçut la sépulture.

Brisson était président à mortier au parlement, lors de son arrestation inopinée par une bande de la faction des *Seize*. Il fut pendu à une poutre d'une des salles du Châtelet, avec Claude Larcher et Jean Tardif, aussi magistrats de cette cour, sans autre forme de procès, le 15 novembre 1591. Suivant les chroniques du temps, tous trois furent arrêtés à neuf heures du matin, confessés à dix, pendus à onze. Une gravure allemande, contemporaine, représente ce triste épisode de notre histoire. Brisson a été le meilleur interprète du droit romain jusqu'à lui. Il était de Parthenay. C'est lui qui jeta les fondements de toute la gran-

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire*, 1850, in-12.

Digitized by Google

deur de la maison de Richelieu, par son crédit auprès de Henri III. Son manoir du Breuil était encore habité par DENISE DE VIGNY, sa veuve, en 1605. Cette dame est morte le 3 juin 1625.

Au dix-septième siècle, MM. LE PICART, fort connus dans la robe, ont été seigneurs d'Épinay; puis une famille de Beaumont alliée à celle de Ballainvilliers. Les droits honorifiques de cette terre ont été depuis attachés à celle de Savigny par acquisition de M. le marquis du Luc. Ce seigneur revendit le domaine, le 19 mars 1768, à M. COCHIN. Il y est mort le 30 avril 1784. Ses héritiers l'aliénèrent au fermier général GEORGES DE MONTCLOUX. Il a été l'une des victimes de la Révolution. L'un de ses fils, officier de cavalerie, a publié en 1814, sous le nom de MONTCLOUX D'ÉPINAY : *Angéla ou l'Atelier de Jean Cousin*, opéra-comique en un acte et en prose. Il est mort à Paris en 1837, à l'âge de soixante-sept ans. La famille DE WINDT, alliée à celle-ci, a possédé l'ancienne terre d'Épinay au commencement du siècle; depuis M. CHAPT DE RASTIGNAC, maréchal de camp; puis à titre de locataire pendant l'été 1857, le marquis AGUADO, fils aîné du fameux banquier de la cour espagnole. Le possesseur actuel est M. LEJEUNE, légataire des frères Michel, dont le nom a eu trop de retentissement.

Le château d'Épinay n'est pas vaste; il est bien et solidement bâti. On y jouit d'une vue variée et fort étendue. Le Nôtre a, dit-on, planté le parc.

Les écarts d'Épinay sont : le hameau de BREUIL, le château de VAUCLUSE, PETIT-VAUX, CHARAINTRU et le

Digitized by Google

château de SILLERY. Donnet n'a pas marqué ce domaine sur sa carte de l'arrondissement de Corbeil, qui pourtant a eu deux tirages. Oudiette l'a mentionné dans son *Dictionnaire des environs de Paris*.

Breuil vient de petit bois. Il se reliait à la forêt de Séquigny, et cet ensemble formait nécessairement *le bois d'une lieue et demie de circuit* possédé à Épinay au huitième siècle, par les moines de Saint-Germain-des-Prés de Paris. CHRÉTIEN DE LAMOIGNON, chevalier, était qualifié seigneur de BAVILLE et de BREUIL, dans son épitaphe aux Cordeliers de Paris. Il est mort le 18 janvier 1636 à soixante-neuf ans. C'était l'ancien manoir du conseiller BRISSON. LA GILQUENIÈRE, actuellement VAUCLUSE, est une dépendance de ce hameau. L'ancien terrier seigneurial d'Épinay nous a montré l'emplacement de ce fief. Il relevait de Villebouzin (V. Longpont). Une des routes de la forêt de Séquigny en a retenu le nom. ISAAC DE MARTINE, mort le 16 septembre 1624, à l'âge de soixante-trois ans, suivant son épitaphe, dans cette même église des Cordeliers de Paris, fut conseiller du roi en sa cour de parlement de Bretagne et seigneur de la GILQUENIÈRE, Moret, La Neuville, etc. Les registres de l'archevêché de Paris nous apprennent que RÉNÉ DAVY, sieur de la Faustière, et RÉNÉE DAVY, femme de Jean Lemaître, conseiller au parlement de Paris menaient à la Gilquenière, la vie commune, en 1653. C'étaient certainement le frère et la sœur.

On lit dans le *Mercure* de 1742, que, le 27 août, mourut dame Marie-Anne Chevalier, veuve, depuis 1731, de GUILLAUME DAVY DE LA FAUTRIÈRE, seigneur de la

Digitized by Google

GILQUENIÈRE et de Blaine, maître ordinaire en la chambre des comptes. Elle eut de ce mariage, LOUIS DAVY DE LA FAUTRIÈRE, conseiller au parlement de Paris. Ce fief appartint ensuite à GUILLAUME VIOLE, fils de Pierre, seigneur d'Athis. Dans la généalogie manuscrite de cette famille, qui se rencontre dans l'*Épitaphier de l'Isle de France*, à la bibliothèque impériale, on lui donne la qualification d'écuyer; il y est dit aussi sieur DU BREUIL et gendarme de la compagnie de M. Paloiseau. FERDINAND DE LA BAUME, comte de Montrevel, seigneur de Savigny au dix-septième siècle, est également qualifié seigneur de Breuil et Epinay. Il aliéna ces terres à JEAN RIEUX, banquier à Paris, le 17 juillet 1719. M. DROUILLET acquit Breuil de ses héritiers en 1743; et M. MARCHANT, aussi banquier, de la veuve de celui-ci, le 9 jannier 1758. La Grange de Breuil confine le territoire de Ballainvilliers. On y trouve une source qui est l'alimentation principale du ruisseau appelé le Rouillon.

VAUCLUSE est limité par la rivière d'Orge. Le nom de l'ancien fief de la Gilquenière déplaisait fort au bailli de CRUSSOL D'UZÈS qui le possédait au moment de la Révolution. Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII, dont il y recevait quelquefois la visite, a été son parrain. Est-ce en souvenir de la fontaine de Vaucluse? Quoique plein d'attraits, le nôtre n'a pas la magie du premier. ALEXANDRE-CHARLÈS-EMMANUEL, bailly de CRUSSOL D'UZÈS, né le 5 juillet 1745, émigra; il est mort à Paris le 17 décembre 1815, chevalier des ordres du roi, duc et pair, maréchal de camp; la mar-

Digitized by Google

quise de Grollier, sa parente et son héritière, lui a fait ériger un somptueux monument au cimetière du Père-Lachaise. En 1806, Vaucluse est devenu la propriété du général baron Delaître, frère du préfet de Seine-et-Oise, mort à Paris le 2 juillet 1838, à l'âge de soixante-deux ans. Son acquéreur a été le général de division Lepaige, comte DORSENNE, mort quelques mois plus tard, à Paris, le 24 juillet 1812. Il était né à Ardres (Pas-de-Calais), le 30 avril 1776. M. DABRIN, entrepreneur de bâtiments à Paris, l'acquit de ses héritiers. Il est mort en 1833. Son fils aîné l'eut ensuite en partage. Il a été agent de change et successivement maire des 2e et 9e arrondissements de Paris (ancien 2e) et est officier de la Légion d'honneur; membre du conseil général de Seine-et-Oise. Il a vendu le 26 juillet 1860 à SIR PATRICK, Irlandais, possesseur actuel.

PETIT-VAUX est un hameau posé en regard de Grand-Vaux; il en est séparé par l'Yvette, dont il occupe la rive droite. Il y a plusieurs maisons de campagne. On y connaissait le fief de Vaudoise possédé par les chartreux de Paris, au dix-septième siècle; de là sans doute la préférence accordée à ces moines par les personnes considérables de la localité pour obtenir l'inhumation dans leur église. M. LEMONYER, notaire à Paris, a une maison de plaisance à Petit-Vaux. Elle appartint plutôt à M. Denayer, chez lequel venait fréquemment son neveu, le poëte ALPHONSE ESQUIROS. Il a écrit des strophes charmantes sur les agréments de cette villa. Il dit en parlant du hameau :

Digitized by Google

Le soleil en naissant le regarde d'abord,
Et le mont le défend des outrages du nord;
L'Yvette en serpentant borde ses métairies,
Et l'Orge en l'y joignant arrose ses prairies.

Dans une autre poésie il fait cette peinture du logis de famille :

Dans le département baigné de Seine-et-Oise;
Sous les lilas, la vigne et les noisetiers verts,
J'aime votre maison avec son toit d'ardoise
Et ses volets ouverts.

Son air hospitalier et son clos sur la rive,
Son verger du printemps qui s'est ressouvenu,
Son seuil au voyageur qui dit, lorsqu'il arrive :
Soyez le bien-venu.

Nid de petits oiseaux, vive ruche d'abeilles
Qui vont courant les prés et butinant les fleurs,
Joyeux essaim d'enfants qui gâtent les corbeilles
Sous la rosée en pleurs.

Secouant de Paris le bruit et la poussière,
Je me plais dans ces lieux, à ces profondes voix,
Que la nature et Dieu, dans notre âme grossière,
Élèvent quelquefois.

. . . .

Vous avez pour cela ce qui vaut tout le reste,
Les champs verts, le ciel bleu, les arbres, les ruisseaux,
Et les petits enfants dans le manoir agreste,
Et les petits oiseaux.

Notre poëte avait vingt ans, en 1824, lorsqu'il publia son volume de poésies sous ce titre : *les Hirondelles*, M. Arsène Houssaye a donné la biographie d'Esquiros dans le journal *l'Artiste*, en 1846. Son portrait l'accom-

Digitized by Google

pagne. Il entra dans la vie politique en 1848, trois ans plus tard elle le conduisait en exil!

A Petit-Vaux est mort Dufay, en 1860. Les phases de sa vie furent très-diverses. Boucher d'abord, il se fit commis en librairie ensuite et devint l'associé de Lavocat. Il a depuis rempli un emploi supérieur dans l'administration du chemin de fer d'Orléans, à laquelle il rendit d'éminents services en 1848. C'était un homme probe et intelligent. Son fils habite sa maison de Petit-Vaux.

Charaintru est au-dessus de Petit-Vaux, à la rive opposée de l'Yvette. Ce hameau disparaît et s'absorbe dans le domaine de Sillery, ancien fief qui s'étend en longueur, borné qu'il est par l'Yvette et le cheminde Gravigny. On suit la chronologie de ses possesseurs depuis la fin du dix-septième siècle. Le 4 juin 1699, François Du Jardin, valet de chambre du roi, l'acquit des héritiers de Philippe Loussard. L'enclos, qui jusque-là n'avait renfermé que quatre arpents, fut porté à quatre-vingts, *plantés de grands bois avec fontaines jaillissantes*. De son second mariage Du Jardin eut un fils appelé comme lui François; il a été héritier de ce fief, à sa mort, survenue en 1615. Nous lisons dans le *Mercure galant* du mois de mai 1681 (p. 246) : « M. Du Jardin est le doyen des secrétaires du roi. C'est un parfaitement honneste homme, généreux amy, et qui fait les choses de la manière la plus obligeante et la plus honneste. M. Du Jardin, son père, aussi bien que son ayeul, a esté vétéran dans cette charge, qu'ils possèdent de père en fils depuis plus de six-vingts ans. » François du Jar-

Digitized by Google

din, deuxième du nom, est mort célibataire au mois d'octobre 1683, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans (*suprà*, p. 285). ELISABETH, sa sœur et sa légataire, lui survécut jusqu'au 21 mai 1691. Tous deux ont été inhumés dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois de Paris, où leur famille avait établi sa sépulture. Cette demoiselle par son testament, en date du 22 janvier 1685, fonda un oratoire en sa terre de Sillery, ou plutôt de Charaintru, nom qu'elle portait alors, avec l'obligation pour ses héritiers de constituer un fonds de 250 livres de rente pour entretenir le chapelain chargé de sa desserte et aussi de l'éducation des enfants de la paroisse d'Épinay. La messe devait y être célébrée les dimanches et fêtes, celles annuelles exceptées. Cette fondation subsiste encore en partie. La chapelle est un modeste édifice isolé. Il paraît qu'originairement les malades de Charaintru avaient seuls l'accès de ce lieu de prière, les jours de célébration ; puis cette tolérance finit par devenir publique. NICOLAS BARTHÉLEMY, conseiller au parlement de Normandie, et MADELEINE, sa sœur, veuve de Henri d'Argouges, marquis de Rannes, cédèrent leurs droits, dans la succession d'Elisabeth Du Jardin, à leur cohéritier, JEAN-JOSEPH NAU, écuyer, sieur de Maison-Rouge. Ce dernier conserva cette terre jusqu'en 1702. Son acquéreur fut DENIS-MICHEL THIROUDE, ancien trésorier de France, au bureau des finances de la généralité de Poitiers, conseiller au parlement. Il obtint, le 18 janvier 1724, permission de faire célébrer dans le nouvel oratoire. La bénédiction en fut faite par l'abbé de Longueil, prieur-curé d'Athis, à ce

Digitized by Google

délégué, le 4 octobre suivant. A la mort de M. Thiroude, en 1748, cette terre passa à sa fille, épouse de JEAN-JACQUES DE SAULMEUR DE VILLERONDE, maréchal des logis du roi, chevalier de Saint-Louis. Ils l'aliénèrent en 1773, à ANTOINE-TOUSSAINT NOBLET, ancien greffier en chef de la Cour des comptes, conseiller au parlement. Ce dernier ajouta des constructions au corps de logis et fit enclore quatre-vingt-dix arpents à la suite. C'est le 29 septembre 1780 que le seigneur de Savigny consentit l'inféodation de cette terre en fief sous le nom de SILLERY; et Noblet l'ajouta au sien. En 1783, le chapitre de la métropole de Paris, en partie seigneur du lieu, consentit pareille inféodation pour son fief de SAINT-JAMES, enclavé dans le parc. Un troisième fief en faisait partie, le moulin de QUINCAMPOIX, placé à l'extrémité, et mû par l'Yvette. La communauté de Saint-Cyr, près Versailles, comme représentant les religieuses de la Saussaye de Villejuif, et les religieux du prieuré de Saint-Eloi, à Longjumeau, avaient droit de censives sur les terres. Noblet, premier et dernier seigneur de Sillery, le conserva jusqu'en 1804. Il vendit à M. VEYRET; celui-ci, en 1810, à l'intendant militaire LE BÈGUE; neuf ans plus tard, Sillery devint la propriété de M. BANCELIN-DUTERTRE DE MAISON-NEUVE. Il vendit, en 1824, à une société qui devait y établir une blanchisserie modèle; le projet échoua, et le lieutenant-général comte MERLIN, fils de Merlin de Douai, en devint acquéreur. Il ne le conserva pas jusqu'à sa mort, arrivée en 1854. Sa vieillesse fut affligée par la perte de la vue. Il avait épousé MADEMOISELLE GOHIER, fille

Digitized by Google

unique du membre du Directoire, et n'en eut pas d'enfants. Cette dame descendait par sa mère du ministre protestant P. Dumoulin (V. Ablon). Madame la comtesse Merlin a fait ses preuves en littérature. On a d'elle des *Mémoires*. C'était aussi une grande musicienne. Les paisibles ombrages de Sillery ont connu ses douces rêveries. Un volume ayant pour titre : *les Belles Femmes de Paris* (1839, in-8°), parle ainsi de cette dame (p. 174) : « Beauté, musique, esprit, madame la comtesse Merlin porte sur son front trois couronnes dont une seule suffirait à consacrer pour toujours une tête de femme. » Elle est morte à Paris le 15 février 1853, à l'âge de soixante-cinq ans et a été inhumée à Eaubonne (Seine-et-Oise) près de son mari. Ils avaient vendu Sillery, le 20 juillet 1838, au vicomte DE SÉGUR, dont le nom a été donné à une des rues du village d'Épinay. De son mariage avec mademoiselle MARTIN DE MAUVIÈRES est née une fille, aujourd'hui duchesse de GRAMONT-LESPARE. M. de Ségur conserva Sillery jusqu'en 1857. Son acquéreur fut madame ADRIEN CHEVALIER, nièce et héritière du général Valazé; cette dame revendit, le 5 mai 1860, à M. RIANT, ancien notaire à Paris, et ancien membre du conseil général de la Seine et du conseil municipal de Paris. Il a fait rebâtir le château sur un vaste plan et dans un autre axe. Le parc, jadis dessiné par Damesme, vient aussi d'être transformé; ses eaux mieux distribuées sont ombragées par une futaie séculaire.

Nous devons, en terminant l'article Sillery, exprimer toute notre reconnaissance à M. PAUL RIANT, l'un des

Digitized by Google

fils de la maison ; il a favorisé nos recherches par la communication toute gracieuse de l'ancien terrier d'Epinay, et des titres de propriété du domaine.

La secte des Théophilanthropes, née des événements de la fin du dix-huitième siècle, se répandit dans nos campagnes. Épinay et Athis sont particulièrement signalés parmi celles où elle se fit le plus de prosélytes, après Corbeil (manuscrit du temps). On sait que le culte dont La Réveillère Lépeaux fut le grand prêtre eut à peine un lustre d'existence.

Nous lisons dans les *Souvenirs de la marquise de Créquy* (t. IV, p. 44) : Comment se fait-il que je ne vous aie encore rien dit de madame Geoffrin (Marie-Thérèse-Rodet, 1699-1777), ni surtout de M. Geoffrin dont on ne parlait pas assez hors de sa fabrique. Je vous assure que c'était un objet bien autrement à considérer que madame sa femme, et je ne crains pas de vous dire que, parmi toutes les choses à remarquer dans leur manufacture de glaces, il n'était pas de machines ou d'ustensiles aussi curieux que M. Geoffrin. Son père était un *tisserand d'Épinay-sur-Orge*, et quand on se demandait à quoi pouvait tenir la suffisance et l'étrange roideur de sa femme : *C'est qu'elle a avalé la quenouille de sa belle-mère*, répondait la maréchale de Luxembourg. » On a prétendu que c'était M. Geoffrin qui, lisant toujours le même volume, s'apercevait seulement, de temps à autre, que l'auteur se répétait un peu. La nullité de ce riche bourgeois fut mise en évidence par le contraste de la sagacité de sa femme ; elle donna lieu à beaucoup de plaisanteries. Les mercredis de madame Geoffrin

Digitized by Google

dans son grand appartement de la rue Saint-Honoré, étaient quelque chose de sage, de réfléchi, d'aimable et de frivole en même temps, le charme de l'entrain avec beaucoup de mesure et de tact. C'est ce qu'expriment les mémoires du temps et les biographes de cette aimable femme.

Digitized by Google

FLEURY-MÉROGIS.

Le nom de ce village est celui d'un grand nombre de communes de France : il a fallu leur donner un surnom, pour les distinguer les unes des autres. Φλέω, *abonder*, être riche ; et ῥύω, défense, fortification : Φλέ-ρυ serait une ancienne forterèsse, ajoute M. l'abbé Barranger, à qui nous devons cette étymologie. Le monticule en face du château, espèce de motte, a pu en être le piédestal. MÉROGIS, c'est MEXOR, partage de terres incultes entre les habitants. C'est de la féodalité. C'est à partir du treizième siècle qu'on trouve FLORY ou FLURY, ou bien FLEURY tout simplement, appelé FLEURY-MÉRAUGIS, que l'usage fait écrire sans diphthongue : MÉROGIS. Il est écrit *Fluriacum* dans les titres du onzième siècle. M. de Valois (*Notitiæ Galliarum*), dont nous ne partageons pas l'opinion, croit que ce nom vint du possesseur primitif du sol, ou du fondateur du lieu, qui aurait porté le nom romain de FLORUS. Le pays est plat et presque entièrement en labourage ; la terre n'y est pas de première qualité. On compte à Fleury deux cent cinquante habitants, y compris ceux de l'ancienne paroisse du Plessis-le-Comte, son annexe.

Digitized by Google

La primitive église du lieu a été la chapelle castrale, elle était dédiée à la mère de Dieu. On y voyait une tombe longue de près de sept pieds et large de deux pieds quatre pouces, sur laquelle était représenté un homme revêtu d'une espèce de tunicelle sans bras, ornée de quatre rangs de fleurs de lys, mises les unes sur les autres. Il tenait un bouclier orné aussi de six fleurs de lys dans la main gauche, et une arme qui ne ressemblait ni à une épée, ni à un glaive, dans la droite. Il avait la tête nue : les cheveux très-courts. Ses pieds reposaient sur une levrette. Deux anges encensaient sa tête. Cette pierre était également ornée de fleurs de lys dans les parties libres, ainsi que cela se pratiquait assez généralement au treizième siècle. On lisait autour, cette inscription, gravée en lettres gothiques capitales : « *Ici gît monseignor Guill : Meraugis : le seignor : de Flory ; prier por lame : que Deix en : net peitei.* » L'abbé Lebeuf, à qui nous devons cette épitaphe (1), ajoute : J'en parle d'après le dessin qui en est conservé pour le souvenir du fait. Cet oratoire était dans l'avant-cour du château. Il menaçait ruine, lorsqu'il fut détruit en 1726, ainsi que le château fort. Madame de Fleury, née Louise Bérault, veuve de l'avocat général Joseph-Omer Joly, fit bâtir l'église actuelle pour la remplacer. La forme du monument est celle d'une croix latine ; il est orienté. Les fenêtres de l'abside ont été récemment garnies de grisailles bien exécutées. Cette église n'en est pas moins par trop éclairée. La tour des cloches est au nord.

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 19.

Digitized by Google

On ne sait pas précisément l'époque de l'érection de cette paroisse ; Fleury était encore annexe de Bondoufle en 1093. Le prieur de Longpont avait la nomination à l'une et à l'autre cure. Il est certain qu'elle l'était au treizième siècle, dit M. l'abbé Lebeuf, nous en trouvons la preuve dans l'inscription de la tombe du seigneur du lieu. Nous ne sommes pas personnellement convaincu. Ce personnage a pu exprimer le désir d'être inhumé dans l'oratoire de son manoir. Il en permettait l'usage à ses vassaux, sans doute pour leur éviter la course à l'Église matrice, fort pénible dans la mauvaise saison. Toutefois, pendant les guerres si désastreuses du seizième siècle, ce titre fut oublié, et Bondoufle eut de nouveau le spirituelde Fleury. Plusieurs membres de la famille Joly de Fleury ont reçu la sépulture dans le caveau qui existe sous le chœur de la nouvelle église. Cette église est placée sous le vocable du Sauveur au 6 août. Le cimetière est derrière et attenant au monument. Nous y avons rencontré la sépulture de messire Pierre Jehan, curé du lieu, né à Saint-Lô (Manche), mort à Fleury, le 16 juin 1833, à l'âge de soixante et onze ans. Et celle dans un enclos adjacent, mais particulier, de la famille Joly de Fleury. Nous les mentionnerons successivement en suivant la nomenclature des possesseurs de cette seigneurie.

La terre de Fleury relevait du château d'Hière. Le plus ancien seigneur connu vécut dans le cours du douzième siècle. Robertus de Fluriaco ou Floriaco est mentionné dans des actes concernant le prieuré de Longpont, rédigés à cette époque. Puis sur la fin

du treizième siècle, on trouve Guillaume Méraugis dont nous avons rapporté l'épitaphe. Les archives départementales renferment des aveux et dénombrements et des actes de foi et hommage des seigueurs de Fleury à ceux d'Hière dont ils étaient les feudataires. Le premier fut fait par *Honoré Cubert*, valet de chambre du roi, et renouvelé à son décès par sa veuve. Leurs descendants ont été longtemps en possession de cette terre, et en ont porté le nom. L'aveu qui en fut fait, en 1399, nous a appris les noms des différents champtiers du territoire. C'étaient : le Pré au Maître; la Haye au Prestre; les *Murgiers*; la *terre de Grès*; Poillebrebis; les Haies d'Illiers ou de Liers, qui faisaient la séparation des châtellenies de Corbeil et de Montlhéry; Lannoi; la Viezville; Longuion ou Noguion, au-dessous du tertre; le Buisson Chevrier; les Vieils Vignes sous le tertre; la Haye Charlo; Boyvin, et la Garenne au-dessus de Fleury. Un fief à Savigny; un autre à Évry en Brie. Le 10 juin 1454, François de Fleury, écuyer, fit foi et hommage à Dreux-Budé, seigneur d'Hière. Pierre de Fleury est mentionné au même titre. Puis son fils aîné; ce dernier fit aussi foi et hommage de cette terre à Dreux-Budé, en février 1512. Dans le dénombrement qu'il donne, se trouve un canton appelé le *Chêne de l'assemblée*. Ce nom, comme celui du *Chêne des partisans* en Lorraine, doit venir d'un conciliabule de gens de guerre durant la ligue, même plus tôt, lors de l'occupation anglaise. La terre passa ensuite à Jacques de Fleury; puis à sa fille, Anne, qui épousa Fiacre de Saint-

Digitized by Google

Berthevin, seigneur de Pontas ou Pontus : le premier en rendit foi et hommage le 24 mars 1557, à Jacqueline de Bailly, veuve de Jean Budé, seigneur d'Hière; des difficultés survenues alors suspendirent cet acte jusqu'en 1561. Ce fut ce seigneur de Fleury qui attira ses vassaux à l'Église de Bondoufle où il fonda une fête annuelle en l'honneur du solitaire de la Brie, dont il portait le nom. Une chapelle de cette Église est sous le vocable de ce saint, particulièrement honoré par les jardiniers. Saint-Berthevin, mourut avant 1571. Il a été père ou frère d'une dame de ce nom, morte en odeur de sainteté (V. Bretigny). Devenue veuve, Anne de Fleury épousa en deuxièmes noces Georges de Villecardel, chevalier, seigneur de Sandreville, maître d'hôtel du roi, avec lequel elle rendit foi et hommage de la terre de Fleury à Dreux-Budé, seigneur d'Hière, el 19 juin 1571. Elle épousa en troisièmes noces François de Rivière, écuyer, sieur de Mongrenon, gentilhomme servant de la maison du roi, et renouvela son hommage à cette occasion le 1er mars 1584.

La terre de Fleury fut acquise le 25 août 1602, par François Joly, maître des requêtes de Navarre, d'une famille originaire de Bourgogne, qui tire sa noblesse des offices de judicature; elle a pour armes depuis 1648, concession d'un quartier d'azur au léopard d'or, armé de gueules. Elle porte à présent au 1 et 4 d'azur au lis au naturel d'argent au chef d'or, chargé d'une croix pattée de sable; au 2 et 3 d'azur au léopard d'or, armé de gueules. François Joly mourut à Paris le 22 octobre 1635. Le roi Louis XIII l'honora d'une visite,

Digitized by Google

dans son château de Fleury, le 9 mai 1634. JEAN JOLY, son fils aîné, conseiller au grand conseil, jouit de cette terre après lui. Il eut de CHARLOTTE BOURLON, sœur d'un évêque de Soissons, morte dans sa quarantième année en 1684, une fille qui épousa Denis Bouthillier; elle a donné le jour au célèbre réformateur de la Trappe. JEAN-FRANÇOIS JOLY, né aussi de cette union, épousa MADELEINE TALON. (Armes : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croissants chargés d'épis de même; deux en chef et l'autre en pointe.) Ils laissèrent Joseph-Omer Joly, seigneur de Fleury, avocat général, mort le 5 décembre 1704, qui eut de Louise BERAULT, morte le 31 décembre 1738, Jean-Omer Joly, chanoine de Paris, et Jeanne Louise, première femme du maréchal d'Asfeld, morte sans enfants, et GUILLAUME-FRANÇOIS JOLY, puîné de Joseph-Omer, qui devint seigneur de Fleury. Il a été procureur général au parlement de Paris, et est mort en cette ville suivant l'*Épitaphier* de l'Isle-de-France (1), le 17 mars 1756 (2), à l'âge de quatre-vingts ans. Le seigneur de Fleury et de Grigny (dont il avait fait l'acquisition), fut inhumé dans l'église Saint-André des Arcs. Sa vie fut un travail continuel consacré au bien et à l'utilité publics. Il a laissé en manuscrit des mémoires sur des questions de droit. Il eut de son mariage avec MARIE-FRANÇOISE LE MAITRE (morte à quatre-vingt-trois ans, le 1er décembre 1759), plusieurs enfants. GUILLAUME-FRANÇOIS-LOUIS JOLY,

(1) Manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale.

(2) La Chesnaye Desbois, édit. in-8, dit le 25; la biographie Didot, le 22.

Digitized by Google

l'aîné, devint seigneur de Fleury. Il épousa Marie-Rénée Lelièvre de la Grange. (Armes : d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux quintefeuilles et en pointe d'une aigle éployée, aussi d'argent). Il prit dans son contrat de mariage, le 16 janvier 1747, les qualifications de chevalier, seigneur de la *baronnie* de Fleury, de Grigny, du Plessis-le-Comte et autres lieux. Il n'eut qu'une fille, la marquise de Montmort. La terre de Fleury passa à son décès à OMER-LOUIS-FRANÇOIS JOLY, son neveu, né le 26 octobre 1715. C'est pour lui qu'elle fut érigée en *comté*. Il a été président du parlement de Paris. Lors de la dispersion de sa compagnie en 1771, M. de Fleury a été envoyé en exil dans cette terre. Il est mort à Paris, le 29 janvier 1810, dans sa quatre-vingt-quinzième année, laissant, dit son biographe, des exemples et des larmes à quarante enfants et petits-enfants. Ses réquisitoires ont été vivement attaqués par Voltaire. M. le comte de Fleury, dernier seigneur de ce lieu, a été inhumé dans le cimetière de Fleury. On a de lui un mémoire sur le mariage des protestants (1). Là repose encore JEAN-FRANÇOIS JOLY, son frère, né à Paris le 8 juin 1718, mort en la même ville le 12 décembre 1802 (21 frimaire an XI). Il avait été intendant de Bourgogne, conseiller d'État, et ministre des finances de 1781 à 1783. Pendant son passage au ministère, M. de Fleury établit de nouveaux droits sur les charges de judicature; ils excitèrent des murmures et donnèrent lieu à des chansons. Le refrain de l'une d'elles

(1) Paris (s. d.), mai 1785, in-8.

Digitized by Google

était : *Si c'est du Fleury, ce n'est pas du Joly!* Ce magistrat passa obscurément tout le temps de la révolution, entouré de sa famille et heureux d'être oublié. Il eut pour fille, FRANÇOISE-BONNE-GENEVIÈVE, deuxième femme de Louis d'Estampes, baron de Mauny, née le 5 janvier 1742, à Paris, morte en la même ville le 17 avril 1817, inhumée au Père-Lachaise. Nommons encore : 1° ARMAND-GUILLAUME-MARIE JOLY, comte de Fleury, petit-fils du précédent, né à Paris le 15 mars 1746, mort en la même ville le 14 décembre 1823. Il a été le troisième et dernier procureur général de son nom. Il reçut la croix de la Légion d'honneur presque au moment de son institution ; il fut nommé député par le collége électoral de Seine-et-Oise en 1810, et, à la Restauration, reçut le titre de conseiller d'État honoraire. 2° Dame ANGÉLIQUE-CLAUDINE-GABRIELLE-DOUET DE LA BOULLAYE, sa veuve, fille d'un fermier général, morte au château de Fleury, le 12 juillet 1846. 3° LOUIS-FRANÇOIS DÉBONNAIRE, baron Forges, né à Paris, le 30 septembre 1778, mort au château de Fleury, le 13 août 1836, ancien maître des requêtes au conseil d'État, commandeur de la Légion d'honneur. 4° Dame ANGÉLIQUE-MARIE-CÉLESTINE JOLY DE FLEURY, sa veuve. 5° BON-JEAN-GABRIEL-GUILLAUME JOLY, comte de Fleury, dernier du nom, mort à Versailles, à soixante-douze ans, en 1856. Il a rempli diverses fonctions administratives. M. de Fleury aliéna la terre dont il portait le nom, en 1854, à M. Grandidier, ancien notaire à Paris, qui depuis lors en jouit.

Il y a dans les portefeuilles de M. le baron J. Pichon,

Digitized by Google

une vue générale du château de Fleury, prise au dernier siècle, sans doute au moment de sa destruction, en 1726. Cette vue à vol d'oiseau montre ce manoir du moyen âge dans son ensemble. Il était enclos de murs garnis de chaînes en briques. Deux cours précédaient le château : dans la première était la chapelle. Il a été rebâti alors sur un autre emplacement, et consiste en un corps de logis flanqué de deux ailes. Le parc est immense ; il est divisé en terrasses ; la vue dont on y jouit est des plus étendues.

La seigneurie de Fleury avait droit de haute justice, de rouage, de forage, de colombier à pied, de four banal, de champarts, de fourches patibulaires à trois piliers, de garenne à connils et chasse en icelle, de patronage dans l'église, etc.

Les écarts de Fleury sont : la *Greffière Baudoin*, ancienne ferme, et l'*ancienne paroisse*, dite le *Plessis-le-Comte*, démembrement de celle de Viry. M. de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, prétend qu'elle a tiré son nom d'un comte de Corbeil. L'historien du diocèse de Paris (1) n'est pas de cet avis : Sous Philippe-Auguste, ajoute-t-il, on l'appelait *Plesseium comitis Radulphi ;* et il n'y a jamais eu de comte de ce nom à Corbeil. A l'article du devoir des feudataires, JEAN DE CORBEIL est nommé le premier, et déclaré tenu de garder durant deux mois le château de Montlhéry à raison des terres du *Plessis-le-comte-Radulphe* ou *Raoul*, et de Grigny. Ce Raoul dut être un comte de Vermandois, alors sénéchal

(1) Lebeuf, t. XII, p. 27.

Digitized by Google

de France (en latin *Dapifer*); il résidait à la cour. Louis VII l'établit régent du royaume avec l'abbé Suger, en 1147, lorsqu'il partit pour la terre sainte. On ne connaît les seigneurs du Plessis qu'à partir du milieu du seizième siècle; depuis, cette terre a été unie à celle de Grigny, et, à ce titre, possédée par GENEVIÈVE BOULANGER DE L'ESTOC, qui la porta en dot à François de Loynes, président au parlement de Paris; de ce mariage naquit Antoinette de Loynes, épouse de LUBIN DALLIER. Ces derniers eurent une fille mariée à Jean Lemercier, de qui est issu JOSIAS LEMERCIER, dont parle Delabarre (1). A la fin du dix-septième siècle, le Plessis appartint à M. Hatte de Chevilly, seigneur de Grigny. M. Joly de Fleury lui acheta ces deux terres en 1720. Les seigneuries de Grigny et de Plessis-Baudoin avaient droit d'assises au Plessis, le jour de Saint-Barthélemy, patron de l'Église du lieu.

Les religieuses de Saint-Eutrope de Chanteloup-lez-Arpajon avaient droit de censive au Plessis-le-Comte. La famille Pons de Rennepont acquit ces mêmes terres de MM. Joly de Fleury sous la Restauration. Elle les a aliénées en 1854.

Fleury se trouvait sur la ligne télégraphique de Bayonne et Lyon; elle y avait un poste.

(1) *Histoire de Corbeil*, p. 286.

Digitized by Google

GRIGNY.

On compte en France cinq communes qui portent ce nom. Le premier monument où on le trouve écrit *Grigniacum* est du treizième siècle. On le rencontre dans le cartulaire du roi Philippe-Auguste. M. de Valois a négligé l'étymologie de Grigny dans sa notice des Gaules. M. l'abbé Barranger pense qu'elle peut se tirer du grec Γρυ-γνου, localité rénommé pour l'élève des porcs. Le voisinage des bois autorise à le croire. C'est maintenant un pays de labour; on cultive la vigne sur le coteau. On compte à Grigny près de cinq cents habitants. Il n'est pas éloigné de la Seine, et l'est moins encore du grand chemin qui mène à Fontainebleau. Les voies ferrées de Corbeil et d'Orléans sont aussi assez rapprochées.

Grigny est un démembrement de la paroisse de Viry. Il a été érigé en cure dans le cours du quinzième siècle. On remarque dans la construction de l'église des traces du treizième. Il y avait donc un oratoire dans cette annexe, longtemps avant qu'on songeât à l'ériger en cure. L'édifice est sous le double vocable de Saint-Antoine et de Saint-Sulpice; ces deux fêtes arrivent en janvier; l'une le 17; l'autre le 19. Elles se célèbrent le

Digitized by Google

même jour ; la coïncidence le veut. Le monument est assez exigu ; il a un seul bas-côté au midi. La tour des cloches est de ce côté.

Les seigneurs du lieu y avaient fondé deux chapellenies. JEAN D'ARSIS, chevalier , sire d'Orengy, fonda celle Notre-Dame, l'an 1311, à la charge de cinq messes annuelles. L'autre fut fondée en 1698 par dame CHARLOTTE-MARTHE HATTE, veuve de Réné Guillemin, sieur de la Mourlière. Cette dame eut sans doute pour héritier CLAUDE HATTE DE CHEVILLY, lieutenant général des armées du roi, que nous trouvons ensuite qualifié seigneur de Grigny et du Plessis-le-Comte, mort dans son château de Grigny, le 25 septembre 1722, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il en avait passé soixante-deux au service de Sa Majesté. (Armes : d'azur, au lion d'argent coiffé de gueules ; et une fasce d'argent surmontée de trois croix ancrées.) M. Hatte a été inhumé dans l'Église du lieu, on voit encore la pierre qui recouvre ses restes. Il fonda aussi en cette Église, par actes des 29 janvier 1717 et 17 mars 1721, un service annuel pour le repos de son âme.

Nous avons en vain cherché l'endroit où dut être inhumé messire FRANÇOIS DELALANDE, curé du lieu, mort en odeur de sainteté, le 25 janvier 1772. Peut-être aura-t-il voulu reposer au milieu de ses paroissiens dans le cimetière commun, encore attenant à l'église. Il était né à Belval, diocèse de Coutances, le 4 mars 1736. Il fut appelé à Grigny, par M. PÉRIER, son oncle, curé de la paroisse, auquel il succéda en 1766. M. l'abbé AMELINE, archidiacre de l'Église de Paris, a donné la vie

Digitized by Google

de ce saint prêtre (Paris et Caen, 1773, in-12). Elle est précédée d'une préface et terminée par des *Instructions sur la grandeur de Dieu*. Elles sont dues à l'abbé Delalande.

Nous lisons, p. 62 de ce petit volume (note *a*) : « Étant en 1769, à Grigny, je demandai à un de ses paroissiens quel était le succès des travaux de son curé. *Il a réduit notre paroisse à rien*, me répondit-il, *ce n'est plus qu'un monastère.* » M. Brunet de Tressemanes, évêque de Glandèves, mort en 1772, qui venait fréquemment à Viry, honora plusieurs fois ce saint prêtre de sa visite. La mort de l'abbé Delalande répandit un deuil universel, non-seulement dans sa paroisse, mais encore dans toutes celles voisines. Le jour de ses funérailles, on ne pouvait distinguer ses paroissiens d'avec les étrangers. Tous pleuraient; tous s'affligeaient, comme si chacun eût perdu ce qu'il avait de plus cher au monde, et son tombeau parut être dépositaire de la piété et des vœux de tous les assistants, dit l'auteur de sa vie (p. 81, 82).

On conserve le souvenir de la bénédiction du cimetière, faite par l'évêque de Sébaste (*in partibus*), le 15 juillet 1539. Là repose M. l'abbé Berthault, curé de la paroisse, mort en 1835. Son titre nous rappelle le nom de M. l'abbé Hubert-Marie-Sylvestre Mailhat, ancien curé de Grigny, né à Versailles, le 31 décembre 1763, mort à Linas où il s'était retiré, le 16 décembre 1841. Dans ce cimetière reposent encore : Marc-Antoine Mignot, comte de la Martizière, colonel en retraite, décoré de plusieurs ordres, honoré du titre de

Digitized by Google

chambellan de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, né à Belleville (Saône-et-Loire), mort à Grigny le 13 août 1833, à l'âge de soixante-neuf ans. Madame de Fougères, née MARIE SAULCOY DE LA BOULAYE, décédée le 5 août 1861, à l'âge de quarante-quatre ans. Dans ce village est morte en bas âge, LOUISE-MARIE-ÉLISA DE CHÉNIER, le 3 juillet 1841. Elle a été inhumée dans le tombeau de la famille, au cimetière du P. Lachaise. Si nous rappelons ce fait, c'est qu'elle était petite-fille de MARIE-JOSEPH DE CHÉNIER, connu par ses travaux littéraires et ses erreurs politiques !

Les terres de Grigny et du Plessis-le-Comte, longtemps unies, formaient néanmoins deux paroisses distinctes. Elles furent originairement comprises dans le ressort de la châtellenie de Montlhéry. JEAN DE CORBEIL, l'un des surgeons de nos anciens comtes, en fut seigneur; il était en même temps prévôt de la châtellenie de Corbeil; c'était sous le règne de Philippe-Auguste. Ce magistrat profita de sa position pour attribuer ces seigneuries à sa juridiction. Il est vrai de dire que c'est sur celle de Corbeil que le seigneur prenait tout le droit dans les mutations.

FRÉDÉRIC DE GRIGNY est mentionné au cartulaire de Longpont, dans un acte du douzième siècle, ainsi que JEAN DE CORBEIL, maréchal de France; il n'est pas le même que celui ci-dessus nommé; c'était apparemment son petit-fils. La qualification que nous venons de lui donner lui fut accordée en 1318, par le roi Philippe le Bel. Dans la liste des seigneurs qui contribuèrent à payer la rançon du malheureux roi Jean, on

Digitized by Google

trouve inscrit pour Grigny : J. DE MONTLEHÉRY (1). Ne serait-ce pas le même personnage?

Sous Charles VII, ces seigneuries étaient possédées par ETIENNE CHEVALIER, d'une maison noble et ancienne de Lorraine, originaire de Champagne. Il les tenait du chef de CATHERINE BUDÉ, sa femme, dame d'Eprune, de Vigneaux, de Grigny et du Plessis-le-Comte, qu'il épousa en 1449. M. E. GRÉSY a donné une curieuse et savante notice ayant pour titre : *Recherches sur les sépultures récemment découvertes en l'église Notre-Dame de Melun, touchant Etienne Chevalier, seigneur de Grigny, Plessis-le-Comte,* etc. (Melun, 1845, br. in-8°, fig.) Melun était sa patrie. Chevalier est mort le 3 septembre 1474. Catherine Budé, son épouse, est décédée avant lui, le 24 août 1452. Comme ils avaient été les bienfaiteurs de la collégiale de Melun, il n'est pas étonnant que leurs restes y aient été inhumés en une place d'honneur. L'abbé Lebeuf qualifie Chevalier, secrétaire du roi et son ambassadeur en Angleterre et à Rome. Il a aussi été grand trésorier de France. Sauval assure qu'il était fort galant homme, et qu'Agnès Sorel l'honora d'une amitié toute particulière. Il a été l'un de ses exécuteurs testamentaires. M. Grésy ne croit pas aux prétendues amours de la maîtresse de Charles VII avec Chevalier. Le roi, à la mort d'Agnès, le chargea d'accompagner ses restes jusques à Loches, où ils ont été inhumés dans la collégiale Saint-Ours.

Étienne Chevalier et Catherine Budé laissèrent plu-

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire,* etc., déjà cités.

Digitized by Google

sieurs enfants ; MADELEINE, l'une des filles, épousa GUY L'ARBALESTE, vicomte de Melun, seigneur engagiste du comté de Corbeil. Bientôt après cette union, Grigny eut un fief du nom de ce seigneur, et sa descendance en a été longtemps en possession. Il est encore connu, et est désigné sur les cartes. Au décès de Chevalier, les seigneuries de Grigny et du Plessis-le-Comte, devinrent la propriété de RAOUL DU REFUGE, maître des comptes, des mains duquel elles passèrent bientôt dans celles de PHILIPPE BRUNEL, écuyer. Au commencement du seizième siècle, on les trouve possédées par LE BOULANGER DE L'ESTOC, chevalier, seigneur de Hacqueville, à la faveur de son mariage avec MARIE ARBALESTE, dame de Grigny et de Saint-Mary. Il est certain que le vicomte de Melun ne possédait que partie de ces seigneuries. Ce nouveau seigneur, alors conseiller du roi, depuis président au parlement de Paris, est mort en cette ville le 25 septembre 1521, et a été inhumé dans l'église de Saint-André des Arcs. GENEVIÈVE, née de cette union, a aussi été dame de Grigny et du Plessis-le-Comte ; elle épousa FRANÇOIS DE LOYNES, aussi président au parlement de Paris. (Il ne faut pas confondre cette famille avec celle de Luynes, qui subsiste encore.) Ce magistrat est mort peu d'années après son mariage, le 30 juin 1524 ; il a été inhumé, ainsi que son épouse, qui lui a longtemps survécu, dans le cimetière des Saints-Innocents, à Paris. ANTOINETTE, leur fille unique, aussi qualifiée dame de Grigny et du Plessis-le-Comte, fut mariée deux fois : d'abord avec LUBIN DALLIER, savant docteur en droit canon et civil, avocat en parlement et bailli de Saint-

Digitized by Google

Germain des Prés; elle en eut une fille. JEAN MOREL a été le second. Il a été aimé de tous les hommes doctes de son temps. Trois filles ont été le fruit de ce second mariage.

MARIE DALLIER, née du premier, épousa JEAN MERCIER OU LE MERCIER, cadet de Languedoc, très-versé dans les langues orientales. A la mort de VATABLE, il fut choisi pour professer la langue hébraïque à Paris. Ce savant embrassa le parti de la réforme; il dut se retirer à Venise. Il rentra plus tard dans sa patrie et mourut à Uzès, sa ville natale, en 1570. Plusieurs enfants sont nés de cette union. Au témoignage de l'historien de Corbeil, il ne restait en 1647, que JOSIAS. Delabarre le qualifie sieur des BORDES (à Ris) et de Grigny. Il le mentionne deux fois (p. 123 et 239). C'est de lui qu'on a *Nonnius Marcellus* corrigé, des notes sur Aristénète, sur Tacite, etc.; l'*Éloge de Pierre Pitou* et des lettres insérées dans le *Recueil de Goldast*, dont quelques-unes sont datées de Grigny : *E Griniaco nostro*. Il est mort le 5 décembre 1626. CLAUDE SAUMAISE, son gendre, eût publié sa vie si une mort prématurée ne l'eût enlevé trop tôt. Un arrêt du 26 juillet 1612, où on lui donne le titre d'*écuyer*, seigneur des BORDES et de GRIGNY, atteste qu'il ne l'était qu'en partie; peut-être en fut-il de même lors de l'aliénation de ces terres; ce qui le prouve, c'est que l'abbé Lebeuf désigne deux seigneurs, qui, on le voit, n'ont pas rompu les anneaux de la chaîne de cette famille à Grigny. GUILLEMETTE LE MERCIER, sa sœur sans doute, fonda en l'église de Saint-Antoine de Grigny, le 5 janvier 1586, une messe haute

Digitized by Google

avec vigile pour le repos de son âme; elle se célébrait annuellement le jour de Sainte-Barbe.

CAMILLE MOREL, née de la seconde union, fit paraître la gentillesse de son esprit dès l'âge de douze ans, écrit l'historien de Corbeil (p. 238), par les vers grecs et latins qu'elle composa à la mort de Henri II. Nous connaissons de cette célèbre muse une touchante *Élégie*, adressée à Scévole Sainte-Marthe, le constant ami de sa famille et le sien et qu'on sait être souvent venu à Grigny. Cette épître, restée inédite jusqu'à nous, a été publiée dans les *Archives du Bibliophile* (2e année, 1859, in-8°, p. 213) avec une traduction. Elle a pour titre : *Ad Scævolam Sammartanum, poëtam egregium, Cam. Morella*. On trouve dans les œuvres de Sainte-Marthe (Poitiers, 1606, p. 227), un éloge funèbre de JEAN MOREL à sa fille CAMILLE : *Joannis Morelli Epicedium. Ad Camillam, ejus filiam*. Il se termine par ces trois vers :

Te quoque, sed fato meliore, Camilla, benigni,
Pro pietate tuâ, superi super ardua tollent
Sidera, et humanâ majorem sorte beabunt.

ANNE DE LA VIGNE, émule et amie de CAMILLE MOREL, morte en 1684, est aussi venue la visiter à Grigny, où elle vécut constamment et où elle mourut célibataire, dans un âge très-avancé.

La seigneurie de ce village cessa d'appartenir à cette famille en 1698. Elle fut alors acquise par M. NICOLAS HATTE DE CHEVILLY, receveur général des finances, père de CLAUDE, dont nous avons rapporté l'épitaphe. Les héritiers de ce dernier vendirent au procureur

Digitized by Google

général JOLY DE FLEURY, mort en 1756, seigneur de la terre de Fleury, à laquelle il joignit les hautes, moyennes et basses justices de Grigny et Plessis-le-Comte. Il vendit le château de Grigny à cette même époque, en viager, à madame la marquise DE NONNANT, de la famille de FRADET, une des plus riches et des premières de Bourges : ce château a été détruit à l'époque de la Révolution.

On connaissait à Grigny le fief JEAN VIEL, appelé ensuite LA MOTTE ; un autre portait le nom de *la Porte jaune;* il a appartenu à CLAUDE LE CAMUS, écuyer. Dans un acte du 22 août 1597, JACQUES DE BRUNSAY, sieur de la COURROUGE, en est dit propriétaire. Nous nommerons encore : *Brothier*, *la Clochette*, *Marchaumont*, *les Porcherons*, beau domaine posé sur la colline ; *les Blancs-Manteaux*, *l'Orme debout*, *l'Autruche*, *la Ferme meuve* et *l'Arbaleste* déjà mentionné. HENRI CLAUSSE a été propriétaire du fief de Marchaumont. Il épousa DENISE NEUFVILLE DE VILLEROY et en eut un fils, mort évêque de Châlons-sur-Marne, et une fille, MARIE-MADELEINE, mariée à JACQUES D'ARGOUGES, seigneur de Fleury, près Fontainebleau. Nous avons dit l'origine du fief appelé l'Arbaleste. Il est à l'extrémité du village, vers Ris. On y trouve une fontaine, dite de Henri IV. Ce grand roi y serait-il venu rendre visite aux descendants du vicomte de Melun? La famille Arbaleste était originaire de Beaune, elle y avait établi sa sépulture. Elle se fixa à Melun par l'acquisition de la terre de la Borde-le-Vicomte, nom qu'elle transporta également au fief de la Borde, à Ris, établi presque en même temps. L'hôtel

Digitized by Google

des Arbaleste, à Paris, était rue des Bourdonnais. C'est par son mariage avec MADELEINE CHEVALIER, que Guy Arbaleste, deuxième du nom, vint dans nos cantons. Ils eurent plusieurs enfants; l'un d'eux embrassa la réforme et eut un *prêche* dans son fief de Grigny, avant qu'on songeât à en avoir un officiel à Ablon. Le seigneur de Grigny, pour en avoir toléré l'ouverture, expia sa faiblesse en fondant un oratoire dans son propre château. CHARLOTTE, l'une des filles de Guy Arbaleste, épousa DU PLESSIS MORNAY, à Sédan, le 3 janvier 1576. Devenue veuve, elle se remaria avec JEAN DU PAS, seigneur de FEUQUIÈRES, maréchal de camp dans l'armée protestante. C'est sous ce dernier nom qu'elle a publié des *Mémoires*. Elle nous apprend que lors de la Saint-Barthélemy, elle se sauva de Paris, monta dans un bateau dirigé vers Sens, et faillit périr dans le trajet qu'elle y effectua sur la Seine jusqu'à Juvisy, sur le soupçon qu'elle était huguenote. Là, elle mit pied à terre et évita Grigny, où elle se serait trouvée dans sa famille déjà opposée à ses sentiments, et se dirigea à cinq lieues de là, vers la terre du Bouchet qui appartenait au chancelier DE L'HOPITAL, également son parent. Il voulut bien la recevoir, mais à la condition que, comme lui, elle assisterait à la messe. Sur son refus, elle dut se résigner à vivre quinze jours chez un cultivateur de la paroisse de Vert-le-Grand. De là, elle gagna à âne la terre d'Eprunes, à madame CHEVALIER, sa grand' mère. Celle-ci fut plus coulante que le chancelier, les liens du sang le voulaient!

Digitized by Google

Les noms des différents fiefs que nous venons de rappeler, indiquent à Grigny plusieurs maisons de campagne. L'une d'elles a appartenu au marquis D'ARMAILLÉ (Pierre-Ambroise de la Forest), d'une famille originaire de Picardie, né à Paris le 4 avril 1734, mort à Grigny le 1er mars 1806 (Armes : d'argent à trois arbres de sinople ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent). Il suivit la carrière militaire, émigra, fit les campagnes de l'armée de Condé, et revint en France en 1797, époque où il se fixa à Grigny. Il épousa MARGUERITE-MARIE DE MONCRIF, de la famille du membre de l'Académie française. Cette dame conserva ce domaine plusieurs années après la perte de son mari. On lit ces vers dans le cartouche du plan manuscrit qui en a été dressé :

Séjour de l'hospitalité
Par un couple heureux habité
D'un tendre souvenir nous t'envoyons le gage :
Près de toi l'amitié faisait notre bonheur;
Mais qu'avons-nous besoin d'en conserver l'image,
Puisqu'elle est à jamais gravée en notre cœur !

Il y en a une autre dans le bas et à la sortie du village. Elle a été plus d'un demi-siècle la propriété de madame la comtesse DE BULLION, née de GOURGUES, qui la tenait de ses auteurs et l'a transmise à des héritiers de son nom, n'ayant point eu d'enfants. Elle était petite-fille de Jean-François-Joseph de Gourgues, marquis D'AULNAY, maître des requêtes, et de Catherine-Françoise LE MARCHANT DE BARDONVILLE, veuve le 27 juillet 1734, et fille de Armand-Pierre-Marc-Antoine DE

Digitized by Google

Gourgues, mort à Paris le 17 juin 1755, et de Louise-Claire de Lamoignon de Courson. Cette dame est morte à Paris le 1er juillet 1862, à l'âge de 88 ans, et a été inhumée au château d'Aulnay, dans une sépulture de famille.

Digitized by Google

JUVISY

Ce village est posé au pied d'un coteau assez roide, dans la vallée où coulent la Seine et l'Orge, dont la jonction s'opère sur le territoire d'Athis. Son aspect a quelque ressemblance avec les villages des Pyrénées; la fontaine jaillissante élevée au carrefour complète ce tableau. Il y a un peu plus d'un siècle, le chemin qui traverse Juvisy était encore pratiqué par les coches transportant les voyageurs, et par les charrettes chargées du transport des denrées nécessaires à la consommation de Paris. Les inconvénients de viabilité qu'il présentait l'ont fait détourner au détriment des habitants du village. Ils doivent s'en consoler, puisque le grand chemin de Lyon a été déshérité par la création des chemins de fer. La ligne d'Orléans et de Corbeil se bifurque non loin de Juvisy. Cette station est à 19 kilomètres de Paris. D'autres travaux s'exécutent pour faire passer la Seine à la ligne de Corbeil, dont la Compagnie de Lyon est concessionnaire. Dans le mouvement des terres opéré à l'occasion de ce travail, on a découvert une amphore gallo-romaine, dont la hauteur était de $1^{m},15$, nous a affirmé M. Ranjou, jeune élève de l'école des Chartes.

Dans un savant Mémoire, inséré dans la collection

Digitized by Google

de la Société des antiquaires de France (3e série, t. Ier, p. 384), ayant pour titre : *Du lieu de la bataille entre Labiénus et les Parisiens ;* l'auteur, M. J. QUICHERAT, croit trouver l'obstacle devant lequel l'armée de Labiénus rebroussa chemin sur le territoire de cette commune. Les terres arrosées par l'Orge sont effectivement ce qu'il y a de plus foncièrement marécageux dans les environs de Paris. La trace de plusieurs filets d'eau marqués sur les cartes comme des échappées naturelles de cette petite rivière ; tout cela, dit-il, témoigne d'un pays anciennement noyé ; et Labiénus ne dut point outre-passer les abords de Juvisy dans sa première marche.... Qu'est-ce que *Metiosedum ?* L'abbé LEBEUF suppose son identité avec un endroit de l'ancien pays de Josas, appelé *Gesedis* ou *Jesedis*, qu'il place sur la rivière d'Orge, auprès de Juvisy. Plus tard, en écrivant son *Histoire du diocèse de Paris*, il le transporte de la vallée de l'Orge à Villejuif. Il est bien singulier, ajoute M. Quicherat, que le voisinage de Juvisy convienne à ma propre doctrine au point de se déduire rigoureusement des autres positions... *Metiosedum* devait être l'un des points entre Choisy et Athis ! » Des travaux souterrains découverts en 1860, à Villeneuve-le-Roi, point intermédiaire entre ces localités, ont été examinés avec soin par le docte abbé BARRANGER, curé de Villeneuve ; il croit ces substructions de nature à fortifier l'opinion de M. QUICHERAT, et pense qu'une opinion qui se trouvait avoir force d'axiome historique pourra être enfin résolue affirmativement. M. DE SAULCY ne partage malheureusement pas l'avis de ces savants. La *Revue contemporaine*, la

Digitized by Google

Revue archéologique contiennent sa dissertation ; nous l'aimerions concluante.

Grégoire de Tours parle d'un pont jeté sur l'Orge, de manière à faire croire que cette petite rivière faisait, en l'an 582, la séparation du royaume de Chilpéric, dans lequel Paris était compris, d'avec celui de Gontran. C'est là que les gardes, posés par les ordres de Chilpéric, furent tués par Asclepius et ses soldats! En représailles, tout le pays fut ravagé.

Juvisy faisait autrefois partie du petit pays appelé le Hurepoix, compris dans la province de l'Ile-de-France. Sa justice seigneuriale relevait du château de Montlhéry. Au spirituel, il était du diocèse de Paris. On y compte 442 habitants. Son nom ne paraît dans les titres qu'à partir du treizième siècle. Il y est orthographié, tantôt *Gevisi*, *Givisi* et *Gevesi*; s'il arrivait alors qu'ôn le latinisât, on l'écrivait *Gevisiacum* ; ce qui ne rend pas plus savant sur son étymologie. M. l'abbé Barranger pense que *Gesedis* vient du mot grec Γησις, temple d'argile; et ajoute : Est-ce une critique qui a encore sa valeur actuelle? Ou bien, cabane en terre gâchée, *mardelles*. Ce sont les huttes celtiques, sœurs et voisines de celles d'Athis et de Villeneuve-le-Roi. On trouvait à Juvisy, au treizième siècle, une communauté de religieux venus de Marmoutiers-lez-Tours ; leur église était sous le titre de Saint-Nicolas. Ils avaient des hôtes et des serfs dans le village. Cette communauté était chargée de desservir la Léproserie.

Dans un Itinéraire en vers hexamètres, imprimé à la suite d'une édition (1661, in-12) des *Colloques*

Digitized by Google

d'Érasme, Pierre Levenier, chanoine pénitencier d'Auxerre, invite Nicolas Le Mercier, son ami, à venir passer ses vacances auprès de lui ; il ne lui indique pas d'autre route que le cours de la Seine; Juvisy n'y est pas oublié. Nous croyons faire plaisir aux lettrés en transcrivant ce passage :

Disce viam; magnè digressum mœnibus altis
Sequana te recto deducet tramite, donec
Veneris ad *Portum* cæsiscui nomen ab *Anglis*.
Mox ubi quingentos sinuoso in littore passus
Feceris, emergent *Sancti* delubra *Georgi*;
Dein procul ad dexteram viridénti in colle cacumen
Ostendet sublimis *Athis*, qua nota *Givisi*
Tecta latent colle opposito; tum littore trito
Regia mirantem partitis tecta trichoris,
Antiquam te *Corbolii* via ducet ad arcem,
Purus ubi *Stampis* lapsus decurrit *Junna*
Atquè *Exuperii* servat præsentia cives.

L'église paroissiale, anciennement prieuré-cure, est un édifice de la fin du treizième siècle. Elle est sous le vocable de saint Nicolas, évêque de Myre, apôtre de la Lycie. Il paraît qu'on a tenu à l'orienter. Différemment, on aurait évité les treize marches qu'il faut descendre pour arriver à son pavé. Sa dédicace a été faite ou renouvelée, le 29 juin 1624, par messire François de Saccardy, protonotaire du Saint-Siége, prieur-commendataire de Notre-Dame des Champs-lez-Paris (une rue, une paroisse récemment érigée nous en conservent le souvenir), membre de l'abbaye de Marmoutiers-lez-Tours ; à ce titre, seigneur de Juvisy. Il fut assisté dans cette cérémonie par messire Henri Clausse, évêque-comte de Châlons-sur-Marne, et pair

Digitized by Google

de France, dont la présence s'explique par le voisinage de Grigny où le prélat venait dans sa famille (V. ce nom). Le consécrateur bénit aussi le cimetière. Une inscription rappelait autrefois cette double cérémonie, elle a disparu durant les mauvais jours. Elle rappelait que quarante jours d'indulgences étaient accordés à tous ceux qui visiteraient l'église le jour solennel de sa dédicace.

On reconnaît des traces du treizième siècle dans la construction du chœur de ce curieux monument. Il se termine carrément, et était jadis éclairé par une vaste fenêtre qui a été murée, et dont la division n'a été en rien altérée. Il n'est pas douteux qu'elle n'ait été garnie d'une verrière historiée. La voûte du chœur est moins élevée que celle de la nef. Deux chapelles latérales donnent au monument la forme crucifère. Le portail est sans décoration. Il accuse le seizième siècle. La tour des cloches s'élève à droite; son toit est en bâtière, c'est-à-dire à deux égouts.

C'est à notre sollicitation que M. l'abbé Lacombe, curé de cette paroisse, fit les frais du maître-autel; les beaux fragments de sculpture du treizième siècle qui le composent étaient enfermés dans la menuiserie sur laquelle s'offrait le sacrifice. La cuve des fonts baptismaux, également remarquable, est de la même date.

L'abbaye de Marmoutiers, en aliénant le temporel de la seigneurie de Juvisy à des laïques, à l'époque de l'occupation anglaise, sous le règne du malheureux roi Charles VI, ou tout au moins à peu de temps de là, se réserva la présentation à la cure et la justice du lieu. Cet état de choses subsista jusqu'en 1790 pour le spiri-

Digitized by Google

tuel. La justice avait été aliénée beaucoup plus tôt au roi. LOUIS XIV en disposa dans le cours du dix-septième siècle, en faveur d'ANTOINE ROSSIGNOL, alors seigneur du lieu.

Le cimetière est en face de l'église. Nous y avons remarqué la sépulture de la famille COURPON : FRANÇOIS COURPON, né à Blaye (Gironde), mort à Plombières (Vosges), le 29 juin 1847, à l'âge de soixante-deux ans ; a été, sous la Restauration, sous-préfet dans le Tarn, et préfet de la Vendée. En quittant la carrière administrative, il entra dans la compagnie des agents de change, et en était devenu syndic. Il était officier de la Légion d'honneur ; SOPHIE-ROSALIE-MADELEINE GAMBA, son épouse, née à Dunkerque, le 17 septembre 1789, morte à Paris, le 2 novembre 1835, a été inhumée auprès de lui. Ils voulurent être inhumés où reposait leur fille unique, VICTOIRE-AMÉLIE COURPON, née à Paris, le 13 juillet 1813, morte au château de Juvisy, le 28 juin 1830.

La Maladrerie ou Léproserie de Juvisy fut visitée en 1351, par PIERRE DE LA FOREST, évêque de Paris. Le prélat reconnut que cette maison était l'une des plus riches du royaume. On y recevait les lépreux de Viry, Grigny, Sainte-Geneviève, Morsang-sur-Orge, Villemoisson, Savigny, Orly, Plessis-le-Comte, Orangy et Epinay-sur-Orge, villages tous assez rapprochés. Cet hôpital avait des biens : *apud Loserram propè Polatiom*. Un canton de Juvisy porte le nom de *Cimetière Saint-Martin*. C'était évidemment le lieu de sépulture des moines. On sait que l'illustre SAINT MARTIN a été l'apôtre

Digitized by Google

de la Touraine; son nom ne pouvait être oublié de ses disciples. La Léproserie devait certainement en être voisine. DONNET indique la position de ce champ de sépulture sur sa carte de l'arrondissement de Corbeil.

Les prieurs de Notre-Dame des Champs ont été longtemps les seigneurs temporels de Juvisy. Nous avons dit l'époque présumée où ils aliénèrent cette terre. L'abbaye de Longpont-sous-Montlhéry y eut aussi quelques droits dès le douzième siècle. PERRIN DU CHEMIN nous paraît en avoir été le premier seigneur laïque. Il est mentionné, à ce titre, dans la liste de ceux qui contribuèrent à payer la rançon du roi JEAN, dans la prévôté de Montlhéry (1). Ensuite se présente le nom de JEAN DU PUY, écuyer, seigneur en partie, vers 1430. Il a donné son nom à un fief de la commune d'Athis. Il est parlé de Juvisy dans les cahiers de la Prévôté de Paris de l'an 1423, à l'occasion du vicomte DU TREMBLAY, que son attachement au roi CHARLES VII fit absenter; ses biens situés dans ce village furent confisqués par les Anglais, et donnés à JACQUES PESNEL. Ceux de JEAN DE LA CLOCHE, également à Juvisy, absent pour la même cause, furent aussi confisqués; on les donna à mademoiselle DE GAILLON (Millin, *Antiquités nationales*, article JUVISY, t. II, chap. XVI.)

Ce n'est qu'à partir du seizième siècle qu'on peut suivre la chaîne non interrompue des seigneurs de Juvisy. On trouve, en 1544, ROBERT HURAULT, conseiller au grand conseil. M. DE THOU fait une mention très-

(1) Mélanges de littérature et d'histoire recueillis par la Société des bibliophiles français. Paris, 1850, in-12, t. I.

Digitized by Google

honorable de cette famille aux quatrième et cinquième livres de son *Histoire*. Ce seigneur épousa : 1°, en 1582, ESPÉRANCE PERROT (V. Athis) ; 2° MADELEINE DE L'HÔPITAL, sœur du chancelier de ce nom, dont il ajouta le nom au sien. Ce grand homme parle de Juvisy dans une de ses lettres ; il l'écrit *Gevisum*. Nous voyons à Corbeil, en 1619, PAUL HURAULT DE L'HOSPITAL DE BELESBAT (ce dernier nom est celui d'une terre voisine d'Étampes), archevêque d'Aix, présider à la cérémonie de la translation des reliques des patrons de la ville. C'est certainement à la circonstance de la présence de ce prélat au milieu des siens, à Juvisy, que nous devons de le rencontrer dans les murs de la cité voisine.

En sortant des mains de cette honorable famille, cette seigneurie fut acquise, vers 1630, par ANTOINE ROSSIGNOL, maître des Comptes et conseiller d'État. On sait que c'est à RICHELIEU qu'il dut sa fortune. PERRAULT l'a mis au nombre des illustres. LOUIS XIII affectionnait ROSSIGNOL ; il lui en donna la preuve en plus d'une occasion. L'*Itinéraire des rois de France* marque la présence de ce roi à Juvisy, les 12 août 1632, 19 juin 1634, 19 juin 1635 et 12 juillet 1636. LOUIS XIV, qui lui conserva l'affection que lui avait vouée son père, lui accorda la haute, moyenne et basse justice du lieu par lettres patentes du 4 juillet 1674. Dès l'année précédente, ROSSIGNOL soutint un long procès contre les moines de Notre-Dame des Champs, touchant ce droit.

ROSSIGNOL, né à Albi, le 1er janvier 1600, mourut à Paris, au mois de décembre 1682. Il laissa deux enfants : CHARLES-BONAVENTURE, qui devint seigneur de

Digitized by Google

Juvisy après lui, et une fille, MARIE-CATHERINE qui épousa LOUIS-ALEXANDRE CROIZET, président au Parlement de Paris. Cette dame est morte le 7 mai 1728, à l'âge de soixante-dix-sept ans. CHARLES épousa MICHELLE DE POMMEREU, dame de Balagni, morte à Paris, le 11 novembre 1727, à l'âge de soixante-deux ans. Deux fils naquirent de cette union : BONAVENTURE et CHARLES-LOUIS. Nous lisons dans le *Mercure galant* du mois d'avril 1684 : Madame ROYALE, épouse du duc de Savoie, fut accompagnée par MONSIEUR jusqu'à Juvisy, d'où ce prince revint le lendemain au matin. La princesse y coucha le 10, et alla le lendemain, 11, à Melun (p. 343). Ce futcertainement chez ce seigneur. Le numéro du même ouvrage, du mois d'octobre 1705, contient cette note : « M. CHARLES-BONAVENTURE ROSSIGNOL, chevalier, seigneur haut-justicier de Juvisy, conseiller du roi en ses conseils, et honoraire au Parlement, président en la chambre des comptes ,est mort le 2 septembre, âgé de cinquante-six ans.

Cette terre fut acquise alors par ANTOINE PORTAIL, premier président du Parlement de Paris, membre de l'Académie française, marié, en 1609, à ROSE-MADELEINE ROSE, dont l'aïeul paternel fut membre de l'Académie française. Ce magistrat est mort le 3 mai 1736. Lesregrets de la Cour et du Parlement firent son éloge. Les titres du domaine mentionnent, après lui, à titre de propriétaire, un sieur D'HÉVERARD ; puis, M. ARNOUL DE SILHOUETTE, et LOUIS DE BRANCAS, comte DE FORCALQUIER, marquis de Céreste, dit le marquis DE BRANCAS, *premier chrétien par la grâce de Dieu et de saint*

Digitized by Google

Pierre (1). Il reçut le bâton de maréchal de France, le 11 février 1741. Ce seigneur, né le 19 janvier 1672, est mort à Paris, le 9 août 1750 ; il a été inhumé à Saint-Sulpice. M. DE BRANCAS épousa, en 1696, ELISABETH-CHARLOTTE-CANDIDE DE BRANCAS-VILLARS, morte en 1746. Ils laissèrent un fils, LOUIS-PAUL, né le 25 mai 1718, lieutenant-général, mort en émigration. Le maréchal DE BRANCAS eut aussi un procès à soutenir, touchant la justice du lieu, contre les moines de Marmoutiers.

M. POUPART DE LA BLOTTERIE, devenu possesseur de la terre de Juvisy après la mort de M. DE BRANCAS, la vendit le 25 octobre 1757, à CHARLES-FRANÇOIS PAJOT, receveur général des finances d'Alençon, puis lieutenant de roi du Toulois. Sa famille, originaire de l'Ile-de-France, a possédé plusieurs terres dans nos cantons ; nous la trouvons à Lormoy-sous-Montlhéry, et au Bouchet proche Vert-le-Petit. La seconde épouse de M. Pajot, dame EDMÉE-LOUISE PORTAIL, était fille d'un maître des comptes, et nièce du premier président du Parlement de Paris ; cette dame avait dû fréquenter Juvisy dans son enfance. Nous ne pouvons attribuer l'acquisition de cette terre qu'à cette circonstance. De ce mariage est né CHARLES-FRANÇOIS PAJOT, marié à mademoiselle DE CHAUMONT, dont la descendance est fixée à Versailles ; elle ajoute encore à son nom celui de JUVISY. Du premier lit est née ADÉLAÏDE-MARGUERITE, mariée, en 1775, à M. DE LA TOUR DU PIN, vicomte de la Charce.

(1) Waroquier de Combles, *Tableau généalogique de la Noblesse* (Paris, 1789, 9 vol. in-12).

Digitized by Google

La liste des seigneurs de Juvisy se clôt par M. B
CHANT DE VILLIERS, membre du Parlement de Paris.
fut exilé en 1771. Son petit-fils représente le dépa
ment de Seine-et-Oise au Corps législatif.

En ce siècle, ce beau domaine a été la propriété
banquier SEVENNES. M. RIANT, son parent, a pass
première jeunesse à Juvisy. M. le comte DE MONTESS
ancien secrétaire du roi, en fit l'acquisition en 1807
reçut à Juvisy nombreuse société. Son frère, M. L
DE MONTESSUY DE LA MULATIÈRE, animait cette belle
sidence par son esprit et sa gaieté. ISABEY père, pe
tre du cabinet de Napoléon, puis du cabinet du
Louis XVIII, l'ami constant du maître et son comm
sal le plus habituel, était aussi un des ornements
salon. A cette brillante époque, l'Orangerie fut sou
disposée en théâtre : on y jouait la comédie.

M. de Montessuy, munitionnaire général de l'ar
impériale, a laissé une mémoire honorée. Il est mo
Paris, au mois d'avril 1840. Le château de Juvisy
depuis la propriété de M. le comte GUSTAVE DE M
TESSUY, son fils, marié à madame la comtesse PAU
DE HELPHENSTEIN, dont il a un fils unique. M. de M
tessuy, envoyé extraordinaire et ministre plénipo
tiaire de France à Hanovre, Florence, Francfo
Bruxelles, en disponibilité, est grand officier de la
gion d'honneur et décoré de plusieurs ordres.
parfois pour commensaux les abbés COQUEREA
LAINÉ, qu'il a connus dans ses ambassades.

Le château a été rebâti de 1857 à 1859. Il a pour
pendice un pavillon construit par Rossignol pour re

Digitized by Google

voir Louis XIV. Il renferme un vaste et beau salon où l'on prétend que le roi coucha une seule nuit; mais il y assista à plusieurs fêtes. Son extérieur est construit en pierres de roche apparentes; il a sa façade décorée de bustes antiques. On y arrive par un escalier à double révolution copié certainement sur celui de Fontainebleau. Sa rampe en fer est du temps. Le vaste salon où il donne accès montre à son plafond une fresque exécutée par des artistes italiens : ils y ont représenté les noces de l'Amour et de Psyché. On prétend qu'un des plafonds de l'hôtel Barberini, à Rome, représente exactement le même sujet. Un ordre corinthien en pilastres décore le surplus du salon. Les appartements renferment plusieurs toiles estimées; quelques-unes sont dues au pinceau de Coypel. L'une d'elles montre la divine madame Rossignol au milieu de sa cour.

La malignité raconte que cette dame, née Quentin de Richebourg, était dans les bonnes grâces du grand roi. *Honni soit qui mal y pense!* Toutefois, nous lisons dans le *Mercure galant*, à la suite de l'annonce de son décès, en janvier 1708 : Madame de Rossignol avait beaucoup de *vertu*, et elle a soutenu jusqu'au dernier moment de sa vie la réputation de piété qu'elle avait *acquise* (p. 54). Cette dame mourut à quatre-vingt-six ans.

L'avant-cour du château est décorée d'un Mercure en bronze, copié de l'œuvre de JEAN DE BOLOGNE.

L'Orge dessine de gracieux méandres non loin, et laisse supposer au parc une plus vaste étendue. On a ouvert sur la rive gauche de cette rivière deux miroirs, l'un en face du château, l'autre au-dessous d'un vaste

Digitized by Google

et magique amphithéâtre. L'enclos contient environ 50 hectares. Il joint à l'avantage d'une heureuse situation celui d'avoir été dessiné par le célèbre Lenôtre. Il est décoré de statues gigantesques en pierre; on y en a ajouté quelques-unes en marbre apportées d'Italie ces années dernières. On a construit à mi-côte, dans de grandes proportions, un rocher factice. Il laisse échapper à sa base d'abondantes eaux de sources, reçues dans un canal de 253 mètres de longueur sur 23 de largeur, soutenu par un grand fer à cheval dont la rampe est dessinée par une balustrade à jour. Ces ondes captives entretiennent partout la fraîcheur. Au haut du rocher on a élevé un pavillon d'où la vue est des plus étendues et des plus variées. M. Misback a peint quatre toiles qui faisaient l'ornement de ce salon aérien. On ne les y trouve plus.

Il a paru, sous la Restauration, un roman dont nous devons la connaissance à M. Barbier, bibliothécaire du Louvre. Il compte trois volumes in-12, et porte ce titre: *Le château de Juvisy*. C'est une suite de *Nouvelles* racontées au foyer de madame Sarkosky. L'auteur, madame DE FLAMANVILLE, dont nous croyons le nom un *pseudonyme*, a dédié cet ouvrage d'éducation à son élève. Nous lisons dans l'épître dédicatoire : « *D'heureux souvenirs sur un séjour enchanteur que j'habitai quelque temps avec une de vos compatriotes, me donnèrent l'idée du petit ouvrage que je prends la liberté de vous offrir.....* » Madame de Flamanville était alors institutrice de la princesse Gagarin, née princesse Menschikoff.

Juvisy est connu dans l'histoire de nos troubles civils!

Digitized by Google

C'est là qu'en 1405 Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, rejoignit le Dauphin, il obligea ce prince et son escorte à rentrer dans Paris. Tanneguy du Châtel le conduisit auprès d'Isabeau de Bavière retirée au château de Corbeil. Les autres personnes de la suite du prince étaient Louis de Bavière, Jean de Montaigu, fils du chambellan et frère du surintendant de ce nom, et le comte de Dammartin.

La Fronde a laissé aussi des traces de son passage à Juvisy; il eut sa JOURNÉE. Les *Mazarinades* en font foi (1).

> *Juvisy*, malheureux village,
> Où manqua si peu de courage
> Qu'ils en avoient apporté tous,
> Sans toi, *Corbeil* estoit à nous.

Le troisième *Courrier Français*, traduit fidèlement en vers burlesques (Paris, Cl. Boudeville, 1649, in-4°), nous fournit cet autre passage (V. T. I, p. 348) :

> Le dimanche ou le vingt-quatre (janvier)
> Sortirent tout prêts à se battre,
> Sans manteaux, en mignards souliers,
> Le bas de soye et les jartiers (cartiers),
> (Car ceux qui craignaient plus les crottes
> N'avaient que de petites bottes),
> Gage, lecteur, que tu m'attends
> A nommer nos fiers habitants,

(1) C. Moreau, *Choix des Mazarinades*, Paris, Renouard, 1852-54, 2 vol. in-8°, t. II, p. 68. On lui doit aussi la bibliographie des Mazarinades. 1850-51, 3 vol. in-8°. (Collection de la Société de l'histoire de France.)

Digitized by Google

Qui contre la pluye et l'orage
N'avaient porté que leur courage,
Et qui la plus part les pieds nuds
De *Juvisy* sont revenus.
Ouy, je veux chanter LA JOURNÉE
Depuis dite de JUVISY,
Alors que le bourgeois choisy,
Portant la plume sur l'oreille,
A teste frisée, à poil ras,
Bastons ferrats et non ferrats,
Quoy qu'à my-jambe dans la boue
Sur ses terres faisoit la roüe;
Et portant la fierté dans l'œil,
Marchoit pour assiéger *Corbeil.*

On a encore : *Lettre joviale à M. le marquis de la Boulaye*, aussi en vers burlesques ; allusion à ceux du *Courrier*, qui précèdent ; et le *Courrier burlesque de la guerre de Paris*, *envoyé à Monseigneur le prince de Condé pour divertir Son Altesse durant sa prison.* Ensemble tout ce qui se passa jusqu'au retour de Leurs Majestés. (L'auteur est SAINT-JULIEN. V. t. II, p. 68, *Choix des Mazarinades.*)

Juvisy était un gros village au seizième siècle ; aussi Charles IX y établit-il deux foires en 1563, à la demande des seigneurs ecclésiastiques du lieu. Elles se tenaient aux deux fêtes de saint Nicolas, en mai et en décembre. Il s'y tint aussi jadis un marché le vendredi de chaque semaine. C'est le seul mémorial qui en reste. Ce village a surtout été fort diminué, nous l'avons déjà dit, par les travaux que l'on a faits sur le grand chemin de Paris à Fontainebleau, pour l'en détourner, afin d'éviter la descente rapide et difficile qui subsiste encore. Les hôteliers vinrent grossir le hameau de Fromenteau

Digitized by Google

posé au haut de la côte, où les appelait le roulage. Il a pris le nom de *la Cour-de-France*, lorsqu'on y établit le relais royal pour les voyages de la Cour à Fontainebleau.

La puissance de l'homme n'est jamais plus admirable que dans ses luttes avec la nature. Les Romains n'ont pas eu seuls cette patience qui triomphe des obstacles. C'est dans les routes pratiquées à travers les montagnes et sur les bords des précipices que l'art emprunte la baguette des fées; c'est à l'aspect de ces impossibilités vaincues que l'on comprend le mot d'Archimède : *Donnez-moi un point d'appui, je soulèverai le monde avec un levier*.

Les travaux furent commencés en 1728 ; ils ne durèrent pas moins de vingt années ! La rivière d'Orge traverse cette pente, et un double pont est jeté dessus ; le pont inférieur sert à contre-bander les terres; il est à jour et divisé en sept cintres; le supérieur, sur lequel passe la route, est construit d'une seule arcade plein cintre de 13 mètres d'ouverture; il se trouve à 19 mètres au-dessus de l'eau. L'inscription suivante donnera une idée des difficultés et des peines sans nombre qu'il a fallu surmonter pour arriver à créer ce chemin : *Ludovicus XV, Rex Christianissimus, viam hanc, anteà difficilem, arduam, ac penè inviam, scissis disjectisque rupibus, explanato colle, ponte et aggeribus constructis, planam, rotabilem et amœnam fieri curavit*, 1728.

Deux groupes surmontent les fontaines établies au milieu du pont ; quoique sculptés par COUSTOU LE JEUNE, ils n'offrent rien de remarquable dans leur com-

Digitized by Google

position. L'un est un trophée; l'autre représente le Temps soutenant le buste de Louis XV, en médaillon, et terrassant l'Envie. Ces fontaines ont manqué pendant plus de quarante ans à leur destination, en ne fournissant pas d'eau. Napoléon les a vivifiées en 1813; l'inscription qui rappelait les travaux exécutés pour y arriver a été mutilée sous la Restauration.

Ce qui donna lieu d'édifier ces deux fontaines, fut la découverte de sources assez abondantes, lorsqu'on travaillait au chemin, et qui incommodaient beaucoup. On résolut d'en tirer parti pour l'embellissement du pont. Ceci prêta à la fausse opinion que l'eau de l'Orge y était élevée par une pompe; l'eau claire et limpide qu'elles fournissent a reçu de plaisants le nom d'*Orgeat de Juvisy*.

La vue dont on jouit en descendant cette côte sur le cours de la Seine est des plus magnifiques. Une lettre écrite d'Athis à M. B...., en fait la peinture. Elle a été insérée dans le *Mercure* du mois d'août 1730. Nous en extrairons ce passage :

Olim nympha levis durâ sub rupe latebat;
Nunc super hos pontes ambitiosa fluit.
Talia quis fecit? Potuit quis? Disce, viator;
Hæc fecit *Lodoix;* solus enim potuit!

C'est au hameau de la Cour-de-France qu'on vint annoncer à Henri IV la trahison du maréchal de Biron. C'est là, qu'en 1814, Napoléon apprit la capitulation de Paris. Il était accompagné du prince de Wagram et du duc de Vicence. L'Empereur se retira immédiatement à Fontainebleau, où se compléta si noblement l'épopée homérique de l'Empire.

Digitized by Google

L'ingénieur DONNET, à qui est due la belle carte de l'arrondissement de Corbeil, et une description des environs de Paris, a longtemps habité ce hameau. Il est mort à Paris, le 23 juillet 1856, à l'âge de soixante-quinze ans. On y a connu aussi le chanteur LAVIGNE.

Au-dessus de ce hameau, à l'angle du parc de Juvisy, s'élève une pyramide destinée, comme celle qui se voit à Villejuif, à marquer la méridienne. Dans le cartouche à sa base, on a inscrit cette devise : *Dieu*, *le Roi*, *les Dames*.

La Fontaine dit dans une de ses fables :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes:
Les dieux, sa maîtresse et son roi.
Ésope le disait ; j'y souscris, quant à moi :
Ce sont maximes toujours bonnes.

M. Delort, dans ses *Voyages aux environs de Paris*, dit (T. I, p. 145) à propos de cette inscription :

Ici, je ne connais personne;
Mais, d'après ces trois mots, aisément je soupçonne
Que du hameau les habitants
Sont amis de leur prince, et pieux, et galants.

Il y a à Juvisy quelques maisons de plaisance. La plus considérable après le château a été la propriété de MICHEL LEMASLE, célèbre chantre de l'église de Paris ; prieur commendataire de l'abbaye de Longpont-sous-Montlhéry ; à ce titre, il jouissait de certains droits en la seigneurie de Juvisy, où sa communauté avait des biens. Il vivait en 1643. On a un beau portrait de ce dignitaire ecclésiastique. Cette habitation a depuis appartenu à HANET-CLÉRY, le fidèle valet de chambre du

Digitized by Google

malheureux roi Louis XVI ! Un ordre du comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, du 25 septembre 1793, ordonna sa mise en état d'arrestation *en sa maison de Juvisy*. Le même mandat s'applique aux nommés Pougeot et Vilette de la même commune ; et Michel Serres de Prat, ancien seigneur d'Athis. Le lendemain Cléry était écroué à la prison de la Force. On lit dans son *Journal du Temple* (in-8°, édition de 1861) : *Je venais de vendre ma petite maison de campagne qui était ma dernière ressource, pour la somme de cinquante-cinq mille livres en assignats, dont la moitié me produisit cinquante louis en or, et l'autre moitié, je la laissai à ma famille...* Et ailleurs : *Madame Elisabeth me fit demander si je possédais quelques effets qui eussent appartenu au roi ; je lui en fis tenir la note ; elle me fit dire de les faire sortir du Temple et de les mettre en lieu sûr pour les conserver. Ce fut ce même municipal* (Toulan) *qui se chargea de les porter chez moi, à la campagne, à quatre lieues de Paris* (à Juvisy). Ces précieuses reliques sont aujourd'hui en la possession des petites-filles du modeste et fidèle valet de chambre du malheureux roi.

L'auteur de l'*Histoire philosophique du commerce dans les Indes*, l'abbé Raynal, dont la réputation a jeté le plus d'éclat, ne se trouvant pas en sûreté dans sa maison de Saint-Germain-lez-Arpajon, fit choix de Juvisy, quoique plus rapproché de Paris. Il parvint à s'y faire oublier. L'abbé Raynal est mort à Paris, à 85 ans, le 6 mai 1796. L'infortuné Gouvion, retiré aussi à Juvisy, dans le même temps et dans le même but, fut moins heu-

Digitized by Google

reux. Il a péri sur l'échafaud révolutionnaire. Nommons encore, en terminant, un autre habitant de Juvisy, à la même époque. Louis François de Beaufleury, avocat en Parlement. Il fut alors élu membre du tribunal du district de Corbeil. On a son discours d'installation comme premier juge, le 20 décembre 1790 (broch. in-8°). Il a aussi été nommé député suppléant à l'assemblée nationale législative. Ce magistrat a laissé quelques opuscules. Il est mort à Paris, à la fin de l'année 1798.

Digitized by Google

LONGPONT

Ce nom tout moyen âge est certainement venu à ce village d'une longue chaussée jetée dans la vallée jadis marécageuse. Elle devait être élevée sur des arcades qui permettaient aux eaux leur libre cours, et conduisait à un pont construit sur la rivière d'Orge, à la gauche de laquelle Longpont est assis. Il est peu distant du grand chemin de Paris et de la voie ferrée d'Orléans, entre lesquels il est posé presque à égale distance. On compte 7 kilomètres jusqu'à Longjumeau, et sa distance de Corbeil est de 18 kilomètres. La population présente un chiffre de sept cents habitants, y compris ceux des annexes.

L'histoire de ce village nous serait inconnue sans les archives du prieuré auquel il dut ses commencements. Elles sont conservées à Versailles et remontent à l'an 1251. Le cartulaire du même monastère, autre curieux monument de son histoire, appartient à la bibliothèque impériale. Tout ce qui regarde l'origine de cette maison de prière est écrit dans une charte de Geoffroy, évêque de Paris, contenue au cartulaire écrit dans le cours des douzième et treizième siècles. Guy Troussel ou Trousseau, seigneur de Montlhéry, l'un

des chevaliers de ce prélat, lui demanda, en 1061, la concession de l'église paroissiale du lieu, simple chapelle placée sous l'invocation de la Mère de Dieu. Cette concession lui fut accordée sous la réserve des droits épiscopaux. GUY et HODIERNE, son épouse, y appelèrent des religieux de Cluny, soumis à l'ordre de Saint-Benoît. La pieuse dame se rendit auprès de saint Hugues pour obtenir cette colonie de Bénédictins ; elle leur fit de grandes libéralités, entre autres le don d'un calice en or, du poids de trente onces et celui d'une riche chasuble.

L'humble chapelle se transforma bientôt en un vaste monument dont chaque pierre, en quelque sorte, est un témoignage vivant de la foi à la puissance de Marie. Le roi Robert vint poser la première pierre de l'édifice, et, tant que dura sa construction, les ouvriers y furent aidés par les mains mêmes de la pieuse Hodierne. Bien des orages ont grondé sur la tour écrasée et moussue de ce temple; les champs qui l'avoisinent ont été le théâtre de nombreux et sanglants combats; des ennemis acharnés, renouvelant les sacriléges des Vandales et des peuples du Nord, n'épargnant, comme eux, ni les hommes, ni les choses, ont vainement employé contre ce monument le fer et le feu : il est sorti presque intact de tant d'assauts; il a vu crouler la redoutable forteresse de Montlhéry, et debout encore, il atteste que les œuvres de la foi sont immortelles comme elle !

Nous allons essayer de compléter la monographie que nous avons donnée de cette église dans la *Revue*

Digitized by Google

archéologique (1). Elle reflète merveilleusement la pensée qui a présidé à son érection. Arrêtons-nous d'abord au frontispice. Le tympan de la porte principale offre un *ex-voto* à Marie. Les trois grandes époques de sa vie y sont racontées. Dans le premier tableau, la Reine des anges tient l'enfant Jésus qu'elle présente aux apôtres saint Pierre et saint Barthélemy, chargés autrefois, l'un de détruire l'hérésie, l'autre d'évangéliser les nations. Dans le second, le sculpteur a déroulé le trépas de la Mère de Dieu. *Proficiscere, anima christiana!* Jésus-Christ lui-même semble faire entendre à sa divine Mère ces paroles du suprême rappel. Il descend du ciel et vient l'assister dans ce moment solennel. Dans le troisième et dernier tableau, est représentée la glorification de Marie, par allusion à ces paroles : *Astitit Regina à dextris.* On remarque dans les contours de la voussure la double et ingénieuse parabole du bon et du mauvais arbre, des vierges sages et des vierges folles, racontée par un magnifique parallélisme de pierres dont le ciseau de l'artiste a fait autant de sacrés hiéroglyphes. La statuaire n'avait point encore revêtu alors son vrai caractère chrétien, aussi la draperie dont ces divers personnages sont revêtus, est sèche et plastique. Des guirlandes de ceps de vigne, chargés de leurs fruits, forment le second cordon. Cinq statues colossales se tiennent debout au centre de la porte et dans l'ébrasement, sombres et mutilées; un vandalisme barbare les a décapitées! Les

(1) 8e année, 1re part., p. 261.

Digitized by Google

uns le font remonter au seizième siècle; les autres, à la fin du dix-huitième, ce qui n'excuse pas cette lithoclasie criminelle. La statue de la Vierge adossée au pilier central, a seule été restaurée. Quoique l'ensemble de ce frontispice soit l'œuvre du douzième siècle, çà et là s'épanouissent des rinceaux et des fleurs de lys, ajoutés au quinzième, lors de la restauration opérée par la libéralité du roi Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Le temps les a noircis; les hommes les ont déshonorés! La tour, posée au nord, s'aligne avec la façade du monument; elle manque d'élévation. Il y avait jadis une flèche sur l'intersection des nefs, nous en trouvons la preuve dans un dessin conservé à la Bibliothèque impériale dans les cartons de la topographie de la France. Millin a donné la vue du monastère et de ses monuments dans ses *Antiquités nationales* (1).

On descend onze marches pour arriver au sol de l'église. Dans les différentes visites que nous y avons faites, nous avons été frappé de l'analogie qui existe entre son architecture et celle des nefs de Corbeil et de Saint-Germain des Prés de Paris. Comme cette dernière, l'église de Longpont avait son déambulatoire. L'abside croulait; au lieu de le réparer, on le fit disparaître. C'était en 1820. Ce qui reste du monument est beau, régulier, uniforme; c'est du roman secondaire. On a eu le tort de remplacer l'ancien pavé par du bitume. Ce travail a fait disparaître beaucoup de tombes usées par le frottement de la chaussure, il est

(1) T. IV, art. XLIII.

Digitized by Google

vrai ; celles qui restent n'occupent plus, pour la plupart, la même place ; nous le regrettons vivement. Guy Troussel et Hodierne, sa femme, sont au nombre des personnes dont les restes reposent dans cette église. L'indomptable adversaire du roi Philippe Ier, après avoir vécu longtemps de brigandage, se fit moine à Longpont et y mourut enveloppé dans un cilice. Sa tombe est dans la chapelle terminale du collatéral méridional. Au milieu du chœur, une inscription latine nous apprend que le 31 août 1640, a été déposé en ce lieu, par les soins de MICHEL LEMASLE DES ROCHERS, prieur du lieu (ses armes sont sculptées sur la menuiserie de la porte inférieure de l'église), le corps de l'illustre dame Hodierne, comtesse de Montlhéry, qui jusque-là avait reposé dans le cimetière commun. On marque son décès le 7 avril de l'an 1000. Le peuple a encore une grande dévotion pour la pieuse comtesse. Une fontaine du village aux eaux de laquelle on attribue des vertus miraculeuses, porte son nom. Lorsque M. l'abbé Chastelain visita le monastère, vers 1694, on lui assura qu'il y avait eu proche de cette fontaine une maison religieuse de filles dont l'existence remontait au règne de Charlemagne, et qu'il en existait encore des substructions. L'abbé Lebeuf n'y croit pas.

Dans un petit volume sur le pèlerinage de M. D. de Longpont, dû à M. ARTAUD, curé de la paroisse, on trouve les noms des personnages inhumés dans l'église de cette communauté (p. 48 et suivantes). Nous citerons : GUI DE CHARLIEU, diacre, mort en 1271 ; madame DE BRETIGNY, (nom d'une Seigneurie du voisinage) ; JACQUES

Digitized by Google

DU PUY, prieur claustral, mort dans le cours du quatorzième siècle. Sa famille a donné son nom à un fief d'Athis. JEAN LAUMOSNIER, docteur en décret, curé du lieu. On aimait à s'arrêter rêveur et pensif devant ces figures de prêtres, d'abbés ou d'évêques, gravées sur le marbre ou la pierre. Le sommeil et l'attitude du prêtre ont d'ailleurs quelque chose de mystérieux. Citons encore un tombeau dont l'écriture était en partie effacée ; on lisait : FRATER ODO DE BRECIS... MONAC... CLUNIA (1210). D'autres pierres recouvraient les restes de BURCHARD DE SAVIGNY ; de MILON II, troisième fils de Simon de Montlhéry : *Strenuissimus in armis juvencus*. Le roi Louis VII honora ses obsèques de sa présence. LOUIS DE FRANCE, fils puîné de Philippe le Hardi, comte d'Évreux, de Gien, etc., etc., mort dans le prieuré le 19 mai 1318. AGNÈS, abbesse d'Yerres en Brie, morte en 1300. LOUIS Ier, mort en 1540 ; et sa sœur ALIX D'ESMEMOND. ROBERT GRISSON, conseiller-notaire, secrétaire du roi, lieutenant en la prévôté de son hôtel et de France, seigneur de Villebouzin et du Mesnil, mort en son château de Villebouzin, le 27 septembre 1590. JEAN LABBÉ, d'une famille originaire de Normandie, mort en ce même château le 23 avril 1747. (Armes : d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de sable, et en pointe d'une rose de gueules.) Enfin, là reposait aussi PIERRE-JOSEPH DOMINGE DE LA MIRANDOLE. Cette inscription était gravée sur sa sépulture : *Hic jacere voluit*, (*sed Deus aliter disposuit*) *Petrus Josephus Dominge de la Mirandole ; sanguine vice nobilis*, *religione*

Digitized by Google

catholico-romanus, dignitate archidiaconus et virginis Deiparæ à Longo-ponte prior commendatorius, nec non longos annos universitatis Burdigalensis cancellarius, qui dùm vixit, multùm legit, multùm oravit, multos docuit, multos graduavit, longè plura toleravit : et hæc omnia utinàm benè! Lector dic ei requiescat in pace. Obiit 19 *septembris* 1763, *ætatis suæ* 60. » Son nom est célèbre dans notre histoire.

Beaucoup d'autres seigneurs du voisinage ont été inhumés dans le cloître, même dans l'église, quand leurs bienfaits ou des dons testamentaires leur en ont acquis le droit. On a placé ces années dernières, en différents endroits du monument, des *Mémoriaux* des principaux événements qui s'y sont accomplis. Il eût été mieux, à notre avis, de graver ce résumé de son histoire sur une seule table de marbre. Cette chronologie eût été plus saisissable. On peut dire sans exagération que grandes ont été les largesses des grands de la terre envers la communauté, en échange sans doute des grâces obtenues de la Reine du ciel !

Depuis la destruction du transept et de l'abside, les collatéraux sont terminés par une chapelle. Celle à droite a pour patron saint Benoît, illustre chef de l'ordre des Bénédictins, en souvenir de ses enfants appelés dans cette vallée, qu'ils fécondèrent spirituellement et moralement pendant sept siècles ! Celle à gauche est dédiée à *Notre-Dame de Bonne-Garde*. Dans ce sanctuaire privilégié, on trouve une image de la sainte Vierge vénérée de temps immémorial, qui a échappé aux fureurs des vandales et des iconoclastes !

Digitized by Google

La Chronique de Montlhéry, ou plutôt la notice rédigée sur de vieux monuments, dit M. l'abbé Arthaud (1), nous assure que du temps des druides, des bûcherons trouvèrent dans le creux d'un chêne de la forêt de Longpont, l'image d'une femme tenant un enfant dans ses bras, avec l'inscription fameuse : *Virgini pariturœ*, à la Vierge qui doit enfanter. Une autre version porte que ce fut Priscus, roi ou prince des Carnutes, qui la fit faire dans nos bois. On ajoute que plus tard Godfrid, prince de Montlhéry, ayant voué à cette Vierge inconnue son fils, brisé d'une chute dans le puits de la forteresse ; il eut le bonheur de le retirer sain et sauf, par un miracle dont fait foi la grande vitre de l'église de Chartres. Telle est racontée la légende de l'image vénérée. Ce sanctuaire a été érigé en archiconfrérie par Sa Sainteté Pie IX, le 12 mars 1860. Le 6 mai suivant s'est faite l'installation solennelle de cette agrégation. Ce n'était, paraît-il, qu'une restauration. Son existence est antérieure à la fondation du monument actuel; et en 1665, le pape Alexandre VII n'en a déjà été que le restaurateur. On voit quel soin les pontifes de Rome ont mis à le favoriser ! Le culte de la sainte Vierge amène à Longpont un grand concours, le 8 septembre et le mardi de la Pentecôte, fête des reliques conservées dans cette église. On sait que la coïncidence de l'Ascension a fait établir une fête en l'honneur des saints dont on conserve des restes, dans beaucoup de localités. Corbeil, Étampes, Mantes, dans

(1) Pèlerinage à Notre-Dame de Bonne-Garde, p. 15 (Paris, 1852, br. in-12 de 108 pages).

Digitized by Google

le diocèse, ont la leur. Plus loin, c'est Chalons-sur-Marne, où, comme à Longpont, elle se célèbre le mardi de la Pentecôte. L'église de Longpont conserve dans des reliquaires de formes diverses : 1° des restes du corps de SAINT MARCEL, évêque de Paris, donnés au prieuré par Michel Lemasle ; 2° de SAINTE GENEVIÈVE, patronne de Paris ; 3° de SAINT BLAISE et SAINTE JULIENNE ; de SAINT MAURICE et SAINT ACACIUS ; de SAINT EUSÈBE et SAINT THÉODOSE ; de SAINT VINCENT, SAINT CÔME et SAINT DAMIEN ; de SAINT MAMERT et SAINT DENIS, premier évêque de Paris ; enfin, et nous aurions dû commencer par là, un fragment du voile et des vêtements de la SAINTE VIERGE. Ils proviennent d'anciens phylactères, petits reliquaires portés autrefois aux processions. On les a réunis dans une seule châsse, la plus riche parmi celles qui se voient à Longpont. On conservait avant 1790, dans le trésor du prieuré, une coupe ou tasse, dite de saint Marcoul, rapportée de la Palestine. Trois fois, dans le cours du douzième siècle, elle servit à l'investiture des biens donnés à la communauté. Le zèle du pasteur s'efforce, en ces jours de fêtes, de déployer toute la splendeur des villes. Il faut ajouter à la richesse des ornements des autels, les bannières des paroisses affiliées, suspendues aux voûtes du temple, comme cela se pratique à Paris, durant la neuvaine de sainte Geneviève, dans les deux églises où s'exerce le culte de la bergère de Nanterre.

Louis VI, Philippe le Bel, honorèrent le prieuré de Longpont de leur visite. On indique le séjour du dernier, en décembre 1304 et le 24 septembre 1308.

Saint Louis encore mineur, préludant à sa vie de sainteté, y vint plusieurs fois pendant son séjour au donjon de Montlhéry. Nous y trouvons Philippe de Valois le 4 décembre 1337 et François Ier le 4 mai 1534. On assure que saint Bernard, se rendant au concile d'Étampes, vint puiser dans ce sanctuaire les paroles inspirées et pleines de force qui devaient confondre Abailard !

Il y eut quelquefois en ce prieuré jusqu'à trente religieux. Le chapitre fondé dans le château fort de Montlhéry, sous le titre de Saint-Pierre, y fut réuni avec ses revenus, dès le milieu du douzième siècle. La communauté de Longpont était dans l'usage de recevoir dans son église les membres de ce chapitre aux offices de l'Assomption. Cette coutume, probablement imposée par quelques-uns des rois que nous avons nommés, avait souvent été un sujet de discorde et de procès, la réunion y mit fin.

Durant les guerres de religion, en 1562, les religieux de Longpont obtinrent un arrêt du parlement par lequel il leur fut permis de se retirer à Paris dans leur prieuré Saint-Julien le Pauvre pendant la durée des troubles. Ils y firent quelque temps l'office. Ces religieux cédèrent cette maison, en 1665, à l'Hôtel-Dieu de Paris; leur église, fort remarquable, est encore la chapelle de cet établissement. Nous en avons donné la monographie dans la *Revue archéologique* (6e année, 1re partie, p. 169). On prétend qu'ils eurent eux-mêmes un hospice à Paris; on le place rue de Longpont, paroisse Saint-Gervais. Nous ne le supposons pas. Mais

Digitized by Google

il ne serait pas étonnant qu'ils y aient eu des censives.

Le prieuré de Longpont posséda de grands biens dès l'époque de sa fondation. M. l'abbé Arthaud en emprunte l'énumération à l'historien du diocèse de Paris. C'était, dans le village, la dîme et l'*atrium*. A Paris, le prieuré Saint-Julien par donation remontant au onzième siècle. Les églises, de Forges près Limours; d'Orsay, de Pecqueuse, de Champlant, de Bondoufle (avec la dîme et l'atrium), d'Orangy et de Nosay. La dîme de Montlhéry; la moitié de celles des paroisses de Viry, Jouy, Mont-Clin, Savigny; le quart de celles de Linas, Plessis-Paté et Villabé. La seigneurie des paroisses de Savigny, Vert et Marolles; la moitié de celle de Champlant. La seigneurie du village de Longpont, sans la justice particulière réservée au roi, à cause de la tour de Montlhéry; mais le droit de pressoir banal. En 1142 Louis VII établit en faveur du prieuré une foire dont la durée fut fixée à celle de l'octave de la nativité de Marie, au 8 septembre, fête patronale de l'Église. La même ordonnance prescrivit que le marché de Montlhéry y serait tenu le même temps, pour augmenter l'affluence.

Nous nommerons parmi les prieurs réguliers de cette communauté, qui ont le plus marqué : GUILLAUME DE CHANAC, abbé de Vézelay, et successivement évêque de Chartres et de Mendes; et FOULQUES DE CHANAC, son frère, élu évêque d'Orléans, vers 1383. On sait que d'autres membres de cette noble famille ont gouverné l'Église de Paris, dans le siècle suivant. A ces dignitaires succédèrent les prieurs commendataires. GUILLAUME

Digitized by Google

Raguyer a été le premier en 1550. Puis sont venus: Claude de Saint-Bonnet de Thoiras, évêque de Nîmes (1632). Pierre du Cambout de Coislin, cardinal-évêque d'Orléans (1661). Le prince Frédéric Constantin de la Tour d'Auvergne, neveu du cardinal de Bouillon. Il y introduisit la réforme en 1700. L'abbé Bignon, conseiller d'État; M. Brunet d'Ivry, son neveu, en 1735, et M. l'abbé Pommelet, ancien bibliothécaire de Saint-Martin des Champs, à Paris, homme très-érudit.

L'autel curial érigé dans le transept méridional, était placé sous le titre de l'apôtre saint Barthélemy. Il a disparu avec la portion du monument fâcheusement détruite en 1820. Le dernier curé titulaire avant l'extinction du prieuré a été Pierre Roland, frère du ministre de Louis XVI, époux de Manon-Jeanne Philippon. Né à Villefranche (Rhône); bachelier en théologie de la faculté de Paris et prieur d'Ozay; mort à Longpont le 23 novembre 1789, à l'âge d'environ 57 ans.

M. l'abbé Arthaud, dont nous ne saurions trop louer la piété et le zèle pour le culte de la sainte Vierge, particulier au sanctuaire de Longpont, a réparé les ruines du temple et donné une existence réelle au pèlerinage qu'il a rétabli sous le titre de *Notre-Dame de Bonne-Garde*. Il a, à cette occasion, obtenu diverses faveurs du Saint-Siége pour ceux qui visiteront son église en état de grâce; et a publié, dans cette circonstance, une intéressante notice remplie de faits édifiants. Les évêques diocésains NN. SS. Gros et Mabile, l'évêque de la Martinique; monseigneur Vérolles, prélat missionnaire; sont successivement venus l'encourager et

Digitized by Google

prêter leur concours à l'éclat des cérémonies qui s'accomplissent dans cette église.

Lors de la suppression des établissements religieux, M. D'HOGGUER acquit nationalement la maison conventuelle ; il la démolit en partie. Elle passa de ses mains dans celles de M. HULOT, dont la fille a depuis épousé le général MOREAU. La maréchale vendit au décès de sa mère, à M. BOUGLÉ. Ce domaine a été incorporé à celui de Lormoy dont nous parlerons bientôt; il a été disposé en corps de ferme.

Le territoire de Longpont, des plus étendus, compte par cela de nombreux écarts : C'est 1° GUÉPERREUX ou GUIPERREUX, donné l'an 997 par le roi Robert, alors fort jeune, à l'abbaye Saint-Barthélemy de Paris et à celle plus célèbre de Saint-Magloire. Il était d'usage assez général qu'une communauté en prenant possession d'une terre, y érigeât une chapelle sous le titre patronal du monastère. Il est vraisemblable que celle dédiée à cet apôtre, en ce hameau, fut la paroisse des premiers habitants de la rive gauche de l'Orge, et que son titre passa ensuite dans l'église du prieuré de Longpont où cet apôtre est encore honoré. Telle est l'origine de la paroisse de Longpont. Sous Philippe-Auguste, les moines échangèrent à ce prince le hameau de Guiperreux ; il en disposa en faveur d'un chevalier de la châtellenie de Montlhéry, en récompense des services qu'il en avait reçus. Le registre des vassaux de cette époque nomme THOMAS BIBENS, en qualité d'homme-lige du roi, pour Guéperreux et Boisluisant, appelé aussi Lysin, situé entre Longpont et Montlhéry.

Digitized by Google

Il relevait du fief Baudoin de Clacy. Hugues de Champigny prit, à peu de temps de là, l'habit religieux dans la communauté de Longpont et il lui donna les biens qu'il possédait à Boisluisant ; 2° LORMOY ou LORMOÏE. Vers 1140, GEOFFROY DE CHEVRANVILLE donna à ce même monastère quelques arpents de terre situés *juxtà petram Ormesiam*. ROBERT DE VARENNES fut à la même époque déclaré être homme-lige du roi pour ce qu'il possédait *apud Grotel* et *apud petram Ormesiam*. Nous reviendrons sur ce domaine. 3° GROTTEAU, moulin à blé sur l'Orge, à l'orient de Longpont. Cette usine fut donnée au prieuré par GUY, seigneur de Montlhéry, lorsqu'il prit l'habit religieux dans la communauté. Milon de Montlhéry confirma cette donation avant son départ pour la terre sainte. Il existait un hameau proche de ce moulin, au treizième siècle. Hugues Basset dont le nom est resté à un autre moulin du voisinage, y avait deux hôtes : il les céda au monastère en même temps que sa terre du Mesnil en la paroisse Saint-Philibert de Bretigny. GROETELLUM est désigné dans les titres du moyen âge. On le trouve toujours écrit GROTEL en français. 4° Le MOULIN BASSET dont le nom est celui de ses anciens possesseurs. Au treizième siècle vivait MILO BASSETUS. De ce fief relevaient plusieurs parties de la paroisse. THOMAS DE BRETIGNY, chevalier, était possesseur de ce moulin, vers 1430. 5° Le MESNIL ; il ne faut pas confondre ce hameau avec celui de Bretigny. Le prieuré en eut la possession par suite d'échange, et abandonna à l'échangiste ce qu'il possédait à Vert-le-Grand, dans le cours du douzième siècle. ROBERT

Digitized by Google

GRISSON est qualifié en 1593, seigneur du Mesnil et de Villebouzin. Il céda ces seigneuries, avec celles de Boulay et de Fontenelles, aux communautés du collége des Bons-Enfants et de Saint-Nicolas du Louvre, à Paris, aussi en échange d'autres héritages. A la fin du dernier siècle, le Mesnil a été habité par M. GUILBERT, médecin des facultés de Paris et de Montpellier. 6° Le château seigneurial de VILLEBOUZIN. On le suppose avoir été bâti originairement par SIMON ROUSSEL, qualifié seigneur de Longpont et des hameaux, dans la liste de ceux qui contribuèrent vers 1360, à payer la rançon du malheureux roi Jean. Puis vint ROBERT GRISSON, inhumé dans l'église du lieu. Il y a ensuite une lacune ; puis on trouve en 1625, JEAN GRIFFON, maître d'hôtel du roi. CHARLES DE BALZAC, mort évêque de Noyon, le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires. A la fin du dix-septième siècle, ce château appartint au COMTE DE MONTGOMMERY; puis à JEAN DE SAINT-ANDRÉ, fermier général. MARIE, née de son second mariage, avec MARIE COURTIN, épousa successivement les marquis d'Arson et de Joyeuse. Elle est morte âgée de 97 ans, en mars 1736. L'abbé D'APREMONT possédait cette terre en 1713. Ensuite vint JEAN LABBÉ, écuyer, contrôleur général des monnaies, conseiller secrétaire du roi, intéressé dans les fermes ; il y est mort, et a été inhumé dans l'église du prieuré. Sa femme, née MARIE-ANNE FLEURIEAU D'ARMENONVILLE est morte à Paris, paroisse Saint-Eustache, le 15 novembre 1745. Ils laissèrent quatre-vingts livres de rente à l'église du prieuré pour l'acquit de prières pour

Digitized by Google

le repos de leurs âmes. De cette union sont nées deux filles : MARIE-MADELEINE, BARONNE DE BALLAINVILLIERS, qui eut en partage le château de Villebouzin ; et MARIE-ANNE-JEANNE, épouse de GRIMOD DE LA REYNIÈRE, seigneur de Clichy-la-Garenne. La terre de Villebouzin fut louée à FRANÇOIS DE BÉTHUNE, DUC DE CHAROST, marié à Julie-Christine-Régine Georges d'Entraigues. Puis longtemps après, elle fut aliénée à M. CHAGOT, riche industriel, propriétaire des forges du Creuzot et président du tribunal de commerce de la Seine, mort à Paris, le 8 octobre 1824, à 74 ans. Le château, d'une ordonnance régulière, est entouré de fossés remplis d'eaux vives. Deux pavillons, ses appendices non adhérents, renferment l'un la chapelle, l'autre le théâtre. Le parc est bien distribué et arrosé dans toutes ses parties. Cet ancien fief est actuellement la propriété de M. BAUDOIN, ancien entrepreneur des pompes funèbres de Paris. M. AVIAT, son gendre, s'est construit une habitation et a formé un domaine aux dépens de celui-ci. Un hameau dépend de Villebouzin. La contrée est en partie plantée en vigne. HOLDEARDE, femme de BURCHARD COCHEREL, donna dans le douzième siècle, au sacristain de l'église du prieuré, un muid de vin à prendre tous les ans, *in clauso suo apud Villebosein*. 7° Le moulin BIRON. 8° Partie du hameau de la *grange aux cercles* traversé par le grand chemin allant à Étampes. 9° Et l'ancien fief de LAUNAY ou plutôt L'AULNOYE, à la rive droite de l'Orge ; dont une partie du territoire dépend actuellement de la commune de Saint-Michel; l'autre, du parc de Sainte-Geneviève.

Digitized by Google

Le château de Lormoy relevait de celui de Villebouzin; il avait été édifié avec les matériaux de celui de CLAIRE détruit alors, et dont on connaît encore l'emplacement. M. Paturle l'a fait rebâtir. Une vaste pelouse se développe au-devant, elle descend jusqu'à la rivière d'Orge. De belles futaies distribuées avec art procurent un bienfaisant ombrage. C'était la maison de plaisance des abbés commendataires de Longpont; ils y vinrent fort rarement et finirent par l'aliéner, sans doute pour n'avoir pas à en entretenir les bâtiments. Le CARDINAL DE COISLIN en fit la vente à ce titre, au COMTE DE FLAMARENS, dont la fortune fut entièrement l'œuvre du hasard. Après lui vint la famille LEGENDRE. JACQUES de ce nom, qualifié seigneur de Lormoy, est mort le 21 novembre 1655. Il eut de MARGUERITE ARDIER son épouse, PAUL né en 1621, après lui seigneur de Lormoy. Il fut conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, conseiller d'État et procureur général au parlement de Metz. Il épousa FRANÇOISE DE CHAULNES. La Chesnaye des Bois le fait mourir le 3 octobre 1713; Waroquier de Combles, le 20; il a été inhumé à Saint-Paul, ainsi que sa veuve, morte le 1er mars 1716. Plusieurs enfants naquirent de cette union; la seigneurie de Lormoy échut à GASPARD FRANÇOIS, conseiller au parlement de Paris, intendant de Tours, puis de Montauban, marié 1° à MARIE-ANNE PAJOT, morte le 17 septembre 1709; 2° à LOUISE DE LA VIEILLE-VIGNE, morte en 1740. Il eut du premier lit PAUL-GASPARD-FRANÇOIS, né le 31 janvier 1696, mort le 31 août 1746, après avoir été conseiller

Digitized by Google

au parlement de Paris et président en la chambre des comptes. Il fut aussi seigneur de Lormoy. Son épouse, MARIE-ÉLISABETH ROSLIN, comtesse de Levignen, est morte à Paris le 24 décembre 1778. Ils aliénèrent la seigneurie de Lormoy, à l'abbé JEAN-BAPTISTE PAJOT DE DAMPIERRE. Elle ne sortait pas pour cela de la famille, les alliances le prouvent. L'abbé était alors seigneur de Saint-Michel dont le territoire est séparé par l'Orge. Ses dignités étaient le titre d'abbé de Saint-Loup, au diocèse de Troyes; de chanoine honoraire de l'église de Paris, et de conseiller au Parlement. Il obtint en 1706, de la gruerie de Montlhéry, en sa qualité de seigneur de Saint-Michel, la permission de faire construire un pont en pierre sur le cours de l'Orge pour faciliter les communications. M. l'abbé Pajot est mort à Paris le 11 mai 1757, à l'âge de soixante-neuf ans. On a de lui un *factum* relatif à la pêche de la rivière d'Orge, Paris, Latour, 1730, in-4°; ses biens passèrent à ses neveux, fils de LOUIS-LÉON PAJOT D'ONS EN BRAY, écuyer, conseiller du roi et contrôleur général des postes du royaume, mort en 1754; et à ceux de MARIE-ANNE PAJOT, sa sœur, épouse d'ANTOINE LEGENDRE. Lormoy échut aux fils de cette dernière : Louis-François Legendre, COMTE D'ONS EN BRAY par substitution; et LÉON-FRANÇOIS. Ils l'aliénèrent, le 12 août 1767, à madame la MARQUISE DE BRÉHANT, née JEANNE-FRANÇOISE TASCHERÉAU DE BAUDRY, dont le père était intendant des finances. Le marquis appartenait à une maison reconnue pour une des plus anciennes et des mieux alliées de la Bretagne, où elle tenait rang parmi les anciens

Digitized by Google

barons du pays dès les onzième et douzième siècles. (Armes : de gueules à sept macles d'or, posées 3, 3 et 1). Madame de Bréhant possédait encore Lormoy au moment de la révolution. Elle était veuve depuis 1764 (1). Sa fille unique : MADELEINE-ANGÉLIQUE-CHARLOTTE, épousa en 1767 CHARLES RENÉ DUC DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, mort à Paris le 16 janvier 1791. Cette famille remonte au onzième siècle, elle était déjà très-florissante au douzième, dans la province de Bretagne, où elle a pris naissance. Madame la duchesse de Maillé, dame du palais de la reine Marie-Antoinette, lorsqu'elle apprit le péril auquel l'attaque du château des Tuileries exposait cette princesse (10 août 1792), essaya de pénétrer jusqu'auprès d'elle ; mais elle ne put y arriver. Incarcérée peu de temps après dans la maison des Oiseaux, rue de Sèvres, elle fut appelée le 26 juillet 1794, pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire. Une erreur qu'elle fit remarquer dans les noms qu'on lui avait donnés en l'acte d'accusation, suspendit la sentence de mort, et le surlendemain la chute de Robespierre lui rendit la vie! Peu de temps après, elle fut mise en liberté. Cette dame est morte à Paris le 25 juillet 1819, ses restes reposent dans l'église de Longpont. Trois tables de marbre couvertes d'inscriptions, nous apprennent que le même caveau contient les restes de : 1° CHARLES-FRANÇOIS-

(1) *Jacques-Marie, marquis de Brehant*, épousa d'abord *Marie-Jeanne-Angélique Delpech*, morte à Paris le 19 avril 1750, à 26 ans. M. Du Perron a consacré une pièce de vers à sa mémoire. (Voy. *Mercure de France*, mai 1750, n° 213.)

Digitized by Google

ARMAND, MARQUIS, puis DUC DE MAILLÉ, son fils, né à Paris le 10 janvier 1770. Il émigra, et fut, au retour des Bourbons, un des principaux auteurs du mouvement royaliste qui se manifesta à Paris le 31 mars 1814. Louis XVIII le nomma Maréchal de camp, et le créa pair de France à titre héréditaire. M. de Maillé était commandeur du Saint-Esprit, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur et gentilhomme de la chambre de Monsieur. Il est mort à Paris le 3 janvier 1837 : (Armes : d'or, à trois fasces nébulées de gueules (1). 2° BLANCHE-JOSÉPHINE LE BASCLE D'ARGENTEUIL, d'une famille originaire de la Touraine. Duchesse de Maillé, épouse du précédent, morte au château de la Roche-Guyon, le 10 septembre 1851, dans sa soixante-quatrième année. Cette dame finit bien malheureusement; elle était assise au foyer de sa chambre, le feu prit à ses vêtements; et lorsqu'on arriva pour lui porter secours, il n'était plus temps! (Armes : Ecartelé au 1 de gueules à trois fasces antées et ondées d'argent, qui est de Rochechouart; aux 2 et 3 d'azur, semé de fleurs de lys d'or, qui est d'Anjou Méziers. Au 4 de gueules à neuf macles d'or, accostée en fasces 3, 3 et 3, qui est de Rohan; et sur le tout de gueules à trois macles d'argent posées 2 et 1 qui est de Bâcle). 3° ARMAND-ROGER-HUBERT DE MAILLÉ, leur fils, né le 30 décembre 1789; mort à Paris le 2 mars 1822; 4° le cœur de ARMAND-

(1) Il épousa d'abord *Henriette-Victoire de Fitzjames*, dont il eut : *Armand-Roger-Claude* et madame la *marquise de Castries*; *Claire-Clémence-Henriette-Claudine*, morte à Paris le 7 juillet 1861, âgée de 65 ans.

Digitized by Google

Charles-Paul-Claude de Maillé, né également de cette union, mort à Paris le 18 mai 1807, à douze ans trois mois et vingt-quatre jours. 5° Charlotte-Eustachine-Jeanne de Tillières d'Osmond, épouse de M. Jacquelin-Armand-Charles duc de Maillé, chef actuel de sa maison. Cette dame est morte au château de la Roche-Guyon, le 10 septembre 1851.

Ce sont les événements de 1830 qui déterminèrent le duc de Maillé à vendre sa terre de Lormoy, si fréquentée et si animée pendant la durée de la Restauration. A cette époque, le duc et la duchesse ont joué sur le théâtre improvisé du château, le *Misanthrope*, de concert avec l'acteur Lafon des Français; ils le traitaient en ami. M. Paturle, le riche et bienfaisant industriel de Lyon, député, depuis pair de France, officier de la Légion d'honneur, acheta Lormoy en 1837; il en rebâtit le château où il forma une riche galerie de tableaux. M. Paturle, né à Lyon le 24 mai 1779, est mort dans ce château le 23 juin 1858. Il a été inhumé au Père-Lachaise. Il a fondé dans la commune de Longpont une école pour les filles dont la direction est confiée aux dames de la communauté de Saint-Maur. M. Paturle reçut souvent à Lormoy M. Michel Chevalier, aujourd'hui sénateur, et M. Martin (du Nord), son allié. C'est là qu'est mort le ministre de la justice du roi Louis-Philippe, le 12 mars 1847. Il était né à Douai le 30 juillet 1790. La terre de Lormoy a été acquise, en 1862, par M. Bé, également riche industriel. Le chef actuel de la maison de Maillé avait espéré alors rentrer en possession de l'ancien domaine de ses pères. Le prix a été le seul obstacle!

Digitized by Google

Dans le cimetière de Longpont a été inhumé GRIMOD DE LA REYNIÈRE, mort dans son château de Villiers-sur-Orge, le 25 décembre 1837. Nous traiterons la biographie de cet excentrique personnage en traçant l'histoire de cette commune. Là reposent aussi M. et Mme du WICQUET DE RODELINGHEM, famille noble de la Picardie; et HECTOR-FÉLICITÉ DUBOS, ancien principal du collége d'Étampes; né à Sailly (Somme) le 23 janvier 1770, mort au Mesnil, écart de Longpont, le 23 décembre 1851.

Les orages révolutionnaires ont produit à Longpont une adresse à l'Assemblée nationale, sous la date du 27 août 1792. Elle a été imprimée et distribuée, par ordre de cette assemblée, dans les quatre-vingt-trois départements.

Digitized by Google

MASSY

Trois villages en France portent ce nom. L'abbé Lebeuf (1) pense que le nôtre le tient de ses anciens seigneurs ; et ajoute. On l'écrivait autrefois MACY, d'où, selon la coutume des bas siècles, on a fabriqué le latin, MACIACUM, usité dès le onzième. Le propriétaire de cette terre s'appelait sans doute MATHÆUS ; on a altéré son nom et on en a fait MACÉ, puis MACY qu'on est depuis longtemps dans l'usage d'écrire MASSY. Il est posé dans une vaste plaine découverte sur une pente assez marquée; son aspect est au midi. Les productions du sol, les agréments du lieu ont inspiré un poëte latin : RÉNÉ-MICHEL DE LA ROCHE-MAILLET (2). L'auteur a ajouté d'autres détails à sa description. Elle fera plaisir à nos lecteurs. La rareté de son livre nous a engagé à reproduire cette pièce :

MASSIACUM

Est pagus non vite magis quàm divite gleba
Fertilis ; hinc silvarum umbrâ, hinc variatur apertâ
Massiacum, indomito gens vitam assueta labori,

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. IX, p. 329.
(2) V. ses œuvres dédiées à Urbain VIII. Paris, 1658, 1 vol. petit in-8, p. 78.

Digitized by Google

Hìc fontes vivique lacus, hìc tramite serpit
Per prata inflexo rivus viridantia, qualem
Vel Tyrus et Sidon tingendis murice lanis
Optarent, adeò radiis hunc fulgurat ostrum.
Pallent hìc lentæ salices; expandere ramos
Ingentes alibi quercus et robora cernas,
Tectum avibus; densis hinc surgere frondibus ulmos:
Est ubi temporibus non denegat utilis arbor
Poma suis, totaque rubent cerasa insita silvâ.
His agris tenui contentus sorte, juventæ
Partem florentis meliorem inglorius annos
Bissenos elegi. Sed nec tamen otia segnem
Intereà solvêre à curâ et rebus agendis.
Præcipuus labor imprimis servire Tonanti,
(Si tamen hoc labor, est quidquid servitur amore),
Stant juxtà, Templumque vetus præcelsaque turris
Antiqua, ingens, et populis ad sacra ciendis
Vocalis : mox ergò ubi convenêre, sacerdos
Multum orans, cinctusque albam sub pectora vestem,
Stantem undâ lustro turbam, dein agmine facto
Itur circum ædem psallendo, præitque salutis
Signum militiæ in morem sua castra tuentis,
Regressis templum è suggestu concio habenda,
Quæ certaturis animos ac tela ministret;
Et doceat quo quisque loco, quo tempore pugnam
Incipiat, quo ictus umbone retundat in hostem
Incolumis, quæ declinet; quæ deinde sequatur.
Ventum ad sacrosancta necis movimenta cruentæ,
Et pretium noxæ super hostia ponitur aris
Patris amor Christus, nostri quoque muneris hoc est
Poscere opem populo superos, veniamque precari.
Ad valvas templi obstetrix onerata puello
Adsidet interdum expectans; properamus anheli
Infantem de fonte salubri migere lympha.
Pulsatis foribus mediâ vel nocte, refertur
Ægrotare aliquem, atque sacerdos poscitur; imus.
Ac siculis velut in campis, ubi sedula quondam
Cura gregis surgit pastori, sive capellas,
Sive regnas ducat, si forte erraverit una
Dilapsa incauto, montes silvasque peragrat
Percitus, et circùm latè loca questibus implet;
Tum si quâ errantis cernat vestigia terrâ,

Dirigit huc gressum impatiens, atque avia lustrat,
Nec requies, donec sublatam in tecta reportet.

Cette poésie porte la date 1632. Réné-Michel de la Roche-Maillet, on le voit, y montre sa prédilection pour Massy, où il passa douze ans de sa jeunesse. Peut-être alors, ne pensait-il pas mourir curé de Champlant, village contigu (V. ce nom). Ce qu'il dit du sermon du curé de Massy pour exhorter ses paroissiens à bien combattre, semble indiquer qu'il y aurait eu dans ce temps à Massy, un exercice de la lutte, ou autre semblable, qui se faisait après les prières de l'Église.

Massy compte près douze cents habitants. Il est traversé par le grand chemin de Chartres, par Palaiseau; et son territoire par le chemin de fer de Paris à Orçay, qui y a une station. On compte 5 kilomètres N. N. O. de Longjumeau et 25 de Corbeil.

L'Église est dédiée à SAINTE MADELEINE. Le frontispice et la tour des cloches accusent une construction de la fin du treizième siècle. Le corps de l'Édifice a été rebâti dans le cours du dix-septième siècle. Il consiste en une nef assez vaste, voûtée sous le comble; dont les entraits sont apparents. Les fenêtres sont toutes au midi. Au nord il y a trois étroites chapelles. Le pavé de l'Église montre encore quelques fragments de tombes. L'ÉPITAPHIER DE L'ISLE DE FRANCE (1) nous a conservé les noms de ceux dont ils recouvrent les restes. C'étaient les seigneurs du lieu. La tour est solidement bâtie; des contre-forts à ressauts ornent ses

(1) T. IX, folio 407. Manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google

angles. Elle porte une charpente en pavillon de forme octogone. Le beffroi garni autrefois de quatre cloches en contient une seule. Elle porte une inscription composée de vers latins et le millésime 1677. On y voit aussi le blason de M. de Coislin évêque d'Orléans, et prieur commendataire de Longpont, à ce titre patron de la paroisse.

M. de Valois s'étend fort sur ce lieu dans sa *Notice des Gaules*. Il remarque que Massy est réputé le premier d'entre les fiefs de l'Église de Paris, et que son nom était au treizième siècle celui d'un doyenné rural. Il aurait dû ajouter que si Massy a été regardé comme le chef d'un certain canton du diocèse de Paris, c'est seulement dans l'énumération faite alors des prieurés selon laquelle les doyennés ont d'autres noms, et non dans l'énumération des cures. Ce titre est passé depuis à Châteaufort. Massy a été membre du diocèse de Paris jusqu'à la conclusion du concordat. L'Archevêque nommait à la cure.

Le cimetière est en face de l'Église ; un chemin les sépare. Nous y avons remarqué la sépulture de M. JEAN-BAPTISTE-LOUIS LIEUTAUD DE TROIS-VILLES, ancien lieutenant général de l'Amirauté de Nantes où il naquit le 15 septembre 1745. Il mourut à Massy le 8 février 1831. On a de lui : MÉMOIRE POUR SERVIR A COMMENCER L'HISTOIRE DES ARAIGNÉES AQUATIQUES. Paris, 1799, in-12. Ses armes étaient : D'or, à un anneau d'argent, accroché en croix de quatre crampons croisés et recroisés de même. Une couronne de comte surmonte l'écusson.

Digitized by Google

Si l'on s'en rapporte à M. l'abbé Lebeuf, il y a eu à Massy une maladrerie. Ces sortes d'hospices étaient multipliés dans nos cantons; Juvisy, Longjumeau, paroisses voisines, avaient chacune le leur. Lorsque celui de Massy ne reçut plus de lépreux, on y établit une école pour les jeunes filles, et son revenu fut affecté au soulagement des pauvres de la paroisse. Les abbayes Saint-Victor et Saint-Magloire de Paris ont eu des droits à Massy ; ainsi que celle de TANSEMENT, appelée en latin TENSAMENTUM ou TAXAMENTUM. Ajoutons que Marguerite, veuve de Hugues d'Athis, donna un fief de cette paroisse au prieuré de Clichy en l'Aunois, membre de l'abbaye de Livry.

Le cartulaire de l'abbaye de Longpont fournit le nom des anciens seigneurs. Les premiers en portèrent le nom ou le lui donnèrent. On voit les restes du château dans la vallée; ce n'est plus qu'un corps de ferme. Il y avait une chapelle sous le titre de saint Germain, évêque de Paris. HAYMON ou AYMOND DE MACY est le premier seigneur cité. Marie, sa femme, fut mise au rang des bienfaitrices de cette communauté ; elle lui donna partie de la dîme de Villebon. En 1152, ÉTIENNE DE MACY, chevalier, eut des différends avec l'abbé de Saint-Germain des Prés, seigneur d'Antony, pour des intérêts temporels. Il s'agissait de limites de territoire et de quelques hôtes. On nomma de part et d'autre un champion. Celui de l'abbaye creva un œil à son adversaire durant la lutte. Depuis cette époque, les Laïques en possession de fiefs à Antony ne firent aucune difficulté de relever de l'abbaye. Étienne était surnommé PALMARIUS. Il a aussi

Digitized by Google

été mis au nombre des bienfaiteurs du prieuré de Longpont. GEOFFROY, son fils, est appelé SULTANUS ou SOLTANUS, dans des actes inscrits au même cartulaire. Vers 1170, vivait à Massy, un chevalier nommé GUILLAUME. JEAN DE MACY, autre chevalier, est inscrit sur le cartulaire du roi Philippe-Auguste et dans un catalogue des chevaliers de la châtellenie de Paris comme tenant des fiefs du roi. En 1217, FERRIC, aussi chevalier, y possédait un bien dont il gratifia l'abbaye Saint-Victor. C'est ce qu'on appelle la Petite Ferme. En 1259, GUILLAUME DE MACY prêta foi et hommage au prieur de Saint-Martin des Champs, pour une maison. Dix jours après JEAN DE MACY fit hommage pour la dîme du lieu. PHILIPPE DE MACY rendit pareil hommage, huit jours après; et SIMON DE MACY en mai 1275. Ce seigneur s'engagea à payer au roi Philippe le Hardi une rente annuelle de vingt livres parisis, dont fut grevée sa terre et d'autres héritages. Il est mort en 1281, et a été inhumé dans l'église du lieu, ainsi que AGNÈS, sa fille ou sa femme, morte en 1277. (Armes : six pièces en chef avec un Lion léopardé au droit canton). On trouve ensuite, JEAN DE MACY, chevalier, en 1321 ; et ÉLISABETH DE BELLEMONTE, sa femme, morte dès 1315. PIERRE DE VILLIERS l'était vers 1350. SIMON DE MAINTENON, dit DE LA QUEUE, était SIRE DE MACY dans le même temps. Il épousa Marie de Montmorency. Le P. Quesnel, dans son histoire manuscrite du prieuré Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers (1), mentionne

(1) Conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, p. 106.

Digitized by Google

GUILLAUME DE MACY et l'enregistre le douzième sur la liste des prieurs de sa communauté. Il le dit magnifique et libéral. Après avoir gouverné cette maison sept années, il y est mort au mois de mai 1370. C'est lui qui fonda la confrérie des Sergents d'armes. L'abbé Lebeuf (t. IX, p. 339), lui donne le prénom de PHILIPPE; et dit qu'en 1363 (c'est 1364), il conduisit à Saint-Denis, avec ses religieux, le corps du roi Jean. HAYMON, écuyer, sieur de Massy avait cinquante-six ans, lorsqu'il déposa dans le procès de Jeanne d'Arc. Il passait pour le plus cruel tyran de la contrée; ce seigneur arma cent de ses vassaux, se mit à leur tête, et se joignit aux Anglais qui ravageaient la France. MONIQUET, l'un de ses partisans, se vanta d'avoir, en un seul jour, jeté dans un puits du château de Maurepas sept hommes vivants et de les y avoir écrasés à coups de pierre. (*Journal de Charles VI*, p. 152.) La liste des seigneurs qui contribuèrent à payer la rançon du malheureux roi Jean, dans le comté de Montlhéry, enregistre pour Massy le nom de PERRIN BAUDIN, personnage dont ne parle pas l'abbé Lebeuf.

JEAN DE GARANCIÈRES porta ensuite la qualification de SIRE DE MACY, par alliance. Il est mort en 1461: Marie sa fille, DAME DE MASSY, Croissy et du Puiset, était, par sa mère, de l'illustre famille Villiers de l'Isle-Adam. Elle épousa TUDEVAL DE CARVOISIN, dit le BOURGEOIS; il a été tué au siége de Cherbourg, en 1450. Cette dame est morte à Massy le 14 avril 1467. Elle a été inhumée dans l'Église du lieu, ainsi que MONSEIGNEUR DE GARANCIÈRES, son oncle, chapelain de l'évêque

Digitized by Google

d'Angers. Tudeval de Carvoisin laissa une fille, elle fut mariée à JEAN DE GAILLON, devenu sire de Massy par cette alliance. Il est mort en 1477; GUILLAUME DE GAILLON, né de cette union, vient après au même titre. Il épousa ANNE PRUNELAY. Ce seigneur est mort en 1507, laissant une fille mariée à FRANÇOIS D'HARCOURT. Le parlement de Paris nomma des commissaires à sa mort pour régir cette terre, à cause du procès criminel commencé contre lui. François d'Harcourt est mort en 1524. Louis, son fils, épousa MARIE DE MONCHENU, dame de Guercheville et comtesse de Marans. Il est mort en 1554. HENRI DE LÉVIS, duc de Ventadour, possédait la terre de Massy en 1627. C'est pour lui qu'elle fut érigée en BARONNIE. Il la céda à MARTIN-RUZÉ D'EFFIAT en 1635. Ce dernier l'unit à son MARQUISAT de Chilly-Longjumeau auquel elle est demeurée incorporée jusqu'en 1789.

Il y avait dans le haut du village, une autre seigneurie d'une importance réelle. Quel était son nom? Le maréchal de Vaux, mort en 1788, l'a possédée; elle était certainement unie à son fief de Paray. Depuis elle a appartenu à la comtesse de MORÉ PONTGIBAUD, l'une de ses filles, morte à Paris en 1836. Cette propriété a été divisée. Il reste sur une des cheminées, un tableau sculpté dans la pierre. Au centre est un trépied qui supporte une corbeille remplie de fleurs; à la droite et à la gauche sont deux femmes, Cérès et Flore, sans doute parées des dons de la nature.

Avant de parler des écarts de Massy, mentionnons sur son territoire, vers Wissous, un canton appelé

Digitized by Google

Origniacum, et en français le bout d'Origny. Ne serait-ce pas par tradition d'un hameau détruit durant les guerres du quatorzième siècle?

Villene ou *Villehême* qu'on écrit *Villaines*, est certainement la *Villa Haymonis*, la campagne d'Haymon le Cruel dont nous avons raconté l'un des nombreux méfaits. Ce hameau est mentionné dans la charte d'affranchissement des habitants du bourg d'Antony, accordée en 1248, par l'abbé de Saint-Germain des Prés, seigneur du lieu. Pierre Pasquier, écuyer, archer et homme d'armes dans la compagnie de MM. de Montmorency, est dit sieur de Villaine et de Franclieu (V. Athis, Vigneu, Hières). Il épousa à Paris, en 1561, Madeleine Bouvot. Dans la suite, il a rempli l'office de gentilhomme ordinaire du duc d'Alençon, frère de Henri III. Le 20 février 1596, sa veuve fut inquiétée par les habitants de Massy pour raison de son fief; ils voulaient l'imposer à la Taille. Un arrêt de la cour des Aides déclara cette dame exempte d'impositions, et condamna ses adversaires aux frais et dépens, même en une amende. De cette union naquit un fils; il porta, comme son père, le prénom de Pierre, on le trouve aussi qualifié sieur de Villaines et de Franclieu. Il servit dans les ordonnances du roi, puis devint l'un des cent gentilshommes de sa maison. Charlotte-Catherine de la Trémoille, princesse douairière de Condé, le pourvut d'une place de gentilhomme servant dans la maison de Henri de Bourbon, son fils, le 28 avril 1597. Il épousa en 1585, Madeleine Chauveau, fille du lieutenant général de Melun, dont il eut quatre en-

Digitized by Google

fants (1). Armes : d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux têtes de Maures de sable, posées de profil, ayant chacune une bande d'argent ; et en pointe, de trois fleurs appelées pâquerettes, d'or, tigées de même, posées 1 et 2, et mouvantes d'une terrasse aussi d'or.

De nos jours, le docteur JACQUES TENON, chirurgien principal de la Salpêtrière, membre de l'Institut, a possédé ce domaine converti en corps de ferme. Il y passait la belle saison. Ce savant est mort à Paris, le 15 janvier 1816, à l'âge de 92 ans. Il ne se borna pas à la possession de titres académiques et d'un fauteuil ; il voulut être réellement utile à la race présente, par ses guérisons et l'amélioration des hôpitaux ; aux races futures, par ses découvertes précieuses en anatomie. Lors de la Révolution, le docteur Tenon fit partie de la première Assemblée législative. Ami des champs, il se retirait de temps en temps à sa ferme de Massy pour y goûter les douceurs du repos et y méditer en silence sur les vérités dont il se proposait d'enrichir son art. Ce repos et ce silence, que la Révolution de 1789 avaient déjà tant de fois troublés, il a eu, dans les derniers temps de sa vie, la douleur de les voir s'anéantir à jamais pour lui. Sa paisible retraite fut envahie par les troupes coalisées. Une bibliothèque qui faisait son bonheur fut entièrement bouleversée ; et durant cette époque de ruine et de désolation, ceux qui auraient dû le protéger ne firent qu'ajouter à ses malheurs. Ce fut

(1) D'Hozier, *Armorial général de France*, t. IV, art. Pasquier de Franclieu.

Digitized by Google

alors que tantôt abattu par le chagrin et tantôt égaré par le désespoir, il souhaita voir arriver sa fin, il l'eût peut-être hâtée, si l'amitié et la religion ne fussent venues à son secours. Il aimait à raconter, et racontait parfaitement : c'était un répertoire vivant de tous les événements remarquables qui s'étaient succédé pendant sa longue carrière. Le *Magasin Encyclopédique* de Millin auquel nous empruntons ce qui précède, fournit la longue liste des travaux laissés par le docteur Tenon (21[e] année [1816], t. I, page 182).

Villegenis n'est guère moins ancien que Villaines; son nom dérive de *Villa Joannis*. Un des seigneurs de Massy, appelé JEAN, en aura été le créateur. En 1481 Christophe FOURCAULT, seigneur de Villemoisson, en était propriétaire. FRANÇOIS DE VIGNY, seigneur d'Étampes, le posséda longtemps, immédiatement. En 1618, il appartenait à CHARLES LEVOYER OU LEVAYER, correcteur des comptes, le château à cette époque avait son oratoire. Au dix-huitième siècle, M. GLU augmenta l'enclos, dans lequel fut enfermée la fontaine Saint-Michel et quelques maisons de paysans. M. LEROY, conseiller au Parlement de Metz, le vendit à MADEMOISELLE DE SENS; cette princesse chargea d'Ullin de rebâtir le château, en 1755. Il était entouré de fossés remplis d'eaux vives. L'incomparable peintre DESPORTES avait décoré le vestibule, la salle à manger et l'escalier de ses chasses, et de gibier à la plume et au poil. Lorsque le PRINCE DE CONDÉ devint propriétaire de Villegenis, il en fit un rendez-vous de chasse. Le parc renferme deux belles pièces d'eau. On y rencontrait jadis

Digitized by Google

une Diane sortie du ciseau de Coustou le jeune. Villegenis eut beaucoup à souffrir lors de la Révolution. M. Delorme, qui a donné son nom à l'un des passages de Paris, en fit l'acquisition, et consomma sa ruine. Il trouva ce château trop vaste pour lui, le fit raser, et rebâtir tel qu'on le voit. C'est à Rome, dans un âge très-avancé, que ce millionnaire alla mourir en 1835. Il avait tant à expier!... Le marquis Tamizier, l'un de ses héritiers, est souvent venu à Villegenis. Dès 1852, Delorme vendit Villegenis au prince Jérome Napoléon, dernier frère de l'empereur. Le prince dépensa beaucoup à sa terre de Villegenis. Il doubla l'étendue du parc par la suppression d'un chemin communal; c'est ainsi que la Bièvre en est devenue l'extrême limite. Le bâtiment a treize croisées de façade; il ne compte qu'un étage. Le prince n'avait pas fini les embellissements qu'il avait projetés, lorsque la mort le surprit dans ce château, le 24 juin 1860. Il y était entouré des siens; et l'on sait que LL. MM. rendirent plusieurs visites à leur oncle, au moment suprême. Il était né à Ajaccio le 15 décembre 1784. Une médaille commémorative a été frappée. Nous ne raconterons ni la vie, ni les obsèques du prince; des plumes plus exercées s'en sont chargées.

Ce château est aujourd'hui la propriété d'un artiste peintre fort connu, M. Alphonse Giroux.

Massy a vu naître, le 25 juillet 1771, Pierre-Alexandre Chevalier. Il entra au service en 1792, avec le grade de sous-lieutenant, et se distingua dans les guerres de la République et de l'Empire. Il était chef de bataillon dans le 108e régiment de ligne et

Digitized by Google

membre de la Légion d'honneur, lorsqu'il est mort à Naumbourg, le 21 octobre 1806, des suites de blessures reçues à la bataille d'Iéna (1).

Ce village a été habité par M. CONSTANTIN DUBOS, ancien professeur de rhétorique au collége Louis-le-Grand. L'abbé Dubos nous a laissé : *Les Fleurs*, idylles; suivies de poésies diverses. Paris, 1808, in-8°, et 1817, in-18. Nos biographes l'ont oublié. C'est à M. Quérard (V. la *France littéraire*) que nous devons l'indication de ses travaux. Il était certainement parent de *Hector-Félicité*, son homonyme (V. Longpont).

Nous ignorons le motif qui a porté le grammairien NAPOLÉON LANDAIS à publier son Roman : *La fille d'un ouvrier* (1836, 3 vol. in-8°), sous le pseudonyme : EUGÈNE DE MASSY.

En terminant n'oublions pas de nommer M. ARRAGON qui, en 1846, a donné à la commune la place publique établie derrière l'église.

L'abbé Lebeuf croit qu'il y a eu à Massy un *prêche*, où les Calvinistes s'assemblèrent quelque temps.

(1) *Les Fastes de la Légion d'honneur*, t. V, p. 85.

MORANGIS

Le nom primitif de ce village a été *Louans*. Aurait-il eu pour fondateur quelque seigneur appelé Lupus ou Lupentius? L'abbé Lebeuf (1) s'adresse cette question, et ajoute: Le Pouillé du diocèse de Paris, rédigé dans le cours du treizième siècle, l'écrit *Loand*. Cette manière de désigner une paroisse en français, pendant que presque toutes les autres le sont en latin, fait voir qu'on ignorait comment il aurait fallu l'écrire dans cette langue; c'est une preuve qu'il y avait fort longtemps que ce nom, formé peut-être de quelque ancien terme latin de plusieurs syllabes, était réduit presque à une seule. Il indique un territoire autrefois couvert de landes. On peut encore supposer, ajoute ce savant, que ce nom a pu être celui du torrent qui traverse le village. On doit, suivant l'abbé Chastelain, le rendre par *Loci-Aquarum* (2). Effectivement, la plaine élevée et découverte où se trouve le village est constamment humide, et lorsqu'on la fouille à plus d'un mètre, l'eau se montre. Il est évident qu'une épaisse couche d'argile empêche l'absorption des eaux pluviales.

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. IX, p. 88.

(2) *Martyrologe universel*, dans la table des lieux qui y sont indiqués.

Digitized by Google

Dans les archives de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, se trouvait un titre de l'an 1230, le plus ancien connu où Louans fût mentionné. C'est en 1693 que lui fut substitué le nom de *Morangis ;* à la prière de Jean-Jacques de Barillon, seigneur d'un autre Morangis, pour qui celui-ci fut alors érigé en *comté*, quoique le nombre des terres fixé par les règlements n'y fût pas. Sa justice seigneuriale, exercée par un seul juge, relevait de la prévôté de Montlhéry. On trouve aux archives du département les titres relatifs à cette érection.

Morangis, où l'on compte deux cent cinquante habitants, est un pays de culture. Ce qui nuit à l'accroissement de sa population est son éloignement des grands chemins et des voies ferrées.

L'église est sous le vocable de l'archange saint Michel. Elle est orientée symboliquement. Le vestibule est un appendice moderne. On a sculpté dans le fronton un glaive et une balance! Voilà bien le dix-huitième siècle. Le monument est divisé en trois nefs, le seizième siècle s'y montre particulièrement; mais quelques parties accusent le treizième. C'est donc une large restauration qui domine dans sa construction. La tour est au midi; elle a eu davantage à en souffrir. Son toit est à deux égouts. Une seule cloche est suspendue au beffroi. On trouve encore dans cette église les trois autels que bénit, en 1551, l'évêque *in partibus* de Mégare, après la restauration. La chapelle où sont renfermés les fonts baptismaux a été construite en 1736 aux frais de M. Angouillant, curé de Paray. Vers 1805, le mobilier de cette église, détruite quelques années plus tard,

Digitized by Google

passa en partie dans celle de Morangis, où l'on trouve la cuve des fonts baptismaux en marbre rouge ; la grille du chœur et le lutrin en fer forgé. Le chœur est garni de stalles dont on ignore l'origine. Tout le pourtour de de l'édifice, même les piliers, sont garnis d'une menuiserie en chêne.

Au milieu du chœur, on lit sur une pierre longue et étroite : *Odo de Buciaco suessionnensis curatus de Louantio* MCCCXXII. L'abbé Lebeuf donne cette inscription plus complète, avec la date 1341. Aurait-elle été renouvelée et mal copiée? Nous ne le pensons pas. Là encore, avant le renouvellement du pavé, se trouvait une pierre tombale sur laquelle on lisait : « *Cy gissent Guillaume de Baillon, écuyer, seigneur et chastelain de Louans, y demeurant, qui décéda le* 1er *janvier* 1591 ; *et damoiselle Charlotte Briçonnet, sa femme, qui décéda le* 9 *mars* 1610. » A droite, en entrant dans l'église, est attaché à la paroi un marbre sur lequel est gravé ce qui suit : « *Cy gist haute et puissante dame Marie-Catherine Boucherat, veuve de haut et puissant seigneur messire Antoine de Barillon, chevalier, seigneur de Morangis, Montigny, etc., etc., conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, décédée au château de Morangis le* 15 *mars* 1733. » Cette dame était âgée de soixante-neuf ans. Elle eut pour premier mari HENRI DE NESMOND, intendant de la généralité de Limoges ; et pour père le CHANCELIER BOUCHERAT, mort en 1699, à quatre-vingt-trois ans. Ce monument est timbré des armes de Barillon : de gueules, à trois barillets d'or, couchés ; cerclés de sable, 2 et 1. Et de

Digitized by Google

Boucherat : un coq sur champ d'azur. Un second marbre placé parallèlement, à la gauche de la porte d'entrée, porte aussi une inscription; elle nous apprend que messire JEAN-MASSON DE GAUDEDRY, seigneur, COMTE DE MORANGIS, est mort dans le château de cette seigneurie le 26 octobre 1767 dans sa soixante-dix-neuvième année; et sa fille, MARIE-ESPÉRANCE MASSON DE GAUDEDRY, le 2 septembre 1761 dans sa vingt-deuxième année. M. de Gaudedry aida et favorisa les écoles et fonda un bureau de charité dont il fit les fonds. Cet autre monument est également timbré des armes du défunt.

Dès l'an 1346, deux chapellenies furent fondées dans le château des fossés de Louans; l'abbé Lebeuf, à qui nous empruntons le fait, ne s'explique pas davantage. Il nous apprend seulement que *Yvon*, seigneur de Garancières (nom bien connu à Massy) et de Maule, en a été le fondateur. L'une était sous le vocable de la sainte Vierge; l'autre, sous celui de saint Eutrope, évêque de Saintes. Il ajoute : Ce seigneur les dota si richement que les titulaires étaient tenus de rendre chaque année une certaine quantité de blé à l'évêque de Paris. Ce prélat avait la nomination à la cure. L'un de ces bénéfices était desservi par un des religieux de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Louans eut des seigneurs dès le treizième siècle ; ils en portèrent le nom. GAUTHIER DE LOUANS, chevalier, vivait en 1230. PIERRE DE MEUDON, chevalier, y eut des mouvances vers le même temps. En 1270, on trouve AVELINE DE LOUANS, prieure de la Saussaye, commu-

Digitized by Google

nauté de filles, voisine de Villejuif. RENAUD OU REGNAULT DE LOUANS, dominicain, s'est distingué dans la culture de la poésie. Il a traduit l'ouvrage de Boëce : *De la consolation de la philosophie*, vers 1390. MARGUERITE DE LOUANS épousa, sur la fin du quatorzième siècle, PIERRE DE DORMANS, d'une famille illustre. YVON DE GARANCIÈRES, que nous avons mentionné, doit peut-être aussi prendre rang dans cette liste. Au quinzième siècle, la famille POIGNANT, fixée à Athis, posséda cette terre par alliance. MARIE POIGNANT, fille d'un conseiller au Parlement, la porta en dot, en 1460, à ADAM BOUCHER, secrétaire du roi. RAYMOND, leur fils aîné, en jouit après eux. Il est mort au château de Louans le 3 décembre 1537 et a été inhumé dans l'église du couvent des Célestins de Paris. PHILIPPE BOUCHER, son frère et légataire, lui succéda. JEAN, de ce nom, vendit cette terre en 1566 à JEAN LE CHARRON, ancien prévôt des marchands et conseiller à la cour des aides. Il obtint son érection en *châtellenie* au mois de novembre 1574 ; elle fut alors déclarée n'être sujette en rien à celle de Montlhéry.

GUILLAUME BARILLON l'acquit des héritiers de ce dernier. Il était d'une famille originaire d'Auvergne, considérable dès le temps de Louis XI. Le CHANCELIER DU PRAT, né dans la même province, ne dédaigna pas son alliance. On vient de lire son épitaphe et celle de sa femme, qui lui survécut jusqu'en 1610. ANTOINE, leur fils, jouit ensuite de cette châtellenie. Le recueil des épitaphes des églises de Paris, le dit mort en cette ville le 4 avril 1672, et inhumé à Sainte-Croix de la

Digitized by Google

Bretonnerie. Le *Mercure galant* en parle à cette date, et le dit homme d'esprit et de bien. Il laissa un fils, appelé aussi ANTOINE. Il a été conseiller d'État, directeur des finances et successivement intendant à Metz, Alençon, Caen et Orléans. Il est mort à Pignerol le 18 mai 1686, après y avoir subi un long emprisonnement pour la cause de la reine Anne d'Autriche, et s'être mêlé aux parlementaires dont la résistance fut la cause ou le prétexte de la Fronde. Il y a succombé au chagrin d'un traitement si dur et si inattendu, surtout de la part de la reine qu'il avait servie et de Mazarin qui, continuant le despotisme de Richelieu, n'en avait pas la cruauté. Antoine de Barillon ne laissa pas de postérité de son mariage avec PHILIBERTE D'AMONCOURT, fille du seigneur de Morsang-sur-Orge. Il donna ses biens à JEAN-JACQUES DE BARILLON, son petit-neveu, seigneur de Montigny-sur-Aube, à la charge de prendre le nom et les armes d'AMONCOURT : Écartelé aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux coquilles en chef et d'une rose en pointe de même; aux 2 et 3 de gueules, au sautoir d'or. Le président de Barillon épousa JEANNE FAYET, fille d'un magistrat non moins recommandable. Elle lui donna HENRI DE BARILLON, né le 4 mars 1639, qui embrassa l'état ecclésiastique et devint évêque de Luçon; il est mort à Paris le 7 mai 1699. Il eut deux sœurs, dont nous parlerons bientôt. C'est en faveur de Jean-Jacques de Barillon que la terre de Louans fut érigée en comté sous le nom de Morangis. Ce magistrat avait un zèle particulier pour les missions chez les infidèles; il envoyait tous les ans une somme considérable

Digitized by Google

à la Propagande, et laissa même un fonds pour perpétuer son offrande. Il avait une belle et nombreuse bibliothèque dont la plupart des livres avaient été reliés par le Gascon, fort en réputation. Il en passe de temps à autre dans les ventes ; ils sont toujours reconnaissables aux armes de cette maison appliquées sur les plats. Ce magistrat est mort le 29 mai 1741.

Anne-Françoise de Barillon, veuve de Cléradius de Choiseul, marquis de Beaupré (1), et Louise-Marie-Gabrielle de Gourgue, épouse de Louis-François de Saint-Simon, marquis de Sandricourt, comme représentant Gabrielle-Élisabeth de Barillon, sa mère, première femme de Jean-François de Gourgue (2), héritières de Jean-Jacques de Barillon, leur père et aïeul, vendirent le comté de Morangis à Jean-Masson de Grandedry, qui en prit le titre. Il y est mort en 1767. M. Foulon d'Écotais, l'une des premières victimes de nos troubles civils, en fit l'acquisition et en rebâtit le château ; il fit ouvrir dans l'axe une avenue d'une lieue de longueur, qui finit au grand chemin de Paris à Fontainebleau. L'architecture du château est simple et de bon goût. Une grille à grandes proportions ferme la cour spacieuse qui le précède.

Voici comment M. Poujoulat rend compte de la fin

(1) Deux fils sont nés de cette union : tous deux ont été d'Église. Ils sont morts : l'un, archevêque de Besançon ; l'autre, évêque de Chalons-sur-Marne.

(2) Cette dame est morte en couches, à vingt-un ans, le 15 avril 1700. La seconde épouse du comte de Gourgue a été N. Lemarchant de Bardonville, mère de madame la comtesse de *Bullion*, dernièrement décédée (Voy. Grigny).

Digitized by Google

tragique de M. Foulon dans son *Histoire de la révolution française* (t. Ier, chap. III, p. 123) : « Ceux qui, le 14 juillet 1789, au mépris d'une capitulation, ensanglantèrent lâchement le berceau de la révolution française, se trouvèrent tout prêts à frapper un vieillard de soixante-quatorze ans (il était né à Saumur en 1715). Foulon ne se fit point passer pour mort, comme on l'a tant de fois répété ; la mort de son valet de chambre donna lieu à cette fable. Le 16 juillet, il prit un passeport à sa section, d'après les instances de sa belle-fille, dont le mari était intendant du Bourbonnais. Le 17 au matin, elle le suppliait de fuir, et voulait l'emmener à Moulins. « *Ma fille*, lui dit-il, *vous savez toutes les infamies répandues sur mon compte ; si je pars, je semblerai passer condamnation. Ma vie est pure, je veux qu'elle soit examinée, je veux laisser à mes enfants un nom sans tache.* » Foulon alla paisiblement à Versailles, d'où il revint le 18 au soir. Le 19 au matin, il se rendit dans sa voiture à son château de Morangis, à quatre lieues de Paris. Le 22 au matin, revêtu de tous ses insignes, il se mit en route, à pied, pour aller joindre son ami, M. de Sartines, à Viry. M. de Sartines n'y était pas ; en attendant le retour de son ami, Foulon se promenait dans le jardin, lorsque des bandits, conduits par Rappe, syndic du village, vinrent le saisir. Foulon, qui ne cherchait pas à se cacher, avait laissé à Morangis l'ordre qu'on lui envoyât ses lettres à Viry. Ces lettres, remises traîtreusement à Rappe par un valet de M. de Sartines, avertirent de la présence de Foulon.

« On avait prêté à Foulon ces mots odieux au sujet

Digitized by Google

de la misère du peuple : « *Si cette canaille n'a pas de pain, elle mangera du foin; le peuple peut manger de l'herbe, puisque mes chevaux s'en contentent.* » On chargea le vieillard d'une botte de foin, on lui mit un collier de chardons et du foin dans la bouche. Le malheureux Foulon, en ce pitoyable appareil, fut conduit à pied sur la grande route, traversa Paris au milieu des imprécations ou des moqueries, trouva à l'Hôtel de ville une multitude qui poussait des hurlements de mort; et c'est en vain que Lafayette demanda qu'on jugeât Foulon selon la loi. Quelqu'un bien vêtu, s'adressant au bureau, s'était écrié avec colère : *Qu'est-il besoin de jugement pour un homme jugé depuis trente ans?* Lafayette prit trois fois la parole, et son ascendant, qui avait suffi pour arracher aux fureurs populaires M. de Boisgelin, M. de Lambert, le général Turckeim, la belle madame de Fontenay, eût peut-être sauvé Foulon, lorsqu'un tumulte effroyable annonça que le Palais-Royal et le faubourg Saint-Antoine venaient enlever le prisonnier. D'imprudents applaudissements de Foulon mêlés aux applaudissements de la multitude, après les dernières paroles de Lafayette, achevèrent de le perdre. « *Voyez-vous, ils s'entendent,* » cria une voix, et l'émeute frémissante emporta le vieillard, qui était resté sur une chaise, près du bureau, durant cette terrible scène. En un clin d'œil, Foulon est enlevé et accroché à la lanterne sur la place. Deux fois la corde se casse; c'est avec une corde neuve que le crime se consomme! Pendant que cette première proie était jetée à de féroces appétits, poursuit M. Poujoulat, une autre proie

Digitized by Google

s'avançait ; le beau-père et le gendre devaient succomber sous les mêmes fureurs. Bertier de Sauvigny, intendant de Paris, administrateur d'une capacité supérieure, arrêté à Compiègne, au milieu de ses efforts pour assurer les subsistances de sa vaste généralité, arrive en cabriolet, accompagné de l'électeur Étienne de la Rivière, et précédé d'une escorte. Il était huit heures du soir quand il monta les escaliers de l'Hôtel de ville. Il répondit avec une vigoureuse indignation à l'interrogatoire de Bailly. « *A l'abbaye !* » dit le maire timide et troublé. Mais la population était là qui hurlait et rugissait. Bertier descend les marches avec la garde chargée de le conduire à la prison, il est arraché à son escorte ; lorsqu'il aperçoit à la lanterne de la place la corde préparée pour le pendre : « Je saurai bien, dit-il, m'assurer un autre sort. » Et saisissant un fusil près de lui, il se précipita comme un lion sur la foule de ses bourreaux, et bientôt périt sous les coups des piques et des sabres ! »

On a deux brochures publiées au moment de ces tristes événements. L'une a pour titre : *Nouvelle catastrophe arrivée à Paris* (meurtre de M. Foulon), 1789, br. in-8° de huit pages ; l'autre : *La mort tragique de l'intendant de Paris* (M. Bertier), 1789, br. in-8° de quatre pages.

La terre de Morangis fut vendue à titre de propriété nationale à M. Rilliet, qui laissa une fortune considérable à ses trois filles, mesdames d'Orvilliers, de la Garde et de Forcy. Cette terre échut à madame la marquise d'Orvilliers, morte à Paris le 20 septembre 1862, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Cette dame a

Digitized by Google

laissé de son mariage avec M. le marquis d'Orvilliers, pair de France, mort en 1832, deux filles, mesdames la COMTESSE D'ANDLAU et la COMTESSE DE LA TOUR DU PIN DE LA CHARCE. M. le COMTE D'ANDLAU, petit-fils de madame d'Orvilliers, vient d'acheter le château de Morangis.

Il y a à Morangis une autre propriété d'une certaine importance. M. CAILLOT, procureur au parlement de Paris, la possédait avant la révolution. Madame la MARQUISE D'HÉROUVILLE, morte récemment à Paris, l'a longtemps possédée ; elle est à vendre. Une autre a été longtemps au MARQUIS DE SENEVOY, qui y est mort le 10 novembre 1819. Il était né à Dijon, le 17 août 1737. M. FRANÇOIS-MARIE MARQUIS DE SENEVOY était lieutenant général en retraite et grand cordon de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (Armes : de gueules, à la bande d'or, au chef cousu d'azur.) Sa veuve en jouit jusqu'à son décès. Madame ADÉLAÏDE-THÈCLE-JULIE MESNARD DU CHOUZY est morte à Paris le 28 mars 1848, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Elle a été inhumée à Morangis. La marquise avait épousé en premières noces M. DE CHARNAILLES. Leur habitation de Morangis a été acquise en 1850, par les dames de la Congrégation de Sainte-Marie de Lorette, qui y ont établi une succursale ; elles y ont un oratoire. La maison mère est à Paris ; elle a été fondée par HENRI-JOSEPH COMTE DE MALET, maréchal de camp, mort le 6 mai 1824. Son fils est mort dans les ordres en 1843. Rappelons, en terminant, que plusieurs communautés religieuses ont eu autrefois des biens à Morangis. C'é-

Digitized by Google

tait l'Hôtel-Dieu de Paris, le prieuré de Longjumeau, l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris et le chapitre de Saint-Étienne. Les dames de Saint-Cyr y avaient aussi des droits.

Dans l'ancien cimetière a été inhumé AUGUSTE-JULIEN POSTEL, ancien curé de Morangis, né au Petit-Hamel, le 26 janvier 1755, mort à Paris le 16 août 1833.

Digitized by Google

MORSANG-SUR-ORGE

On devrait écrire le nom de ce village *Morcent*, parce qu'il est l'abrégé de *murocinctum*, lieu fermé de murs. Chatillon a donné, dans le cours du dix-septième siècle, une vue de Morcent, il le représente encore fortifié. Nous ne savons d'où est venu l'usage qui a prévalu de l'écrire *Morsang*, commun à un autre village dans le canton de Corbeil; il s'éloigne pour l'un comme pour l'autre de la véritable étymologie. Il a fallu, pour les distinguer, ajouter à ce nom celui de la Seine qui baigne l'un et celui de l'Orge qui décrit ses méandres sur le territoire de l'autre, dans une vallée qui abonde en prairies. Les labours sont dans la plaine haute derrière le village. On compte à Morsang-sur-Orge 450 habitants. Il est posé sur le penchant d'un coteau à 7 kilomètres sud-est de Longjumeau et à 12 de Corbeil, et n'est pas éloigné de la station de Savigny, la cinquième depuis Paris sur la ligne d'Orléans.

Ce village n'était encore qu'un menil ou hameau, lorsque, vers l'an 980, le roi Hugues-Capet en fit don à l'abbaye Saint-Magloire-lez-Paris, en même temps que du village de Sainte-Geneviève des Bois, dont le territoire confine celui-ci. L'ancien manoir de ces

Digitized by Google

moines est encore en partie debout, mais l'enceinte fortifiée du village n'existe plus. Ce sont évidemment ces religieux qui, pour se mettre à l'abri des exactions des hommes de guerre et des seigneurs guerroyants, l'avaient fait élever. Dans la même vallée, Savigny, Fleury, Sainte-Geneviève, avaient leurs châteaux féodaux fortifiés. C'étaient autant d'avant-postes de la forteresse de Montlhéry. L'abbé Lebeuf (1) semble insinuer qu'on a bien pu au neuvième siècle apporter dans les murs de Morsang les restes de la patronne de Paris, pour donner le change aux pirates normands. De là peut-être aussi serait venue l'adoption du nom de la sainte pour le village voisin.

Dès le commencement du treizième siècle, on trouve une chapelle à Morsang. Elle était sous le patronage de Saint-Jean; l'historien précité ne dit pas si c'est l'apôtre ou le précurseur. Elle a été longtemps l'annexe de la paroisse Sainte-Geneviève; Morsang avait néanmoins son cimetière particulier. On érigea cet oratoire en cure en 1405. Il devint deux siècles plus tard trop exigu, on en doubla la construction en 1630. L'autel, élevé dans cette seconde partie, fut placé sous l'invocation de Saint-Charles. Cet ensemble constitue l'église actuel. Il y a au maître-autel un tableau d'E. Amfray; c'est une copie de celui de Murillo : la sainte Vierge tenant le divin enfant. Cette belle toile a été donnée par le gouvernement à la demande du docteur Chomel. Le tabernacle et le chandelier destiné à recevoir le

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 49.

Digitized by Google

cierge pascal, exécutés en bois, sont de belles sculptures du dernier siècle qui méritent l'attention.

Dans cette église reposent : JACQUES DE VASAN, d'une ancienne maison originaire du Berri ; il était conseiller au parlement de Paris et seigneur du lieu. Et CATHERINE LANGAULT, sa femme, fille d'un gouverneur de Wassy en Champagne. Cette dame établit un chapelain dans la paroisse, il devait quotidiennement célébrer pour le repos de son âme et celle de son mari, et devait instruire les enfants du village. La rente affectée à cette fondation est encore reçue, mais on a changé sa destination. Nommons encore messire ANTOINE GANDILLON, curé de la paroisse, né dans le diocèse de Saint-Flour, mort à soixante-dix-neuf ans, le 30 avril 1790.

Après la conclusion du concordat, M. PAUL CHAUCHET, récemment revenu de l'émigration, fut appelé à desservir cette paroisse. Il passa en 1816 à celle de Corbeil, et en était titulaire lors de son décès. Il est mort à Bricquenay (Ardennes), lieu de sa naissance, le 4 juin 1832, dans sa soixante-quatrième année. Il eut pour successeur à Morsang M. l'abbé LEBORGNE, à qui la paroisse doit le don de la maison presbytérale. Il y est mort le 30 avril 1838.

Nous avons vu l'abbaye Saint-Magloire de Paris en possession de la seigneurie du lieu. Elle l'aliéna durant l'occupation anglaise dans le cours du quatorzième siècle. COLIN BRUNEAU se trouve inscrit en qualité de seigneur de Morsang sur la liste des seigneurs de la châtellenie de Montlhéry, qui contribuèrent à payer la rançon du roi Jean. Puis, après une lacune marquée,

Digitized by Google

vient Jacques de Vasan, maître d'hôtel ordinaire du roi, aïeul de celui dont nous venons d'indiquer la sépulture. Il fut marié deux fois, Madeleine Bailly, sa première femme, lui donna Charles de Vasan, mort président en la chambre des comptes ; et Magdeleine, qui épousa Henri de Bullion, chevalier, marquis de Courcy, comte de Fontenay, conseiller en la grande chambre. Cette dame est morte en 1709. Sa seconde épouse, Geneviève-Céline Marsollier, lui survécut. Elle est morte à Paris le 19 mai 1752, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, et a été inhumée à Saint-Paul. Charles de Vasan, seigneur de Morsang, à la mort de son père, eut huit enfants de son mariage avec Marie Monet de la Salle. Jacques, l'un d'eux, eut en partage la seigneurie de Morsang, où il est mort vers la fin du dix-septième siècle. Elle fut alors acquise par Pierre Durey d'Amoncourt, marié avec Françoise de la Marcque, dont il eut Joseph-Marie-Anne le 13 août 1717. Ce dernier porta le nom de Morsang. Il eut pour épouse Anne-Françoise-Geneviève d'Albignac de Castelnau. Sa sœur, Louise-Bernarde, née en 1720, épousa en 1736 Louis-Jean Bertier, fils d'un président au parlement de Paris, à qui elle porta la terre de Morsang en dot. De leur mariage est né, en 1738, le malheureux intendant de Paris, Louis-Bénigne-François Bertier, marié en 1764 à Marie Foulon. Lorsque leurs enfants purent rentrer dans une partie des biens de leur père, cette terre échut à Anne-Ferdinand-Louis de Bertier, son fils puîné. Il s'y fixa au retour de l'émigration. Le comte de Bertier reçut à la Restauration les croix de Saint-

Digitized by Google

Louis et de la Légion d'honneur, et pendant cette période, fut préfet, député, directeur général des eaux et forêts, et ministre d'État. Les événements de 1830 le confinèrent dans sa terre de Morsang, où il vécut jusqu'en 1847. (Armes : d'or, à un taureau cabré, de gueules, chargé de cinq étoiles d'argent rangées en bande, au chef). M. le comte Bertier s'est marié trois fois : 1° avec dame MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DE PAULE-AGLAÉ-THAIS LEFÈVRE D'ORMESSON, née à Paris le 19 août 1789, morte au château de Morsang le 19 octobre 1805 ; 2° dame AMÉLIE-ANGÉLIQUE-MARIE-ANNE DE BASCHI ; 3° et dame MARIE-LOUISE-PAULINE DE RIENCOURT. Du second lit sont nés madame REVIERS DE MAUNY et deux fils, MARIE-JOSEPH-ALPHONSE et VICTOR, le 27 mai 1821. Ce dernier est né à Morsang. Du troisième lit est aussi né au château de Morsang, le 16 août 1841, MARIE-DIEUDONNÉ-PAUL-EMMANUEL-BÉNIGNE-LOUIS. Il est mort à Auteuil, où il étudiait, le 27 novembre 1857, et a été inhumé à Morsang. M. le comte de Bertier, atteint de cécité, vit retiré à Versailles.

M. le docteur CHOMEL, né en quelque sorte parmi nous (V. Savigny), acheta le château de Morsang en 1847. Il y est mort le 9 avril 1858, et a été inhumé au Père-Lachaise. AUGUSTE-FRANÇOIS CHOMEL était né à Paris le 13 avril 1788. La science médicale a perdu en lui un de ses praticiens les plus distingués. Ses leçons ont été publiées en 1836 (3 volumes in-8°). Il eut trois filles, deux moururent avant lui ; la troisième le suivit de près dans la tombe. Elle était mariée avec le fils du général Paixhans, inventeur du canon auquel il a

Digitized by Google

légué son nom. Le château de Morsang est maintenant la propriété du docteur Ricord, ancien chirurgien en chef de l'hôpital du Midi. Il a décoré les allées du parc des bustes de toutes les célébrités de l'art médical. Né à Baltimore, de parents français, le 10 décembre 1800, il est venu en France à vingt ans, et six ans après, il prenait le grade de docteur. Il est officier de la Légion d'honneur, grade qu'avait aussi dans cet ordre le docteur Chomel.

Le clos de la *Guérinière*, indiqué sur la carte de l'arrondissement de Corbeil, dressée par Donnet, fait partie du territoire de cette commune. Il a appartenu, à la fin du dernier siècle, au baron de Surbeck. On le morcelle et on y bâtit des maisons de campagne, qui formeront un hameau auquel le nom de la Guérinière restera. *Saint-Germain* est indiqué sur la même carte. Peut-être la célèbre abbaye de Paris de ce nom le lui a-t-elle légué. Elle eut jadis tant de possessions dans nos cantons!

La famille de Bertier et celle de Bassompierre (V. Villemoisson) ont plusieurs de leurs membres inhumés dans le cimetière de Morsang, où nous avons aussi remarqué la sépulture de M. Féry, né à Arcy-le-Bas (Moselle), le 28 octobre 1778, mort à Morsang le 7 juillet 1844. Il a été successivement chef de division à la préfecture de Luxembourg, puis les événements de 1814 l'ayant ramené à Paris, secrétaire général de l'administration des cultes, chef de bureau de la grande aumônerie, et eut enfin un emploi supérieur au ministère des cultes de 1824 à 1830. M. Féry sut se concilier

Digitized by Google

partout l'estime et l'affection de ceux qui eurent des rapports avec lui. Ces sentiments le suivirent dans sa retraite, où il demeura en correspondance d'amitié avec plusieurs prélats. Sa femme, son fils, reposent près de lui. A Morsang est mort, le 18 septembre 1858, M. François-Julien Poirier de Saint-Brice, né à Versailles, le 2 juillet 1787, membre de l'Académie des sciences de Valenciennes, ingénieur en chef des mines, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. Il a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

Digitized by Google

PARAY

Ce village, dont on soupçonne à peine l'existence, a encore son noyau dans la vaste plaine de Longboyau. Il est encore plus difficile de trouver d'où son nom a été tiré. Suivant le savant abbé Lebeuf (1), on trouve dans la langue des Lombards, peuples voisins des Gaules, les mots *Paradum* et *Paradegium*. Ils signifiaient *Feudum nobile*. Or, cette terre fut très-anciennement donnée à l'abbaye Saint-Germain des Prés de Paris, sans doute avec l'intention marquée qu'elle fournirait le pain nécessaire à la nourriture de la communauté. Ces religieux durent y envoyer, dans le but de la cultiver, une colonie de Serfs, appelée communément alors *gens de parée*. Il faut certainement s'arrêter à cette étymologie (2).

Thomas de Mauléon, 57e abbé de Saint-Germain des Prés, assigna la fondation de son *obit* sur cette terre en 1255. Dès l'an 1248, le *Gallia Christiana* dit 1250, cet abbé avait affranchi Paray du servage (ceux

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. X, p. 85.

(2) Une carte agricole, géologique, parcellaire, statistique des communes de Wissous et Paray, a été dressée en 1850, par les ingénieurs du cadastre, J. B. Richard et L. Richard de Jouvance.

Digitized by Google

de Choisy et de Grignon le furent par le même acte), sous la condition du tribut exigé des habitants. C'est un sublime effort de raison et de philosophie pour le temps où il vivait.

Au nom de *Paray*, on trouve parfois ajouté celui de *Donaville*. Il a sans doute été celui d'un seigneur laïque de la terre, après l'aliénation qu'en fit la célèbre abbaye. Ce village est à 6 kilomètres nord-est de Longjumeau et 20 de Corbeil. Il est le moins populeux de l'arrondissement et ne se compose plus que d'écarts. Là où posait le village, existent deux maisons, l'une et l'autre habitées par des équarrisseurs.

L'église a été détruite en 1815. Elle était dédiée à saint Vincent, martyr d'Espagne. Le choix du patron ne peut paraître extraordinaire à qui sait que le culte de ce saint était particulier au monastère de Paris. C'était un édifice du treizième siècle, bâti peut-être par l'abbé de Mauléon qui fit tant pour Paray? La cérémonie de sa dédicace avait seulement été accomplie le 13 août 1541, par l'évêque de Sébastianople *in partibus*. L'autel majeur, en marbre, est celui actuel de l'église d'Épinay-sur-Orge; nous ne savons à quel titre. La grille du chœur, la garniture de l'autel, la lampe, le pupitre et une cloche sont devenus le partage de l'église de Morangis. Nous devons dire que les initiales de saint Benoît et de saint Vincent ornent la serrurerie du pupitre. Ces bienheureux ne sont pas encore oubliés dans l'église aujourd'hui paroissiale de Saint-Germain des Prés. La nef de l'église de Paray était ornée d'un bas-relief en marbre blanc, représentant la naissance du Sauveur.

Digitized by Google

On ignore ce qu'il est devenu. L'abbaye Saint-Germain nommait à la cure; lors du rétablissement du culte, Paray, alors annexé à la paroisse de Morangis, y est depuis demeuré.

Le comte de Dreux, seigneur de Chilly, céda en l'an 1200 la voirie de Paray à l'abbaye Saint-Germain des Prés. Jean, comte de Mâcon, et Alix, sa femme, cédèrent à cette communauté, aussi en leur qualité de seigneurs de Chilly, les droits qu'ils conservaient sur cette terre. Ils reçurent en échange une maison située à Paris, rue Saint-André des Arcs. C'est apparemment de l'hôtel que ce seigneur eut depuis en ce quartier que fut formé le nom de la *rue Mâcon*. Dans la liste qui fut dressée des seigneurs de la Châtellenie de Montlhéry, devant contribuer à la rançon du roi Jean, on trouve *P. Bernant* pour Paray. Il ne devait y posséder qu'un fief relevant de l'abbaye. Il est certain que cette communauté aliéna tout ou partie du temporel de cette terre en différents temps. A la fin du dix-huitième siècle, elle appartenait au maréchal de Vaux. Noel Jourda, comte de Vaux, né au château de Vaux en 1705, était baron de Roche et des États du Velay, seigneur d'Astias, d'Yrouen et Saintes-Vertus, au duché de Bourgogne, etc. (Armes : d'azur, à la bande d'or, chargée de deux étoiles du champ. L'un timbré d'une couronne de vicomte (1). On dut au maréchal la conquête de la Corse, en 1769. Les preuves de talent et de courage qu'il avait données pendant plus de

(1) Saint-Allais, *Nobiliaire universel*, t. XV, p. 363.

Digitized by Google

soixante années lui méritèrent cette dignité le 14 juin 1783. Il était commandeur de l'ordre du Saint-Esprit depuis 1764. Il est mort à Grenoble, où il avait été envoyé pour étouffer les premières étincelles de la Révolution, le 14 septembre 1788. Le maréchal laissa deux filles : la MARQUISE DE VAUXBOREL et la MARQUISE DE MORÉ PONT-GIBAUD. La première a laissé de tristes souvenirs. Une de ses belles actions a été de rapporter à Paray le cœur de son père et de le déposer sous un cippe au milieu de la plaine, non loin du grand chemin de Fontainebleau. C'est une imitation des usages des anciens, qui plaçaient ainsi leurs tombeaux près des grands chemins. Le maréchal de Vaux donna pendant le cours de sa vie l'exemple de toutes les vertus militaires et sociales, parmi lesquelles il portait au plus haut degré la probité et le désintéressement. Madame de Vauxborel eut en partage la terre de Paray; elle la conserva jusqu'à sa mort, arrivée à Paris en 1832. Elle institua son légataire universel l'abbé Decory et demanda d'être inhumée là où reposait le cœur de son père. Son légataire et héritier exécuta cette condition et fit préparer sa sépulture au même endroit. L'ancien curé d'Iroy (Côte-d'Or), né en Corse, est mort à quarante-quatre ans à Paris, en 1837; ses restes ont été apportés dans le lieu préparé. Deux neveux, ses héritiers, ont disputé au curé de Morangis la rente affectée à l'obligation annuelle de messes et à l'entretien du monument. Les tribunaux ont décidé en sa faveur. A la suite de ce procès, dont la durée fut de plusieurs années, le petit cimetière a été clos de murs.

Digitized by Google

Les terres du domaine principal ont été aliénées. La destruction de l'église est venue avant celle de l'ancienne ferme seigneuriale. En 1789, les rôles de taille, outre le seigneur, nous font connaître parmi les principaux habitants du lieu : M. LE BOURLIER, secrétaire du roi; les communautés religieuses de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain des Prés, et le collége de Montaigu.

Les écarts de cette commune sans noyau sont la *Vieille-Poste*, hameau bordé par le grand chemin de Fontainebleau, dont il occupe le côté droit, et la ferme de *Contain* ou *Contin*, anciennement annexe de Morangis. Dès l'an 1230, on trouve cette métairie la propriété de l'abbaye Sainte-Geneviève-lez-Paris. Cette communauté en resta en possession jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Elle a été bâtie sur le fief d'un chevalier, appelé Pierre de Meudon. Dans ce même treizième siècle, en 1250, cette abbaye passait une redevance pour sa terre de *Marleriis*, voisine de Contin, à Philippe de Chailly (c'est Chilly). Le 11 avril 1697, le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, permit de construire une chapelle domestique à Contin. De nos jours, cette ferme a été possédée par M. BÉRARD, député de l'arrondissement de Corbeil, de 1827 à 1833, directeur général des ponts et chaussées après 1830, grand officier de la Légion d'honneur, né à Paris, le 3 juin 1783, mort à la Membrolle, près Tours, le 27 janvier 1859. Quelques travaux bibliographiques et littéraires ont occupé ses loisirs. Il a écrit : *Souvenirs historiques sur la Révolution de* 1830, Paris, 1834, un vol. in-8°.

Digitized by Google

PLESSIS-PATÉ (LE)

Le nom de ce village est commun à beaucoup de localités. Il vient du latin *Plectere*, et signifie ployer, enlacer. On en a formé, en terme de basse latinité, le mot *Plesseium*, qu'on traduit en vieux français par *Plessis*. Ce fut originairement, ajoute M. l'abbé Lebeuf (1), un de ces clos cultivés qu'on fermait de branchages d'arbres pliés en forme de claies, pour empêcher les bêtes fauves d'y causer du dégât. Dans la suite, on y a construit quelques maisons; la première a pris le nom du possesseur du sol, d'où le *Plessis-Pâté*. Cette famille est fort ancienne dans le pays, son nom figure sur la liste des chevaliers de la Châtellènie de Corbeil dès le treizième siècle. Il y a apparence que le fondateur de ce village a été *Jean Pasté*, fils d'un maréchal de France; célèbre lui-même dans les fastes ecclésiastiques. Il a été archidiacre de Thiérarche au diocèse de Laon, et doyen à Chartres, ville où il avait été élevé. L'historien de cette cité nous apprend (2) qu'il fut élu à l'évêché d'Arras, puis au siége de Chartres en 1328; il en prit possession l'année suivante. Doyen marque le

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 3.
(2) *Doyen*, t. II, p. 341.

Digitized by Google

décès de ce prélat au mois de mars 1332, le P. Anselme, en 1331 (1). Il a été inhumé dans l'église de Saint-Jean en Vallée : ce qui fortifie l'opinion que nous venons d'émettre, c'est qu'il obtint du roi Philippe le Long, au mois d'octobre 1317, la concession de la haute justice du lieu et des hameaux de Liers, Charcoix et Bressonvilliers qui avoisinent le Plessis; en considération de l'attachement et de la fidélité que sa famille avait eus envers Louis X et Philippe V, son frère. Les fiefs de *la motte de Montlhéry*, de *la motte de Mon jumeau*, attenant le parc de Sainte-Geneviève ; de *Charmes*, enclavé dans le parc de Bretigny; des *Fontaines*, etc., y étaient compris.

Le Plessis est posé dans une plaine découverte. Il n'est pas fort éloigné de la station de Bretigny, village traversé par la voie de fer d'Orléans. Le recensement de la population opéré en 1861 donne au Plessis 234 habitants y compris ceux des hameaux ses annexes. Il n'y a pas progression. La distance de Longjumeau est de 12 kilomètres sud-sud-est; on en compte 15 pour gagner Corbeil. Le Plessis est un démembrement de la paroisse de Bretigny. Il a été érigé en paroisse le 26 juillet 1657. Les seigneurs du lieu prétendaient aux mêmes droits sur l'un et l'autre village, et en cette qualité jouissaient de tous les droits honorifiques dans l'église Saint-Pierre de Bretigny; entre autres ceux de *banc* et de *sépulture* dans la première place du chœur du côté de l'Évangile. Un procès les débouta de cette pré-

(1) *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. VI, p. 623.

Digitized by Google

tention; c'est ce qui détermina l'érection d'une cure au Plessis. L'arrêt rapporté par Maréchal, en son *Traité des Droits honorifiques*, est du 18 janvier 1603.

L'Église est sous le vocable de la Sainte-Vierge. C'est un monument de forme crucifère, sans bas-côté. La tour des cloches est au nord. On y lit le millésime 1661. Le cimetière est au midi. Cette cure était à la présentation du seigneur du lieu. Ce n'est plus qu'une annexe dont la desserte est confiée au curé de Bretigny.

Les plus anciens seigneurs du Plessis qui nous soient connus remontent au XIII[e] siècle. Ils s'appelaient Pasté ou Paté. Cette terre relevait du roi, à cause de la tour de Montlhéry. Le Plessie appartenait, sous le règne de Philippe-Auguste, à Guillaume Paté. Il donna à l'abbaye d'Hièrre une dîme : *apud Meugniacum*, dans le fief de Guillaume Panier d'Ormoye (*de Ormeio*), en 1218. Thomas Pasté, qui vécut à la même époque, et paraît avoir possédé partie de la terre, ne relevait pas du roi. Quarante ans plus tard, on trouve Gilles Pasté à qui la justice du lieu fut adjugée. Il ne faut pas confondre ce personnage avec Jean, mort évêque de Chartres à qui fut donnée la justice du lieu en propre. Comme lui, il entra dans les ordres. Il fut élu évêque d'Orléans en 1280; on marque son décès en 1288. L'abbé Lebeuf (t. X, p. 189) rapporte l'épitaphe d'un membre de cette même famille qui se lisait dans l'église de Saint-Médéric de Linas dont il avait été dignitaire. Elle était ainsi conçue : *Hic jacet Philippus Paté canonicus istius ecclesiæ, qui decessit anno Domini M. CCC. L V.* Le nom n'est pas orthographié de même.

Digitized by Google

Rien, dit le savant précité, ne justifie jusque-là la possession de la terre du Plessis par cette famille. C'est seulement à partir du XIVe siècle, que le doute n'est plus possible en présence de l'acte du mois d'Octobre 1317. Une dame, JEANNE PASTÉ, est qualifiée DAME DU PLESSIS. MARIE LA PATÉE, nièce de l'évêque de Chartres, prit aussi cette qualification dans les actes de 1399 et 1405. Puis bientôt cette seigneurie passa à la famille BLOSSET par acquisition. Cette famille occupa diverses charges à la cour. (Armes : écartelé 1 et 4, paillé d'or et d'azur, de six pièces; au chef de gueules, chargé d'une vivre ou fasce vivrée d'argent; au 2 et 3 d'Estouteville.) JEAN de ce nom a été seigneur du Plessis sous le règne de Louis XI. Il fut marié deux fois, sa première femme mourut au Plessis, en odeur de sainteté, l'an 1587. On l'inhuma dans le chœur de l'église Saint-Pierre de Bretigny. Cent vingt-trois ans après son décès, une nouvelle inhumation en cette église donna lieu à la découverte du cercueil contenant les restes de cette dame. On en fit curieusement l'ouverture; son corps fut trouvé sans corruption. Les populations crièrent au miracle, et invoquèrent depuis celle qu'elles appelaient *bienheureuse!* Quinze jours durant, la foule assiégea le temple et vint prier près du cercueil resté ouvert. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, informé de ce qui se passait, ordonna que le cercueil fût scellé de nouveau et déposé à la place qu'il occupait. On grava cette inscription sur la pierre qui en marquait la place : *Cy gist Anne de Berthevin, dame vertueuse de ce lieu, décédée l'an* 1587, *et trouvée entière et sans corruption le* 30 *avril*

Digitized by Google

1706. L'archevêque de Vintimille, son successeur, lors de sa première visite pastorale, se fit rendre compte des faits et ordonna la suppression de cette inscription. On vient encore aujourd'hui visiter ce tombeau marqué par un simple carreau. Là sont amenés les enfants délicats que la tendresse des mères désire voir se fortifier. Leur piété ajoute à la prière un Évangile récité par le curé du lieu, dont l'étole reste alors étendue sur la tête des petits enfants. JEAN BLOSSET, mort aussi au Plessis-Paté, le 26 novembre 1592, a été également inhumé dans cette église. Son cœur a été porté chez les Cordeliers de Paris. Ce seigneur a, dit-on, été l'un des plus affidés et rudes exécuteurs des mesures politiques du roi Louis XI. Il laissa MARIE DE RIANTS, sa seconde femme, et n'eut d'enfants ni de l'un ni de l'autre mariage. Il ne faut pas confondre ce personnage avec son homonyme de nom et de prénom, créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1578, et qui le prédécéda. Ils devaient être de la même famille. Nous en trouvons la preuve par ce qui advint à la mort du seigneur du Plessis-Paté. Ses héritiers ont été CLAUDE BLOSSET dame de Thorcy, et FRANÇOISE BLOSSET, épouse de Jean de Bricqueville, seigneur de Colombières (1). Ils cédèrent leurs droits à la première. Ces dames étaient filles du grand officier de la couronne. Claude épousa LOUIS DE MONTBRON, seigneur de Fontaine-Chalendray. En 1619, cette terre fut vendue par leur petit-fils, du même nom, à M. GEOFFROY DE LAIGUE, conseiller d'État;

(1) Cette dame a été mère de François d'Orléans, bâtard de Longueville, qui a été marquis de Rothelin.

Digitized by Google

c'est pour lui qu'elle fut érigée en *Baronnie* par décret du 26 juillet 1657. Il y fut dit que cette terre relevait de celle de Sucy en Brie ; ce décret obligeait les habitants de la paroisse, séparés de l'église mère de Bretigny, à y venir chaque année processionnellement en signe de reconnaissance, le jour de Saint-Pierre, pour assister à la messe du patron, et y acquitter aussi certains droits au profit du curé de la paroisse et de l'œuvre et fabrique. Les archives départementales sont en possession des titres qui se rattachent à cette érection.

Le baron du Plessis-Paté fit rebâtir le château et dessiner le parc. Le célèbre Lenôtre fournit le dessin d'un labyrinthe qui en était le principal ornement. Après M. de Laigue, vinrent JEAN LE PICART, qui était de robe ; et FRANÇOIS D'ARGOUGES, conseiller d'État, chancelier de la reine Marie-Thérèse; puis premier président du Parlement de Bretagne. Le *Mercure*, où nous trouvons l'annonce de son décès, le qualifie Baron des baronnies du Plessis-Paté, Montpipault, Fontaine et Bondoufle. Il est mort le 16 août 1695. ANNE DE HODIC, sa veuve, lui survécut jusqu'au 29 novembre 1705. La maison d'Argouges tirait son nom d'une terre voisine de Bayeux. Elle était connue dès le temps de Guillaume le Conquérant. Ses armes avaient pour cimier la Foi, représentée sous la figure d'une femme nue, avec la devise ou cri de guerre : à la fé ! « à la Foi ! » Le peuple prononçait *à la fée !* ce qui a donné lieu à une de ces anciennes histoires dont le moyen âge fut prodigue (1).

(1) Pluquet, *Contes populaires, traditions, usages de l'arrondissement de Bayeux*.

Digitized by Google

SUZANNE D'ARGOUGES, marquise de Bournezeau, petite-fille de Jérôme d'Argouges de Ranes, vendit la baronnie du Plessis-Paté, le 24 mai 1709, à CHARLES-LOUIS KADOT, comte, puis marquis de Sebbeville. Il substitua son nom à celui des Paté; on ne dit plus par sa volonté, que le *Plessis-Sebbeville*. Cela n'a pas duré au delà de sa mort, survenue dans le château du Plessis, le 23 août 1728. Il a été inhumé dans l'église du lieu (Armes : de gueules, à trois roses d'or, 2 et 1. Et en cœur, une hure de sanglier allumée, défendue d'argent et couronnée d'or). Sa famille était originaire de Normandie, et alliée aux Gigault de Bellefonds et aux Davy. On sait qu'il était lieutenant général.

L'abbé Lebeuf fournit deux dates en contradiction, celle de 1709, année de l'acquisition par ce seigneur; et celle de 1706 qu'il dit être l'année du décès de son épouse, arrivé au château du Plessis dans le courant de septembre. C'est évidemment une erreur du prote. BENOITE BOURDIS lui survécut jusqu'en 1736; elle a été inhumée près de lui; CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC KADOT, baron du Plessis-Sebbeville, leur fils, enseigne de la seconde compagnie des mousquetaires, brigadier des armées du roi, est mort à Paris le quatorze octobre 1734. Il avait épousé ÉLIZABETH-THÉRÈSE-MARGUERITE CHEVALIER, qui lui survécut. Le frère de cette dame, LOUIS-ANDRÉ CHEVALIER, a été prieur-commendataire de Longjumeau. Ils descendaient certainement des Chevalier dont nous avons parlé en traitant l'histoire du village de Grigny. Les deux sœurs de Charles-Louis-

Digitized by Google

Frédéric ont été la marquise de Mailly (1) et la comtesse de Gouffier. Il a laissé MARIE-BERNARDINE, mariée à TIMOLÉON-ANTOINE-JOSEPH-LOUIS-ALEXANDRE, comte D'ESPINAY-SAINT-LUC, morte le 21 juillet 1763, à l'âge de 30 ans, en donnant le jour à la dernière duchesse de Béthune-Sully (V. Draveil). La famille de Sebbeville est restée en possession de la terre du Plessis jusqu'à la révolution. Elle y était représentée à cette époque par madame la COMTESSE D'ESCLIGNAC. Le château a été détruit. Il reste l'enclos.

Les écarts de cette commune sont *Charcoix* ou *Charcois*, hameau connu dès le douzième siècle. Et les *Bordes-Hachets* appelé aussi *Piédefer*. Ce dernier nom est commun à plusieurs fiefs du voisinage. Celui-ci paraît avoir été érigé pour ROBERT PIÉDEFER. C'est peut-être pour éviter la confusion qu'on aura changé son nom. Il a été démembré de Bretigny en même temps que le Plessis. Il y avait jadis un oratoire. Cette maison de plaisance appartenait en 1790 à M. DIGEON, ancien échevin de la ville de Paris. Elle est depuis longues années la propriété de la famille TREILHARD. Là est mort à 69 ans, le 3 août 1855 (et non à Paris, comme le dit M. Borel d'Hauterive qui marque son décès le 20), M. le comte ACHILLE-LIBÉRAL TREILHARD, fils du fameux jurisconsulte. Ses restes ont été inhumés dans le cimetière du Plessis. Dans ce même château est mort le 24 juillet 1858, à l'âge de 74 ans, LOUIS-CASIMIR ROUXEL DE LA ROUXILLIÈRE, chirurgien-major, en re-

(1) Françoise-Antoinette Kadot, épouse de Louis, marquis de Mailly, est morte à Chaillot, à l'âge de vingt-six ans, le 28 mai 1752.

Digitized by Google

traite, chevalier de la Légion d'honneur. Il était né à Valognes.

M. le comte ACHILLE TREILHARD, propriétaire actuel, a épousé en 1846, demoiselle ESTELLE NITOT (V. Écharcon).

Il nous reste à parler de la ferme des *Capettes*, léguée en 1549 par CLAUDE LEFÈVRE, avocat au parlement; au collège de Montaigu de Paris, à la charge d'élever et instruire perpétuellement deux enfants du bourg d'Aulnoy (Aunay-sous-Auneau, près Chartres), où le testateur était né. Les moines de Longpont-sous-Montlhéry jouissaient de dîmes au Plessis au lieu dit *Cultura*. Le prieuré de Sainte-Catherine de la Coulture à Paris avait le droit de prendre annuellement sur la terre du Plessis un muid de blé. (Le P. Quesnel, histoire manuscrite de cette communauté, conservée à la bibliothèque Sainte-Geneviève.)

Digitized by Google

SAINTE-GENEVIÈVE DES BOIS

Dès le dixième siècle il y avait un hameau à l'endroit occupé par ce village ; il était appelé d'un nom celtique et corrompu ; *Sicnii villare*, pour *Sequigni villare* emprunté à la petite forêt qui l'enveloppe et l'abrite, particulièrement vers le nord. Les bois des Roches et de Longpont la joignent et en augmentent l'étendue. On croit qu'ils ont pu influer à faire mettre le nom actuel au pluriel. Ce ménil, ce territoire furent donnés par Hugues-Capet à l'abbaye Saint-Magloire-lez-Paris, en même temps que celui de *Morcent* ou *Morsang*. Une chapelle y existait dès lors ; elle paraît avoir été placée sous l'invocation de la patronne de Paris. Il n'a fallu pour cela, dit l'abbé Lebeuf (1), que la donation d'une relique de SAINTE-GENEVIÈVE pendant le temps que les restes de la bienheureuse furent déposés à Athis, à Draveil, peut-être aussi dans la forteresse du voisinage qu'un titre du dixième siècle appelle MURCINCTUS, afin d'ôter aux Normands la connaissance du lieu où ils étaient cachés. Dans la suite, le nom de la Sainte fut étendu au village, et le primitif fut mis en oubli. Les

(1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 49.

Digitized by Google

malheurs des temps obligèrent les moines de Saint-Magloire à aliéner le temporel de leur seigneurie à des laïques, c'est ce que nous dirons. Plus tôt, c'est-à-dire dans le cours du douzième siècle, le territoire de Sainte-Geneviève fut démembré de celui de Morcent, ou plutôt de celui de Villemoison dont l'église fut et était encore la paroisse du canton ; et on en forma une nouvelle paroisse.

Ce village, où l'on compte 296 habitants, est posé à 10 kilomètres sud-sud-est de Longjumeau et à 15 de Corbeil. La route départementale de Versailles à Corbeil le traverse ; sa distance de la voie ferrée de Paris à Orléans est de deux kilomètres. La station est à Saint-Michel, 29 kilomètres séparent ce village de Paris.

L'église accuse le commencement du treizième siècle dans les deux travées du chœur, la tour est de la même date. Il y a un bas-côté au nord ; au midi est l'ancienne chapelle seigneuriale ; de ce même côté est la tour des cloches. Elle est solidement édifiée et se termine par une aiguille en pierre, genre de construction qu'on retrouve avec quelques variantes à Athis-Mons, Maisons-Alfort, Sartrouville, Vitry-sur-Seine, etc. La nef est beaucoup plus moderne. Les fenêtres de ce petit monument ont jadis été garnies de verrières de couleurs où étaient représentés les principaux traits de la vie de saint Vincent martyr d'Espagne ; nous ne nous expliquons pas le motif de cette préférence.

La dédicace de cette église a été faite par M. DE NOAILLES, évêque de Cahors, le 30 juillet 1679. C'est la seule année que le prélat occupa ce siége. Sa présence à Sainte-Geneviève s'explique : son père était

Digitized by Google

seigneur du lieu. L'année suivante, il fut transféré à Châlons-sur-Marne, et depuis à l'archevêché de Paris. On sait qu'il est parvenu à la pourpre : née le 27 mai 1651 au château de Tessières près d'Aurillac, l'Éminence est morte à Paris, le 4 mai 1729. Tant qu'il vécut, le souvenir de sainte Geneviève lui fut cher. Tant de souvenirs s'y pressaient pour lui !

Cette église, comme celle de Nanterre, est encore le but d'un pèlerinage en l'honneur de la patronne de Paris. On y vient dans les calamités publiques, et pour obtenir des guérisons. Une confrérie a été autorisée en 1671 ; GUILLAUME DE HARLAY, alors archevêque de Paris, présida à son installation. Il y a dans le village une fontaine dont les eaux sont réputées miraculeuses avec l'invocation de la sainte bergère. Les offrandes reçues à l'église étaient plus particulièrement de grosses souches de cire qui brûlaient le jour et la nuit. C'est un reste de l'ancienne piété des fidèles.

Lorsque les moines aliénèrent le temporel du village, ils se réservèrent la présentation à la cure. Lors de la réunion de la manse abbatiale de saint Magloire à l'archevêché de Paris, ce droit fut dévolu au métropolitain ; il avait celui de confirmation.

Sur la fin du dernier siècle, l'architecte CELLERIER fut chargé de jeter les fondements d'une nouvelle église, non loin de celle-ci, en regard avec la route qui conduit à Saint-Michel. Il adopta les plans dressés par SOUFFLOT pour celle de Paris, sur une échelle réduite. Déjà les fondations, même plusieurs assises dessinaient le plan du monument quand les événements de 1789 vinrent

Digitized by Google

en suspendre les travaux. Ils furent seulement repris en 1812, les calamités de l'invasion vinrent de nouveau les interrompre. Ils ne devaient plus être repris! A quelques années de là, l'œuvre ébauchée fut entièrement détruite et ses matériaux employés à la construction des moulins de Savigny.

Le *Mercure de France* de 1737 renferme un Mémoire anonyme sur la seigneurie de Sainte-Geneviève des Bois. Il est de M. Boucher d'Argis père, célèbre avocat au parlement. Ce précieux document contient une description de l'ancien château, œuvre toute féodale. C'est cette grosse tour cylindrique encore debout, entourée des communs. Au pied s'ouvre une douve, qui reçoit les eaux pluviales. Ce donjon est couronné par un toit conique plus moderne, terminé par un lanternon d'où la vue est des plus étendues sur Paris et ses environs. Ces additions donnent au monument la forme d'un colombier. Il sert à cet usage. Les étages étaient desservis par deux escaliers renfermés dans des tourelles qui sont adhérentes à la tour principale. Le rez-de-chaussée était occupé par la prison; l'étage immédiat, par l'oratoire. Ce sont les seules parties qui soient encore voûtées. Au centre de cet étrange manoir s'élevait un vaste corps de cheminée disposé pour chauffer à la fois les quatre chambres établies à chaque étage. Il a été détruit et remplacé par une colonne qui prend de fond, et porte la charpente des planchers. L'aspect extérieur de ce donjon porte le cachet du XIVe siècle. On n'a pas employé la sculpture à sa décoration. Un mur de circonvallation s'élevait au delà de la douve. Il était

Digitized by Google

fort épais et terrassé. Il avait les angles garnis d'échauguettes destinées à loger le guetteur dans les temps de troubles, et durant les escarmouches de seigneurs à seigneurs alors si guerroyants.

Des lettres du roi Philippe le Bel du mois d'avril 1304, sur le fait de la guerre, qualifient JEAN DE BELMONT seigneur de Sainte-Geneviève. Il pourrait bien avoir bâti ce manoir. Toutefois il était en possession de la haute, moyenne et basse justice du lieu. Il y a ensuite une grande lacune dans la connaissance des possesseurs de cette terre. Il faut arriver jusqu'au commencement du dix-septième siècle, pour en suivre la chronologie non interrompue. Alors, elle était unie à la seigneurie de Villemoisson possédée par FRANÇOIS JÉROME TAMBONNEAU, reçu, en 1636, conseiller-clerc au parlement de Paris, mort étant de la grande chambre en décembre 1673. Il avait épousé MARIE BOUHYER, fille d'ANTOINE BOUHYER, sieur de Sainte-Geneviève et de Villemoisson, et de CATHERINE DU PRÉ-COSTIGNY dont il a laissé deux fils (*Mercure Galant*, juin 1683, p. 66). Le président Tambonneau fut l'un des amis de madame DE MOTTEVILLE. Tallemant des Réaux parle beaucoup des époux Tambonneau dans ses *Historiettes*, où il leur consacre son CCCXXIe chapitre (V. tome IX). JEAN DE LA FOSSE, trésorier de France, posséda ensuite ces deux seigneuries. Il a été inhumé, ainsi que LOUISE ROCHON, sa femme, dans l'église des Minimes de la place Royale, à Paris (1).

(1) Recueil manuscrit des épitaphes des églises de Paris, conservé à la bibliothèque de la ville ; 1722, 3 vol. in-folio.

Digitized by Google

ANTOINE BOYER, conseiller au parlement de Paris, aussi seigneur des deux terres, vint immédiatement. Il jeta les fondements d'un nouveau château et put l'habiter. Son buste décorait le dessus de la porte du vestibule. On peut se faire une idée de l'importance de ce manoir par l'examen du périmètre qu'il occupait. C'était une œuvre de pierres et de briques, suivant la mode du temps. La chapelle occupait un appendice; sa construction était antérieure à celle du château. Disons tout de suite que 150 livres de rente étaient affectées à la nourriture et à l'entretien du chapelain. L'avant-cour, le parterre, le château étaient enfermés dans des fossés secs revêtus d'une maçonnerie couronnée par une balustrade à jour. Par delà le château s'élevait un portique dont les pilastres étaient décorés de naïades penchées sur des urnes dont elles versaient l'eau. On attribuait ces sculptures au ciseau du célèbre JEAN GOUJON, mort depuis longtemps déjà! On sait qu'il fut tué d'un coup d'arquebuse à la Saint-Barthélemy.

Antoine Boyer épousa FRANÇOISE DE VIGNACOURT, nièce et petite-nièce de deux fameux grands maîtres de l'ordre de Malte. Il en eut une fille unique, LOUISE, qui épousa en 1645, ANNE alors MARQUIS, depuis DUC DE NOAILLES, seigneur de Sainte-Geneviève à la faveur de ce mariage. Il eut l'honneur de recevoir le roi Louis XIII dans son château en 1627. Le prince y ressentit les premières atteintes de la fièvre qui le retint immédiatement deux mois au château de Villeroy (V. Mennecy), chez un autre favori. Le monarque revint depuis à Sainte-Geneviève; l'*Itinéraire des rois de France* y

Digitized by Google

marque son séjour les 5 octobre 1634, 19 octobre 1636; et celui de Louis XIV, lors des voyages annuels de la Cour, à Fontainebleau. Ce prince paraît aussi y avoir couché. On raconte qu'à une partie de chasse dans la forêt de Séquigny, où le roi vit pour la première fois MARIE DE FONTANGES, l'une des filles de Madame, celle-ci parut en amazone avec un habit en broderie dont l'élégance était assortie à celle de sa taille. Sa coiffure de caprice se composait de quelques plumes relevant l'éclat de son teint et la délicatesse de ses traits; le vent s'étant élevé vers le soir emporta cette coiffure; mademoiselle de Fontanges se la fit attacher avec un ruban dont les nœuds retombaient sur le front. Cet ajustement, dans lequel le hasard avait eu autant et plus de part que la coquetterie, plut extrêmement au roi; il pria mademoiselle de Fontanges de ne pas se coiffer autrement de tout le reste de la soirée. Toutes les dames parurent le lendemain, ajoute le chroniqueur, avec une pareille coiffure, et ce goût de hasard devint le goût dominant; de la cour, il passa à la ville, se répandit dans les provinces et pénétra bientôt partout sous le nom de FONTANGES. L'héroïne mourut à vingt ans! Elle fut moins heureuse, on le voit, que sa coiffure, elle perpétua son nom près d'un siècle. Combien de choses pourraient nous apprendre les échos de la petite forêt de Séquigny !

Le duc de Noailles préféra dans la suite le séjour de Maintenon à celui de Sainte-Geneviève. Cela se peut comprendre pour qui connaît l'un et l'autre lieu. Il céda, à titre viager, son château de Sainte-Geneviève à

M. MONNEROT, trésorier des parties casuelles, qui fit ajouter au parc, la GARENNE FORCÉE ; une portion du fief de l'AULNOYE SAINT-MICHEL fit partie de cette addition ; elle lui fut cédée par M. BARDON DE MORANGES, à des conditions qui méritent d'être rapportées. M. Monnerot s'engagea à faire offrir annuellement en l'église de Saint-Michel-sur-Orge, au seigneur de l'Aulnoye (qu'on écrit Launay), un cierge de cire blanche et un lapin blanc, et aussi à faire célébrer à perpétuité dans ladite église, le lendemain de la Saint-Michel, autrement le 30 septembre, une grand'messe des morts pour le repos de l'âme du roi HUGUES-CAPET ! C'était sans doute, en souvenir de la donation de la terre de Sainte-Geneviève aux moines de Saint-Magloire. C'est tout au moins bizarre. Le BIBLIOPHILE JACOB a donné dans la *Revue de Paris* en 1838, sous forme de nouvelle, un article ayant pour titre : *Le curé de Sainte-Geneviève des Bois*. C'est le récit de ce singulier épisode, emprunté au mémoire de M. Boucher d'Argis quoiqu'on n'en dise rien. M. PAUL LACROIX a écrit BARBOT DE MORANGES. Il faut lire Bardon. BARTHET DE BONNEVAL, caissier de la caisse des emprunts, jouit de la terre de Sainte-Geneviève après M. Monnerot, et au même titre.

M. de Noailles est mort à Paris le 5 février 1678. Il a été inhumé dans l'église Saint-Paul. La duchesse était dame d'atours de la reine Anne d'Autriche; lorsqu'elle put rentrer en possession de la terre de Sainte-Geneviève où s'étaient écoulées ses jeunes années, elle s'y confina. Elle est morte dans ce château le 22 mai 1697, à l'âge de 65 ans (Armes des Boyer : de gueules, à la colonne

Digitized by Google

d'argent, chapitrée et basée d'azur; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée de sable), *très-saintement comme elle avait vécu*, dit Saint-Simon. Mais cet annaliste se trompe en faisant mourir madame de Noailles à l'archevêché de Paris. Son fils n'avait point encore été appelé à occuper le siége de cette métropole. L'Épitaphier des églises de Paris nous apprend que les restes de cette dame furent inhumés à Saint-Paul, dans le tombeau de son mari. M. Boucher d'Argis, dont nous avons dévoilé le nom, dit dans son *Mémoire anonyme*, qu'on voit dans l'église du village, l'épitaphe en marbre de DAME LOUISE BOYER. L'abbé Lebeuf le répète après lui. Ce n'était certainement qu'un mémorial. L'abbé de Beaufort a écrit la vie de la duchesse de Noailles. Nous avons rapporté le titre de cet ouvrage (V. Longjumeau).

Le mémoire précité compte parmi les seigneurs de Sainte-Geneviève : JEAN EMMANUEL MARQUIS DE NOAILLES. Ne serait-ce pas le même que JEAN FRANÇOIS de ce nom, né en 1658, mort en 1696? ANNE-JULES, son frère, DUC DE NOAILLES, maréchal de France, né à Paris le 5 février 1650, mort à Versailles le 2 octobre 1708, était à l'époque de son décès seigneur de Sainte-Geneviève. FRANÇOISE DE BOURNONVILLE, son épouse, lui donna 21 enfants! On comprend qu'on dut aliéner cette terre; cependant elle ne le fut qu'en 1737. Madame la MARQUISE DE GOURNAY en fit alors l'acquisition. MARGUERITE PÉLAGIE DANYCAN DE L'ESPINE était veuve depuis 1730, de MICHEL-CHARLES AMELOT, président à mortier au parlement de Paris. La marquise est morte dans son château de Sainte-Geneviève le 12 août 1742,

Digitized by Google

à l'âge de 48 ans. Et non à Paris, comme la *Gazette de France* et d'autres documents le disent ; elle a été inhumée dans l'église du lieu. Ses héritiers vendirent cette terre au fermier-général DUREY D'AMONCOURT ou D'ARNONCOURT qui était en possession de la seigneurie de Morcent-sur-Orge. Il la donna en dot à sa fille : LOUISE BERNARDE, lors de son mariage avec LOUIS JEAN BERTIER DE SAUVIGNY, successivement intendant des généralités de Moulins, Grenoble et Paris, puis premier président du parlement de Paris, établi en 1771, lors de l'exil de l'ancienne magistrature. Dans la suite, la terre de Sainte-Geneviève échut à son fils, le malheureux LOUIS-BÉNIGNE-FRANÇOIS, après lui intendant de Paris, l'une des premières victimes de la révolution, massacré le 22 juillet 1789. Il avait épousé en 1763, MARIE JOSÉPHINE FOULLON D'ESCOTIERS dont il eut huit enfants. On regardait M. Bertier comme un homme intègre et un habile administrateur ; mais il passait pour un homme dur, et il ne jouissait d'aucune popularité. Cette cause fit son malheur !

M. Bertier fit détruire le château pour le reconstruire sur un plan plus vaste. On était à l'œuvre quand survinrent les événements de 1789. Les travaux furent alors interrompus ; ils n'ont jamais été repris ; les matériaux employés, et ceux qui devaient l'être ont depuis longtemps été enlevés et dispersés. Le parc a perdu sa belle futaie ; des taillis, des labours sont ce que renferme l'enclos dont le sol est peu accidenté et en partie défendu par des sauts de loups. De la splendeur passée, il reste une grotte, un souterrain, des ponts, quelques statues

Digitized by Google

mutilées! L'aîné des fils de l'intendant de Paris, PIERRE-ANNE, VICOMTE DE BERTIER, ancien général de brigade, a pu conserver le domaine de ses pères. Il est mort dans son château de la Grange, près de Thionville, le 13 septembre 1848. Il eut plusieurs enfants de son mariage avec Mademoiselle FOUCQUET, fille du MARQUIS D'AUVILLARD. Il ne reste que M. le VICOMTE LOUIS-RÉNÉ DE BERTIER, propriétaire actuel de Sainte-Geneviève, marié à mademoiselle ELÉONORE DE KLINGLIN, d'une famille de l'ancien parlement de Metz, dont il a un fils.

Les écarts de Sainte-Geneviève sont : 1° le hameau de *Liers* ou *Lierres*, connu par ses anciens seigneurs dès le XII° siècle. Le collége de Montaigu de Paris, y avait une ferme. Ce hameau est traversé par la route départementale; là était jadis une caserne pour la maréchaussée. 2° Le *Perray*, appelé autrefois *Pereil* ou *Peréel*. Et en latin dans des titres du XIII° siècle, *Perreorum*. Il borde la rive droite de l'Orge; outre des prairies le sol fournit abondamment la pierre meulière. Dans le procès-verbal de la coutume de Paris de l'an 1580, LOUIS DE MARTINES, écuyer, est dit seigneur de Perry-sur-Orge (V. Epinay). NICOLAS HENNEQUIN, chevalier d'une famille de robe illustre et qui a donné des évêques à l'église de France; premier président au grand conseil, mort le 21 octobre 1634, était qualifié seigneur de *Perray* et *Savigny*, dans son épitaphe à Saint-Méry de Paris, où il reçut la sépulture. 3° Les *maisons neuves;* c'est un hameau formé d'habitations bourgeoises. 4° Le *Parc-pierre*. Ce hameau est habité par

Digitized by Google

M. Cocheris (1), ancien élève de l'École des chartes l'un des bibliothécaires de la bibliothèque Mazarine, membre de la Société des antiquaires de France. C'est là qu'il prépare une nouvelle édition de l'histoire du diocèse de Paris du savant abbé Lebeuf. Le premier volume a paru dernièrement, il est précédé d'une excellente notice sur l'érudit et laborieux auteur; on le taxe à notre avis un peu trop de janséniste. Il était trop sérieusement occupé pour se mêler à ces querelles si passionnées. Comme nous avons beaucoup emprunté au savant abbé, et que nous connaissons et apprécions son ouvrage, nous eussions préféré à toute la bibliographie que fournit M. Cocheris, de l'archéologie, des remarques, et les corrections qu'exige le livre de Lebeuf. Donner les épitaphes des églises de Paris a été une bonne pensée, mais en prenant le parti de ne donner que les noms et les dates, il fallait au moins les disposer par colonnes et adopter l'ordre alphabétique; ils eussent été plus faciles à saisir. 5° La *Cossonnerie*, hameau longtemps habité par le baron Fain (1) ancien secrétaire intime du cabinet de Napoléon Ier. Il se retira dans sa maison de Sainte-Geneviève après les Cent-jours.

C'est là qu'il commença la rédaction de son intéressant ouvrage : Le manuscrit de 1814. M. le baron Fain a laissé plusieurs ouvrages militaires justement estimés. Après les événements de 1830, le roi Louis-Philippe le nomma intendant de sa liste civile. L'arrondissement de Montargis le choisit pour le représenter à la

(1) Hippolyte-François-Jules Marie, né à Paris, le 1er décembre 1829.
(2) Agathon-Jean-François.

Chambre des députés. Né à Paris le 11 janvier 1778, il est mort en cette ville le 14 septembre 1836. (Armes : d'azur, à la fasce vairée de sable et d'or ; à la plume barbée d'argent en barre, le bec à dextre brochant sur le tout ; franc-quartier de gueules, au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'argent, accompagné des lettres initiales D. A. de même.) Il laissa un fils, de son mariage avec dame ADÉLAÏDE-LOUISE-SOPHIE LEBORGNE, morte à Paris le 4 septembre 1826. Il est marié à la fille unique de son frère ; huit enfants sont nés de cette union. ARMAND-LOUIS-JEAN FAIN, frère du baron, né comme lui à Paris, est mort à Sainte-Geneviève le 30 août 1838, à l'âge de 58 ans. Il a été imprimeur de l'Université et conseiller de préfecture du département de la Seine. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Son épouse, née AIMÉE-ADÉLAÏDE LESIEURE-DESBRIÈRES, est également morte à Sainte-Geneviève, le 21 mai 1837, à l'âge de 57 ans. Elle était née à Paris. Tous deux ont été inhumés dans un enclos particulier derrière le parc de l'ancienne seigneurie.

Ce village a compté parmi ses habitants M. le COMTE DE BALZAC, d'une ancienne famille, que nous ne sachions pas descendre de l'académicien, ni appartenir à celle d'HONORÉ, son homonyme. Il a été préfet et membre de l'assemblée législative, il y représentait le département de l'Aveyron.

Le nécrologe de la commune nous a fourni quelques noms. Là est morte : 1° le 9 septembre 1807, à l'âge de 64 ans, Dame JEANNE-SUZANNE-ARMANDE DE COETNEMPREN, d'une ancienne famille de Bretagne, où elle était née

Digitized by Google

(Armes: d'argent à trois tours crénelées, de gueules, ouvertes du champ, ajourées et maçonnées de sable.) Elle était veuve de M. de LA LANDELLE. 2° Le 3 septembre 1828, à l'âge de 25 ans, dame ANNE DE MORNAY, VICOMTESSE DE BARJAC, née à Nancy. 3° Et PHILIPPE PANON DES BASSYNS, fils du vicomte de Richemont et petit-neveu du comte de Villèle. Cet enfant mort chez sa nourrice, a été inhumé au cimetière du Père Lachaise, où est la sépulture de la famille.

Un pâtre de ce village, appelé PIERRE ROGER, prédisait l'avenir ! Il vint déclarer à la reine Anne d'Autriche, en 1637, qu'il avait eu révélation de *la part de Dieu* qu'elle était enceinte ; et assura à cette princesse qu'elle accoucherait d'un fils; et qu'il naîtrait le 4 septembre, bien que cette date se rencontrât dans le dixième mois de sa grossesse. Les Mémoires du temps confirment l'accomplissement de la prédiction de Pierre Roger. On ne dit pas quelles faveurs lui furent accordées; ni s'il mourut dans sa condition. Louis XIV, on le voit, comme les héros et les demi-dieux de l'antiquité, demeura plus longtemps que les autres dans le sein de sa mère.

Digitized by Google

SAULX-LÈS-CHARTREUX

La situation de ce village est des plus heureuses. Il est posé dans la vallée de l'Yvette qui l'arrose; à deux kilomètres ouest de Longjumeau, avec lequel il communique par une chaussée pavée. Son territoire très-productif est en même temps un vaste verger. Là, comme à Champlant, les arbres fruitiers abondent, et ne nuisent pas aux autres productions du sol. Le nom de ce village vient du *Saule* planté autrefois en abondance sur les rives de l'Yvette, aux points les plus marécageux. On l'écrivit *Saux* originairement; d'anciens titres le prouvent. Un usage plus conforme à son étymologie, dit M. l'abbé Lebeuf (1), a fait adopter l'emploi de la lettre L dans la construction de ce mot. C'est seulement au treizième siècle, lors de la possession de cette terre par l'ordre des Chartreux, que ce nom y fut ajouté.

On compte à Saulx, 1,015 habitants. Il était déjà habité lorsque Dagobert I[er] en fit don à l'abbaye de Saint-Denis, au commencement du septième siècle. Dans le cours du neuvième les continuelles irruptions des Normands obligèrent ces moines à l'aliéner. Il passa dans

1) *Histoire du diocèse de Paris*, t. IX, p. 309.

Digitized by Google

des mains laïques; les noms de ses possesseurs sont totalement oubliés. L'un d'eux, pieux et riche, y fonda une communauté religieuse dans le cours du onzième siècle, époque de grande ferveur où l'on était dominé par l'attente de la fin du monde. Son nom ne nous a pas non plus été conservé. Il était, selon toute apparence, l'allié de la puissante maison de Montmorency. Elle protégeait et favorisait les moines de Saint-Florent de Saumur, et leur procura plusieurs établissements dans les environs de Paris. La terre de Saulx fut au nombre de celles qui leur furent alors données. On lit dans la bulle confirmative de leurs possessions, donnée en 1122, par le pape Calixte II : *Ecclesiam Sanctæ Mariæ de Sazio*. Le mot *Sazium* est visiblement fabriqué, dit l'historien du diocèse de Paris, sur le français alors écrit *Saux*. Celle d'Urbain VIII exprime aussi : *Notre-Dame de Saux*, mais on y emploie le nom latin *de Psallis*. Ces religieux convertirent dans la suite cet établissement en un prieuré où demeurèrent quelques-uns des leurs pour l'acquit des fondations et l'administration du temporel. C'est en 1498 qu'ils déposèrent en cette église, à titre d'un don, un os de l'épaule de Saint-Florent. Un siècle plus tard, ce bénéfice était donné en commende et administré par un suppléant chargé des fonctions curiales.

Dès le treizième siècle, les Chartreux de Paris étaient en possession d'une partie de la seigneurie de ce village. Ils firent l'acquisition du surplus le 22 novembre 1675 de Guillaume-Bernard de Rezay, alors prieur-commendataire, du consentement du cardinal Grimaldi,

Digitized by Google

abbé de Saint-Florent, moyennant une rente annuelle de cent livres tournois. L'abbé de Rezay était, indépendamment, doyen de la cathédrale de Tours, et conseiller au parlement de Paris. Depuis cette époque, ces religieux demeurèrent en possession du spirituel et du temporel de Saulx. Les archives départementales possèdent un magnifique atlas de cette seigneurie, chef-d'œuvre de calligraphie exécuté en 1730, par Desquinemare le jeune, aux frais de l'ordre.

L'église est sous le vocable de la sainte Vierge dans son Assomption. Le monument est régulier et a deux collatéraux; le tout se termine carrément. La nef seule a la charpente apparente, la tour des cloches est au midi. Le style dominant de l'édifice est la fin du douzième siècle. Il est à regretter que la façade de ce monument soit obstruée par des constructions insolites, qu'il serait facile et nécessaire de faire disparaître. On rencontre dans le bas-côté méridional, l'épitaphe de Noel de Francatel, mort le 4 février 1623, après avoir été trente-six ans sous-prieur de cette église. Et dans le sanctuaire, celle de Louis du Tillet, dernier prieur inhumé dans cette église. Il est décédé le 7 avril 1687, à l'âge de 67 ans. Cette pierre tombale a certainement été déplacée.

La cure longtemps à la présentation de l'abbé de Saint-Florent, est marqué au dix-septième siècle, à la nomination du prieur commendataire de Saulx. Depuis le concordat l'évêque de Versailles y nomme.

Les seigneurs connus avant les ordres réguliers qui viennent d'être mentionnés ont été : Gerardus de

Digitized by Google

Saux, nommé avec Milon de Chastres (Arpajon), dans des actes de la fin du onzième siècle. Il est appelé ailleurs Giroldus de Salicibus. Pierre de Saux, né dans cette paroisse le 28 mars 1318, passa la plus grande partie de sa vie dans l'abbaye Saint-Victor de Paris. Il a été successivement prieur et abbé de cette communauté où il est mort le 7 octobre 1383; on l'a inhumé dans le cloître. Peut-être était-il l'un des descendants des seigneurs du lieu. Sous Philippe-Auguste, cette terre devint le partage de plusieurs seigneurs. Dans le cours de ce même treizième siècle, l'ordre des Chartreux qui venait de s'établir à Paris, reçut en don (1264) partie du fief et de la dîme du blé de cette paroisse. André Tarente lui légua à cette même époque, une somme considérable, dont cent dix livres furent employées à l'achat de la dîme du vin (1265). Ce fut Guillaume de Vaugrineuse, qui lui fit cette cession. Saint Louis leur en accorda l'amortissement. La communauté acquit bientôt le four banal, appelé le fief des Tournelles. Philippe le Bel le reconnut être mouvant de son fief dans des lettres de l'an 1289. Jean Boileau, vicaire à Paris, leur donna, à peu de temps de là, un arpent de terre au même territoire. En 1336, Jean de Montsablon, clerc de Me Gerard de Montaigu et son exécuteur testamentaire ajouta à ces dons et acquisitions des prés en la vallée de l'Yvette. En 1337, André de Florence, clerc de Charles le Bel, élu depuis évêque d'Arras, puis de Tournay, leur fit don de quinze livres pour la fondation d'une chapelle, à Saux, sous le titre de saint André,son patron. Jean de Vernon, secrétaire

Digitized by Google

du roi, mort en 1376, leur légua vingt-quatre sols de rente qu'il avait dans cette paroisse; et Jean de Boischâteau mort vers 1515, aussi vingt-quatre livres de rente au même lieu. Depuis, vers 1560, nous trouvons au nombre de leurs bienfaiteurs, ADAM DE VIVIERS, curé de Longjumeau. Il leur donna douze arpents de terre au territoire de Saulx. Enfin, Pierre Loisel, cordonnier de Paris, qui mourut sans laisser de postérité, leur légua tous les biens qu'il possédait en cette paroisse. Le revenu fut employé à la construction de la maison chapitrale de Paris. Loisel et sa femme reçurent la sépulture dans le cloître de ces religieux.

Les dons en plus grande partie rendirent les Chartreux seigneurs de Saulx; cette curieuse énumération le prouve. Il y eut aussi à côté d'eux un seigneur laïque. On trouve son nom inscrit sur la liste de ceux qui contribuèrent à payer la rançon du roi Jean, dans la prévôté de Montlhéry : il se nommait THEVENIN LE MAISTRE, et est dit en possession de *Saux* et *Saussier* (1).

L'abbaye Sainte-Geneviève de Paris et le prieuré du Val de Sainte-Catherine des Écoliers, ont eu des biens sur le territoire de Saulx. Ces possessions leur donnaient certains droits seigneuriaux dans la paroisse. Les Génovéfains payaient annuellement deux deniers de redevance au prieur-curé du lieu.

Les écarts de Saulx-lès-Chartreux sont les hameaux de la *Ville-Dieu*, plus anciennement la *Ville-gueux*. Et *Saussiel*, dont le nom dénote clairement le *Petit-*

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire*, plusieurs fois cités.

Digitized by Google

Saulx. On l'a écrit diversement : *Sauxiers*, *Saussières* et *Sauciel*. GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, chanoine de Saint-Martin de Tours, depuis chancelier de France, dit dans son testament rédigé au mois de janvier 1334, que pour les vingt boursiers dont il projetait l'établissement dans son hôtel de Paris, il lègue sa maison nommée le *sauciel*, dont il a fait l'acquisition de l'évêque de Lisieux. Ce dignitaire ecclésiastique vivait encore en 1336, année où il traita avec JEANNE DE BRETAGNE des biens possédés à Sauciel par cette princesse. THIBAULT DE BOURMONT donna, en 1379, sa terre seigneuriale de Saussiel au prieuré du Val des Écoliers de Paris, pour la fondation d'une chapelle du titre de Saint-Fiacre, dans l'église de leur communauté (1). ADAM DE EMIS, curé de Longjumeau, fit don à ce même prieuré d'une maison et de quelques pièces de vigne qu'il possédait à Saussiel (2).

Ce hameau a été habité de longues années par M. HENRI DIDOT, fils de Didot le jeune, né à Paris en 1765. Il s'y est éteint le 8 juillet 1852, et a été inhumé à Paris. Il suivit la carrière de son père avec non moins d'éclat. Henri Didot a été l'inventeur de la fonderie polyamatype, au moyen de laquelle on peut promptement exécuter des fontes complètes et assorties. Son premier essai en 1783, fut une *Imitation* in-8°. Elle lui valut une médaille d'or à l'exposition de 1819, et depuis la croix de la Légion d'honneur. C'est à ce typographe ingénieux qu'est dû, de concert avec son cousin,

(1) Le P. Quesnel, *Histoire manuscrite du prieuré*, conservée à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

(2) Même ouvrage, p. 65.

Digitized by Google

Firmin Didot, le dessin et la gravure des assignats de la Constituante, de la Législative et de la Convention. Nous ne pouvons oublier de mentionner le bel Horace microscopique sorti de ses presses. Il se retira des affaires en 1830, et vécut depuis presque constamment dans son petit manoir de Saussiel, encore habité par l'un de ses petits-enfants : M. Gélis-Didot, banquier à Paris. Le jardin est pourvu d'eaux vives abondantes. Une habitation plus considérable de ce hameau est la propriété de M. Maigne, avoué honoraire, beau-frère de M. Magne, ancien ministre des finances.

Il nous reste à parler du château de *Mont-Huchet.* Sa construction n'a rien de remarquable. On y manque de vue. Nous lisons dans le *Mercure Galant* du mois de mai 1710 (p. 157); maître Bernard Pinon, seigneur de Mont-Huchet, conseiller en la grande chambre, vient de mourir. Cette terre fut alors acquise par un membre de la famille de Pracomtal. Elle appartint ensuite à M. de Salvalette. Pendant les événements de la révolution, M. Féron en devint propriétaire; il la vendit sous l'Empire, au général Dessole, marquis de la Restauration (1). Il y est mort le 14 novembre 1828 et a été inhumé au Père Lachaise. Sa carrière militaire commença avec la République et finit avec l'Empire. Il se fit remarquer dans toutes les occasions importantes. Louis XVIII le nomma pair de France, ministre d'État, ma-

(1) Jean-Joseph-Paul-Augustin Dessole naquit à Auch (Gers), le 3 juillet 1767, et non au mois d'octobre, comme le dit la biographie Didot. Le général Lamarque lui a consacré une notice, insérée dans la *Revue encyclopédique*, tome XL, p. 812.

Digitized by Google

jor général des gardes nationales du Royaume, grand cordon de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Le général passa les *Cent jours* dans son château de Mont-Huchet. Lors de la retraite du duc de Richelieu, le roi donna au marquis Dessole le portefeuille des affaires étrangères et la présidence du conseil des ministres. Il ne conserva pas longtemps ces hautes fonctions. Il adressa, dans ce court espace de temps, une remarquable circulaire aux ministres près des cours étrangères (21 septembre 1819). Elle a été imprimée dans les *Mémoires* de GouvionSaint-Cyr. A la naissance du duc de Bordeaux, le général reçut le cordon du Saint-Esprit. Il n'a laissé qu'une fille (madame DE LA ROCHEFOUCAULD D'ESTISSAC), de son mariage avec dame ANNE-ÉMILIE-MARIE-LOUISE PICOT DE DAMPIERRE, morte à Paris, le 7 avril 1852, à l'âge de 74 ans. Tous deux étaient nobles. Ils ont eu quelquefois pour hôte, à Mont-Huchet, le BARON DESOLLE, leur oncle, successivement évêque de Digne, puis archevêque de Chambéry, mort à Paris, le 31 décembre 1824, dans sa 81e année. La terre de Mont-Huchet fut acquise en 1829 par le général RUELLE qui depuis l'a vendue à M. AIMÉ-GABRIEL D'ARTIGUES, chimiste distingué, membre du conseil général des manufactures, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Paris, le 27 mars 1848, dans sa 76e année. Sa veuve en est encore en possession.

Il y a encore sur le territoire de Saulx : la *Tuilerie* et un *Moulin* sur l'Yvette. M. FÉRON, jadis possesseur de Mont-Huchet, mort dernièrement, en était propriétaire. Son fils est receveur général à Amiens. Il y avait, dit-on,

Digitized by Google

sur les *Roches*, un hameau appelé *Rouillon* qu'on suppose avoir été détruit durant les guerres du quinzième siècle.

Saulx a vu mourir deux artistes également distingués : ALEXANDRE-MARTIAL-AUGUSTE DAMAS, sociétaire de la Comédie Française; et BARTHÉLEMY JOSEPH-FULCRAN ROGER, artiste graveur. Le premier est né à Paris le 10 janvier 1772 (suivant l'acte de son décès, son épitaphe au P. Lachaise dit le 12). Il est mort le 16 octobre 1834. Ses camarades l'avaient surnommé l'*acteur de ressource*, parce que les orages du parterre ne le déconcertaient pas, et qu'il savait souvent conduire à bon port de très-mauvaises pièces dont le naufrage paraissait imminent. Il se retira à Saulx à l'époque où il quitta le théâtre, en 1825, et y vécut dans une complète retraite. Le second naquit à Lodève le 20 mai 1770, et mourut le 4 mai 1841. Il a gravé l'œuvre de Proudhon et a laissé d'autres travaux qui lui assurent un rang parmi nos fameux graveurs. Roger a laissé à Saulx un gage de son talent. Nous avons vu au presbytère une vue générale de l'église due à son crayon. Ce dessin porte le millésime 1837. La biographie Didot n'a pas oublié cet artiste. En 1838, est mort à Saulx, M. MÉLAND, architecte à Paris; ce philanthrope, étranger à la France, a laissé aux pauvres de la commune une rente annuelle de cinq cents francs Enfin, Saulx a été fréquenté par un peintre de genre : M. VICTOR-JEAN ADAM. On a de lui une suite d'animaux domestiques. Quelques-unes de ses toiles ont été ébauchées dans ce village où la nature offre tant d'attraits.

Digitized by Google

SAVIGNY-SUR-ORGE

Le nom porté par ce village est très-commun en France. Son étymologie est la même que celle de *Savignac*, *Savigné* et *Savigneu*, qu'on rend en latin par *Saviniacum* ou *Sabiniacum*. Les noms de *Sabinus* et *Savinus*, étaient, comme on sait, fort communs chez les Romains. La situation de Savigny sur l'Orge lui a fait donner le surnom de cette rivière. La vallée où elle coule est en prairies; les parties élevées sont en labourage; on y trouve aussi quelques vignes. On compte à Savigny 1,016 habitants. Il est à 6 kilomètres E.-S.-E. de Longjumeau et à 15 de Corbeil. L'administration du chemin de fer d'Orléans y a fait établir une station qu'elle n'avait point promise, et qui ne figurait pas sur les plans primitifs. Elle est la cinquième depuis Paris.

Savigny était paroisse dès le douzième siècle. Le curé d'alors, nommé TERRIC, fit en 1136 la concession de partie de l'église au prieuré de Longpont. Vers le même temps, Rosceline, femme de Thibault de Savigny, étant au lit de la mort, accorda, du consentement de son mari et de celui de ses deux frères, à ces mêmes religieux, la moitié de cette même église, la moitié de la dîme et la moitié de l'*Atrium* pour en jouir après son décès.

Digitized by Google

Cette église a pour patron saint Martin. On reconnaît le quatorzième siècle dans la construction de ce petit monument. Il a été en grande partie réédifié dans le cours du dernier siècle par les libéralités du comte DU LUC, seigneur du lieu, et de l'archevêque de Paris, DE VINTIMILLE, son frère. Le premier a été inhumé dans le caveau pratiqué sous le chœur. Une chapellenie du titre de Sainte-Marguerite fut fondée en cette église, au commencement du quatorzième siècle, par GAZON DE CHAMPAGNE, évêque de Laon. Trois messes annuelles devaient y être célébrées à son intention. Nous aurons occasion de reparler de ce prélat. L'acte est daté d'Anisy, le samedi après la Chaire de saint Pierre 1307. Il y marque en propres termes : *Savigniaco Parisiensis diœcesis cujus parochia nobis natale prœbuit*. On a parfois confondu cette chapelle avec une autre du titre de Notre-Dame construite loin de là, au milieu des champs, entre Aunay et Villepinte.

L'épitaphe de NICOLAS JOLY, décédé curé de Savigny le 22 mai 1728, se lisait jadis du côté méridional à l'extérieur de l'édifice. Ce prêtre fonda une école gratuite de garçons dans cette paroisse. Il avait été, suivant ses intentions, inhumé dans le cimetière commun, alors contigu à l'église. (D'abord transféré au couchant du village, au commencement du siècle, mais devenu insuffisant, il a été de nouveau changé en 1828.) Là, reposait aussi JEAN DE MONTAL (armes : de gueules, à trois léopards d'or, l'un sur l'autre), secrétaire de M. Lescalopier, intendant de la province d'Auvergne, décédé en 1738. C'est lui qui a commencé à disposer le *Journal*

Digitized by Google

des Savants par ordre de matières. Nommons encore JEAN-BAPTISTE CADRY, docteur en théologie, théologal de Laon; né à Tretz, diocèse de Marseille, en 1680, mort à Savigny le 25 novembre 1756. Venu à Paris en 1710, il y remplit les fonctions de vicaire dans les paroisses Saint-Étienne-du-Mont et Saint-Paul, et se fit une grande réputation pour ses prônes. Il fut destitué à cause du parti qu'il prit dans l'appel de la fameuse bulle *Unigenitus*. M. de Caylus, évêque d'Auxerre, l'appela auprès de lui. A la mort de ce prélat, en 1748, l'abbé Cadry se retira d'abord à Palaiseau, puis à Savigny en 1734; il y est mort oublié! Dès le commencement de la persécution exercée contre lui, il prit le nom de DARCY, qui était l'anagramme du sien. On a de lui plusieurs ouvrages qui, tous, traitent de matières religieuses.

Le château de Savigny a été épargné par la *Bande Noire;* non qu'elle en ignorât l'existence, mais parce qu'elle aurait trouvé dans sa démolition plus de briques que de pierre; plus d'ardoises que de plomb et de fer, encore qu'il soit en grande partie l'ouvrage du quinzième siècle. Partant, ne sachons pas gré du sacrifice à ces impitoyables niveleurs, plus avide d'or que de renommée!

Ce château est une miniature du terrible, un abrégé de l'imposant! Restauré à la fin du quinzième siècle, et peut-être un peu trop restauré depuis, il est l'arrière-petit-fils d'un manoir élevé sur le même emplacement trois siècles auparavant. La porte principale était jadis ornée des insignes de la royauté. Il a conservé ses tourelles et ses fossés, alimentés par les eaux de la petite

Digitized by Google

rivière de l'Orge; ses ponts-levis ont été remplacés par des ponts en pierre. Si nous en croyons l'abbé Lebeuf, que de drames se sont joués dans ce manoir dans le cours des quinzième, seizième et dix-septième siècles!

Nous devons au cartulaire de l'abbaye de Longpont, document écrit dans le cours du treizième siècle, les noms et la connaissance de ceux qui possédèrent autrefois des seigneuries ou des fiefs sur cette paroisse. La qualité de *chevalier*, donnée à plusieurs d'entre eux, dit l'abbé Lebeuf, désigne assez le seigneur du lieu. Dans l'origine ils ont porté le nom de cette terre. Au quatorzième siècle, son possesseur était OUDIN LEFÈVRE; il contribua à payer la rançon du malheureux roi Jean. Au milieu du quinzième siècle nous trouvons JEAN DE PILES.

Si Charles VII n'a pas jeté les fondements du château actuel, la tradition veut au moins qu'il y ait retenu la dame de BEAUTÉ, sa maîtresse, fille du seigneur de Saint-Géraud, gentilhomme attaché à la maison de Clermont. On prétend qu'AGNÈS SOREL fut étroitement resserrée dans une de ses tourelles, et que ce prince ne pouvait lui-même parvenir jusqu'à elle qu'à l'aide d'une échelle. Était-ce jalousie ou mécontentement de la part du monarque? C'est ce qu'on ne dit pas. Nous ne concevons pas dans quel temps de leur vie ces deux amants furent obligés de mettre tant de précautions et de mystères dans leurs rendez-vous. Évidemment le ROI DE BOURGES n'a dû venir à Savigny que lorsqu'il fut devenu ROI DE PARIS, et alors Charles et Agnès ne cachaient pas leurs sentiments mutuels. ALAIN CHARTIER, histo-

Digitized by Google

riographe de ce prince, raconte ingénument qu'il interrogea les domestiques de Charles VII, et leur fit prêter serment, selon le devoir de sa charge, pour savoir d'eux si ce monarque avait en effet Agnès pour maîtresse. Il conclut qu'il ne se passa jamais rien de libre entre ces amants, et que tout se réduisit à quelques caresses honnêtes dont ces derniers avaient été les témoins innocents. Cependant, il est constant que trois filles ont été le fruit de leur commerce illégitime. L'aînée d'entre elles épousa un DE BRÉZÉ, d'une famille étrangère à celle encore subsistante. Cette dame surprise par son mari en délit d'adultère, fut poignardée par lui!

La prétendue tour où Agnès Sorel aurait été enfermée, disparut en 1735, lorsque M. le comte du Luc, possesseur de ce château, en fit augmenter les bâtiments à la suite d'un incendie.

S'il est vrai de dire que Charles VII y a résidé, on peut ajouter avec plus de certitude que Louis XI l'a possédé. Il en accommoda JEAN HABERGE, évêque d'Évreux, et par ses lettres datées de Paris, en mars 1474, il accorda à ce prélat la haute justice du lieu. Ces lettres ne furent enregistrées au parlement que le 18 avril 1486. Ce ne fut certainement pas au profit de l'évêque d'Évreux, dont la *Gallia Christiana* marque le décès en 1479. Ce prélat avait reçu ce prince à Savigny au mois d'octobre 1475. Louis XI vint plusieurs fois au château de Savigny dans le même temps. L'auteur des mélanges tirés d'une grande bibliothèque (1), nous apprend que ce monarque donna cette

(1) Tome XLII ou *SS*, page 242.

Digitized by Google

terre au fameux cardinal DE LA BALUE, son favori intime ; on sait que, lui aussi, fut évêque d'Évreux, mais plus tôt. M. DE PAULMY l'a assurément lu quelque part pour l'avancer ; et ce qui augmente notre créance à cet égard, c'est que des souvenirs paraissaient attacher l'astucieux roi à ce château. S'il en est ainsi, ce manoir a certainement été le foyer des intrigues de ces deux tigres. Bien des lettres de cachets ont été signées à Savigny ! Bien des condamnations à huisclos ont dû y être prononcées ! Le farouche monarque punit dans la suite son ingrat favori par onze années de détention au château de Loches ; il les passa dans une de ces cages de fer dont il avait été l'inventeur. Il était bien naturel qu'il en goûtât les douceurs ! Et puis, quel châtiment ne méritait pas cet intrigant ! C'est évidemment de sa disgrâce que daterait la vente faite par Louis XI de la terre de Savigny à Jean Haberge. A l'évêque d'Évreux, succéda ÉTIENNE DE VEST, conseiller chambellan du roi, qualifié en 1487 de maître des eaux et forêts de France, Champagne et Brie ; et en 1488 de capitaine et bailly de Meaux. Il obtint du roi la permission de fortifier et réparer sa maison de Savigny. Il fit aussi l'acquisition des seigneuries de *Viry et Orangy*. En 1510, comparut à l'ancienne coutume de Paris, CHARLES DE VEST, en qualité de seigneur de Savigny et de Viry. Il était sans doute fils d'Étienne. En 1512, JEAN du même nom, écuyer, se dit seigneur de Savigny dans l'hommage qu'il rend au seigneur de Fleury-Mérogis *pour le moulin Jobelin*. En 1540, une demoiselle d'Albiac possédait cette seigneurie. Elle fut acquise, en 1580, par LOUIS

Digitized by Google

D'AGOULT, COMTE DE SAULT, chevalier de l'ordre du roi. Peu après, FERDINAND DE LA BAULME, chevalier, COMTE DE MONTREVEL (1), en fit l'acquisition. Il posséda aussi les seigneuries de Viry, Breuil et Épinay. FRANÇOIS, de ce nom, est mort en ce château le 1er mai 1657, il a été inhumé dans l'église paroissiale où on lui consacra cette épitaphe : *Invictissimis manibus Francisci de la Baume Montrevel, equitis melitensis natalium splendore clari, gestorum gloria illustris insolentia lugenti, quem post mille apud Belgas infrà quintum et vigesimum annum passim exemptas lauros probe se et fortiter Parisiis gerentem impia sicariorum manus stantem et adversum non ausa aggredi, prostratum improbè et aversum nefario ictu percussit. Obiit die prima maii* 1657, *omnibus sui desiderium relinquens, exemplum multis, imitationem nemini.*

Vers cette époque (1580), le château de Savigny fut pris d'assaut par les Royalistes sur les ligueurs (6 janvier 1591). Voici le narré de cette action, tel que le récit en est fait par l'historien de Corbeil, écrivain contemporain (2). « En cette saison, M. de Blin, gouverneur de Paris, s'étoit saisi de la place afin de s'en prévaloir pour le passage des vivres qui descendent du Gâtinais à Paris ;

(1) C'était une des plus anciennes et des plus illustres familles de la Bresse. Elle était connue dès le douzième siècle, et a donné deux cardinaux, archevêques de Besançon, deux maréchaux de France, un maréchal et amiral de Savoie, un vice-roi de Naples, dix-sept gouverneurs et lieutenants généraux de province, quatre chevaliers des ordres du roi, quatre de celui de la Toison d'or, et autant de celui de l'Annonciade. (Courtépée, *Description de la Bourgogne*, t. II, page 120.) — Armes : D'or, à la bande vivrée d'azur, au filet de gueules en barre.

(2) Page 67 et suivante.

Digitized by Google

il y avoit mis une douzaine de cavaliers pour réprimer les courses des soldats de la garnison de Corbeil qui ne laissoient pas que de passer la nuit sur la chaussée du château ; en ce faisant, ils reconnurent que ceux du chasteau ne mettoient point de sentinelles au pavillon qui regarde sur le verger, se confiant à la largeur du fossé plein d'eau vive de la rivière d'Orge. Saint-Denis, l'un des capitaines de la garnison de Corbeil, par la permission du sieur de Treigny, entreprit d'emporter la place par escalade. La contre-escarpe du fossé faisoit la première difficulté pour descendre des nacelles qu'il avoit fait apporter pour s'en aider à passer le fossé. Le capitaine Saint-Denis et quatre de ses soldats se dépouillèrent en chemise, leurs épées pendues à leur col, descendirent dedans le fossé avec une échelle, puis reçurent les nacelles qui leur furent dévalées, et sachant que la célérité les favorisoit plus que le reste, ces cinq personnes nues entrèrent en l'une des nacelles garnie de leur échelle poussèrent le bateau à l'encognure d'un pavillon où l'on avoit laissé une fenêtre ouverte pour découvrir le long du bâtiment. Saint-Denis et ses compagnons entrèrent par cette fenêtre, et sans s'amuser à attendre plus grand renfort, vont droit au corps de garde où ils trouvèrent sept ou huit tant maîtres que valets qui dormoient auprès du feu ; ils se laissèrent saisir et désarmer sans faire aucune résistance, et se laissèrent enfermer dans une chambre proche. Saint-Denis laissa deux des siens au corps de garde, et lui avec les deux autres va droit à la chambre du capitaine qui s'étoit éveillé au bruit et commençoit à mettre ses

Digitized by Google

chausses; étonné de se voir surpris, se laissa lier et garrotter. Nos conquérants saisis des clefs du château, firent ouverture des portes au reste de leur troupe et depuis gardèrent la place avec plus de vigilance, reconnoissant qu'ils s'étoient acquis une grande commodité pour détrousser les marchands qui s'aventuroient de mener leurs marchandises à Paris, d'autant que ce chasteau est situé entre les grands chemins de Lyon et d'Orléans où ils alloient poser deux corps de garde sur les advenues de Paris, l'un à la Saussaye (1), l'autre au pont d'Antony. »

Il ne s'agit plus de la Ligue: Henri IV régnait paisiblement en attendant que le fer homicide d'un assassin le ravît à l'amour de son peuple! L'épisode singulier que nous allons esquisser est aussi surprenant qu'amusant. Il est longuement et agréablement raconté par M. de Pontis, officier des armées du roi, gentilhomme provençal, qui, lassé de vieillesse et affaibli de ses blessures, disait son épitaphe, *se retira du service des rois de la terre, pour servir le Roi des Rois, dans l'abbaye de Port-Royal, l'an* 1653, *où il a passé le reste de ses jours dans l'exercice des vertus chrétiennes et est décédé le* 14 *juin* 1670, *âgé de* 78 *ans*. Les *Mémoires* (2) qui portent son nom ont été recueillis de sa bouche par messieurs de Port-Royal et ont été rédigés par le P. Thomas du Fossé, de cette congrégation. L'épisode qui regarde Savigny se rencontre t. Ier, p. 35, édit. de 1766. Vers

(1) Ancienne abbaye de filles, près de Villejuif.

(2) Ils ont été plusieurs fois réimprimés. La première édition est de 1676. Celle de 1678 est la plus recherchée.

Digitized by Google

l'an 1605 ou 1606, le comte de Montrevel, qui possédait le terre de Savigny, mourut, laissant pour héritiers M. DE CRÉQUY, mestre de camp, et sa sœur, mariée à M. DE MORNES; tous deux prétendaient à la propriété du château. Ils en jouirent en effet l'un après l'autre et y mirent tour à tour un concierge ou des gardes. Pontis entreprit d'expulser ceux que M. de Mornes y avait mis, et il y réussit avec l'aide de quelques gens de guerre. Il imagina de faire chaque soir éclairer le château dans toutes ses parties et de faire promener ses gens pour laisser soupçonner qu'ils y étaient nombreux. Mais quelques jours après, il lui fut fait commandement au nom du Parlement de Paris d'abandonner la place, faute de quoi il serait *décrété* contre lui. Bien plus, un conseiller, commis à cet effet, se transporta à Savigny et lui notifia l'injonction. Pontis faisait la sourde oreille. Les archers firent venir un bateau de Juvisy et songèrent à escalader les murailles. Mais ils ne purent y réussir. Madame de Mornes fit alors venir un prévôt et rassembler les paysans de quatre ou cinq villages : ils enveloppèrent le château, et du canon fut mandé à Paris. M. de Créquy, averti de ce qui se passait, envoya un renfort de deux cents hommes des gardes; mais un peu trop tard. Madame de Mornes leur barra le passage du pont avec son carrosse et par ses discours les empêcha de rien entreprendre. Pontis et ses compagnons voyant toutes les machines s'apprêter pour l'assaut qu'on se disposait de donner, usa de ruse; il abandonna la place la nuit suivante par un pont pratiqué au moyen d'une échelle sur laquelle fut placée une planche. Ils

Digitized by Google

coururent à Juvisy où ils passèrent promptement la Seine. La place resta ainsi à madame de Mornes sans coup férir. Les héritiers de cette dame ont vendu Savigny au maréchal D'EFFIAT (V. Chilly). Il ne le conserva que quelques années.

Dans le cours du dix-septième siècle, cette terre a été possédée par NICOLAS HENNEQUIN, conseiller du roi, mort à Paris le 21 octobre 1624, à l'âge de 78 ans et inhumé à Saint-Méry. Ce seigneur possédait depuis plus longtemps, dans le voisinage, le fief du Perray, sur Sainte-Geneviève-des-Bois. A sa mort, le marquis DE VINS fit l'acquisition de Savigny. Il était lieutenant général des armées du roi, et le dernier de sa maison. Ce seigneur est mort à Paris le 9 février 1732, à l'âge de 90 ans ; il a été inhumé à Saint-Eustache, ainsi que son épouse, morte le 1er août 1737, CHARLOTTE-RÉNÉE LAVOCAT qui le seconda dans ses bonnes œuvres pendant les cinquante-huit ans qu'ils passèrent ensemble. Cette dame était cette *bonne* DE VINS dont parle souvent madame de Sévigné dans ses lettres ; elle y parle de Savigny comme du plus beau lieu du monde. M. de Vins institua le COMTE DU LUC, de la maison de Vintimille, son parent et son ami particulier, son légataire universel (*Mercure de France*, mars 1732, p. 6.1). L'ABBÉ LEGRAND (1), particulièrement attaché au marquis de Vins, dont il a été l'aumônier, a fait imprimer son Éloge dans le *Mercure*. Il a dû tra-

(1) Martin Legrand, né à Saint-Lô, le 6 février 1653, est mort le 1er mai 1733. On a son Éloge historique, par le R. P. Bougerel, prêtre de l'Oratoire (*Mercure de France*, février 1734, p. 245).

Digitized by Google

vailler à son *Histoire de Louis XI* dans ce château.

M. le comte du Luc eut un long procès à soutenir contre les prétentions des autres héritiers de M. de Vins. Le parlement lui donna gain de cause. Vers 1735, il a changé l'ordonnance du château par des additions malheureuses : on peut s'en convaincre par la vue qu'en a donnée (1610) Claude Chastillon, en sa *Topographie*. M. le comte du Luc est mort dans ce château, dans sa 88e année, le 19 juillet 1740 ; il a été inhumé dans l'église du lieu. CHARLES-FRANÇOIS, issu des comtes de Vintimille et de Marseille, était chevalier des armes du roi. (Armes : Écartelé aux 2 et 3 de Marseille qui est de gueules, au chef d'or, que les différentes branches ont écartelé, des diverses alliances qu'elles ont contractées avec les Lascaris, les Marseille et le Jeraci. Devise : *Præ millibus unus!*) Il avait épousé MARIE-LOUISE-CHARLOTTE DE FORBIN-JANSON, sa cousine germaine, dont il n'eut pas de postérité.

Il eut pour secrétaire M. MALTOR, mort curé de Groslay, de qui Jean-Jacques Rousseau fait quelque part cet éloge : « Il fut plus fait pour être homme d'État et ministre que curé de village, et on lui eût donné tout au moins un diocèse à gouverner, si les talents décidaient des places. »

La terre de Savigny passa, à la mort de M. du Luc, aux mains de son frère, CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE VINTIMILLE, archevêque de Paris, nommé évêque de Marseille le 25 mars 1692 ; transféré à Aix en 1708 et sur le siége de Paris en 1729. Ce prélat est mort à

Digitized by Google

Paris le 13 mars 1746 dans sa 91ᵉ année. Ses héritiers vendirent à M. HAMELIN, fils d'un fermier général. C'est pendant sa possession que l'architecte TROUART a fait exécuter le salon en stuc.

Depuis le commencement du siècle, ce château est la propriété de la même famille. Le maréchal DAVOUST, son chef, a été l'un des militaires que la Révolution a placés le plus haut, à qui la guerre a valu le plus de faveurs, de titres, de décorations! LOUIS-NICOLAS DAVOUST, issu d'une famille noble, naquit à Aunoux en Bourgogne, le 19 mai 1770. Il a reçu de Napoléon les titres de DUC D'AUERSTAED et de PRINCE D'ECKMUHL. Après cet accroissement d'illustration, le maréchal fit observer dans sa maison l'étiquette suivie dans les palais des princes souverains; à leur imitation, il avait près de lui un cabinet politique, historique et topographique; et ce qui est peut-être plus remarquable, un chapelain. Rentré en France après les événements de 1814, il fut exilé de Paris et obtint de se retirer dans son château de Savigny. C'est là qu'il écrivit son *Mémoire au Roi*, sur sa conduite à Hambourg (Paris, 1814, in-8°). Quelques jours avant le 20 mars 1815, le prince fut au moment de voir son exil se transformer en détention. Après la période convulsive des *Cent-Jours* auxquels il prit une part active, il revint de nouveau à Savigny; mais au mois de juillet 1816, ce lieu d'exil fut échangé contre Louviers où le maréchal passa six mois. Rentré en grâce en 1819, il siégea de nouveau à la chambre des pairs. C'est au château de Savigny que le maréchal est mort, le 1ᵉʳ juin 1823. Il a été inhumé au Père-Lachaise.

Digitized by Google

L'ABBÉ GLEY (1), son chapelain et son secrétaire, a écrit sa vie avec beaucoup d'étendue ; ce travail est resté manuscrit (armes : d'or à deux lions léopardés et adossé de gueules ; l'un placé au premier canton, l'autre au dernier ; tenant chacun une lance polonaise ; à la bordure, componée d'or et de gueules ; au chef des ducs de l'empire; de gueules, semé d'étoiles d'argent, brochant sur la bordure). De son mariage contracté, en 1801, avec dame LOUISE-AIMÉE-JULIE LECLERC, née à Pontoise, le 19 juin 1782, sont nés: 1° NAPOLÉON-LOUIS, à Paris, le 7 janvier 1811 ; il est mort en cette ville, non marié, le 13 avril 1853. 2° ANTOINETTE-JOSÉPHINE, née à Paris, le 2 septembre 1805, morte au château de Savigny, le 19 août 1821, épouse du comte ACHILLE VIGIER. 3° NAPOLÉONE-ADÈLE, comtesse DE CAMBACÉRÈS. On sait que l'un de ses fils, LÉON-HUBERT, né à Paris, le 22 décembre 1827, a été tué dans le parc de Savigny, où il faisait une promenade à cheval, le 15 août 1840. 4° LOUISE-ADELAIDE, comtesse DE BLOCQUEVILLE.

Le château de Savigny est décoré de tableaux qui reproduisent les maisons de plaisance des souverains de France et d'Allemagne. Ils sont l'œuvre des artistes BIDAULT et THIBAULT. VERNET en a peint les figures. Le parc est vaste et bien dessiné. L'Orge n'en fait pas le moindre agrément. L'architecte DUFOUR a reconstruit les moulins mus par cette rivière, en 1811 ; ainsi que l'entrée principale du château et les communs. On

(1) Né à Gérardmes (Vosges), le 24 mars 1761 ; mort chapelain des Invalides, à Paris, le 11 février 1830.

Digitized by Google

trouve dans le parc la statue pédestre du général Leclerc, frère de madame la maréchale ; né à Pontoise en 1772, mort en 1802. C'est un don du roi Louis XVIII. On sait que le général épousa Pauline Bonaparte, seconde sœur de Napoléon Ier alors premier consul.

Jean de Piles possédait à Savigny, en 1454, un moulin sur l'Orge, appelé Jopin ou Jobelin. C'était évidemment celui dont nous venons de parler. Il relevait de la terre de Fleury-Mérogis.

Le vicomte de Chateaubriand nous apprend, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, qu'il a séjourné quelque temps à Savigny : « Le succès d'*Atala*, dit-il, m'ayant déterminé à recommencer le *Génie du Christianisme* dont il y avait déjà deux volumes imprimés, madame de Beaumont (née de Montmorin, morte à Rome le 4 novembre 1803, alors que le noble vicomte y était ambassadeur) me proposa de me donner une chambre à la campagne, dans une maison qu'elle venait de louer à Savigny. Je passai six mois dans cette retraite (c'était en 1801) avec M. Joubert et nos autres amis. La maison était située à l'entrée du village, du côté de Paris, près d'un vieux grand chemin qu'on appelle dans le pays le chemin de Henri IV. Elle était adossée à un coteau de vignes et avait en face le parc de Savigny, terminé par un rideau de bois et traversé par la petite rivière de l'Orge. Sur la gauche s'étendait la plaine de Viry jusqu'aux fontaines de Juvisy. Tout autour de ce pays, on trouve des vallées où nous allions le soir à la découverte de quelques promenades nouvelles. »

Plus tôt, on a connu à Savigny M. de Sérouville :

Digitized by Google

M. DE LA PANOUZE, chef du mouvement au chemin de fer d'Orléans, y a de nos jours une maison de campagne. La maison moderne de madame ANDRÉA se distingue particulièrement des autres habitations du village.

Les écarts de la commune sont le hameau de *Grand-Vaux*, la ferme de Champagne et partie du hameau de Fromenteau appelée aussi Saint-Michel.

Grand-Vaux est ainsi appelé pár opposition à *Petit-Vaux* qui dépend d'Épinay, la rivière d'Yvette entre les deux. L'ancienneté de ce nom est prouvée par l'existence d'un chevalier, appelé GUY DE VAUX, qui, en 1182, était seigneur suzerain d'une dîme à Morcent-sur-Orge. Le hameau de Grand-Vaux se fait remarquer par plusieurs propriétés importantes. La terre dominante est celle de M. le comte VIGIER. Elle appartenait en 1587 au président BRISSON, déplorable victime des fureurs de partis, dont nous avons rapporté la fin tragique (v. Épinay). L'année suivante, elle fut acquise par CLAUDE DE CHOISEUL, marquis DE FRANCIÈRES, l'un des plus grands capitaines d'un siècle fécond en héros! Le maréchal passait pour être aussi habile guerrier que mauvais courtisan. Né le 1er janvier 1632, il est mort le 15 mars 1711, sans postérité. Le père Destermes, moine augustin, prononça son oraison funèbre à Langres. Après ce possesseur, nous trouvons le comte DE SADES, ministre plénipotentiaire de la cour de France auprès de l'électeur de Cologne. Son fils se rendit célèbre par de criminels égarements. En 1786, elle appartenait à M. HUCHET marquis DE LA BÉDOYÈRE,

Digitized by Google

père de l'infortuné colonel du 7e régiment de ligne de ce nom. A la fin du siècle dernier, M. Vigier, riche industriel, en fit l'acquisition. Il y est mort le 16 septembre 1817 et a été inhumé dans une chapelle construite dans le parc. Il était né à Cassaniouze (Cantal) le 9 janvier 1760. Son fils, possesseur actuel du château de Grand-Vaux, a été créé comte en faveur de son mariage avec la fille aînée du prince d'Eckmulh, en 1820 (armes : coupé au 1 d'argent, à trois tours de gueules; au franc quartier des comtes militaires; au 2 de gueules à un pont d'or (armes de patronage). Nous avons rapporté la mort de cette dame au château de Savigny, quelques jours après avoir donné le jour au vicomte Joseph-Louis-Jules-Achille, né le 12 août 1821; marié en 1858 à mademoiselle Marthe Bonniot de Salignac. Le comte Vigier épousa en secondes noces la fille du lieutenant général, comte Frère; née à Paris le 24 avril 1803, morte à Livourne le 15 mai 1828. Un second fils est né de cette union, le baron Georges-Achille-Hippolyte, marié à mademoiselle Cruwel, dont le nom révèle un grand talent. M. le comte Vigier, né à Paris le 22 mai 1801, a été député du Morbihan de 1831 à 1842 et pair de France jusqu'en 1848. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

Au château de Grand-Vaux est morte, le 19 décembre 1858, dame Marie-Anne-Thérèse Frère, sœur du lieutenant général de ce nom; née à Montréal (Aude), le 20 mars 1775. Elle a été inhumée au Père-Lachaise où repose son frère.

On remarque encore à Grand-Vaux l'habitation créée

Digitized by Google

par le chirurgien-dentiste AUDIBRAN, et celle plus modeste occupée par M. VINCENT, gendre de M. BOUILLET, inspecteur de l'Université, auteur d'un Dictionnaire fort estimé. Ils y vivent en communauté.

La partie du hameau de FROMENTEAU, qui borde le côté gauche du grand chemin de Paris, fait partie du territoire de Savigny. L'autre est de Juvisy (v. ce nom). Plusieurs géographes indiquent ce hameau sous le nom de SAINT-MICHEL. Cet archange a pu figurer sur l'enseigne de la première hôtellerie du lieu.

Il nous reste à parler de la ferme de *Champagne*.

C'était au quinzième siècle une seigneurie mouvante de la terre de Chilly. Là est né GAZON dit DE CHAMPAGNE. Il entra dans les ordres et fut élu évêque de Laon en 1297. Il est mort titulaire, le 13 décembre 1317. Voici l'épitaphe qui lui fut consacrée et que nous a conservée l'abbé Lebeuf (t. XII, p. 77).

Dux laudunensis et præsul *Gazo* vocatus
Laudibus immensis dignus jacet hic tumulatus :
Parisiensis ei Campania villæ dat ortum
Cui lucis portum tribuat Deus et requiei.
Hic decretorum doctor fuit et generosus,
Castus, formosus; promotor eratque bonorum
Largus, morosus, humilis fuit atque quietus,
Facundus, lætus, sapiens, inhonesta perosus.

L'auteur précité dit : On lit dans le nécrologe de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris le nom d'un des bienfaiteurs de cette communauté; il paraît être né à Savigny. C'était un de ces savants qu'on qualifiait de maîtres au douzième siècle. *Obiit magister Matthæus de Saviniaco.... dedit bibliam valdè pulchram.... unum*

Digitized by Google

annulum aureum. A ce nom ajoutons celui de JEAN-BAPTISTE MEUNIER, né à Savigny, où il est décédé le 24 décembre 1855 à l'âge de 87 ans. Il fit toutes les guerres de la République et de l'Empire et parvint au grade de capitaine. Fait prisonnier en Russie pendant la campagne de 1812, il ne revit sa patrie qu'après les événements de 1814.

Là sont morts : 1° ANTOINE-ANGÉLIQUE CHOMEL DE SAINT-ANGE, né à Paris le 4 février 1729. Son père était médecin du roi : il exerça cette profession qu'avaient honorée ses ancêtres, et remporta, en 1764, le prix destiné à quiconque, au jugement de sa compagnie, ferait le meilleur éloge de LOUIS DUREL, médecin célèbre sous Charles IX et Henri III. Il est mort à Savigny le 15 mai 1818 (armes : d'or à la face d'azur chargée de trois carreaux d'argent), et y a d'abord été inhumé. Ses restes reposent au cimetière du Père-Lachaise, près de ceux de son fils mort à Morsang-sur-Orge (v. ce nom). 2° JEAN-BAPTISTE LAUNAY, né à Avranches, le 20 mars 1768 (épitaphe), et non le 8 mars 1769, comme le marque la biographie universelle ; mort le 23 août 1827, et non le 23 mai indiqué par la biographie Didot. Il se destinait à l'état ecclésiastique, et devint militaire. Admis à la retraite à la suite d'un accident qui faillit lui coûter la vie, il se fit fondeur en bronze. Launay fut chargé de diriger la fonte du pont des Arts en 1802 ; puis celle des ponts à bascule, du pont d'Austerlitz. En 1806, on lui confia celle de la colonne qui s'élève sur la place Vendôme. La statue de Napoléon dont elle était couronnée, fondue d'un seul jet, avait été mise à

Digitized by Google

découvert le 15 août 1809. Launay a laissé quelques opuscules relatifs à son art. 3° JEAN-CLAUDE DANCE, né à Baussac (Haute-Loire), mort à Savigny où il avait exercé la médecine, le 5 juillet 1836, à l'âge de 84 ans. 4° Et ANTOINE-PHILIPPE GRANDJEAN DE FOUCHY, né à Givet, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur mort le 28 avril 1851, à l'âge de 65 ans; (armes : d'argent, à la fougère arrachée de sinople).

A l'époque de nos malheurs révolutionnaires vivait à Savigny un ouvrier couvreur, appelé JEAN-LOUIS LE-PAGE, âgé de 36 ans. Il a été condamné à mort le 15 brumaire an II (5 novembre 1793), comme contre-révolutionnaire, et immédiatement exécuté (L. Prudhomme, *Dictionnaire des condamnés à mort révolutionnairement*.)

Au dernier siècle, le comte DE MONTREVEL obtint des lettres patentes portant établissement à Savigny d'un marché par semaine, et de trois foires annuelles ajoutées à celles qui subsistaient déjà. Il ne reste que la foire indiquée au jour de saint Martin d'hiver, qui est assez fréquentée.

Digitized by Google

VILLEMOISSON

Ce village est échelonné sur la pente d'un coteau qui regarde le couchant, au pied duquel coule la petite rivière de l'Orge; il est à 5 kilomètres de Longjumeau et à 1 myriamètre 7 kilomètres de Corbeil. On y compte 268 habitants. Ce chiffre n'a pas varié, ainsi que le prouvent les divers recensements. Pourtant, la proximité de Paris et les moyens de transport semblaient assurer à ce village une colonie d'émigrants, attirée, pendant la belle saison, par l'air pur et embaumé qu'on y respire et le calme parfait qui y règne. La station d'Épinay en est fort rapprochée; celle de Savigny n'est pas beaucoup plus loin.

Le nom de ce village, dit l'abbé Lebœuf (t. XII, p. 30), en a imposé aux étymologistes. Il vient du latin *villis messis* ou *vilis messio*. On devrait en conséquence l'écrire *Vile-Moisson*. Il ajoute : Les uns en ont inféré que c'était un pays de blé, que son territoire était une vaste campagne fertile en froment; d'autres pensent avec plus de raison que les terres qui constituent son sol sont maigres. On aura dit primitivement *Villemosus*, avec l'intention de signifier *Villa stagnosa; Villa uliginosa;* pays humide, ressentant le marais et la fraîcheur

Digitized by Google

des eaux. Le *Moss* est une expression empruntée aux habitants du nord. Nous croyons ce savant dans le vrai. La colline fournit partout des eaux de sources qui contribuent à l'agrément des habitations principales du village.

Villemoisson n'était encore qu'un hameau au onzième siècle. Il dépendait pour le spirituel de la paroisse de Savigny. Il fut érigé en cure au treizième siècle. Les registres de l'archevêché de Paris des années 1521, 1534 et 1544 témoignent, dit l'historien précité, d'une nouvelle annexion à la paroisse de Savigny. La misère des guerres et l'incommodité de la rivière avaient été la cause de cette réunion. Cet état de choses paraît avoir duré jusqu'en 1678. Un arrêté archiépiscopal du 6 août de cette année rétablit le curé. L'église, originairement dédiée à saint Martin de Tours, fut alors placée sous le vocable de saint Laurent. C'est une grande chapelle sans aile, couronnée par un clocher qui est placé en tête du bâtiment; l'absence d'ornementations et les diverses restaurations empêchent d'en apprécier la véritable date. Elle a dû, à notre avis, être reconstruite au dix-septième siècle. Ce n'est plus qu'une annexe dont la desserte est confiée au curé de Morcent ou Morsang. Le cimetière a été transféré ces années dernières dans la plaine au-dessus du village. L'ancien, contigu à l'église, est au midi. Là reposent les deux épouses de M. DE LAUNAY DES VARENNES, ancien officier supérieur, chevalier de Saint-Louis; MARIE-ANNE-VICTOIRE-ADELINE DUQUESNOY et ALEXANDRINE-CHARLOTTE-LUCIE LE TELLIER DE GRÉCOURT.

Digitized by Google

On ne connaît les seigneurs de Villemoisson qu'à l'aide des titres du prieuré de Longpont-sous-Montlhéry. Ils en font mention à partir du onzième siècle, c'est-à-dire depuis sa fondation; ils portaient alors le nom du lieu. Un document que nous avons plusieurs fois cité, la liste qui fut dressée des seigneurs de la châtellenie de Montlhéry ayant contribué à payer la rançon du roi Jean, nous fournit à Villemoisson le nom de PERRIN YVÈTE. L'abbé Lebœuf n'en dit mot, mais il mentionne à peu de temps de là CHRISTOPHE FOURQUEUX ou plutôt FOURQUANT, procureur au parlement; mort le 6 novembre 1684, suivant le recueil des épitaphes des églises de Paris (t. III, p. 21, manuscrit de 1722, conservé à la bibliothèque de la ville). Il avait reçu cette terre en dot lors de son mariage avec PERNETTE HESSELIN, dite dame DE VILLEMOISSON dans son épitaphe. Elle est morte le 13[e] jour de février 1501; tous deux avaient été inhumés dans le cimetière des Saints-Innocents, à Paris. Dans l'Épitaphier de l'Ile de France, manuscrit de la bibliothèque Impériale, Fourquant est qualifié seigneur de Villegrines (peut-être Villegenis) et de Villemoisson-sur-Orge. En 1670, LUCIEN BOIZARD, écuyer, est qualifié seigneur de Villemoisson dans l'autorisation qui lui fut accordée, et à MARGUERITE GELÉ, sa femme, d'avoir un oratoire domestique dans son château. Bientôt après cette seigneurie fut incorporée à celle de Sainte-Geneviève des Bois, et y demeura unie un certain temps; puis fut cédée au seigneur de Savigny qui, après s'être attribué les droits honorifiques qui y étaient attachés, l'aliéna à Dame MARIE-HÉLÈNE MOREAU DE SÉCHELLES, veuve de

Digitized by Google

René Hérault. De ce mariage est né le conventionnel Hérault de Séchelles, en 1760, à Paris. Le neveu du comte d'Argenson dut ses fautes et ses malheurs à une célébrité précoce! Il est mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 5 avril 1794. Sa *Théorie de l'Ambition* est l'ouvrage le plus important qu'il ait laissé. Madame Hérault de Séchelles vendit son domaine de Villemoisson, en 1770, à Jacques-Charles Lesenéchal, ancien receveur des domaines; et celui-ci, en 1791, à Nicolas-Jacques-Sébastien Blandin, ancien fermier général. Ses héritiers l'ont vendu, le 27 août 1800, à dame Marie-Jeanne-Denise-Elisabeth de Rigoley d'Ogny, marquise de Bassompierre, née à Dijon le 21 janvier 1753, morte dans ce château le 29 janvier 1810. Jean-Anaclet, son époux, d'une ancienne famille de chevalerie du Barrois, né le 5 novembre 1735, prit le titre de marquis à la mort de son père, qui en avait été honoré par le duc Léopold de Lorraine, le 2 novembre 1719, en récompense de ses services (armes : d'azur, au chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe, d'un faisan; le tout d'or). Il émigra et fit les campagnes des Princes en qualité de maréchal de camp. Le 7 octobre 1806, M. de Bassompierre cheminait vers Longjumeau, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. De cette union sont nés un fils et trois filles; nous ne parlerons que de celui-ci, à qui fut léguée la terre de Villemoisson. Charles-Jean-Stanislas-François, dernier marquis de Bassompierre naquit à Paris, le 21 septembre 1777; et non comme le dit M. Borel d'Hauterive, à Clichy la Garenne (*An-*

Digitized by Google

nuaire de la noblesse, année 1855, p. 188). Nous l'apprenons dans son acte de décès. Il est mort dans ce château, le 13 novembre 1837. Ses restes ont été inhumés dans le cimetière de Morcent, où reposent aussi ceux de son père et de sa mère. Il eut, de dame CLAIRE-JEANNE-ROSALIE-CHANTAL DE VILLENEUVE DE VENCE, qu'il épousa en 1811, cinq fils, morts avant lui, en bas âge ou sans alliance ; et trois filles qui lui ont survécu ; madame la marquise DE PINS, comtesse d'Hunolstein, morte le 22 février 1847, et madame la marquise DE CHANTÉRAC. Madame la marquise DE BASSOMPIERRE est morte au château de Cires-lès-Mello (Oise), le 11 avril 1861, dans sa 75e année.

Ce nom avait été plus anciennement connu dans nos cantons : CHARLES DE BASSOMPIERRE, commissaire ordinaire de l'artillerie, était au camp de Longjumeau le 30 septembre 1568 (*Catalogue des autographes* de M. Lucas de Montigny, p. 33, Paris 1860 in-8°).

Monseigneur DE BAUSSET, ancien évêque d'Alais, allié aux Bassompierre, y fut presque constamment leur commensal jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 21 juin 1824. Il y employa ses loisirs à célébrer les deux plus illustres évêques dont s'honore l'Église de France : BOSSUET et FÉNELON. Il écrivait de Villemoisson le 16 janvier 1808 : « L'intérêt et la bonté que M. Boissy d'Anglas a bien voulu me marquer dans tous les temps, me font espérer qu'il voudra bien accepter avec plaisir un exemplaire de mon *Histoire de Fénelon.* C'est un hommage que je me plais d'autant plus à lui rendre, qu'il m'est inspiré par l'attachement le plus

Digitized by Google

sincère et le plus respectueux. » Une polémique littéraire suivit cet envoi. L'*Histoire de Fénelon* a eu les honneurs de quatre éditions. M. de Bausset en consacra les bénéfices tout entiers au soulagement des pauvres. On sait que la Restauration lui fit donner le chapeau de cardinal, le nomma membre de l'Académie française et le créa *duc* et *pair*.

Les héritiers de M. de Bassompierre ont vendu cette terre, anciennement appelée *Beaumont*, à Charles Cossonnet et consorts, en 1839; et ceux-ci, la même année, à M. Lasson, père du propriétaire actuel.

Il y a, indépendamment deux maisons de campagne importantes, à Villemoisson, celle appelée le *château Gaillard*, qui a appartenu au célèbre docteur Lisfranc, né le 2 avril 1790 à Saint-Paul en Jarret (Loire), mort à Paris le 12 mai 1847. Atteint de la pierre, sa vie fut longtemps languissante. Il a beaucoup écrit. Son frère, Paul-Alexis-Lisfranc de Saint-Martin, né à Paris le 10 août 1795, eut aussi sa maison de campagne à Villemoisson; il y est mort le 26 janvier 1849, et a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Là est né son fils, Alphonse-Joseph-Lisfranc de Saint-Martin, le 25 septembre 1830.

Barbin, célèbre libraire du dix-septième siècle, dont les livres sont hors de prix aujourd'hui dans les ventes d'amateurs, avait sa maison de campagne dans ce village. Il en faisait ses délices. Boileau-Despréaux, allant ou revenant de Chilly, où il allait visiter Chapelle, son ami, s'arrêtait chez Barbin, qui considérait ses visites comme une insigne faveur.

Digitized by Google

Villemoisson comptait au nombre de ses habitants, en 1789, MM. Mallet et Blacque, procureurs au Châtelet de Paris. Ce village a eu pour maire M. François-André Mauroy, mort à Paris, le 18 janvier 1849, à l'âge de 80 ans.

Cette commune n'a pas d'écarts. Donnet marque sur sa carte de l'arrondissement un lieu appelé *les Franchises*, au territoire de Villemoisson.

Digitized by Google

VILLENEUVE-LE-ROI

> Nous connaissons ta source et ton antiquité!
> Trente siècles sont là, marquant ton origine.
> Songez-y bien! Et nous, montrons à notre mine
> Que d'un si grand renom nous comprenons le poids,
> En portant fièrement ce beau nom de Gaulois!

Nous empruntons cette épigraphe à l'œuvre de M. OLIVIER-ROLLAND, barde du pays, l'*Antiquité Gallo-Romaine de Villeneuve-le-Roi* (1). Les investigations savantes, non moins intelligentes, de M. l'abbé BARRANGER, curé du lieu, ont fait découvrir à Villeneuve un monde sous le monde! Il est difficile de comprendre aujourd'hui comment ce village, posé dans l'horizon de Paris, a vu son antiquité si longtemps ignorée. Depuis ces découvertes, les commissions ministérielles scientifiques, officielles et officieuses, sont descendues sur les lieux. Nous nommerons MM. Jules Quicherat, Alfred Maury, Leroux de Lincy, général Creuly, Bertrand, Henri Martin, L. Coutant, Joseph Bard, etc. Le docte ecclésiastique a vu ses appréciations confirmées par ces savants. Ainsi, son nom est inséparablement lié à l'histoire du pays.

Villeneuve se dresse en amphithéâtre sur une colline à laquelle l'aurore livre toute sa lumière, sa salu-

(1) Cette pièce a été insérée dans l'*Union de Seine-et-Oise* et dans le *Moniteur viennois*, en 1861.

Digitized by Google

brité (1) et ses splendeurs (2). Devant lui coule la Seine, à la rive gauche de laquelle il est assis; la voie ferrée de Paris à Orléans et à Corbeil est parallèle au fleuve; 13 kilomètres séparent Villeneuve de Paris. Il eut originairement sa station : elle a été reportée à Ablon. La distance est à peu près la même. Ce village compte 474 habitants. Il est à 1 myriamètre 2 kilomètres de Longjumeau; 5 kilomètres en plus le séparent de Corbeil. C'est un pays de labours. La vigne cultivée sur le coteau y est en honneur. Ses produits sont des plus estimés des environs de Paris. Le 18 juillet 1484, Charles VIII dînait chez les Chartreux, alors seigneurs du lieu. Ce monarque trouva le vin du cru si bon et si à son goût, que son premier maître d'hôtel eut ordre d'en prendre un muid de blanc et un muid de clairet, qui furent payés neuf livres douze sols parisis (3). GUILLAUME GODEFROY, écuyer, fit à ces moines la cession de quelques héritages situés dans la Brie, sous réserve d'une redevance de vin à prendre dans ce cru. Rois et sujets buvaient alors à la mode des Gaulois, sans mesure et sans terme : *Biberunt ut Galli, nec erat mensura in erogando.*

Il faut le dire à regret pour nos devanciers, l'antiquité de Villeneuve se révélait par quelques monuments, et particulièrement par des noms de climats enregistrés au terrier de l'ancienne Seigneurie, dressé

(1) M. le docteur *Bourdin*, de Choisy-le-Roi, répute ce village dans des conditions exceptionnelles d'hygiène.

(2) *Villeneuve-le-Roi en* 1860, br. in-8, de 19 pages, par le chevalier Joseph Bard.

(3) Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. XII, p. 136.

Digitized by Google

en 1725 (1). On se demande alors comment tant de siècles ont pu passer sans qu'on y ait fait attention! Ici c'est le champtier de *Pierre-Fritte* et le *Rû bâteau*, tous deux contigus, situés entre la Seine et le village. Dans le premier, se dresse encore, à moitié enterré par les alluvions, un *men-hir*. Il porte le nom populaire de *Pierre-fritte*, qui l'a évidemment fait oublier. Une rue de Vitry est aussi ainsi appelée. La voie romaine de Lutèce à Melodunum devait suivre cette direction. Une fouille pratiquée au pied du monument druidique n'est pas venu révéler le *statumen* de la voie antique; peut-être passait-elle à quelques mètres de là. Cela paraît d'autant plus évident que l'établissement d'un barrage sur le fleuve, devant Ablon, ayant nécessité le draguage du lit en cet endroit (1861), on a rencontré les pilotis du pont qui dut procurer son passage d'une rive à l'autre. Des vases, des fragments de poterie, des armes en bronze, en silex, de l'époque de l'occupation des Gaules par les Romains, ont été retirés de l'eau durant l'opération. Dans le second champtier, il faut reconnaître un bras mort de la Seine; les inondations du fleuve l'envahissent encore. Les *nautes* y conduisaient leurs barques pour les mettre à l'abri d'un courant dévastateur; peut-être ce *rû* fut-il creusé pour protéger le men-hir, devant lequel les druides durent exercer leur culte mystérieux? Si nous nous transportons sur la colline au sud du village, nous trouvons le champtier des *Godets* et celui de *Saintot*. Ces dénomi-

(1) Il est conservé à la maison communale.

Digitized by Google

nations conservent évidemment des souvenirs celtiques. Dans le premier, l'inspection du sol fait reconnaître des restes de poteries grossières, non vernissées, dont la fabrique subsistait en cet endroit. Cette céramique indique une haute antiquité. Elle était fabriquée sans l'aide du tour, c'est-à-dire façonnée seulement avec la main, les fragments trouvés portent l'empreinte des doigts de l'inhabile potier. Dans l'autre canton, on trouve une fontaine, appelée anciennement *Cély*, et de nos jours *Saintot*, en meilleur français, *Sainte-eau*. C'est le baptême de l'ère chrétienne! Un canal souterrain, long de cent mètres au moins, y amène les eaux qui l'alimentent. Au nord, dans le village même, se trouve une seconde fontaine : elle eut également part aux hommages et à l'affection des Celtes. De temps immémorial, la place au-devant est appelée *Pierre-Laye*. Là se dressait le *Peulvan*, le Mercure de *Villa antiqua!* Nous le répétons, ces diverses dénominations celtiques, auxquelles on ne faisait pas attention, rappellent des centres d'habitations gauloises de la plus haute antiquité. Villeneuve était sans doute un *oppidum;* nous n'oserions affirmer qu'il fut le *Metiosedum* mentionné par César (1), tant cherché, et dont l'emplacement certain est encore un problème. Cette conjecture se relierait en quelque sorte à celle de M. J. Quicherat (2), que M. l'abbé Barranger proclame. La nôtre est plus arrêtée pour Athis, dont la position élevée était le choix le plus habituel des Celtes. Le savant membre de la Société des

(1) Liv. VII, chap. LXI.
(2) V. Juvisy.

Digitized by Google

antiquaires de France á rencontré sur son passage un un rude joûteur, M. DE SAULCY, qui, dans ses campagnes de Jules César dans les Gaules (1), le combat sans conclure, mais en indiquant *Meudon*. Il lui a répondu en maintenant ses conclusions (2). Aux faits palpables, qu'on ne cherchait pas à connaître, sont venus se joindre des découvertes récentes; elles sont mises en lumière les unes par les autres. Au-dessus du village, dans une carrière à ciel ouvert, on a reconnu des huttes gauloises souterraines. L'examen a montré un foyer garni de ses cendres, des débris de céramique, et une partie de la mâchoire supérieure d'un babyroussa, animal appelé *chœrelaphos* par les anciens, c'est-à-dire cochon-cerf. Son espèce ne se rencontre plus en Europe. Ces huttes ont-elles été creusées pendant une occupation militaire? Ou bien sont-elles le *cubicula* des chrétiens persécutés? Telle est la question. Il faut aussi signaler, à l'est du territoire de Villeneuve, l'existence de *margelles* ou *mardelles*, dans lesquelles on trouve des débris de vases d'une fabrication primitive, des ossements d'animaux, et quantité de bois carbonisé. De semblables restes d'établissements celtiques ont été observés sur plusieurs points du territoire de l'empire. M. DE LA VILLEGILLE en a reconnu dans l'ancien Berri (3); M. FERET, dans les environs de Dieppe; M. DE COLLEVILLE, dans l'arrondissement d'Argentan; M. FIRY, en

(1) *Études d'archéologie militaire*, 1re part.; Paris, 1862, in-.

(2) *L'opinion de M. F. de Saulcy sur la bataille entre Labiénus et les Parisiens.* Revue archéologique, 15e année, 2e sér., p. 101.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. IV de la 2e série.

Digitized by Google

Lorraine. Il y en a également en Champagne. Leur diamètre varie; leur forme est ordinairement circulaire et elliptique. Strabon et Vitruve ont décrit ces habitations. Le dernier dit : *Luteas domos legebant arundinibus. Nonnulli de luto et virgultis fecere loca..... Hirundinem nidos imitantes.*

A la fin de l'année 1859, on fit disparaître l'ancien cimetière : il occupait le côté méridional de l'église; on n'y inhumait plus depuis 1820. Les fouilles exécutées pour extraire les ossements, et abaisser le sol, mirent à découvert un *ustulum* destiné autrefois à la cinération des corps (1). C'est à M. l'abbé Barranger que revient l'honneur de cette découverte. Près de là existe une voûte souterraine qu'on eut le tort de ne pas explorer. C'était certainement la galerie des *Columbarium*. L'un d'eux a été ouvert par la pioche à son orifice. La forme de ces dépôts funéraires est celle d'une ruche d'abeilles. Le fond de celui-ci était garni d'une couche de graine de millet, et sa capacité de pierres debout (2), dont les rangs étaient séparés par un lit de terre. L'urne qui renfermait les cendres du personnage était placée au centre. Autour, on avait disposé, dans le sens exact des points cardinaux, des os de poulets, de lièvres, de chevreuils. Tel était garni intérieurement ce petit sanctuaire de la mort. Plus de doute, lorsque le christianisme put sortir des catacombes, il dut se greffer sur le

(1) On pense que la rue du Cendrier, à Paris, tire son nom d'un quartier appelé anciennement *Locus cinerum*, le lieu des cendres.

(2) M. l'abbé James, dans son *Dictionnaire de la Bible* (édition Migne), répute les pierres brutes *pures*.

Digitized by Google

paganisme pour faire oublier aux néophytes leurs anciens dieux, et leur ôter ainsi les moyens de leur rendre plus longtemps des hommages qui se seraient perpétués. M. Ronjou, de Choisy-le-Roi, jeune élève de l'École des chartes, a fait récemment d'autres découvertes sur le territoire de Villeneuve. Il nous en dira un jour le secret.

On ignore le sort de *Villa antiqua* sous les mérovingiens. Déjà, néanmoins, il y avait une église; la base de la tour des cloches, et quelques substructions voisines, accusent le huitième siècle. Le territoire de Villeneuve formait une des terres du fisc, sous les rois capétiens; ils y avaient un rendez-vous de chasse, et y entretenaient une meute. A son nom, Villeneuve vit s'ajouter celui du Roi (*Villa nova à rege*), pour le distinguer de Villeneuve-Saint-Georges, posé en regard, à l'opposite du fleuve. Le premier monument écrit, où il soit nommé, est de l'an 1112; il concerne l'abbaye Saint-Magloire de Paris, et parle de terres situées *apud montes* (à Mons), *Villam novam* et *apud Ablun*. Une charte de Louis le Gros, de l'an 1122, parle de *Villa nova,* comme d'une terre dont le roi était seigneur particulier, et où il avait des hommes-serfs. Ce prince confirme, par cet acte, une coutume appelée *Befcht,* par laquelle, dans le mariage des serfs de cette terre avec ceux de l'abbaye Sainte-Geneviève, la femme appartenait à celui dont le mari était serf, et même les enfants des deux sexes. Louis VII et Philippe-Auguste, après lui, confirmèrent cette coutume. Le dernier fit don de la terre et du manoir royal de Villeneuve aux

Digitized by Google

Chartreux de Paris, avec l'obligation singulière de pourvoir à la nourriture de sa meute. Le trésor des chartes, à la Bibliothèque impériale, nous a révélé l'existence d'un acte passé à Paris, le 13 octobre 1337, contenant vente d'un droict de past-à-chiens, que le roy prenoit d'ancienneté pour ses chiens sur plusieurs héritages, au terroir de Villeneufve-le-Roy, faite par le roy Philippe de Valois, au prieur et couvent de la Grande-Chartreuse, diocèse de Grenoble, en la comté de Savoye, pour soixante sols parisis de rente. Nous trouvons le roi Philippe-Auguste à Villeneuve-le-Roi, le 1er mai 1209. Il reste la pierre du témoignage de l'habitation de la communauté, non loin de l'église; c'est un portail buté par deux éperons. Il fut peut-être celui d'une chapelle ; de la grange aux dîmes; ou enfin l'entrée principale du monastère. Le village de Wissous offre une construction de même analogie. L'une et l'autre accusent le treizième siècle; l'arc brisé, si en usage alors, sert de couronnement à la porte; et on reconnaît la coulisse ou rainure par laquelle la herse descendait, ce qui annonce un système de fortification. Mais ce qui arrête pour se bien fixer, c'est la forme et l'ampleur du bâtiment qui s'y adapte derrière; sa charpente, d'ailleurs considérable, fournit matière à conjectures. Ajoutons qu'il est à l'usage d'une grange.

Au quatorzième siècle, les chartreux possédaient la plus grande partie de la terre de Villeneuve. Sur la fin du seizième, ces religieux, s'étant indiscrètement engagés dans *la Ligue*, se virent forcés d'aliéner le temporel de leur seigneurie à MATHIEU MARCEL, conseiller d'État.

Digitized by Google

Il en possédait déjà une partie notable. Nous en reparlerons bientôt.

L'église est sous le vocable des apôtres Pierre et Paul, dont les attributs, le glaive et la clef sont peints sur la muraille extérieure du clocher. L'édifice est orienté suivant la règle liturgique. Il se compose de trois nefs : celle au midi, la plus écourtée, rencontre la base de la tour des cloches sur son chemin. Là est la partie la plus ancienne de l'édifice ; on y reconnaît le huitième siècle. C'est la primitive église. Elle a dû disparaître au dix-septième siècle, lorsque Claude Le Peletier, seigneur du lieu, fit édifier le chœur et le transept septentrional actuels. Le surplus du monument est l'œuvre du douzième siècle. La voûte insolite des nefs a été refaite ou restaurée. La charpente du comble, originairement apparente, était en bardeaux. Celle, plus élevée du sanctuaire, montre une clef pendante. Les trois fenêtres de l'abside sont garnies de verrières modernes ; celle du centre montre le Rédempteur des hommes ayant à ses côtés Pierre et Paul, ses disciples bien-aimés. Les deux autres sont des grisailles. La tour, dans sa partie supérieure, est une construction du treizième siècle. Elle a son toit en bâtière ; cette forme se rencontre souvent à la campagne ; elle n'exclut pas la présence de la croix, surmontée du coq, emblème du jugement dernier, jour où la trompette nous éveillera du tombeau, comme, à l'aurore, le chant de cet oiseau domestique rappelle l'homme à la vie active et l'arrache au sommeil. La cloche suspendue au beffroi porte le millésime 1754.

Digitized by Google

Le pavé de l'église montre plusieurs pierres tombales dont les inscriptions ont été effacées par le frottement de la chaussure. Sur l'une d'elles est représenté un homme en robe longue, le capuchon abattu ; il a les mains jointes. Ce monument peut remonter à l'an 1320. On lit encore sur la bordure de la pierre : « *Ci-gist* JACQUES DE SAULIS.... *de Erani.... lequel trespassa,* etc. Dans la chapelle seigneuriale se voyait jadis le monument funéraire derrière lequel avait été déposé le cœur du contrôleur-général Claude Le Peletier, mort à Paris en 1711. Il a disparu durant nos dissensions civiles. Il serait bien de renouveler ce *Memento.* Les largesses de ce magistrat, bienfaiteur de cette église, en font un devoir. Le *littre* funèbre qui fait ceinture au dehors de l'abside du monument, a été peint pour cette cérémonie. On y voit les armes de ce magistrat. Ne pourrait-on pas aussi ériger en cette église un marbre à la mémoire de JEAN NERVET. Il honora le lieu de sa naissance par son mérite et son élévation à l'épiscopat. On lisait cette épitaphe sur sa sépulture dans l'église de la communauté du Val-des-Écoliers, à Paris, dont il avait été le supérieur :

Icy repose au rang des morts
De *Iehan Nervet* le religieux corps
Natif du bourg *Villeneufve-le-Roy*
Près de Paris ; lequel en noble arroy
Au bon Loys unzième de ce nom
Fut chapellain, ou acquit grand renom
Qui fust évesque après de Magarance,
Et de Sully abbé par révérence,
Pareillement prieur de ce saint lieu,
Par cinquante ans un mois servant à Dieu.

Digitized by Google

Ou mort le prist dixième de novembre
Mil cinq cent vingt et cinq que remembre
Chacun priera Dieu pour sa pauvre âme
Soit en son divin royaume. *Amen.*

Le Laboureur donne cette épitaphe dans son ouvrage : *Les tombeaux des personnes illustres* (1), et la gravure des armes du prélat : d'argent, à un lion de sable rampant. Il dit ce tombeau de pierre, et élevé au-dessus du sol. Jean Nervet y était représenté revêtu de ses habits pontificaux. Il a été le dix-septième prieur du Val-des-Écoliers. Le père Quesnel lui a consacré une notice dans son histoire manuscrite de cette communauté (2). Elle nous apprend qu'en embrassant la vie religieuse, il fut d'abord profès au prieuré Saint-Éloi de Longjumeau. Louis XI, devant qui il offrit le sacrifice à la maison du Val-des-Écoliers, le remarqua et le retint auprès de sa personne. Il devint l'aumônier et le confesseur de ce prince, en 1474, et fut élu prieur de sa communauté en 1476. Après la mort du roi (1483), il en prit le gouvernement.

Ce nom nous rappelle celui d'un digne ecclésiastique, autre enfant du pays, l'abbé CHARLES LE PORTIER, chanoine de Lens, au moment de la révolution. Il émigra, et, pour se procurer des moyens d'existence, se chargea d'une éducation en Angleterre, où il s'était

(1) Paris, 1679, in-fol., p. 242.

(2) Liv. II, chap. XVII, p. 149. Le livre du P. Quesnel est conservé dans la bibliothèque Sainte-Geneviève. *L'abbé Lebeuf et l'Épitaphier des églises de Paris*, donnent aussi l'épitaphe de Jean Nervet. Ce dernier ouvrage est manuscrit; il a été écrit en 1722 et forme 3 vol. in-fol. Il en existe plusieurs copies; nous avons consulté celle de la bibliothèque de la ville (v. t. II, p. 239).

Digitized by Google

réfugié. Après les jours d'épreuves, il revit la France et ne prit plus rang dans le clergé. Athis, Corbeil et Soisy-sous-Étiolles se sont partagé ses derniers jours. Il est mort à Soisy, le 9 avril 1832, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et aveugle depuis plusieurs années. Il était chevalier de l'Éperon d'or. Disons tout de suite qu'à Villeneuve est mort, vers 1760, l'abbé JEAN-BAPTISTE HOUSSET. Il se fit des ennemis en protestant contre la bulle *Unigenitus*, et fut enfermé à la Bastille, en 1745. Après deux ans de détention dans cette prison, on l'envoya en exil à Villeneuve-le-Roi, où il est mort oublié.

L'ameublement de l'église de Villeneuve offre d'assez belles menuiseries du dix-septième siècle. Le retable du maître-autel est de cette date; il provient de la chapelle du château de Chilly. Le lambris du sanctuaire, celui de la chapelle du transept, et la tribune de la nef, sont du même temps. Mais ce qui intéresse plus particulièrement, ce sont deux tableaux sculptés en relief, sur bois : l'un représente saint Pierre-ès-liens; l'autre la conversion de saint Paul. Il y a dans le chœur une toile de grande dimension, peinte par madame Louise Marigny : *la Flagellation*. C'est un don de madame FÉRON-MICHEL (1861), auquel elle a ajouté depuis deux autres tableaux.

M. l'abbé A. BARRANGER, curé de Villeneuve, est né à Tillenay, dans la Côte-d'Or, en 1805. Aux vertus, à l'érudition du prêtre, il unit la science de l'historien et de l'helléniste. L'archéologie ne lui est point non plus étrangère. Le docte abbé est membre de la Société des

Digitized by Google

sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise; des sciences industrielles, arts et belles-lettres de Paris; des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. L'*Union de Seine-et-Oise* et le *Moniteur Viennois* ont publié, en 1860 et 1861, plusieurs articles rédigés par ce savant sur les découvertes faites à Villeneuve. Il a aussi donné : *Bourgade souterraine celtique et gallo-romaine,* brochure in-8° de 11 pages (Paris, 1861), sur le même sujet, et précédemment : *Heures paroissiales de Bossuet, textuellement extraites de ses œuvres*, in-8°; *Heures eucharistiques de Bossuet*, in-18; *Légendes de Notre-Dame de la Levée,* in-8°; *Souvenirs de l'église de Flagey,* in-8°; *Souvenirs de l'église de Labergement*, in-8°; *Souvenirs de Napoléon Ier au polygone de Tillenay,* in-8°; *Odyssée étymologique gallo-grecque de Lyon à Paris*, *avec grande excursion en Bourgogne*. Paris, 1858, br., in-18 de 52 pages, et *Étude sur l'esclavage de l'antiquité jusqu'à nos jours,* 1860, br., in-8° de 34 pages.

Après avoir parlé de M. l'abbé Barranger, pouvons-nous oublier son ami et compatriote, le chevalier JOSEPH BARD, né à Beaune en 1803; mort en la même ville en 1861. Il venait chaque année à Villeneuve; il y a laissé plusieurs marques d'affection pour notre pays. La *Semaine religieuse* contient une monographie de l'église de Villeneuve, sortie de sa plume (1); il a aussi publié, sur la villégiature de la commune, une notice pleine d'intérêt (2); et a fourni au *Journal des Villes et des Campagnes* une monographie de l'église de Longpont

(1) T. VIII, n° 191, 12 juillet 1857.
(2) *Villeneuve-le-Roy en* 1860, broch. in-8 de 19 p.

Digitized by Google

sous Montlhéry. Plusieurs communes de notre arrondissement ont aussi une mention dans son opuscule : *Voyage pédestre de Paris à Melun* (Paris, 1830, in-12).

Au milieu du dix-septième siècle, le presbytère de Villeneuve abritait quelques prêtres de la mission, appelés *Lazaristes*. La tradition veut que SAINT VINCENT DE PAUL, leur fondateur, soit venu les y installer dans cette sorte de petit séminaire. La petite communauté avait donné à cet asile le nom de *la Charité*. Les biens qu'elle possédait sur le territoire portaient également ce nom. L'ancien terrier seigneurial en fait foi. MM. les Lazaristes avaient un hospice non loin, au village de Grigny.

C'est en 1596, que les Chartreux aliénèrent la seigneurie de Villeneuve. Elle passa alors en des mains laïques. MATHIEU MARCEL l'eut le premier. Peut-être ce qu'il possédait déjà à Villeneuve venait-il de J. CHAPPUIS, inscrit sur la liste des seigneurs de la châtellenie de Montlhéry, comme ayant contribué à payer la rançon du roi Jean (1). L'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris, contenait l'épitaphe de CLAUDE MARCEL, mort le 1er octobre 1590 (2). Il y était qualifié contrôleur général des finances et seigneur de Villeneuve-le-Roi. C'était certainement le père de Mathieu. La veuve et les héritiers de celui-ci vendirent cette terre à GUILLAUME DU VAIR. Il prêta foi et hommage au roi à ce titre, le 5 juillet 1617. Son père lui avait laissé pour toute for-

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis par la Société des bibliophiles français*. Paris, 1850, in-12.

(2) *Recueil manuscrit des épitaphes des églises de Paris*, manuscrit écrit en 1722.

Digitized by Google

tune une prébende dans la cathédrale de Meaux. C'est à son mérite qu'il dût de parvenir à l'évêché de Lisieux et à la charge éminente de garde des sceaux. Du Vair écrivit son testament à Villeneuve-le-Roi, sous la date du 10 juin 1620 ; il est mort l'année suivante, le 3 août. Antoinette du Vair, sa sœur, veuve de M. Aleaume, conseiller au parlement, son héritière, jouissait encore de la terre de Villeneuve en 1630. Son fils la vendit à Claude Le Peletier. (Armes : d'azur, à la fasce d'or, accompagné de trois croissants d'argent, en chef et un en pointe. Les deux du chef brisés d'un Lambel de trois pendants de gueules).

On lit dans le *Mercure Galant* du mois de mars 1684 (p. 30), à l'occasion de la nomination de ce magistrat à la place de contrôleur-général : « Ce grand homme avoit les vœux du public avant qu'il eust esté choisy par Sa Majesté, et l'on peut dire que ses rares qualités le rendoient très-digne d'un pareil honneur. Sa prudence, qui a éclaté en toutes choses, a paru surtout dans l'éducation de Messieurs ses enfants, dont il a toujours pris un soin très-particulier. » C'est après avoir travaillé avec M. de Lamoignon aux fameuses ordonnances de Louis XIV, que Le Peletier fut appelé à succéder à Colbert. Le quai connu à Paris sous son nom, a été construit en 1675, alors qu'il était prévôt des marchands. Claude Le Peletier, né le 26 juin 1631, épousa en 1656 Marguerite Fleuriau d'Armenonville, veuve du président de Fourcy (1). Il en eut cinq enfants : Mi-

(1) Mort à 32 ans; laissant une fille, *Marguerite de Fourcy*, qui épousa le secrétaire d'État de La Vrillière.

Digitized by Google

CHEL, l'aîné, embrassa l'état ecclésiastique, et devint évêque d'Angers en 1692. Il est mort évêque nommé d'Orléans, le 3 août 1706, à quarante-cinq ans (1). LOUIS, le second, a été seigneur de Villeneuve-le-Roi; CHARLES-MAURICE, le troisième, connu sous le nom de l'abbé de Saint-Aubin, est mort à Issy, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, le 7 septembre 1731, à soixante-sept ans. MARIE-MADELEINE épousa le président d'Aligre, et FRANÇOISE, Jean-Pierre d'Argouges de Ranes. Cette dame est morte le 14 janvier 1745, à quatre-vingt-quatre ans.

Le Peletier se retira dans sa terre de Villeneuve-le-Roi, en 1697, lorsqu'il abandonna les affaires et la cour. Louis XIV l'honora d'une visite à quelque temps de là. Le roi approuva le bon goût et la simplicité du manoir, reconstruit récemment par ses soins. MARIETTE a gravé ce château, c'est à peu près tout ce qui en reste. La topographie de la France à la Bibliothèque impériale, conserve aussi les plans qui en furent dressés, et celui d'ensemble du parc. La façade principale regardait Paris. Un Saint-Louis de LEBRUN ornait le retable de la chapelle; le plafond de la galerie représentait l'histoire de Moïse, peinte par BOURDON. Cette vaste galerie était remplie de livres, et ornée de bustes et de portraits d'un grand nombre de savants. L'enclos subsiste encore, mais il est livré à la culture; on parle de le morceler. Le maître aimait si passionnément les inscriptions, qu'il y en avait sur l'écorce des arbres et sur les bancs des-

(1) Mademoiselle Scudéry écrivit une lettre de condoléance à Le Peletier, à l'occasion de la mort de ce prélat.

Digitized by Google

tinés au repos et à la méditation. Piganiol de la Force parle longuement de cette terre, dans sa description des environs de Paris ; et l'abbé Lebeuf (p. 142) donne à la suite de l'histoire de la paroisse, une pièce de vers latins de la composition de Le Peletier ; elle a pour titre : *Descriptio Villæ-novæ*. Nous eussions voulu, ainsi que ce savant, en faire l'application à Villeneuve-le-Roi ; nous sommes forcé d'y trouver la description de la demeure qu'il se choisit à Villeneuve-Saint-Georges, après avoir cédé celle-ci à Louis, son second fils. Dans la traduction qu'a donnée de cette poésie le SÉNATEUR VERNIER, en 1807, on lit (p. 25) : « *Je ne puis passer sous silence mon ancienne habitation, qui a fait mes premières délices. Quoique placée au-dessous de celle que j'occupe, elle ne lui porte point envie.* » Ce passage ne *peut laisser de doute*.

Claude Le Peletier est mort à Paris le 10 août 1711 ; on l'inhuma à Saint-Gervais. Son portrait a été gravé. J. Boivin a publié sa vie en latin (Paris, 1716, in-4°).

ROLLIN (1), recteur de l'Université de Paris, était le commensal le plus habituel de Le Peletier ; c'est à lui qu'il adressa sa description de *Villanova*. Le hasard avait donné à ce docte pour condisciples et pour rivaux, les fils de ce magistrat, il voulut que leur émule, souvent leur vainqueur, fut associé à leurs plaisirs comme à leurs exercices. Rollin, leur ami constant, surveilla dans la suite l'éducation de leurs enfants, et s'attacha de plus en plus à cette respectable famille, par le sen-

(1) Né le 23 août 1665, mort le 7 septembre 1731.

Digitized by Google

timent aimable qui se nourrit des souvenirs de l'enfance, et s'étend à tout le reste de la vie. On trouve dans ses *Opuscules* (Paris, 1771, 2 vol. in-12), la lettre qu'il adressa à Le Peletier en remerciement de l'envoi de la pièce dont nous venons de parler. N'oublions pas les plaintes, ou plutôt les regrets exprimés par le poëte SANTEUIL, de n'être point de la compagnie de MM. Rollin et Hersant. La pièce a pour titre : *Ad Claud. Pelleterium regni administrum in villa sua rusticantem. Santolius se relictum ab eo fuisse queritur* (Carmina, p. 227).

Louis Le Peletier fit l'acquisition de la terre d'Ablon, et l'unit à celle de Villeneuve. Ce magistrat avait une santé si délicate, et était si pénétré de ses devoirs, qu'il ne conserva la première présidence du parlement de Paris que de 1707 à 1712. Le Père Jacques de la Baume ne l'a pas oublié dans son éloge historique de ce même parlement, traduit du latin par Dreux du Radier, en 1753. M. Cuvier, recteur des colléges de Dormans et de Beauvais, lui a consacré une ode latine (1736, in-4°) : *Illustrissimo viro D. D. Ludovico Le Peletier, senatus principi, collegium Dormano-Bellovacum, quod est in regimine ac tutela supremi senatus, recentem honorem gratulatur.* Louis Le Peletier, né à Paris, est mort en cette ville, le 31 mai 1730, âgé de soixante-neuf ans. Il se maria deux fois : en 1688, à GENEVIÈVE-JOSEPH DU COSKAER, morte le 10 septembre 1693; et, en 1694, à CHARLOTTE-HENRIETTE LE MAIRAT (1). Du premier lit : est né LOUIS II, le 9 octobre 1692; après

(1) Les enfants du second lit ont été : *Charles-Étienne Le Peletier*, intendant en Champagne, et madame la marquise de Feudol.

Digitized by Google

lui seigneur de Villeneuve-le-Roi et d'Ablon; il lui succéda aussi dans sa charge de premier président, dont il se démit le 1er octobre 1743. Devenu veuf de THÉRÈSE HENNEQUIN, le 26 février 1746, il se retira à la Chartreuse de Paris, où il est mort le 20 janvier 1770. C'est de cette famille que sont issus les MARQUIS DE ROSAMBO et les LE PELETIER D'AULNAY. En quittant le monde, M. Le Peletier vendit ses terres de Villeneuve et d'Ablon à NICOLAS-ALEXANDRE DE SÉGUR, président à mortier au parlement de Bordeaux, marié à CHARLOTTE-ÉMILIE LEFÈVRE DE CAUMARTIN. Ce seigneur fit détruire une portion du château, et fit employer les matériaux aux murs du parc dont il augmenta l'étendue. De son temps, et sous son successeur, M. BERGON-DUMÉNIL, Louis XV et Louis XVI, lorsqu'ils étaient au château de Choisy, venaient chasser à Villeneuve. Un jour, un enfant du village cria : *Vive le roi !* au passage de Louis XVI. Ce prince cheminait à pied; il s'approcha et embrassa l'enfant aujourd'hui octogénaire.

Le DUC DE COIGNY posséda ensuite la terre de Villeneuve, puis M. GAUTHIER DE VINFRAY, secrétaire du roi. M. COTELLE DE GRANDMAISON acheta nationalement cette terre en 1791. Il la céda en 1796 à M. JANVIER MONNERON, celui qui, avec son frère, donna son nom à notre monnaie de cuivre. Il a fait disparaître le château et a mis la cognée dans la belle futaie du parc. Ensuite vinrent MM. DELAVILLE-LEROUX, ÉTIENNE et ALEXANDRE DELESSERT (1). Ce philanthrope a doté le bureau de

(1) Né à Lyon le 17 avril 1776, mort à Paris, le 27 novembre 1833.

Digitized by Google

bienfaisance et dispensé ses largesses à Villeneuve. Il vendit en 1833 à M. Féron Michel, négociant de Paris, colonel de la 4e légion de la garde nationale, mort le 11 mars 1853 dans sa soixante-douzième année. Il était officier de la Légion d'honneur. Sa veuve l'habite avec M. Soupault, son gendre.

Le rôle des tailles de l'année 1790, conservé aux archives du département, nous a fourni les noms des propriétaires alors les plus imposés. C'étaient : MM. Dardenne, procureur au parlement; Foulon de Doué, intendant de Moulins; Le Roi, de Petit-Val; de Lignac, avocat général à la cour des monnaies; Thoré, curé de la paroisse Saint-Hilaire de Paris; Le Bourrelier, secrétaire du roi. On voit que les maisons de campagne n'étaient alors ni plus désertes, ni moins bien habitées que de nos jours. M. Foulon de Doué était frère du malheureux Foulon d'Escotier, seigneur de Morangis. C'est à ce voisinage que Villeneuve dut sa préférence.

Dans son opuscule, *Villeneuve-le-Roi en* 1859 (br. in-8° de 19 pages), M. le chevalier Joseph Bard passe en revue les nombreuses habitations champêtres du village. Il sera notre guide. La plus remarquable est celle de M. Charles Noel, agent de change à Paris, maire de Villeneuve, homme de goût favorisé par la fortune. Ce logis vient d'être restauré dans le style Louis XIII; son ornementation est riche. Un dôme s'élève au centre; il supporte la balustrade d'une terrasse, et est dominé par un paratonnerre. Des pelouses, de belles futaies avoisinent. Du haut du parc, Paris fait horizon. Là, l'œil plane sur un admirable paysage, sur un mer-

Digitized by Google

veilleux bassin fertilisé par la Seine. La serre est un charmant objet de luxe. Le propriétaire a procuré des eaux à son domaine. M. Mulot y a perforé un puits artésien dont la réussite n'a pas été complète. Il fournit de l'eau, mais elle arrive à la surface du sol au moyen du jeu d'une pompe à feu; c'est presque un phénomène. M. le docteur Bourdin doit donner une curieuse étude des diverses couches qu'a traversées la sonde. M. Noël a réuni à son enclos l'ancienne ferme seigneuriale, ou plutôt l'ancienne demeure conventuelle des Chartreux. On rencontre à quelques pas une galerie souterraine; c'est l'entrée d'un chemin qui devait conduire les moines dans la campagne, en cas de surprise ou d'attaque.

Parmi les anciens possesseurs du domaine de M. Noël, on trouve dans le cours du dix-huitième siècle la famille DE NICOLAÏ, puis le MARQUIS DE FUMEL, d'une maison illustre du Quercy, où elle est connue depuis le treizième siècle. Son épouse était née D'ABZAC. Ils échappèrent au bourreau. La marquise vendit à M. SAGET, riche industriel, fondateur de la verrerie de la Garre, à Ivry. Il était le père de ses nombreux ouvriers. JEAN-ANDRÉ SAGET, né à Metz le 2 janvier 1758, est mort à Villeneuve le 29 avril 1823. M. LOUVAULT, juge de paix à Paris, acquéreur de ses héritiers, vendit à M. Noël.

Vis-à-vis de l'église est l'habitation de M. BONJOUR, ancien entrepreneur de roulage. Elle fut plutôt à M. HUTIN, pharmacien en chef de l'armée d'Italie, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Villeneuve, membre du conseil général du département. Il a donné à la

Digitized by Google

commune le terrain du cimetière actuel. M. Hutin, né à Villeneuve, y est décédé le 23 mars 1838, à l'âge de soixante-huit ans. Louise-Adélaïde Delisy, sa veuve, est également morte à Villeneuve, le 27 septembre 1847, à l'âge de soixante-sept ans. Là encore est décédé, le 30 mai 1851, M. Auguste Bernard de Mauchamp, leur gendre. Il était président du tribunal civil de Versailles, chevalier de la Légion d'honneur. Son épouse, dame Adélaïde-Constance Hutin, née à Villeneuve le 17 juin 1799, est morte à Versailles le 7 juillet 1857. Elle a été inhumée avec sa famille.

De l'autre côté du chemin est l'habitation que s'est créée M. Olivier Rolland, le barde et l'enfant du pays. Voici quelques fragments de son ode inédite sur les agréments du champêtre petit manoir :

. . . . Ce pays m'est cher, il a vu mon enfance;
En partant, j'avais dit : Oh ! si la Providence
Exauçait mon désir, je reviendrais un jour
Abriter ma vieillesse en cet heureux séjour.
Si Dieu m'a protégé, moi, j'ai tenu parole.
De ma fenêtre, amis, je revois mon école;
Et, quand j'entends sortir tous les marmots joyeux,
Des larmes de bonheur s'échappent de mes yeux.
Que ferais-je à Paris? On s'écrase, on s'y pousse;
Ici la vie est calme, et les jours sans secousse,
En succédant aux jours, ont pour témoin les cieux.
Goûtez-vous à Paris ce bonheur précieux?
. . . .
. . . . . C'est vivre deux fois que vivre en ce séjour,
Entouré d'amitiés, et d'estime et d'amour.

La demeure de notre poëte est placée au milieu d'un délicieux jardin où ne manquent ni l'eau ni les ombrages, même le pittoresque ! Au faîte d'un monticule factice

Digitized by Google

se dresse un kiosque. De cette lanterne la vue embrasse le plus bel horizon. M. Olivier a pour voisin M. LAMBRE, dont la maison, comme jardin et comme habitation, est l'emblème de la vie bourgeoise.

Plus haut dans le village, on rencontre le domaine créé en 1758 par sir ELLIOT, venu en France à la suite du roi Jacques II. L'enclos renferme huit arpents; il y a des eaux vives. Le fameux horloger RAGUET-LÉPINE, plus connu sous ce dernier nom, a été propriétaire de cette belle campagne, où il est mort le 30 mai 1810, âgé seulement de cinquante-sept ans. Lépine était né dans la Côte-d'Or. Nos biographes ont oublié cet habile mécanicien. Il a laissé une grande fortune à son fils ALEXANDRE-PIERRE-FRANÇOIS, député, puis pair de France, mort au château de Ranay, près de Vendôme, le 12 juin 1851. Il conserva sa maison de Villeneuve plusieurs années, et revint jusqu'à la fin de sa vie visiter la tombe de son père. La sœur de MM. Delessert fut son acquéreur, puis est venu M. RICOIS, ancien officier supérieur, officier de la Légion d'honneur, qui l'a habitée trente ans. Le décès de son épouse l'a déterminé à l'aliéner en 1862. M. THOMAS en est propriétaire.

M. HOWIN, honoré d'une médaille à l'exposition universelle pour ses cultures et ses beaux produits de maïs, habite à Villeneuve un pavillon couvert à l'italienne, qu'on dit avoir été construit pour madame de Pompadour.

M. GODEFROY, à qui la culture du pays est redevable de tant de progrès, est né à Villeneuve le 14 avril 1807. Il a été maire de la commune, membre du conseil d'ar-

Digitized by Google

rondissement, du conseil général du département. François-Louis-Godefroy, son père, né à Villejuif, est mort à Villeneuve, où il était également honorablement connu, le 30 juin 1831, à l'âge de cinquante-sept ans.

Nous répéterons, en terminant, avec M. Bard : Des flots d'harmonie coulent dans la maison de M. Barthélemy ; de nombreux concerts, exécutés par les virtuoses les plus renommés de la capitale, font retentir les échos orphéoniques de son jardin. C'est dire que le maître du logis est lui-même artiste.

Digitized by Google

VILLIERS-SUR-ORGE

M. l'abbé Lebeuf (t. X, p. 139) fait dériver le nom de ce village du mot latin *Villare*, lieu habité. M. l'abbé Barranger, dans les étymologies grecques que nous lui devons des localités du canton, de υλ-λα-ρος, amour des bois et des champs. Il n'y a pas là une grande différence. C'est de la Gaule romaine. Rien n'est changé en quelque sorte à Villiers : le bois, la fraîcheur des eaux, le rendent encore précieux à ceux qui aiment le calme le plus absolu de la campagne. Comme ce nom est commun à beaucoup de localités, on y a ajouté celui de la petite rivière de l'Orge qui l'arrose et limite son territoire. Il est posé à sa rive gauche, à l'aspect du midi. On compte 6 kilomètres pour gagner Longjumeau et 1 myriamètre 9 kilomètres pour se rendre à Corbeil. La station la plus rapprochée du chemin de fer d'Orléans est celle d'Épinay, village qui le confine. Le dernier recensement donne à Villiers 205 habitants.

Ce village est privé d'une église; il dépend de Longpont pour le spirituel. Il y a eu jadis une chapelle que son état de vétusté a fait détruire, il y a près d'un siècle. Son emplacement est connu. SAINT CLAUDE, archevêque de Besançon, en était patron. Cet oratoire public

Digitized by Google

n'eut jamais le titre de paroisse. Les moines de Longpont en avaient la desserte. Un des religieux était désigné pour y célébrer les dimanches et fêtes afin d'éviter aux habitants la course à l'église matrice.

L'ancienne seigneurie a été ainsi d'abord improprement appelée. Les moines de Longpont jouissaient à Villiers de tous les droits qui s'y rattachaient. La justice relevait de la tour et prévôté royale de Montlhéry. Les possesseurs de ce domaine principal commencent pour nous avec une dame TIPHAINE DE VILLIERS. Elle vécut au quatorzième siècle, et fut inhumée dans l'église du prieuré de Longpont où se voyait encore sa pierre tumulaire, à la fin du dernier siècle. Dans le cours du seizième, nous le trouvons la propriété de la famille Lemaître. La même, sans doute, que celle des LEMAITRE DE BELLEJAME, originaire de Montlhéry (v. ce nom). JEAN-JACQUES de ce nom, auditeur à la Cour des comptes, le vendit au commencement du siècle suivant à ANTOINE D'AUBRAY, seigneur d'Offémont, lieutenant civil à Paris après son père; frère aîné de la trop célèbre marquise de Brinvilliers. On sait qu'il fut la seconde victime de sa famille que cette scélérate sacrifia à sa barbare cupidité. La famille QUENTIN, originaire de Bretagne, le posséda ensuite. JEAN, écuyer, est le premier que nous trouvons qualifié seigneur de Villiers-sur-Orge. Il était barbier et valet de chambre du roi. Louis XIV, pour reconnaître ses services, lui donna la haute justice du lieu, en 1689. Il eut pour successeur, dans ses titres et charges, son fils aussi appelé JEAN, dès l'an 1703; il mourut en 1717. Il a été inhumé dans

Digitized by Google

l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré à Paris. (Armes : d'azur à trois pommes de pin de Sinople. Devise : *Semper stabit claritas.*) Jean II épousa MADELEINE POISSON, femme de chambre de madame la duchesse de Bourgogne. Ils eurent plusieurs enfants : LOUIS, l'aîné, a été seigneur de Villiers. Il suivit la carrière militaire et mourut sans laisser de postérité. LOUIS PHILIBERT, son frère puîné, baron de Champlost, maître d'hôtel ordinaire du roi, devint par droit d'hérédité seigneur de Villiers. Il est mort en 1767, à l'âge de quatre-vingts ans, laissant de son mariage avec MARIE-ANNE-ADRIENNE DE GUEUDEVILLE un fils unique : MARIE-LOUIS, dernier seigneur de Villiers, qui épousa MARIE-CHARLOTTE DE BALLAINVILLIERS (v. ce nom).

M. LE LIVRY, de la famille SANGUIN, en a été depuis propriétaire; après lui, l'excentrique GRIMOD DE LA REYNIÈRE, fils d'un fermier général, en toutes choses si original, si extraordinaire ! ALEXANDRE-LAURENT-BALTHAZAR GRIMOD DE LA REYNIÈRE naquit à Paris le 20 novembre 1758; sa mère, née de JARENTE DE SENAS, était fille du marquis d'Orgeval, et nièce et petite-nièce des évêques d'Orléans, morts en 1790 et 1805. Grimod vint au monde avec un défaut de conformation aux mains qui l'obligeait de se servir de doigts postiches ; mais par leur secours il écrivait, découpait et dessinait avec une facilité merveilleuse. On le destina à la magistrature; il préféra se frayer un chemin à la célébrité par des bouffonneries qui pouvaient faire quelque honneur à son esprit ; mais trop souvent, disent ses biographes, elles n'en firent qu'un homme ridicule. Il passa

Digitized by Google

son temps au foyer des spectacles, dans les coulisses, et préféra la société du café du Caveau à la brillante compagnie où l'appelait sa naissance. Devenu maître d'une fortune immense, l'auteur de l'*Almanach du Gourmand* et de beaucoup d'opuscules, donna des festins à la Lucullus dans lesquels il se montra convive aussi vaillant, qu'amphitryon attentif. M. de la Reynière traversa assez paisiblement la révolution. La diminution de sa fortune ne lui fit rien perdre de sa gaieté. Sous l'Empire, ses publications lui procurèrent l'accès des meilleures tables. Lors du retour des Bourbons, dégoûté de toute espèce de fumée, même de celle de la gloire, il se retira dans son château de Villiers-sur-Orge, où il s'occupa de ses souvenirs et des lettres, sans renoncer à pratiquer la gastronomie. Au commencement de l'année 1816, il songea, pour la première fois, à se marier; il épousa ADELAÏDE FEUCHÈRE, ancienne actrice du théâtre de Lyon, morte à Paris le 10 juin 1845, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle a été inhumée au cimetière de Montmartre. Grimod est mort dans son château de Villiers, le 25 décembre 1837. Il a été inhumé à Longpont, où nous avons vu sa tombe oubliée. (Armes : d'azur, à la fasce d'argent, accompagné en chef d'un croissant de même, accolé de deux étoiles d'or; en pointe, un poisson d'argent, sur une rivière de même.) Madame veuve MESSENER, propriétaire de cette ancienne seigneurie, vient de la mettre en vente.

Un autre domaine de Villiers, dont l'enclos renferme des eaux, a été la propriété du COMTE BRAGLIONI, envoyé extraordinaire de Mantoue sous Louis XIV. De nos

Digitized by Google

jours, il a été longtemps au général BARROIS, comte de l'Empire, dont le nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Il gagna tous ses grades sur les champs de bataille. Né à Ligny (Meuse) le 30 octobre 1774, il est mort à Villiers le 19 octobre 1860 et a été inhumé à Paris. Son épouse, née LEVESQUE DE VILMORIN, est également morte à Villiers, le 26 décembre 1860, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Ce domaine est la propriété de leur fille, épouse de M. le général PERROT, ancien membre du Corps législatif.

Citons encore la *Maison rouge*, dont le nom est justifié par l'emploi de la brique dans sa construction. Au commencement du dernier siècle, JEAN-JOSEPH NAU était qualifié sieur de la Maison rouge (v. Épinay). Plus tard, la comtesse DU BARRY en fit l'acquisition pour y loger sa mère: ANNE BÉCU, dite CANTIGNY, née à Vaucouleurs le 16 avril 1713. Mariée: 1° à VAUBERNIER, dont elle eut madame du Barry (mort le 14 septembre 1748); 2° à NICOLAS RANÇON. Elle est morte le 20 octobre 1788.

Nous lisons dans l'*Opuscule* de M. J. A. LEROI, bibliothécaire de la ville de Versailles, ayant pour titre: MADAME DU BARRY, 1768-1793 (Versailles, 1858, in-8): « Madame du Barry acheta fort peu de biens pendant sa grandeur. Elle fit l'acquisition d'une maison à Saint-Vrain, près Arpajon, et d'une petite ferme appelée la Maison rouge à Villiers-sur-Orge, près Longjumeau. — On a vu par le contrat de mariage de madame du Barry, que sa mère se nommait madame Rançon. En effet, elle avait épousé en 1749 un nommé Rançon, commis

Digitized by Google

aux aides, titre qu'on changea, dans le contrat de la comtesse, en celui d'intéressé dans les affaires du roi. On conçoit qu'avec un aussi mince emploi pour toute fortune, M. et madame Rançon devaient mener une assez triste existence. Dans sa haute position, madame du Barry n'oublia pas sa mère. Elle allait souvent la voir, et elle la mit à même de vivre largement. Quoiqu'elle n'eût ni les manières ni le langage d'une femme de qualité, on ne pouvait cependant continuer de donner ce nom de Rançon à la mère d'une comtesse qui avait l'insigne honneur d'être la maîtresse du roi, et on l'appela MADAME DE MONTRABLE. C'est pour madame de Montrable que madame du Barry acheta la Maison rouge, et cette dame l'habita fort longtemps.

Au commencement de l'Empire, le COMTE DE MALVALLE a été propriétaire de la Maison rouge. Depuis M. le COMTE O'DONNELL, gendre de madame SOPHIE GAY, né dans Maine-et-Loire en 1783. Il suivit d'abord la carrière militaire, et la quitta pour celle administrative ; nous le voyons successivement : maître des requêtes au conseil d'État, maire de Villiers et conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il est officier de la Légion d'honneur. M. le comte O'Donnell a été l'un des fondateurs de l'école d'enseignement mutuel de Montlhéry, où il faisait instruire plusieurs enfants à ses frais.

Madame Sophie Gay a passé plusieurs étés à Villiers ; elle y était entourée de sa famille. MARIE-FRANÇOISE NICHAULT DE LA VALETTE, née à Paris le 1er juillet 1776, morte en la même ville le 4 mars 1852, fut

Digitized by Google

mariée en 1793 à M. Liottier, agent de change; elle en eut une fille, madame la comtesse de Canclaux. Divorcée en 1799, elle épousa bientôt M. Gay, associé d'une maison de banque, puis receveur général à Aix-la-Chapelle. Elle eut de ce second mariage : 1° Edmond-Adolphe, officier de cavalerie, tué en Afrique le 11 mai 1842; 2° Élisa, madame la comtesse O'Donnel; 3° et Delphine, madame Émile de Girardin, née à Aix-la-Chapelle le 26 janvier 1804, morte à Paris le 29 juin 1855. Madame Sophie Gay a daté plusieurs de ses poésies de Villiers-sur-Orge; nous connaissons celle ayant pour titre: *Le bonheur d'être belle!* attribuée à Delphine. On lit au bas du manuscrit autographe : *Villiers-sur-Orge*, 1821. Grimod de la Reynière était en commerce de lettres avec cette dame. Elle lui écrivait ce billet le 31 décembre 1816. « Il est certain que j'ai eu tort de dire la vérité à mon voisin; les rois, les femmes et les amoureux la reçoivent toujours mal; mais, qu'il soit tranquille, elle ne m'attirera plus désormais tant d'amertume de sa part, et il ne l'entendra qu'à propos des sentiments d'amitié que je lui ai voués. — Mon prochain départ pour Paris me privera du plaisir d'accepter son invitation nuptiale; mais je n'en prendrai pas moins de part au succès de tout ce qui pourra contribuer à son bonheur.

Quelques mots encore à l'honneur de la jeune Muse sa fille. C'est à Villiers que Delphine commença à écrire; Napoline et Magdeleine y ont été pour le moins esquissées. Le poëme d'*Élgise*, on le sait, y a été composé. Madame de Girardin avait un talent souple et

Digitized by Google

délicat ; rien ne lui fut étranger : prose, vers, romans, contes, odes, élégies, poëmes épiques, romances, théâtre, politique ! Elle emprunta plusieurs pseudonymes. Qui ne connut le VICOMTE CHARLES DELAUNAY ? Madame de Girardin était membre de l'Académie du Tibre.

La Maison rouge a depuis été possédée par LOUIS-ALEXANDRE DUWIQUET, chevalier de Rodelingheim, né à Boulogne-sur-Mer le 18 mars 1766, mort à Villiers le 26 septembre 1836. Il épousa ÉLÉONORE-ÉLISABETH MALAN, née à Genève le 30 avril 1767, morte à Paris le 25 novembre 1842. Tous deux reposent dans le cimetière de Longpont. Leurs héritiers ont vendu la Maison rouge à M. ALQUIER, ancien agent de change, qui l'habite. Oudiette, si rarement en défaut, dit dans son *Dictionnaire des environs de Paris*, la Maison rouge démolie en 1808.

Digitized by Google

VIRY-CHATILLON

Viry et Châtillon son annexe comptent une agglomération de 564 habitants. Ce village est distant de Longjumeau de 8 kilomètres, et de 1 myriamètre 1 kilomètre de Corbeil. Viry est groupé sur la pente d'un coteau qui regarde le levant, et a son territoire limité d'un côté par la Seine, de l'autre, par la rivière de l'Orge. L'ancien grand chemin de Paris à Fontainebleau le sépare de Châtillon. L'un et l'autre ne sont qu'à une très-petite distance de la station de Juvisy où s'opère la bifurcation des lignes d'Orléans et de Corbeil. Bien anciennement, le fleuve était l'unique communication avec Paris ; on prenait la voiture d'eau à Châtillon. JEAN CORNEILLAN, écuyer, conseiller au Châtelet de Paris, dans le dix-septième siècle a laissé un petit poëme, manuscrit et anonyme, conservé au *Britisch museum* à Londres. Il a pour titre : *Le Voyage de Viry*. Il montre la douce quiétude de nos aïeux. Nous en devons la connaissance à M. VALENTIN DE COURCEL, qui l'a copié à notre intention.

Quand les santés furent portées
Et que la faim nous eut quitté,
Nous laissons aller nos pensées
Sur le voiage projetté

Digitized by Google

Et, détournant vers la *Tournelle* (1),
Où le *corbillards* (2) nous appelle,
Plus inflexible que le sort,
Nous nous rendons dessus la rive,
Dans le même temps qu'il arrive
Sur le sable de nostre port.

—

Enfin, cette grande machine
Nous laissa grimper sur son dos,
Et va de colline en colline
Sur l'humide route des flots.
Sur ces belles rives l'on trouve
Conflans, *Choisy* et *Villeneuve*,
D'où sort un certain pâtissier,
Qui vous vient tenir compagnie;
Autant que sa pâtisserie,
Met à sortir de son panier.

—

Près de là *Hablon* se découvre,
Qui mire dans l'eau qui le bat,
Les quatre tours d'un petit Louvre
Qui voit deux lieues de pays plat.
Athis et *Mons* viennent ensuite
Dont un torrent se précipite (3),
Quand quelque nuage se fond;
Et, tout plein d'écume et de rage,
Dégorge les eaux de l'orage
Par deux arches d'un petit pont.

—

Enfin *Chastillon* vous arreste,
Le bâteau y vient aborder;

(1) Paris a encore un port et un quai qui portent ce nom.

(2) Ce nom est celui de Corbeil, terme du voyage qu'il accomplissait. Ce coche, établi d'abord pour transporter du pain à Paris, trois fois la semaine, prit dans la suite des voyageurs. Il subsistait encore au commencement du siècle. Les bateaux à vapeur, puis les voies ferrées l'ont détrôné. Le coche de Corbeil fut employé, dans une épidémie survenue à Paris dans le cours du seizième siècle, au transport des morts. Son nom a été donné dans ce temps à nos chars funèbres.

(3) C'est la jonction de l'Orge avec la Seine.

Digitized by Google

Et *Viry* qui montre la teste,
Vous convie à le regarder.
Là, parvenus, nous fîmes route
Dessous une petite voûte
Qui reçoit l'égout du moulin;
Et, laissant Chastillon derrière,
Nous touchâmes l'heureuse terre,
Où nostre voyage prist fin.

M. de Valois, dans sa *Notitiæ Galliarum* (p. 438), dit que le nom de ce village a été emprunté à un Romain; nous pencherions plutôt pour celui d'un Gaulois. Il ajoute qu'il dut s'appeler VERUS, nom assez répandu chez ce peuple. De VERUS, on a fait VERIACUM, et par corruption VIRIACUM. Delabarre l'écrit VIZY, dans sa *Description de la châtellenie de Corbeil* (p. 17). On ne sait rien de positif sur Viry avant le onzième siècle.

L'église, monument de la fin du douzième, n'est pas orientée. Elle occupe une plate-forme établie vers le milieu du coteau. Le cimetière occupe encore toutes les parties libres autour de l'édifice. L'apôtre des Gaules, saint Denis, premier évêque de Paris, en est le patron. On y honore aussi sainte Luce, vierge. Trois nefs, composées chacune de sept travées inégales, en sont le plan; toutes se terminent carrément. La trop grande élévation de la nef majeure raccourcit le monument. La tour des cloches s'élève à gauche; elle aussi a une grande élévation. L'escalier qui la dessert occupe une tourelle adhérente. Un pavillon à double poinçon termine cette tour. La seule cloche suspendue à son beffroi porte le millésime 1633. Le mobilier de cette église montre des boiseries exécutées au dix-septième siècle et plusieurs ta-

Digitized by Google

bleaux d'un mérite incontestable, dons des habitants notables du pays.

M. l'abbé Lebeuf (t. XII, p. 84) décrit une tombe qu'il dit placée sous la lampe du chœur; nous l'y avons vainement cherchée. Elle recouvrait les restes de Jean Piédefer, nom honorablement connu dans le canton et que nous avons souvent cité. Cette famille était originaire du Beauvoisis. Elle a légué son nom à un fief de la paroisse et à plusieurs autres du voisinage. Le personnage qui nous occupe est mort à Viry en 1506. Il était chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur des Fieffes ou Siestes. Il était gravé au trait de grandeur naturelle sur la pierre qui recouvrait ses restes. Ses armes étaient échiquetées d'or et d'azur. La famille Piédefer, alliée à celle de Longueil, avait ses membres inhumés à Paris dans l'église des Cordeliers, dans celles des religieux de Saint-Antoine et des Blancs-Manteaux, enfin, à Moussy-le-Viel, près de Dommartin, dont ils étaient seigneurs par suite d'alliances avec les Boutheiller.

Le 15 septembre 1861, fut une heureuse journée pour les pauvres du pays. Madame la baronne Vigier, dont le talent est si remarquable, a bien voulu condescendre à prêter son admirable voix aux chants de l'église de Viry. Dire l'affluence des auditeurs distingués du voisinage n'est pas nécessaire...

Dans une fouille opérée en 1846 sur une portion du cimetière, on a découvert un bénitier en pierre, sculpté au treizième siècle. Nous l'avons vu à la cure; il pourrait être rendu à sa première destination. On a aussi

Digitized by Google

trouvé alors une statue, œuvre du quatorzième siècle.

Les moines de Longpont avaient la moitié de la dîme de Viry. Messieurs de la Mission de Saint-Lazare et les Cordelières de Paris y avaient des biens. Deux doyens de l'église de Paris : HERVÉ DE MONTMORENCY, le premier, légua, vers 1191, un repas de quatre plats pour le jour de son anniversaire à prendre sur ses biens de Viry, et JEAN CHANTEPRIME, le second, dont nous reparlerons, fonda également son anniversaire, en assurant aussi la rente à Viry. Les évêques de Paris, collateurs de la cure, avaient un fief dans cette paroisse.

Parmi les principales sépultures de Viry, nous avons remarqué celles : 1° de dame ARMANDE-CATHERINE DE MONTMORIN, MARQUISE D'ASNIÈRES LA CHATAIGNERAIE, née à Fontainebleau, morte à Viry le 30 août 1833, à l'âge de soixante-douze ans. Elle était veuve depuis le 3 janvier 1824. L'aîné de ses deux fils, né en 1785, a quitté la plume pour l'épée. On a de lui une traduction des *Satires de Juvénal;* le *Turbot* et les *Vœux;* un discours au roi ; plusieurs odes; *Phocas*, tragédie en cinq actes, dédiée à madame la duchesse d'Angoulême; enfin plusieurs Macédoniques et Miscellanées. Quelques-unes de ces productions ont été écrites à Viry; 2° CHRISTOPHE-PAUL GAUTRON, MARQUIS DE ROBIEN, d'une famille du parlement de Bretagne, né le 22 mars 1763, mort à Viry le 3 juin 1844. Les siens prirent part aux croisades; à ce titre, les armes de la famille sont peintes dans les Galeries de Versailles; elles sont d'azur, à dix billettes d'argent, posées 5, 3, 2 et 1, avec cette devise : *Sans vanité ni faiblesse;* 3° HENRI-VITAL PAPILLON, licencié

Digitized by Google

en droit, séminariste à Saint-Sulpice, né à Paris, mort à Viry le 8 octobre 1841, à l'âge de vingt-cinq ans; 4° Louise-Eugénie-Lucie de Fontenelles, née à Bruxelles, morte à Viry le 23 août 1843, dans le célibat, à l'âge de soixante-douze ans; 5° François-Antoine Walter, ancien capitaine de cavalerie, chevalier de la Légion d'honneur, né à Huningue le 14 novembre 1776, mort à Viry le 16 janvier 1859; 6° Jean-Baptiste-Camille Polonceau, ingénieur, régisseur de la traction du chemin de fer de Paris à Orléans; officier de la Légion d'honneur; auteur de plusieurs ouvrages publiés en collaboration, touchant cette matière; né à Chambéry le 29 octobre 1813, mort à Viry le 21 septembre 1859; 7° Louis-Benjamin Francœur, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. Cet habile mathématicien a résolu plus d'un problème dans sa retraite champêtre à Châtillon; né à Paris le 16 août 1773, il est mort en la même ville le 15 décembre 1849; 8° dame Marguerite-Geneviève Mariette, sa veuve, née à Paris, morte à Châtillon le 23 janvier 1858, à l'âge de soixante-dix-huit ans; 9° M. l'abbé Mottu, curé de la paroisse, né à Étampes, mort à Viry le 9 novembre 1835, à l'âge de trente-huit ans.

Vulgrain de Viry est le premier seigneur connu. Il vivait en 1093. Plusieurs autres, après lui, ont aussi porté le nom de ce village. Bochard, l'un d'eux, vendit au chapitre de la cathédrale de Paris quarante hosties ou cabanes de serfs, à Viry, moyennant une redevance annuelle de cent sols (d'or probablement). Parmi ceux qui ont illustré le nom de Viry, l'abbé Lebeuf (t. XII,

Digitized by Google

p. 90) mentionne Gozon, chanoine de l'église de Paris; il vécut dans le cours du douzième siècle. Il a été inhumé dans l'église de Saint-Denis du Pas, l'une des filles de cette illustre église. On lit dans l'Obituaire, à la date du 28 août : « *Obiit bonæ memoriæ Gazo de Viriaco quondam canonicus et cantor Parisiensis.* » Il était certainement de la même famille que l'évêque de Laon, dont nous avons rapporté l'épitaphe. (V. *Savigny.*) Millin (*Antiquités nationales*, t. V, chap. LX, p. 35) cite Jean, qui porta aussi le nom de Viry; mort vers l'an 1358, il joua un grand rôle dans les affaires ecclésiastiques de son temps. Il a été abbé de Sainte-Geneviève de Paris. En 1349, il donna dans l'église de son abbaye la bénédiction nuptiale à Jeanne de Nantes, comtesse d'Auvergne et de Boulogne, qui épousait Jean, duc de Normandie, sacré roi de France l'année suivante. Il fut le malheureux Jean II! Jean de Viry a été ensuite abbé de Cîteaux. Clément VII le nomma juge et conservateur de cet ordre. Il a assisté à plusieurs chapitres qui lui confièrent des missions importantes, particulièrement celle de vicaire général des monastères de Paris. On lit dans le nécrologe de cette congrégation : *In sacrâ theologiâ eximius doctor.* (Lebeuf, t. XII, p. 96.)

Vers 1360, lorsque fut dressée la liste des seigneurs du comté de Montlhéry, qui contribuèrent à payer la rançon du roi, on y inscrivit pour Viry : J. Le Bergier. Nous avons souvent cité ce document. Bientôt le roi Charles V donna cette terre, avec la haute, moyenne et basse justice, à l'abbaye Saint-Maur des Fossés en échange d'autres biens. Nous ignorons comment elle

Digitized by Google

était passée aux mains du roi. Ce monastère ne tarda pas à l'aliéner, puisqu'en 1383 elle appartenait à Jean de Beaumont, comte de Hainaut, ancien maître d'hôtel du roi Philippe de Valois, à qui ce prince avait précédemment fait don d'une rente qu'il levait à Antony et à Viry. Jean de Beaumont est honorablement mentionné par Sainte-Palaye dans son *Histoire de la Chevalerie* (t. II, p. 7). Nous supposons que ce seigneur a donné son nom à un fief de Villemoisson, qui plus tard fut enclavé dans le domaine seigneurial.

Au commencement du quinzième siècle, la terre de Viry devint la propriété d'Eustache de Gaulcourt, grand fauconnier de France. (Deux évêques de ce nom, ses neveux, fils de Charles, contrôleur général et gouverneur de Paris, se sont succédé sur le siége épiscopal d'Amiens. Il est à remarquer que ces deux frères ne possédèrent ce siége qu'en commende.) Le seigneur de Viry est mort en 1437. Il ne laissa pas de postérité de son mariage avec Jeanne de Montmorency. A son décès, la seigneurie de Viry passa à Jean, son frère, archidiacre de Joinville au diocèse de Châlons en Champagne. Il eut pour héritiers ses neveu et nièce, Jean d'Avesnes, époux de N. de Gaulcourt, et Colaye de Gaulcourt. La fille de ce dernier épousa Jean Foucault. Ces époux donnèrent le jour à une fille unique, Jeanne, qui porta cette terre en dot à Richard de Saint-Marcy. Ils la vendirent au mois de janvier 1488 à Estienne de Vest, seigneur de Savigny-sur-Orge. Elle suivit le sort de cette terre jusqu'en 1789.

Plusieurs noms de fiefs sont encore connus à Viry.

Digitized by Google

Le principal était celui de Piédefer, au nom duquel fut ajouté dans la suite celui d'Aiguemont. Ce domaine porte encore ces deux noms. La famille Piédefer l'a longtemps possédé; le premier paraît avoir été le chevalier inhumé dans l'église. Le martyrologe de l'abbaye de Jarcy-en-Brie nous fournit une religieuse de ce nom. Elle y est mentionnée en ces termes : *Tertio nonas decembris obiit dilectissima nobis in Christo soror Ludovica Piedefer*. Ce document ne marque pas l'année de son décès. Michel, l'un des membres de cette famille, mort en 1473, avait épousé Denise Chanteprime; ce nom a déjà été cité. Un romancier a donné, en 1861, un feuilleton (V. le journal *l'Opinion nationale*), où l'action se passe au village de Chantepie, qu'il place entre Corbeil et Juvisy, où ce nom ne se rencontre pas. Cette fiction se rattache évidemment à la famille Chanteprime. Nous avons indiqué les différentes sépultures de la famille Piédefer; il faut y ajouter le cimetière des Saints-Innocents, à Paris. L'Épitaphier, tant de fois cité, nous fournit la preuve que beaucoup d'entre eux ont eu la qualité de seigneurs de Viry. Louis, de ce nom, épousa, dans le cours du dernier siècle, Catherine Durand de Villegagnon, d'une famille originaire de Provins; il était sieur de Champlot et premier écuyer du prince de Condé. Peut-être ce nom s'est-il éteint avec lui; toutefois il ne laissa pas de postérité.

Le fief de Piédefer a été ensuite la propriété de la famille Perrault, dont le chef, avocat au parlement de Paris, était originaire de Tours. Il lui venait des propres de son épouse, dont aucun document n'est venu nous ré-

Digitized by Google

véler le nom. Charles, l'un de leurs enfants, a laissé des *Mémoires manuscrits*, imprimés seulement en 1759. Nous y lisons (page 28) : « Ma mère étant morte en l'année 1657, la maison de Viry fut donnée à mon frère (Claude), le receveur général des finances, dans le partage que nous fîmes des biens de la succession de la famille. Il y fit bâtir un corps de logis, et, comme j'avais un plein loisir, car mon frère avait pris un commis pour sa recette générale, je m'appliquai à faire bâtir cette maison, qui fut trouvée bien entendue. Il est vrai que mes frères avaient grande part au dessein de ce bâtiment que je conduisis, n'ayant pour ouvriers que des Limousins qui n'avaient fait autre chose toute leur vie que des murs de clôture. Je leur fis faire aussi la rocaille d'une grotte qui était le plus bel ornement de cette maison de campagne. »

Claude Perrault, médecin-architecte, n'avait point encore élevé la colonnade du Louvre, l'un de ses chefs-d'œuvre. Né en 1613, il est mort en 1688. Charles, né le 12 janvier 1628, est mort à Paris le 16 mai 1703. Il a été inhumé dans l'église Saint-Benoît. Tous deux ont été de l'Académie française. L'aimable auteur des *Contes de fées* parle, dans ses *Mémoires*, de son portrait d'Iris (p. 26) : « Je fis ce portrait à Viry sur une idée en l'air, et ne crus nullement qu'il fût à beaucoup près aussi bon qu'il fut trouvé quand il parut. M. Quinault vint nous voir à Viry; je le lui lus, et, comme il le trouva fort à son gré, je lui en donnai une copie. » On peut présumer que Viry fut fréquenté par cette famille plus d'un demi-siècle. Charles y reçut nombreuse société

Digitized by Google

de beaux esprits. Nous en trouvons la preuve dans un recueil manuscrit en vers et en prose; il a pour titre : *Rondeaux pour l'agréable maison de Viry*. Il est passé de la bibliothèque du duc de la Vallière dans celle du bibliophile Boulard, au décès duquel il a appartenu à M. de Montmerqué; il a été acquis à la vente de ses livres par la Bibliothèque impériale. Cette poésie ne s'applique pas, comme on pourrait le supposer, à la description du logis de Perrault. MM. Blin, fils d'un gouverneur de Paris, et Estienne Martin de Pinchesnes, neveu de Voiture, qui les ont écrits, s'invitent à dîner à Viry, louent le *veau* qui leur est servi, et remercient de l'accueil reçu. Tout se borne à cela. On se réjouit, avant et après le repas, de la bonne chère attendue et distribuée, et on *gloutonne*. Les autres pièces contenues en ce recueil traitent toutes de la gastronomie; nous citerons les titres parce qu'on prétend que Perrault a aussi fourni son contingent à ce recueil : *Les Gélinotes du Mans, à l'illustre Claudine ; les Chapons du Mans, à MM. Ménage et Scarron ; Repas atermoyé de madame Mastillon-Bernage*, etc.

Michel Poncet de la Rivière, ancien évêque d'Uzès, a ensuite possédé ce domaine. Il en a agrandi et embelli les jardins. C'est ce prélat qui a recueilli les sources d'eaux vives qui y entretiennent la fraîcheur; elles sont reçues dans un canal aux deux bouts duquel on rencontre des rochers factices bien conçus. On a prétendu qu'aidé de son valet de chambre, il construisit la grotte ou galerie dont nous avons parlé. Il faut seulement lui attribuer la construction des rochers qui

Digitized by Google

terminent le canal. Le prélat fit de cette curieuse grotte son oratoire domestique. Il est mort à Paris le 19 novembre 1728, à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Il ne faut pas le confondre avec son neveu du même nom, mort évêque d'Angers le 2 août 1730, à l'âge de cinquante-huit ans, que nous trouvons assistant l'abbé Delalande, curé de Grigny, à ses derniers moments.

M. Lebeuf, secrétaire du roi, posséda ce fief après lui. Puis un autre prélat, Gaspard Brunet de Tressemannes, évêque de Glandèves, né en 1721, mort en 1772. Le comte de Botterel, père de l'inventeur de la cuisine ambulante, en fit ensuite l'acquisition. En ce siècle, ce domaine a été la propriété successive de MM. Bilgrain, Dolfus, général Davous, mort en 1842, qu'il ne faut pas confondre avec le maréchal prince d'Eckmühl. Pendant sa possession, il loua au lieutenant général comte de Beaumont, pair de France, mort en 1830. Puis vint M. Guibal, alors associé de la maison Rattier. Il a vendu à M. Dalifol, possesseur actuel.

Un autre fief, La Bertinière, a été, en ce siècle, la propriété de l'acteur Mauduit, plus connu sous le nom de Larive. Né à la Rochelle en 1747, et non en 1744; mort en 1827 dans la vallée de Montmorency, à Montlignon. Il a écrit à Viry ses *Réflexions sur l'art théâtral* (Paris, an IX, br. in-8). Saint-Prix, autre acteur de la scène française, l'avait attiré à Viry, où il avait acheté l'ancien presbytère lorsqu'il devint propriété nationale. A l'époque de son mariage avec la veuve du négociant Maille, il vint habiter Corbeil et rendit son habitation à sa destination première, en la cédant à la commune à

Digitized by Google

des conditions très-acceptables. JEAN-AMABLE FOUCAULT SAINT-PRIX, né à Paris le 9 juin 1759, est mort en la même ville le 28 octobre 1834. Il était sculpteur-statuaire lorsqu'un penchant irrésistible l'entraîna vers un autre art. LA MARQUISE DE SAINT-GILLES acheta de Larive; ensuite vint MADEMOISELLE DE FONTENELLES, puis le possesseur actuel, M. FRANCŒUR, fils du savant mathématicien.

L'ancien fief de LA MARCHE OU DES MARCHES, contigu, est beaucoup plus important; il appartenait, au moment de la Révolution, au lieutenant de police DE SARTINES, chez lequel fut arrêté le malheureux Foullon (V. *Morangis*). ANTOINE-RAYMOND-JEAN-GUALBERT-GABRIEL DE SARTINES, COMTE D'ALBY, né à Barcelone le 12 juillet 1729, est mort à Tarragone le 7 septembre 1801. Une rue de Paris porte le nom de ce magistrat. Plus heureux que son fils, il émigra. Celui-ci périt à trente-quatre ans sous la hache révolutionnaire le 17 juin 1794, avec son épouse, qui n'en comptait que dix-neuf. Ce même domaine a été de longues années la propriété de madame la DUCHESSE DE RAGUSE, née ANNE-MARIE-HORTENSE PERREGAUX. La duchesse en fit l'acquisition de ses propres. Les agents du fisc avaient mis le séquestre sur ce domaine en 1815. L'empereur le fit lever par décret du 14 avril. On est étonné de rencontrer les armes du maréchal au-dessus de l'une des principales portes de cette propriété, car on sait que les deux époux sympathisaient peu. Là se lit la devise accordée au duc par le roi Louis XVIII en considération de ses services : *Patriæ totus et ubique.*

Digitized by Google

FRÉDÉRIC-LOUIS VIESSE DE MARMONT, DUC DE RAGUSE, dernier maréchal du premier Empire, né à Châtillon-sur-Seine (où il a été inhumé) le 20 juillet 1774, est mort à Venise le 2 mars 1852. La duchesse est morte à Paris le 25 mai 1857; elle a laissé 2,000 francs aux pauvres de Viry. On sait combien elle affectionnait sa maison de Viry, et combien elle dépensa pour l'embellir. Les jardins ont été dessinés par DAMESME, né à Magny (Seine-et-Oise) en 1757, mort à Paris en 1822. Une rivière factice y décrit d'agréables méandres.

Un seul épisode a marqué le séjour de madame de Raguse à Viry. La fille adoptive de Napoléon, HORTENSE-EUGÉNIE DE BEAUHARNAIS, ex-reine de Hollande, DUCHESSE DE SAINT-LEU, mère de S. M. l'Empereur Napoléon III, lorsque les événements du 30 octobre 1836 lui furent connus, quitta sa résidence d'Arenenberg, et, dans le plus strict incognito, arriva en toute hâte jusqu'à Viry, chez madame de Raguse, marraine du prince son fils, afin d'être plus à portée d'intercéder en sa faveur. Aussitôt que la malheureuse mère eut fait connaître son dessein, elle reçut l'ordre de repartir immédiatement. Ce fut en vain que madame la BARONNE SALVAGES DE FAVEROLLES (Anne-Charlotte-Benoîte Dumory, morte à Paris le 1er mars 1856, inhumée au P. Lachaise, où elle a un des monuments les plus remarquables), depuis exécutrice testamentaire de la princesse, alla représenter au COMTE MOLÉ, lors président du conseil du roi Louis-Philippe, que le chagrin, l'inquiétude, les fatigues d'un voyage fait avec tant de rapidité, avaient déterminé chez elle une violente souf-

Digitized by Google

france, et exigeaient au moins quelques jours de repos et le secours immédiat des médecins. On fut inflexible et on lui enjoignit de hâter son départ. C'est à onze mois de là que mourut la princesse, en son château d'Arenenberg, le 5 octobre 1837; elle était née à Paris le 17 avril 1783. Ses restes reposent dans l'église de Ruel, près de ceux de sa mère, l'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE. C'est pour la reine Hortense que M. DELABORDE fit les couplets chevaleresques : *Partant pour la Syrie*, dont la musique est de la composition de la princesse, ainsi que celle de cette autre non moins populaire : *Reposez-vous*, *bon chevalier*.

M. CHARTRY-LAFOSSE, maréchal de camp, député du Calvados, légataire de madame la duchesse de Raguse, a vendu ce domaine à l'ingénieur Polonceau, dont la veuve l'habite.

On indique encore, à Viry, les anciens fiefs de PROMETOT et de LA CELLE. Donnet a marqué sur sa carte de l'arrondissement de Corbeil un lieu appelé *la Tournelle ruinée*. Une rue de ce village est appelée *la Rue aux huiliers*. La grande abondance des noyers sur son territoire a pu nécessiter la construction d'un pressoir en ce lieu pour tirer l'huile de ce fruit. N'oublions pas les fromages à la crème dits de Viry, si recherchés à Paris et tant vantés par l'ingénieux panégyriste des bons comestibles.

Il nous reste à parler du GRAND et du PETIT-CHATILLON, autrefois CHASTILLON. Ce nom vient évidemment de *Chastel* ou *Chastelet*. Il y avait, dès le moyen âge, un château fortifié à cet endroit de la rive gauche

Digitized by Google

de la Seine, et son nom était porté par des chevaliers, mentionnés au cartulaire du prieuré de Longpont-sous-Montlhéry. Delabarre, historien de Corbeil, dans la description de la châtellenie de cette ville (p. 17), place Châtillon sur la paroisse de Juvisy. Le castel élevé sous la féodalité a donné naissance au hameau qui borde le fleuve. Les premières maisons furent occupées par des pêcheurs et par des hôteliers qui recevaient la marine. Depuis on y a construit quelques maisons de plaisance. Le mathématicien FRANCŒUR y eut longtemps sa maison des champs, aujourd'hui habitée par M. BARTHÉLEMY, son gendre. M. DUMANOIR, auteur dramatique, y vient depuis longtemps ; il pourrait bien y avoir écrit *Don César de Bazan*. M. POLONCEAU, parent de l'ingénieur dont la famille déplore la perte, y a aussi une maison de campagne. Celle de M. HOLLANDE est la plus importante du hameau. Il y a au Petit-Châtillon un moulin faisant de blé farine ; son bief est alimenté par les eaux des sources qui s'échappent du coteau qui domine Viry.

Digitized by Google

WISSOUS

M. l'abbé Chastelain pense que l'emplacement occupé par ce village l'a été autrefois par un temple dédié à *Cérès;* et il l'appelle *villa Cereris*. M. de Valois partage la même opinion : il dit qu'on a honoré cette divinité païenne à Wissous. L'abbé Lebeuf affirme que ces savants se sont trompés. Selon lui, ils ne connaissaient ni les titres du chapitre de la métropole de Paris, ni ceux plus anciens de l'abbaye de Longpont-sous-Montlhéry, où le nom de ce lieu est écrit : *Viceorium*. Il n'y a aucune raison, ajoute-t-il (t. X, p. 78), de donner à ce village un nom qui ne convient qu'à des lieux élevés, sa situation n'ayant rien d'extraordinaire. Il est plus naturel de penser qu'il vient de *Vicorium*, expression qui signifiait un petit village, un hameau. Origine tout *albionique*, s'écrie M. l'abbé Barranger, et qui sent le manant, le taillable et le corvéable à merci ! Ici n'avaient que faire les filles du Parnasse !

On écrivit d'abord son nom en français : *Viceous*; on en a fait ensuite *Wissous*. A quoi attribuer ce changement? Ce village, situé au milieu des terres, n'a pas de communications faciles avec son voisinage. On compte 6 kilomètres de Longjumeau et 11 kilomètres de Paris.

Digitized by Google

Le dernier recensement lui donne 766 habitants.

Wissous n'était pas encore paroisse à la fin du treizième siècle ; c'est le sentiment de M. l'abbé Lebeuf. Ce savant se trompe évidemment d'un siècle, ou il y a erreur du typographe. Ce n'était alors qu'un simple hameau compris dans la circonscription de Rungis ou de Chevilly. Disons tout de suite que le nom de Wissous est inscrit sur les bannières déployées à Saint-Étienne-du-Mont, le jour de la solennité du 3 janvier, en l'honneur de l'humble bergère de Nanterre, patronne de Paris, et que sainte Geneviève a un autel sous son invocation à Wissous. L'église a pour patron SAINT DENIS, apôtre des Gaules. On monte sept degrés pour y arriver. Au-dessus de la porte se lit cette inscription : *Ce lieu est saint.* Une autre porte au nord a été murée. On voit par le niveau de son seuil que le cimetière était jadis à cet endroit. On l'a fait disparaître il y a longtemps. Ce monument porte des traces du siècle que nous venons d'indiquer ; le chœur est certainement de cette date. Peut-être y eut-il seulement une chapelle avant l'érection de la cure. Il est positif qu'elle remonte au temps de saint Louis. La nef, plus vaste, nous semble plus moderne, elle est voûtée en berceau, peut-être par suite d'une restauration, car le seul bas-côté, au midi, évidemment du treizième siècle, a conservé sa voûte. La tour des cloches est du même temps. On l'a surélevée, nous ne savons pas trop pourquoi ; son toit est en batière. Le passage à travers la nef montre plusieurs pierres tombales, les unes en long, les autres en travers ; ce qui prouve le peu de goût de ceux qui

Digitized by Google

ont dirigé son dernier pavage. Elles sont antérieures à cette partie de l'édifice; la gravure au trait des personnages ensevelis autrefois dessous et leurs épitaphes ont été effacés par le frottement des pieds. Il faut en excepter celle immédiatement à l'entrée. Elle est, du reste, la mieux conservée. On y a gravé le nom de *François Paris* ou de *Paris*. Elle nous rappelle la pierre tombale d'une religieuse du monastère de la Saussaye, près de Villejuif, apportée à Wissous, et qui jadis y recouvrait un écoulement d'eau. Elle est placée maintenant contre le mur d'une maison voisine. La gravure montre cette religieuse : la figure et les mains sont de marbre *blanc*. L'inscription autour est endommagée. On apprend qu'elle était fille de FRANÇOIS DOLU, et la date du 9 mai 1610 indique sans doute celle de son décès. On pourrait enrichir le musée de Cluny de ce monument funéraire. L'abbé Lebeuf nous apprend que deux des tombes de l'église recouvraient les restes de deux curés de Rungis, lesquels vécurent dans le cours du seizième siècle. Ils étaient qualifiés vicaires de Wissous.

En 1284, Nicolas, chanoine, prestre de Saint-Honoré de Paris, fonda en cette église une chapellenie au titre de l'évêque de Myre, son patron. Peut-être était-il né à Wissous? Une verrière montre l'apôtre *saint Pierre*. C'est tout ce qui reste des vitraux dont les fenêtres devaient être autrefois garnies. Il y a plusieurs stalles dans le chœur, elles sont d'un travail qui mérite l'examen.

La cure était à la nomination du chapitre de l'église cathédrale de Paris. Cependant, les évêques de ce siége paraissent avoir été en possession de la seigneurie

Digitized by Google

du lieu. Une charte de l'an 1242, porte : « Qu'il soit notoire à tous qui les présentes verront, que nous, Guillaume, indigne évêque de Paris, consentons à ce que Odeline, fille de Radulphe Gaudin, du village de Wissous, femme de corps de notre église, épouse Bertrand, fils de défunt Hugon, du village de Verrières, homme de corps de l'abbaye Saint-Germain des Prés, à condition que les enfants qui naîtront dudit mariage seront partagés entre nous et ladite abbaye; et que, si ladite Odeline vient à mourir sans enfants, tous les biens mobiliers et immobiliers dudit Bertrand retourneront à ladite abbaye (Lebeuf, t. X, p. 82). » En 1255, Regnault de Corbeil, qui lors occupait le siége de Paris, affranchit les habitants de Wissous de cette servitude, à la condition du doublement de cens. Étienne Tempier, qui succéda à ce prélat, amoindrit encore cette charge en 1273; il s'en tint au droit de taille, sous la réserve de l'augmenter au cas où il devrait suivre le roi à la guerre. Le *Nécrologe* du chapitre de la cathédrale de Paris parle de la maison de campagne qu'avaient ces prélats à Wissous. Simon de Bucy, dont l'épiscopat commença en 1289, la fortifia de redoutes et de tourelles. De là, sans doute, la construction de ce frontispice si en harmonie avec celui de Villeneuve-le-Roi (V. ce nom). Du Bellay, évêque de Paris, échangea, au milieu du seizième siècle, ce qu'il avait de la terre de Wissous, contre celle de Créteil, que possédaient les chanoines de sa cathédrale. Il y avait aussi un seigneur laïque à Wissous. Nous rencontrons son nom sur la liste de ceux qui contribuèrent à payer la rançon du

Digitized by Google

roi Jean, dans la châtellenie de Montlhéry. Il s'appelait J. Du Bec. En 1452, on trouve, au même titre, Pierre de Tuillières, conseiller au parlement. La seigneurie était sans doute *Ville-Milan*, jadis annexe de Rungis.

M. Alexandre-Jérôme Bourgarel a été curé de Wissous avant et après la révolution.

Le chapitre de Linas percevait une rente sur la terre de Wissous. En 1520, les célestins de Marcoussis s'y prétendaient propriétaires de deux fiefs appelés *Bièvre* et *Bonneuil*. Le collége de Montaigu de Paris reçut, en 1499, de la libéralité de Nicolas Le Fèvre et de sa femme, partie d'une ferme au même territoire. En 1789, MM. du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et le collége des Bons-Enfants possédaient également des biens à Wissous.

Il y a plusieurs maisons de campagne dans le village. Le graveur Gérard, M. Gomets, procureur au Châtelet, y ont eu la leur; sous la restauration, le lieutenant-général, marquis de Chasseloup-Laubat, pair de France, mort dans sa quatre-vingtième année, le 6 octobre 1833; son épouse était l'une des femmes de madame la duchesse de Berry; son nom nous est resté ignoré; et M. Émile Peigné, industriel fort connu à Corbeil, où il a dirigé une filature de coton. Pris d'un étourdissement, le 24 juin 1849, il tomba dans le bassin de son jardin où il a été trouvé asphyxié. Il était né à Versailles, le 28 juillet 1792.

Montjean, petit château posé dans une plaine élevée, au nord du village, est son seul annexe. Au commencement du dix-huitième siècle, il appartenait à François

Digitized by Google

FERRAND, intendant de Bretagne. Après lui vint JEAN-CHARLES-JOSEPH LENOIR, conseiller au Parlement; puis M. MARCILLY, gentilhomme de la chambre du roi. En ce siècle, il a été la propriété du marquis DE CLERMONT-GALLERANDE, lieutenant-général honoraire, pair de France, d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Anjou. Né à Paris, le 30 juillet 1744, il y est mort le 16 avril 1823. Il n'a pas laissé d'héritier de son nom. Montjean appartint ensuite à M. le DUC D'AUMONT, gentilhomme de la chambre du roi. Le baron DE MARGUERITTES, intendant de son hôtel, vécut ainsi que son épouse, à Montjean. Celle-ci, née sous le ciel brûlant des Antilles, troubla l'esprit ombrageux de la duchesse. Ce qui fit que M. d'Aumont entendait la messe à Saint-Thomas-d'Aquin, et madame la duchesse à Saint-Louis-d'Antin ; que le duc habitait Montjean, et madame la duchesse Boussy-Saint-Antoine (V. ce nom). ADOLPHE-HENRI-ÉMERY D'AUMONT, né en 1785, est mort en 1849. (Armes : d'argent à un chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, posées quatre en chef, deux et deux; et trois en pointe, une et deux.) C'est chez M. le duc d'Aumont que DUPUIS-DELCOURT fit la première expérience de sa *Nautique aérienne*, au mois de juin 1824. Montjean est devenu plus tard la propriété de M. DARBLAY aîné, ancien député de l'arrondissement de Corbeil, officier de la légion d'honneur. On a de lui : un rapport fait à la Société d'agriculture sur les grains et les silos, 1826, in-8°; et une brochure politique : *La France*, *l'Europe*, *leur état présent*, *leur avenir*, Paris, 1861, in-8°.

Digitized by Google

Un canton du territoire de Wissous porte le nom de *Collerie*. Il m'a remis en mémoire, dit M. l'abbé Lebeuf (t. X, p. 84), un poëte qui vivait sous François Ier, dont le nom était ROGER DE COLLERIE. Il pourrait bien y être né. La Biographie universelle n'est pas de l'avis de ce savant, peut-être sans fondement. Elle le fait naître à Paris. Maître Roger mourut dans un âge avancé, vers 1540. C'était un personnage très-facétieux; et, quoiqu'il ne fût guère bien partagé du côté de la fortune, il n'en saisissait pas avec moins d'empressement toutes les occasions de se divertir. Il fut près de quarante ans secrétaire de l'évêque d'Auxerre (*Roger de Dinteville*, mort en 1530); et demanda à ce prélat, pour retraite, une cure qu'il n'obtint pas. Collerie prenait dans ses ouvrages le nom de BONTEMPS (V. le *Mercure* du mois de décembre 1737, p. 281). On conjecture que c'est de là qu'est venue l'origine de cette façon de parler, *un Roger-Bontemps*, pour dire un homme gai et sans souci. Il a laissé un livre fort rare, avec ce titre : *Les œuvres de maître Roger de Collerye, homme très-savant, natif de Paris, secrétaire de feu M. d'Auxerre, lesquelles il composa en sa jeunesse, contenant diverses matières plaines de grant récréation et passe-temps. On les vend à Paris, en la rue Neufve-Nostre-Dame, à l'enseigne du Faucheur. Avec privilége pendant deux ans. M. V. XXXVI*, in-12. La Bibliothèque impériale possède un exemplaire de ce livre. Voici un rondeau de sa façon, pris dans la collection manuscrite de *Colletet*, à la bibliothèque de l'Arsenal (t. II, p. 159). Il est précédé de ces quelques mots : Le bigarement et le mélange con-

Digitized by Google

fus du latin avec le français, le rend scholastique et pédantesque, ridicule même au dernier point. Ce rondeau est contre les flatteurs :

Pour bien jouer du *placebo*,
Pour flatter et mentir aussi,
Pour rapporter cela, cecy,
Toujours en grâce *manebo*;
Qui biens veut avoir *docebo* :
Qu'il est besoin de faire ainsi
Pour bien jouir.

En usant donc de *tacebo*
Contre droict et raison *dixi*,
Que vertu *nunquam dilexi*,
Mais mon cœur de mal *replebo*
Pour bien jouir.

Nous avons rencontré cette annonce dans le tome V du *Magasin encyclopédique* de Millin : *La rive gauche du Rhin limite la République française* ; recueil de plusieurs dissertations jugées dignes des prix proposés par un négociant de la rive gauche du Rhin, avec figures, publié par GEORGES-GUILLAUME BOEHMER, ex-député de la Convention nationale rhéno-germanique, in-8°, deux parties ; Paris, 1795, pour l'auteur de l'ouvrage signé par *un jardinier du village de Wissoux, près Antony*. Nous ignorons et le titre de cet ouvrage et le nom du jardinier. L'enquête à laquelle nous nous sommes livré n'a rien produit.

Digitized by Google

APPENDICE

ABLON.

Boucher, le célèbre violon, se rend à Ablon pour exécuter à la messe de *Requiem*, célébrée pour le roi Louis XVIII (*Moniteur*, année 1824, p. 1336.)

ÉPINAY.

L'article de ce village était imprimé quand mourut *M. Lejeune*. C'est aussi depuis, que le domaine de *Vaucluse* est devenu la propriété de la ville de Paris. Elle en a fait l'acquisition pour y transférer l'hospice de la Salpêtrière.

Nous ignorions, en rédigeant l'article de ce village, que partie de la terre, composée de l'ancien fief de *Mauregard*, passa par héritage à *M. Brière de Valigny de Mondélour*, ancien maire du 3e arrondissement de Paris, mort en 1810, dont l'épouse était née *Cochin*. Un fils né de cette union est membre de la Cour de cassation. Il est beau-père de *M. de Royer*, premier président de la Cour des comptes.

Le trop plein des eaux du parc de Sillery, et non l'Yvette, met le moulin de *Quincampoix* en mouvement. Ce parc n'a pas été dessiné par Damesme, mais bien par Varé.

SAVIGNY.

Le Domaine principal de Grand-Vaux appartenait, avant les propriétaires nommés, aux Dames religieuses de *Bonne-Nouvelle*, établies à Orléans.

La propriété créée par Audibran a ensuite appartenu à *M. le baron Vincent*, général, ancien préfet du Rhône, aujourd'hui sénateur. Puis elle a été habitée, à titre de locataire, par *M. Valentin*, auquel s'est adjoint *M. Bouillet*, l'historien, son beau-père. Ils y ont passé plusieurs étés, et se sont établis dernièrement à Grigny, dans la propriété de *M. Lambaud de Fougères*, administrateur de chemin de fer.

VIRY.

Jean-Baptiste-Raphaël-Urbain Massard, graveur estimé, né à Paris en 1755, est mort à Viry-Châtillon le 27 septembre 1849. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Corbeil, typ. et stér. de Crété.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 7, ligne 15, ministre des finances; *lisez :* des travaux publics.
— 11, — 7, 1543; *lisez :* 1483.
— 11, — 13, *ajoutez après le mot* Il, est mort à Paris le 29 novembre 1543, et
— 14, — 15, *lisez : Gaspard-Joseph Ange, baron de Lalive d'Épinay,* est mort à Paris le 15 avril 1829, à l'âge de 63 ans.
— 26, — 4, *au lieu de :* rive droite; *lisez :* rive gauche.
— 26, — 13, *au lieu de :* propét; *lisez :* proprét.
— 34, — 1, *lisez :* poëme manuscrit.
— 41, — 24, *au lieu du mot :* la; *lisez :* une autre.
— 43, — 9, *remplacez* le millésime 1842, par 1812.
— 51, — 17, *lisez :* 7° Et madame *Lecour,* belle-mère du fermier-général Blandin, aïeule de M. de Courcel, inhumée dans l'église d'Athis en 1780.
— 61, — 5, *après : M. de la Brousse; ajoutez :* (Cette famille subsiste encore. Elle a sa sépulture à Paris, au cimetière Mont-Parnasse.)
— 63, — 20, *au lieu de :* 1805; *lisez :* 1784.
— 84, — 30, *au lieu de :* Larget; *lisez : Laget.*
— 85, — 27, *après :* Il a été; *ajoutez :* adjoint aux membres.
— 108, — 14, *après :* de sa maison; *ajoutez :* Ce ne fut pas la seule passion qu'inspira cette dame. Elle écrivit de Genève, à *Azaïs*, le 12 septembre 1806, pour lui apprendre sa détermination de voyager en Italie, pour calmer, par l'absence, la passion violente qu'elle lui avait inspirée.
— 109, — 18. *M. Jean-Bernard Baradère*, né à Luz (Hautes-Pyrénées), le 11 janvier 1773, est mort à Paris, le 7 février 1863. Il a été inhumé à Champlant.
— 132, — 18. Il n'est pas exact de dire que la famille de *Windt* ait été alliée à celle de *Montcloux*. *Jacques-Gabriel Chapt, comte de Rastignac*, lieutenant-général honoraire, chevalier de Saint-Louis, épousa *Judith de Windt,* d'une famille originaire de Hollande. Ces deux familles habitèrent en commun le château d'Épinay. Devenue veuve, madame de Rastignac conserva cette habitation plusieurs années encore. Une rue du village est appelée : *De Windt.*

Digitized by Google

Page 133, ligne 17, *après les mots :* en a retenu le nom; *ajoutez :* Dans l'église Saint-Christophe, à Paris, ont été inhumés : *Jean de Terme*, écuyer, seigneur de Preux et de la Gilquinière, mort le 15 avril 1520; et *Catherine de Terme*, épouse de *Louis de Martine*, procureur du roi au Châtelet de Paris, morte en 1542 (l'Épitaphier de l'Ile-de-France).

— 137, — 3, *Dufay; lisez : A. P. Dufey*, mort le 8 novembre 1858, dans sa 72e année (épitaphe dans le cimetière d'Épinay).

— 148, — 15, *au lieu du mot :* et; *lisez :* ce fut.

— 172, — 3, *après : Espérance Perrot; ajoutez : Christophe* de ce nom, seigneur de la Malmaison, conseiller en la grande chambre du parlement, prévôt des marchands en 1641. avait pour armes : D'azur, à deux croissants renversés l'un sur l'autre; au chef d'or, chargé de trois aiglons aux ailes éployées.

— 174, — 7, *après :* mort en émigration; *ajoutez :* en 1802, sans laisser postérité.

— 174, — 26, *après le mot :* Juvisy; *ajoutez :* M. Pajot a été marié deux fois.

— 176, — 29, *au lieu de :* gauche; *lisez :* droite.

— 183, — 28. C'est à Chaillot (Paris) qu'est mort l'abbé Raynal.

— 189, — 25, *changez :* M en N.

— 205, — 27, M. Bé; *lisez : Constantin Say*, membre du conseil municipal de Paris.

— 217, — 28, *supprimez le mot :* en.

— 259, — 27. Nous avons fait erreur, c'est le petit-fils du maréchal de Noailles, aussi maréchal de France, qui, par son mariage avec la nièce de madame de Maintenon, posséda la terre de ce nom. Toutefois, qu'il fût à la guerre ou à se reposer dans une autre terre, les faits cités à la suite sont exacts.

— 265, — 9, *Leborgne ; lisez : Lelorgne.*

— 289, note 1, Gerardmez; *lisez :* Gérardmer.

— 291, ligne 19, l'année suivante; *lisez :* Dans la suite.

— 302, — 3, *Mauroy; lisez : Maurey*, ancien avocat au parlement de Paris.

— 312, — 16, *après le mot :* magistrat; *ajoutez :* (D'azur, à la croix patée d'argent; chargée en cœur d'un chevron de gueules; et en pointe, d'une rose du même, boutonnée d'or; le chevron accosté de deux molettes d'éperon de sable sur la traverse de la croix.)

— 317, — 9, Ces armes sont celles de *Du Vair.*

Digitized by Google

TABLE DES NOMS PROPRES

MENTIONNÉS EN CE VOLUME.

Digitized by Google

B

Digitized by Google

C

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

M

Digitized by Google

Digitized by Google

N

O

P

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

D'ARCHÉOLOGIE CELTIQUE

GALLO-ROMAINE ET FRANQUE

APPLIQUÉE

AUX ANTIQUITÉS DE SEINE-ET-OISE (1864)

PAR

A. BARRANGER

Curé de Villeneuve-le-Roi,
membre de la Société des sciences morales, des arts, des lettres de Seine-et-Oise,
de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Yonne,
de la Société des sciences industrielles, arts et belles-lettres de Paris,
de la Société d'agriculture de Joigny.

Clio gesta canens transactis tempora reddit.
(HORACE.)



BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

PARIS

LIBRAIRIE DE A. COURCIER, ÉDITEUR,
13, BOULEVARD SÉBASTOPOL (RIVE GAUCHE), 13.

—

1864

Tous droits réservés.

Digitized by Google

DÉDICACE

A M. LE DOCTEUR ROZET,

Ancien maire d'Auxonne, mon condisciple au collége de cette ville, Souvenir.

L'ENFANT DE TILLENAY, **A. BARBANGER.**

Digitized by Google

DEUX MOTS EN PRÉFACE

Un vertige scientifique s'est emparé du monde : toutes les sciences se sont éprises d'émulation ! Je ne sais laquelle des neuf Muses Apollon pourrait accuser d'être sans souci et sans progrès !

L'archéologie ne pouvait ne pas se trouver lancée dans ce mouvement intellectuel général : elle fait ici son chemin dans *un monde sous le monde :* mais sans guide, elle marche souvent à tâtons.

Dans nos parages, en fouillant le sol, elle a mis sous nos yeux les antiquités celtiques que les siècles et l'ignorance tenaient ensevelies. Les érudits, appelés pour nous renseigner sur ces découvertes inédites, avec de gros livres d'archéologie sous le bras, étaient obligés, à leur aspect, d'avouer qu'ils n'avaient encore rien vu, rien lu de semblable : et, ils nous confessaient ingénûment l'incompétence de leur érudition. Il nous fallait donc alors recourir aux lumières de notre bibliothèque, aux descriptions des classiques de Rome et d'Athènes, pour comprendre nos antiquités et pouvoir en rendre compte.

Avec du temps, de la persévérance et de l'étude, *notre monde sous le monde* ne fut plus une énigme : et nous livrons aujourd'hui notre travail à l'appréciation publique, avec l'espoir de guider, dans l'étude archéologique celtique, les premiers pas des amateurs, et de leur abréger le chemin.

Comme nous, si vous désirez réussir et jouir, ne laissez pas donner, dans le sol de votre contrée, un coup de bêche, de pioche, de pic, sans y mettre le nez : et cette modeste étude à la main, vous y découvrirez les vestiges, *les us et coutumes* de l'humanité, vingt et trente fois séculaires. Car, ce que nous avons découvert à Villeneuve-le-Roi et dans S. et O., vous le découvrirez dans toute autre localité, dans tout autre département. Est-ce que partout l'humanité n'est pas pétrie du même limon ? Partout n'eut-elle pas les mêmes besoins ? Où donc lui eût manqué le génie d'y satisfaire ? Ah ! c'est partout

Duris urgens in rebus egestas !

Je suis heureux de donner à cette étude l'appui de l'autorité suivante sur laquelle j'appelle toute l'attention du lecteur.

« MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

« SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, TRAVAUX HISTORIQUES,

« *Section des établissements scientifiques et littéraires.*

« Paris, 7 mai 1864.

« Monsieur l'Abbé, vous avez bien voulu m'adresser, dans le

Digitized by Google

« courant de l'année dernière, un rapport sur les résultats de « vos recherches archéologiques dans le département de Seine-« et-Oise, ainsi que diverses communications relatives aux anti-« quités des environs de Villeneuve-le-Roi.

« La section d'archéologie du Comité vous prie, mon-« sieur l'Abbé, de recevoir ses remerciements pour ces intéres-« sants envois, sur lesquels son attention a été de nouveau ap-« pelée, et qui prendront place dans ses archives.

« Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

« Le ministre de l'instruction publique.

« Pour le ministre et par autorisation :
« Pour le conseiller d'Etat, secrétaire général,

« Le chef de section,

(Signature illisible.)

« MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

« SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, 1er BUREAU, TRAVAUX HISTORIQUES.

« Paris, le 16 mai 1862.

« Monsieur l'Abbé, la section d'archéologie du Comité histo-« rique a entendu, dans sa dernière séance, un rapport sur plu-« sieurs communications adressées par vous à mon ministère, au « sujet des découvertes de Villeneuve-le-Roi, près Paris.

« Je m'empresse, monsieur l'Abbé, de vous remercier, au nom « du Comité, pour ces divers envois, qui prendront place dans « ses archives particulières.

« Agréez, monsieur l'Abbé, l'assurance de ma considération « distinguée.

« Le ministre de l'instruction publique et des cultes.

« Pour le ministre et par autorisation :
« Le secrétaire-général,
« G. Rouland. »

Il me reste à faire la part de chacun : je fus secondé dans mes recherches archéologiques par M. F. Martin, de Villeneuve-Saint-Georges, membre de plusieurs sociétés savantes, et par M. E. Décosse, de Soisy-sur-Ecole, instituteur et membre de la Société des sciences de Paris. M. Martin conserve les antiquités dans son cabinet, et moi, de leurs dessins j'orne mon presbytère.

Digitized by Google

ÉTUDE

D'ARCHÉOLOGIE CELTIQUE

GALLO-ROMAINE ET FRANQUE

AVEC APPLICATION

AUX ANTIQUITÉS DE SEINE-ET-OISE (1864)

Præberat spelunca domos, ignemque, Laremque.

Que l'humanité, dans ses premières étapes sur le globe, n'ait pas donné dans le luxe, dans le grandiose, dans le confortable des habitations, c'est ce que confirment et l'histoire, cette messagère des *temps passés*, et l'archéologie, cette messagère des *temps oubliés*.

Déshéritée des précieux priviléges de sa naissance, condamnée à l'ignorance pour sa rébellion envers son Créateur, l'humanité, qui savait néanmoins que si tous les maux étaient sortis de la boîte de Pandore, l'espérance était restée au fond, se mit à la conquête de l'industrie, des arts, du génie, avec une infatigable persévérance. Et nous pouvons aujourd'hui mesurer avec bonheur les pas qu'elle a faits, les succès qu'elle a obtenus, les progrès en voie d'aboutir : et fiers et heureux doit nous rendre cette contemplation.

Mais il n'est pas moins vrai qu'à ses préludes l'humanité n'avait pas même la science de se construire un abri qui protégeât son existence. Moins habile était-elle que les ani-

Digitized by Google

maux qui, tous, ont l'instinct de la conservation et du domicile. Les hirondelles et les fauvettes savaient artistement construire leur nid ; le renard et le sanglier creusaient géométriquement leur tanière et leur bauge ; et l'humanité ne savait pas se bâtir une chaumière ! Les rochers, les cavernes, les antres sous terre, les arbres creusés par les âges, furent ses premiers palais, qu'elle partageait souvent avec les bêtes fauves, ses compatriotes !

I

C'est Pline, liv. 8, ch. 1er de ses *Inventions*, qui nous apprend cette détresse de l'humanité : *Antea specus erant pro domibus*. Une caverne, voilà le berceau du genre humain ! Juvénal, au commencement de sa sixième satire, nous retrace aussi, sur sa lyre, la simplicité des habitations primitives, non encore atteintes par la contribution directe ni infestées par les vices dégradants : « Je crois que la Pudeur, « sous le règne de Saturne, habita sur la terre, qu'on la vit « longtemps, lorsqu'une caverne humide enfermait dans « son étroite enceinte, et sous un abri commun, le foyer, « les pénates, le troupeau et le maître. »

Credo Pudicitiam, Saturno rege, moratam
In terris, visamque diu, quum frigida parvas
Præberat spelunca domos, ignemque, Laremque,
Et pecus et dominos communi clauderet umbra.

Ménage au grand complet ! mœurs tout à fait patriarcales !

Platon, Macrobe, Diodore de Sicile, nous représentent de même l'humanité habitant des abris naturels, pêle-mêle avec les animaux.

Mais ce voisinage finit par ne lui être ni agréable, ni sûr ; et la voilà qui s'émancipe : elle se creuse des huttes souterraines, se bâtit des chaumières semi-souterraines, se cons-

Digitized by Google

truit des cahutes en terre gâchée, comme des nids d'hirondelles : *specus subterraneas*, — *specus defossas* — *humiles casas*, — disent les muses et l'histoire.

Sur les bords du Rhin, en Germanie, voici Tacite qui nous raconte que les Germains avaient l'habitude de se creuser des huttes souterraines, refuge contre l'hiver et réceptacle pour les fruits : asiles des humains et garde-manger tout à la fois.

Solent et subterraneas specus aperire : suffugium hiemi, et receptaculum frugibus ; quia rigorem frigorum ejusmodi locis molliunt : more Germ.

Comprenons toute la portée de *suffugium hiemi !*

Sur les bords du Danube, voici Virgile, *Géorg.*, 3, v. 376, qui nous peint les habitations et leurs mœurs : *leurs us et coutumes* :

« Ces peuples se retirent dans des cavernes qu'ils se creusent
« et vivent sous terre, oisifs et heureux. Ils entassent des
« chênes et des ormes entiers qu'ils roulent sur leurs foyers
« et qu'ils livrent à la flamme. Là, ils passent les nuits à
« jouer, versant dans des coupes le jus piquant de la fer-
« mentation du sorbier : »

Ipsis in defossis specubus secura sub alta
Otia agunt terra, congestaque robora, totasque
Advolvere focis ulmos, ignique dedere.
Hic noctem ludo ducunt, et pocula læti
Fermento atque acidis imitantur vitea sorbis.

Strabon, géographe universel, contemporain d'Auguste, visita les Kemris dans leurs habitations souterraines, dans leurs caves, qu'ils appellent *argiles* :

Φησιν αυτους εν καταγειας οικίας οικεῖν εσκαλουσιν αργιλλας.

Diodore de Sicile, liv. III, chap. XIX, décrit au long les cahutes des Troglodytes (τρογλη, antre ; δυτω, s'enfoncer) dans les plages éthiopiennes.

« Les ichthyophages d'Ethiopie habitent pendant le jour « des cavernes dont l'ouverture est tournée du côté de l'Ourse, « et jouissent de la fraîcheur qu'y répandent une ombre « épaisse et le souffle des vents légers. La chaleur rend in« habitables les cavernes ouvertes au sud. Les peuplades « qui n'ont pas de retraites tournées au nord se construisent « des habitations dont les matériaux sont des os de grands « cétacés, jointoyés avec des algues fraîches; d'autres se « façonnent des huttes en entrelaçant des branches d'olivier « les unes dans les autres, et se procurent ainsi un ombrage « perpétuel. D'autres peuplades se creusent des espèces de « terriers de la hauteur d'un homme, dans des collines d'al« gues, disposés de manière que la partie supérieure de la « fouille sert de toiture et que la partie inférieure forme « une suite de cavités oblongues, percées seulement pour « communiquer de l'une à l'autre. »

A son tour, la *Pharsale* de Lucain, ch. V, décrit ainsi une cabane de pêcheur sur les rives de la mer Ionienne, où s'aventura César :

« Tout près se trouve une cabane, non consolidée par « le chêne, construite qu'elle est avec le jonc stérile entre« lacé au roseau paludéen : une nacelle renversée sert de « pan de muraille, et les molles algues la tapissent et « servent de lit au propriétaire. »

Haud procul inde domus, non ullo robore fulta,
Sed sterili junco, cannaque intexta palustri
Et latus inversa necdum munita phaselo.....
.... Molli consurgit amygdas
Quem dabat alga toro.

Hérodote raconte que les Éthiopiens vivaient dans des demeures souterraines, non loin du golfe Arabique, liv. III, ch. XCVII :

Digitized by Google

Αἰθιοπος οἰκήματα δε ἐκτέαται κατάγαια : *Æthiopus autem domos subterraneas.*

Et voici Juvénal qui, poussé par un enthousiasme lyrique, anathématise les huttes des Maures, ces pirates d'Afrique : c'est le *delenda Carthago!*

Dirue Maurorum attegias, castella brigantum!

Après cette description générale des habitations de l'humanité en son enfance, exposons ce que l'histoire nous a conservé de spécial sur les demeures des Celtes et des Gaulois, nos aïeux.

Vitruve, architecte-ingénieur, contemporain de César, nous décrit, dans son style tout poétique, les asiles de nos aïeux un demi-siècle avant que la grotte de Bethléem n'eût servi de berceau au Dieu-Homme. « Ils habitent, dit-il, des « abris en terre gâchée, couverts de roseaux, de chaume, « de feuillage : ce sont de véritables nids d'hirondelles : « *Luteas domos tegebant arundinibus. — Nonnulli de luto* « *et virgultis fecere loca. — Hirundinum nidos imitantes!*

Strabon nous apprend, lui, que les demeures gauloises affectaient souvent une forme circulaire : des poteaux en bois brut et des claies dessinaient et formaient le contour, absolument comme les parcs de nos bergeries ; les roseaux et le feuillage constituaient la couverture et le toit.

Lucain ajoute aux précédents matériaux le jonc des marais et le bambou :

De cannis straminibusque domus.....
Juncis cannaque intexta palustris.....

César, *Guerre des Gaules*, liv. V, ch. XLIII, rapporte que les chaumières des Gaulois étaient couvertes de chaume : *casœque more gallico stramentis erant tectœ.*

Tels les renseignements que l'histoire écrite nous a con-

Digitized by Google

servés, d'une manière trop sommaire, c'est vrai, sur les primitives habitations de l'humanité et sur ses premières étapes en ce monde. Donnons actuellement la parole à l'archéologie ; recueillons les renseignements précieux de l'histoire, écrite et stéréotypée sous le sol que nous foulons tous les jours.

Huttes celtiques à Villeneuve-le-Roi (S.-et-O.)

Riches sont nos contrées en antiquités celtiques, gallo-romaines et franques. A Villeneuve-le-Roi, en 1860, nous découvrîmes un véritable hameau troglodyte, à trois mètres sous terre, lieu dit : *La Croix-Blanche !* Il était composé de huttes autochthones de différentes grandeurs, avec un banc ciselé en pleine terre tout autour, avec un âtre au milieu, ou bien à l'extrémité de ce Trianon : puis un four banal et son cendrier comblé de cendres, de charbon, d'ossements de volatiles et de quadrupèdes, avec une céramique faite au tour, non vernissée, pâte jaunâtre : puis enfin, un fossé de circonvallation, défense de la colonie : *pro aris et focis !*

Nos huttes, au nombre de huit, creusées de main d'homme à trois mètres de profondeur, dans un sous-sol, calcaire, jaunâtre, imperméable, remplies au moment de leur découverte de terre végétale, noire, mêlée de charbon et de débris de vases, étaient elliptiques : hauteur, un mètre quatre-vingts centimètres ; largeur, un mètre soixante ; quant à la longueur, les travaux de la carrière autour de laquelle gisent nos huttes l'ont fait disparaître ; mais, sur la parole des carriers, elle pouvait être de trois à quatre mètres. M. Bénard, maître maçon, en creusant un puits tout près de là, dans le potager de M. Lambre, en découvrit de plus grandes, de plus profondes, se communiquant entre elles.

Digitized by Google

Ce sont absolument les huttes éthiopiennes, les *specus subterraneas* des bords du Rhin et les *specus defossas* des bords du Danube !

Dans l'une de nos huttes, le pourtour du fond formait une saillie, comme un banc, avec âtre et cendres au centre : dans un autre, le foyer et ses cendres étaient à l'extrémité, à une hauteur de quinze centimètres de l'aire de la hutte. Quelques-unes communiquaient entre elles ; mais avait disparu, sous la pioche des ouvriers, la galerie de communication entre les huttes et le four.

Cette bourgade souterraine a disparu : le propriétaire, M. Lambre, a bâti par-dessus un élégant *vide-bouteilles*.

La somptueuse villa de M. Noel conserve encore au complet une de ces huttes celtiques, longue d'au moins vingt mètres, supportant trois mètres de terre ; quoique singulièrement modifiée par le temps, on y remarque encore les différents compartiments, son évasement à l'extrémité percée d'une cheminée, âtre au centre et banc de terre tout autour de ce manoir sous terre.

L'humanité est si bien partout pétrie de même, qu'en 1858, lors de terrassements opérés dans cette propriété, les ouvriers, pendant l'hiver, se retiraient dans cette demeure celtique, y allumaient le foyer, y prenaient leur repas : enfin, ils y avaient établi leur garde-robe et leurs pénates !

Ce n'était pas assez pour nos aïeux d'être abrités, casés sans faste, c'est bien certain, en vrais Diogènes ; il leur fallait encore l'indispensable *four* pour cuire le grain que Cérès fournissait aussi naturellement qu'abondamment, et pour rôtir le gibier et le poisson, dont la chasse et la pêche garnissaient journellement le garde-manger autochthone.

Sola prius furnis torrebant farra coloni.

Digitized by Google

Aussi quelle habile institutrice que la nécessité ! Elle apprit un beau jour, sans trop de difficultés, à notre colonie celtique l'art de se construire non-seulement des logis, mais encore un four sous terre, à une profondeur de trois mètres...

Ici l'histoire est en retard sur l'archéologie : elle ne dit mot des *fours :* laissons donc parler l'archéologie.

Représentez-vous des branchages de cinq à six centimètres de circonférence, courbés en demi-cercle, puis enduits d'un mortier pétri avec la terre jaunâtre du sous-sol : représentez-vous cette terre gâchée, puis appliquée sur ces arceaux ligneux, dans une épaisseur de sept à huit centimètres ; puis une couche de béton du temps, composé de petites pierres amassées à la surface du sol, surplombant le premier enduit ; puis, par dessus le tout, voyez deux mètres de terre franche et végétale ; enfin, donnez à tout cela une ouverture demi-circulaire de quatre-vingts centimètres sur une hauteur de cinquante, une profondeur de deux mètres et une élévation sous voûte de quatre-vingts centimètres, et vous avez notre four gaulois !

La gueule était tournée au nord. Les parois éboulées portaient encore l'empreinte des cerceaux de bois et de l'action d'un feu violent : elles étaient remplies de cendres, de charbon et de fragments de céramique tournée, mais non vernissée, non émaillée, de tuiles gauloises à rebord. C'était un morceau de *tuile à rebord* qui servait de pêle à four. Pline, *De voc. gall.*, liv. XIV, dit « que cette tuile fut « inventée dans la Gaule, et qu'elle fut adoptée par les « Romains, et qu'ils s'en servaient de préférence pour la « construction de leurs aqueducs et de leurs canaux. »

En avant du four, chef-d'œuvre d'architectonie, était le cendrier circulaire, avec un diamètre d'un mètre, et plus bas, plus profond que le four de cinquante centimètres au

Digitized by Google

moins. Creusé tout simplement, il était comblé de cendres, de charbon, d'os de gibier, de débris de la poterie déjà décrite. Sous un gros calcaire rustiquement taillé, étaient des coquilles d'œufs de poule et du pain grossier fait avec des grains de blé seulement concassés, broyés !... Ainsi, avec nos huttes, notre four et son cendrier, nous avions là tout l'ameublement de nos aïeux autochthones.

Si n'eût pas disparu la galerie souterraine qui donnait communication des huttes au four, nous eussions eu toute la topographie de ce *monde sous le monde : ipsis in defossis specubus !*

Enfin, dans le pourtour existait le *fossé de circonvallation*, profond d'un mètre soixante, large supérieurement d'un mètre cinquante et inférieurement de quarante centimètres. C'était le rempart de la colonie contre les invasions des bêtes fauves et de tous autres ennemis. Et comme disait le bon La Fontaine :

« La bande s'en allait chercher la sûreté
« Dans la souterraine cité. »

De la *Croix-Blanche* passons à la *Fontaine du Cénely* : à quatre-vingts pas plus haut que la fontaine, dans une petite pièce de terre appartenant à Protais-Millécus, nous apparut, en 1862, un autre asile celtique d'une nouvelle architecture.

C'était un véritable nid d'hirondelles humaines, circulaire ; ses parois, gâchées avec terre, mousse et feuillage, se terminaient, sans doute, au sommet par un toit en cône. Enterré d'environ un mètre, son diamètre était de deux mètres cinquante. On y reconnaissait l'archéologie donnée par Strabon.

Il y avait progrès dans ce nouveau genre de construction :

Digitized by Google

l'intelligence humaine s'élevait ici au-dessus de l'instinct des animaux et de leurs terriers ; mais elle ne brillait pas dans les noms qu'elle donnait à ces demeures nouvelles. Les savants, d'après la tradition, les appellent encore *mardelles,* ou *margelles,* ou *mares*, quelquefois *trous du Diable:* ici, entre Villeneuve et Choisy, nous avons le *Creux-d'Enfer,* avec tout le funèbre emménagement que comporte une semblable dénomination. Il en sera parlé plus haut.

J'explorai bien vite cette demeure *semi-souterraine*. Elle renfermait encore de nombreux débris d'une céramique tout à fait dans l'enfance de l'art : les doigts, dont elle porte encore l'empreinte, l'ont façonnée sans l'aide du tour ; matière grossière, forme rustique, couleur noire ou charbonneuse, céramique tout à fait celtique. Encore empilée, elle contenait des fragments d'os de sangliers ou de porcs. Le foyer au centre nous fournissait encore des cendres et du bois carbonisé, qui s'affusait à l'air.

La position topographique de cet antique manoir était admirablement bien choisie, là, au sommet d'un mamelon, à très-petite distance de la Naïade du Cénely, désaltérant ces bons Celtes, qui ne se bâtissaient encore ni ville ni maison. Peuplade nomade, vivant par petites tribus séparées, domiciliées dans leurs nids d'hirondelles, quand ce n'était pas sur leurs chariots, qui n'étaient pas des *victorias.*

Ce ne fut que 500 avant Notre-Seigneur que nos aïeux abandonnèrent la vie nomade, leurs huttes, leurs cavernes, pour se construire des cabanes en terre gâchée, formant déjà de petites bourgades qui, aux approches de cohortes romaines, se métamorphosèrent en *oppidum,* en villes fortifiées.

Dans la belle propriété de M. Bonjour, le joli salon d'été, entre le balcon de la maison des maîtres et la remise, est fondé sur une habitation celtique, comme celle que nous

Digitized by Google

venons de décrire : même tracé, même céramique faite à la main ; la pâte, grossière, noire, est parsemée de grains brillants, soit de quartz, soit de coquilles d'œufs pulvérisées. Quelle distance entre ces deux asiles ! Deux et trois fois mille ans furent donc nécessaires pour passer des huttes celtiques au si confortable salon de 1864, de la poterie rustique, portant la trace des doigts de l'inhabile artiste, à la porcelaine de Sèvres !

Sous les deux marronniers à droite, en entrant à l'église par la grande porte, gisaient aussi des pénates celtiques : vaste était l'âtre, encore rempli de cendres, de charbon et de bois carbonisé. Le tracé circulaire paraissait moins développé que dans l'habitation voisine. La céramique était la même : elle ne devait rien au tour, mais tout à la nécessité la plus ignorante : *duris urgens in rebus egestas !*

Ainsi, les délicieuses villas de notre *Villa-Nova* succédèrent aux huttes, aux cabanes, aux mardelles, aux nids d'hirondelles celtiques de *Villa-Antiqua !* Quelles demeures ! quels palais ! quelles villas ! Des meubles ? point. Un mobilier ? néant. Pour lit, le fond de la hutte couvert d'une peau de bête sauvage, trophée de la colonie autochthone ! Pour canapé, pour bergère, pour fauteuil, un banc ciselé en pleine terre tout autour, avec un âtre au milieu de cet élysée ! Figurons-nous donc ces bonnes gens habitant, couchant, dormant, festinant sous terre ou dans ces cahutes semi-souterraines, avec autant de bonheur que nous dans nos splendides demeures ! Au moins ils n'avaient nul souci des *sociétés d'assurances* pour sauvegarder meubles et immeubles, et nulle crainte de l'impôt des portes et fenêtres !

Un autre phénomène archéologique, inédit jusqu'à ce jour, attira mon attention, d'abord en mai 1863, puis en mars 1864. Il dérouta tout mon petit bagage archéologique.

Dans une petite carrière de calcaire de 18 mètres de su-

Digitized by Google

perficie, propriété de M. Richard, près de la poétique fontaine de *Cénely,* sous une puissance de terre végétale de 1 mètre au moins, appuyé sur le sol jaunâtre, imperméable, voici à notre gauche un premier four : gueule au nord-est ; profondeur, 70 centimètres ; largeur, 55 centimètres ; hauteur sous voûte, 60 centimètres. Les parois, de 15 centimètres d'épaisseur, sont en pierres calcaires, cimentées avec chaux et sable. Le pavé est de la même matière. Il contenait encore des cendres et du charbon.

A droite de ce premier four, à distance de 60 centimètres, en voici un second à la même profondeur ; gueule à l'est. Il est creusé dans le sol végétal d'une façon très-simple, sans maçonnerie : largeur, 80 centimètres ; profondeur, 70 centimètres ; hauteur sous voûte, 40 centimètres. Les parois, comme la voûte qui avait la cheminée au centre, sont en terre gâchée, sans ciment : la tuile à rebord formait le pavé, artistement fait, mais rebord en dessous. Cendres et charbon.

A droite du second four, à distance de 2 mètres, en voici un troisième, gueule au sud-est : largeur, 60 centimètres ; profondeur, 50 centimètres ; hauteur, 35 centimètres. Les parois et le cintre sont en terre brûlée, qui paraît avoir été manipulée. Le pavé est formé d'un calcaire paludéen, lacustre, exhalant par le frottement une odeur prononcée de bitume. Cendres et charbon.

A droite du troisième four, à distance de 50 centimètres, en voici un quatrième : gueule au sud. Même confection et dimension que le précédent, mais pavé avec la tuile gauloise, rebord en dessous. Cendres et charbon.

Pas loin de ce dernier four apparaît comme une croisée, dessinée avec la tuile à rebord, dont les fragments sont très-grands et très-nombreux.

Vis à vis cette croisée, dans le côté opposé, voici comme

Digitized by Google

un placard, à 25 centimètres en contre-bas des fours ; il contenait des pierres à fronde et des fragments de vaisselle de l'art culinaire, d'un travail presque étrusque : pâte rouge, très-fine, d'une perfection irréprochable, incrustée d'ornements en dentelle ; sans vernis, sans émail, mais couleur ocreuse.

Tous ces fours, avec leurs accessoires dans un espace de 18 mètres de superficie, assis sur le sol imperméable, supportant au moins 1 mètre de terre végétale, sont de petite dimension. Leur mode de construction est bien moins savant que celui des fours des huttes de la *Croix-Blanche.*

Nous avons recueilli, dans cette habitation semi-souterraine, une hachette en calcaire à double tranchant ; des pointes de flèches en silex, de nombreuses *pierres à fronde*, des fragments de verre translucide ; enfin, un *silex pyromaque* avec le morceau de fer propre à battre briquet. Et, comme disait Virgile, en commettant une erreur que la physique a corrigée depuis longtemps :

Ut silicis venis obstrusam excuderet ignem !

Quelle manutention, quelle usine, quel atelier gallo-romain avons-nous ici? Difficile problème posé devant la science archéologique ! Dans ce nouveau *monde sous le monde*, il ne s'agit ni de *columbarium*, ni d'*ustulum*, ni de *bustum ;* car nul fragment d'urne cinéraire et point d'ossements parmi les cendres et les charbons ; nulle apparence de nécropole et de pyrée. Diodore de Sicile rompt le nœud gordien, liv. V, ch. XXVIII, *disant que*, *près du lieu où mangent les Gaulois*, *sont des fourneaux remplis de feu*, *qui portent ou des chaudières ou des broches chargées de grosses pièces de viande.*

Ainsi nous avons là un établissement culinaire des aristos celtes.

Digitized by Google

On pourrait encore y reconnaître un *hypocauste*, c'est-à-dire une salle de bains, dans les Thermes d'une villa gallo-romaine.

II

Des habitations des vivants passons à la demeure des morts : de l'acropole à la nécropole, aux *ustulum*, aux *bustum*, aux *columbarium*, aux *chromleks*, aux *tumulus*, aux *cénotaphes*, aux *pyrées*.

Sénèque écrivit ces belles paroles : « Le rite funèbre est un droit non écrit, mais plus fort que tous les droits écrits. » Et vraiment magnifique fut toujours l'humanité envers les trépassés. Mais quel mode d'inhumation adopta-t-elle selon les temps et les lieux ?

La Bible, le premier des livres, Hérodote, père de l'histoire, et les momies égyptiennes nous disent assez que la Judée, l'Égypte et la Perse conservaient embaumé le corps des morts et ne le livraient jamais au bûcher :

Το ὼν κατακεὶν τους νεκροὺς ανδρῶν νομευνου δετεροὶσι εισι. (Hérodote, 3-16.)

Les autres nations *incinéraient* ou bien *inhumaient* les morts ; mais Cicéron dit positivement, au liv. II de ses *Lois*, « que l'inhumation était le rite le plus ancien : *antiquissimum id fuisse genus sepulturæ quo redditur terræ corpus ;* » et Pline, II, LXIII, ajoute : « *Terra nos quoque sacros facit.* »

Les crémations sont vraisemblablement des institutions funèbres de la Grèce, qui incinérait ses morts avec une grande pompe funèbre dès le temps d'Homère, près de deux mille ans avant que les Anges eussent entonné le pompeux *Gloria in excelsis* au-dessus de la grotte de Bethléem. Nous pouvons voir s'accomplir ce rite dans les funérailles de Patrocle et d'Hector, *Iliade*, XXIII et XXIV, et

Digitized by Google

dans celles d'Elpénor, *Odyssée*, XII, v. 13, ainsi décrites :
« Bientôt nous abattons les arbres qui couronnent le lieu « le plus élevé du rivage, et le cœur consumé de regrets, « nous ensevelissons Elpénor en versant des torrents de « larmes. Quand la flamme eut consumé son corps et ses « armes, nous élevons un cénotaphe surmonté d'une co« lonne, et plantons une large rame au sommet du tumu« lus. »

Αυταρ επεί νεκρος τ'εκαη καὶ τεῦχεα νεκροῦ
Τυμϐον χεύαντες. . . . .

A Rome mixtes étaient les inhumations. Pline rapporte que certains patriciens se faisaient inhumer dans des *cercueils de terre cuite*, ayant pour suaire, à la mode pythagoricienne, le feuillage du myrte, de l'olivier et du peuplier noir : *quin defunctos sese multi fictilibus soliis condi maluere : sicut Varro, modo pythagoreo in myrti et oleæ atque populi nigræ foliis*, liv. XXXV, ch. XLVI. Varron lui-même, liv. VI, rapporte que *ad sepulcrum ferunt frondes atque flores : adduntque etiam nunc lanam*. Et Pline ajoute la couronne de laine : *coronas lanificas*.

Mais les guerres, qui ne respectent rien, pas même l'asile des morts, rendirent nécessaires les crémations, pour préserver la tombe de l'humanité de toute spoliation et ses restes de toute profanation. C'est Pline qui constate cette nécessité, liv. VIII, *sub fine* : « Brûler les morts n'est pas « une institution de la première antiquité de Rome. D'abord « on enterra les morts : l'usage de les brûler ne s'établit « que quand les Romains eurent reconnu, dans les guerres « lointaines, que les tombeaux n'étaient pas toujours des « asiles sacrés. » *Ipsum cremare apud Romanos non fuit veteris instituti... At postquam longinquis bellis obrutos erui cognovere, tunc institutum.*

Digitized by Google

Recueillons donc l'historique de l'incinération.

Tacite, *Ann.*, liv. I, ch. VIII, rapporte que le corps d'Auguste fut porté au bûcher sur les épaules des sénateurs, et qu'il fut incinéré non au Champ-de-Mars, mais au *Forum : Conclamant Patres corpus ad rogum humeris senatorum ferendum: atque Augustum in Foro potiusquam in Campo Martis cremari vellent.* Il dit ailleurs que les bûchers des Germains étaient construits avec des bois de choix : *Corpora clarorum vivorum certis lignis cremantur.*

Silvius Italicus, qui vivait sous Tibère, peint en magnifiques alexandrins les crémations de trois mille chevaliers romains tombés avec Paul-Émile à la bataille de Cannes. Vainqueur, Annibal ordonne de construire les bûchers pour l'incinération des morts sur le lieu du combat.

Pyros certamine texunt.

« C'est l'orme, c'est le haut peuplier aux feuilles blan-
« chissantes, c'est l'yeuse, qui a vu passer les siècles, c'est
« le chêne séculaire, c'est le pin qui se plaît au bord des
« lacs, c'est le cyprès, superbe ornement des tombeaux,
« qui tombent sous la hache. Bientôt la flamme consume,
« sur le bûcher, les cadavres d'où coule la sanie :

Supponunt flammas, et manantia corpora tabo
Hostili tellure cremant. . . . .

Seul, le règne végétal faisait tous les frais de ces bûchers communs, bâtis à la hâte, et auxquels toute essence d'arbre convenait. C'est le *bustum plebeium.* Plus somptueux est le bûcher de Paul-Émile : ainsi l'ordonne le vainqueur, pour honorer le trépas d'un ennemi célèbre : c'est le bûcher patricien, *ustulum patricium.*

Sublimem eduxere pyram !

Digitized by Google

« Une pyramide s'élève dans les airs, recouverte d'un « tendre lit de feuillage ; on y avait ajusté tous les insignes « du consul, ornements funéraires : c'était cette épée si « funeste à ceux qu'elle avait frappés, c'était son bouclier, « c'étaient ses faisceaux déchirés, c'étaient les haches prises « dans les combats. » Mais là n'étaient pas une épouse, des enfants, une famille assemblée; et les images des ancêtres ne précédaient ni le cortége funèbre, ni le corps de Paul-Émile, qu'Annibal avait fait revêtir d'une brillante étoffe de pourpre, deux fois teinte, et d'une tunique brodée d'or :

Atque repens crepitantibus undique flammis,
Æthereas anima exsultans evasit in auras!

Remarquons, avec joie, le rapport de cette doctrine païenne avec celle du catholicisme :

« *Revertitur pulvis in terram unde erat, et spiritus redit ad Deum qui dedit illum.* » Eccl. 12.

Ajoutons les essences activant les flammes, l'encens embaumant les airs, que nous retrouvons dans les funérailles de Misène, *Énéide*, VI, 224, et nous aurons tout le rite des funérailles patriciennes :

. . . . Congestaque cremantur
Thurea dona, dapes, fuso crateres olivo.

Quelquefois de grands personnages n'avaient que des funérailles plébéiennes, comme Lucain le raconte de Pompée : « Cordus enlève une couche de sable et dépose Pompée « dans cette fosse (*scrobe*), et couvre cet humble sillon des « débris d'une carène fracassée et il y met le feu. »

. . . . Summas dimovit arenas,
Et collecta procul laceræ fragmenta carinæ,
Exigua trepidus posuit scrobe. . . . . .

Digitized by Google

Admotus Magnum non subditus accipit ignis.
. . . . . Te parva tegant ac vilia busta.

Tel est le *compte rendu* de l'histoire sur les crémations des peuples anciens : consultons actuellement l'archéologie sur cet intéressant sujet.

Ustulum, bustum, columbarium à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

Au sommet du mamelon sur lequel Villeneuve-le-Roi a fixé ses pénates, dans la partie avoisinant l'église, au sud, ancien cimetière catholique, le nivellement municipal, en février 1861, mit à découvert, à 1 mètre 50 centimètres de profondeur, des vestiges parfaitement conservés des usages funéraires celtiques et gallo-romains. Ces précieuses antiquités consistaient en un lieu de crémation, d'incinération, connu en archéologie sous le nom d'*ustulum* ou d'*ustrinum*. Cet *ustulum* était composé de trois berceaux parallèles, creux, côte à côte, orientés de l'est à l'ouest : ils se présentaient concaves, brûlés, *ustulés*, dans le sous-sol jaunâtre, calcaire, avec une largeur de 1 mètre 50 centimètres, une longueur de 2 mètres 30 centimètres et une cavité de 50 centimètres. Les parois calcinées portaient, dans une épaisseur de plus d'un décimètre, la marque authentique d'un feu violent et d'une véritable saturation de graisse.

Ainsi, c'était un berceau d'argile, un *nid d'hirondelles*, qui recevait nos aïeux entrant dans ce monde : et c'était encore un berceau, un berceau de flammes qui les recevait au sortir de ce monde.

Sous le premier *ustulum*, il y eut d'abord incinération, puis inhumation en une fosse prismatique sans cercueil, puis encore crémation, ainsi que l'indiquent les parois de

Digitized by Google

l'*ustulum* et la fosse par dessous. Mixtes étaient les inhumations celtiques.

Un peu plus au nord était un quatrième bûcher, circulaire, d'un diamètre de 3 mètres, aux parois plus profondément calcinées. Il paraissait avoir été d'un usage plus fréquent que les autres. N'était-ce pas le bûcher des sacrifices, soit des victimes humaines, soit des prémices de la terre : *farre pio?* Ceci me paraît certain ; car je recueillis des cendres de blé, parsemées de grains de blé carbonisés, mais très-reconnaissables, dans ce vaste *ustulum*.

Ce quadruple *ustulum*, ce lieu d'inhumation celtique par incinération, encore rempli de cendres et d'ossements humains carbonisés, était sis là même, sur la lisière de la voie publique, descendant des huttes et des mardelles à la fontaine de Pierre-Laye : Πετρη λαου, *pierre du peuple*. La place au bas du mamelon porte encore le nom de *Place de Pierre-Laye*.

Sur ces quatre autels incrustés dans le sol imperméable à 1 mètre 50 centimètres de profondeur, nos pieux pères offraient, sur le plus grand, leurs sacrifices à la Divinité, et sur les trois petits ils rendaient à leurs défunts les derniers devoirs. Les cendres mêlées de grains de blé ustulés du premier *ustulum* circulaire, et les cendres mêlées d'ossements humains dans les petits *ustulum* en berceaux, donnent toute valeur à cette appréciation archéologique. Du reste, M. J. Quicherat, de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, le 15 mars 1861, appela cette nécropole *ustulum gallo-romain*.

Les rives de l'antique *Sequana* avaient leurs pêcheurs attachés à ses bords, comme les vallées et les forêts avaient leurs chasseurs et leurs bûcherons. Là donc nous retrouvons encore le passage stéréotypé de l'humanité.

En partant de Villeneuve-Saint-Georges et descendant

Digitized by Google

la rive droite de la Seine, après avoir dépassé une plage de peu d'étendue, la berge se forme à pic et présente des lieux de crémation celtique d'un autre style. C'est d'abord un *bustum* rempli de cendres et d'ossements à demi carbonisés. Il est construit en pierres sèches, brutes, de moyenne dimension, sur un diamètre de 90 centimètres : ce qui donne une circonférence de 2 mètres 70 centimètres, supportant deux mètres de terre végétale. Point d'urne cinéraire.

A quelques pas plus loin existe un autre *bustum*, presque au niveau des eaux les plus basses. Il n'y a plus d'apparent que le fond sphérique du foyer, établi sur un lit de cailloux calcinés par la violence du feu. Là, sur le sable, il était recouvert d'une terre franche, renfermant de nombreux détritus de coquilles fluviales.

En suivant la berge, nous rencontrons six autres foyers *ustulés*, mais seulement à 50 centimètres de profondeur : ils occupent un espace de 25 à 30 mètres.

Ici la berge atteint sa plus haute élévation et présente une nouvelle série de *bustum*. Ce sont d'abord trois foyers à 10 mètres de distance l'un de l'autre, puis un quatrième à 6 mètres, puis un cinquième à 20 mètres. Ils atteignent tous une profondeur de 2 mètres sous le sol.

La berge, alors formant une courbe très-prononcée, offre un lit de pièces de bois couchées pêle-mêle, en tous sens, séparant l'argile supérieure du sable qui se trouve au-dessous. C'est une œuvre de véritable cataclysme.

Vient ensuite, à 1 mètre de profondeur, un vaste *bustum* de 9 mètres d'étendue ; il nous a donné avec des cendres et des ossements carbonisés des silex taillés de toute forme, de la céramique pâte noire, des boutoirs de sangliers, des fragments de bois de cerf et un petit lingot d'argent fondu, provenant de quelque ornement de l'un des corps *combustés*.

Un peu plus loin, nous apparaissent un nouveau *bustum*

Digitized by Google

dont le foyer était en grès ; puis, un peu au-dessous de celui-ci, un second *bustum* en pierres sèches, non cimentées. Celui-ci a 4 mètres d'étendue, à une profondeur de 2 mètres au-dessous du sol. De là, à l'extrémité de la berge, apparaissent encore quatre *bustum*, dont la dévastation nous a soustrait l'étendue : mais le dernier était aussi en pierres brutes, non cimentées.

Avant les deux derniers *bustum*, gît dans le lit du fleuve de l'est à l'ouest un arbre énorme : l'une de ses extrémités est enfoncée sous la berge et l'autre se noie encore dans le fleuve. Ce colosse des forêts de la Gaule mesure encore, malgré sa décrépitude et les outrages des ans et du temps, une circonférence de 3 mètres 50 centimètres. Il a l'air de reposer sur un lit de branchages d'une certaine symétrie. Est-ce un chêne antédiluvien ? est-ce un chêne druidique ? était-ce une divinité ? est-ce un monument celtique ?

Dans les foyers de ces nombreux *bustum*, nous recueillîmes d'innombrables silex travaillés, les uns en instruments culinaires, les autres en armes offensives et défensives, couteaux, lancettes, flèches, haches. Puis des débris de céramique d'une étonnante rusticité, œuvre d'un potier inhabile, sans tour, pâte noire, composée d'argile, de coquillages et de silex pulvérisés ; puis des ossements humains carbonisés, *combustés*, mêlés aux cendres et au charbon.

Ainsi les peuplades celtiques ichthyophages ou pêcheuses avaient fixé leur tente là, sur la rive droite de la Seine. Nul doute que ces peuplades n'aient habité dans leurs cabanes flottantes sur le fleuve, ou bien assises dans la plaine qui lui sert de ceinture. Ont disparu les pénates des vivants ; mais les pénates des morts, nous venons de les retrouver, de les rendre à la lumière, de les étudier sur place, à petite distance des survivants, qui faisaient sentinelles autour des *bustum* des trépassés.

Digitized by Google

On pourrait peut-être penser qu'au lieu de *bustum*, de bûchers funèbres comme celui de Pompée, nous avons là des restes de huttes de pêcheurs. Nous ne pouvons admettre qu'il en soit ainsi. Alors, pourquoi n'y a-t-il rien de semblable sur la rive gauche, ni ailleurs? Puis, l'archéologie des *bustum* et leur céramique sont parfaitement semblables à celles des *ustulum* de Villeneuve-le-Roi. Ainsi pyrée ici et pyrée là-bas.

Nous avons dans l'acropole de Villeneuve-le-Roi le *pyram sublimem* des Celtes patriciens : et sur les rives de la Seine nous avons le *pyram plebeiam* de pêcheurs plébéiens; là l'*ustulum*, ici le *bustum*.

III

Mais l'âme s'envolant joyeuse de l'*ustulum*, du *bustum*,

Æthereas anima exsultans evasit in auras,

que devenaient les cendres humaines? La profonde vénération des anciens pour les restes des morts ne leur permettait pas d'abandonner les os carbonisés et les cendres des crémations humaines; ils les recueillaient soigneusement et les renfermaient précieusement dans des urnes plus ou moins précieuses, qu'on déposait dans un cénotaphe, ou simplement sous une pierre tombale, pour éviter toute profanation.

Agrippine, veuve de Germanicus, portait dans son sein l'urne contenant les cendres du consul, tué par le poison de Tibère (Tacite, *Ann.*, 2, 75); Arthémise conservait dans son palais les cendres de Mausole, et chaque jour, dans son breuvage, elle prenait un peu de cendres de son royal époux.

Digitized by Google

Voici le rite cinéraire des Hellènes, au sujet des cendres d'Hector (*Iliade*, ch. XXIV) :

« Le lendemain, dès que l'aurore vint ramener le jour, « tout le peuple se rend autour du bûcher. On éteint avec « le vin la cendre encore fumante, et les amis et les parents « d'Hector poussent de profonds soupirs ; et, baignés de « pleurs, ils recueillent les os blanchis par la flamme, les « mettent dans une urne d'or et les couvrent d'un voile de « pourpre. Le jour même, on descend cette urne dans une « fosse profonde, qu'on remplit ensuite d'une quantité pro- « digieuse de grosses pierres, et on élève un *tumulus* par « dessus. »

Fixons surtout notre attention sur ces paroles du texte grec : λάρνακα χρυσείην, l'urne d'or ; puis sur le cénotaphe qui la renferme, κάπετον κοίλην, formé de grosses pierres, λάεσσι μεγάλοισι ; puis enfin sur le *tumulus* qui protége ce sanctuaire de la mort, χεύαντες δὲ τὸ σῆμα.

Virgile renferme les cendres de Misène dans une urne d'airain :

« Lorsque le bûcher s'affaisse et que le feu s'éteint, on « lave dans le vin ces tristes débris et les cendres brûlantes : « on recueille les os, et Corynée les renferme dans une urne « d'airain. Le pieux Énée élève un vaste *tumulus* où il dépose « les armes de son ennemi, sa rame et son clairon. »

> Postquam collapsi cineres, et flamma quievit,
> Reliquias vino et bibulam lavere favillam :
> Ossaque lecta cado texit Corynæus aheno.
> At pius Æneas ingenti mole sepulchrum
> Imponit, suaque arma viro, remumque, tubamque.

De ce rite patricien, passons avec la *Pharsale* au rite plébéien :

« Pompée avait été incinéré près des bouches du Nil,

Digitized by Google

dans un simple *bustum*, sans urne. Tes cendres, dit Lucain, « ô Pompée, ne reposeront pas dans ce lieu : Cornélie les « possédera ; pour elle, cette main les versera dans une « urne :

. . . . Non hac in sede quiescunt
Tam sacri cineres : sed te, Cornelia, Magne,
Accipiet, nostraque manu transfundet in urnam.

« Cordus, qui a déjà incinéré Pompée, achève son pieux « devoir ; il enlève, garnis encore de leurs nerfs et de leur « moelle intacte, les ossements à demi consumés qu'il éteint « dans les flots de la mer : puis il les rassemble et les en- « fouit sous un peu de terre :

. . . . Semi-usta rapit, resolutaque nundum
Ossa satis, nervisque et inustis plena medullis
Æquorea restinguit aqua, congestaque in unum
Parva clausit humo. . . . .

« Et pour que le vent ne dispersât point ces cendres cachées « dans le sable, il roula une pierre brute par-dessus :

. . . . Tum ne levis retectos
Auferret cineres, saxo compressit arenam !

« Et dans la crainte que le pêcheur, en fixant sa barque « à la pierre, ne profanât ce pauvre sanctuaire de la mort, « il écrivit sur ce modeste mausolée le nom de Pompée :

Nautaque ne bustum religato fune moveret,
Inscripsit sacrum semi-usto stipite nomen.

« Puis, avant d'abandonner le monument funèbre, il le « saluc en prononçant ces mots : »

. . . . . Te parva tegant ac vilia busta !

Digitized by Google

Tel est l'historique du mausolée plébéien ! Absence d'urne, mais un *bustum* recouvert et protégé d'une pierre brute, d'une tombelle, *saxum !*

Enfin Lucain termine ce rite funéraire par ces mots : « Un jour, ô Pompée, le grand-prêtre transportera tes « cendres à Rome : »

. . . . . Summusque feret tua busta sacerdos.

Tel le complément obligé de toute cérémonie funèbre ! Chez tous les peuples, c'est toujours la religion qui clôt l'épopée de l'humanité, renfermée dans son urne ou couchée dans son modeste *bustum* : mais urne ou *bustum* toujours recouverts d'une tombelle, *saxum*.

Aussi Lucain donnait-il pour urne, pour *bustum*, le ciel même à celui qui était privé des honneurs funèbres :

. . . . . Cœlo tegitur qui non habet urnam !

Ainsi, l'histoire nous apprend que c'était toujours une urne, un *bustum*, une pierre brute, *saxum*, qui formait le dernier acte du drame de la mort, à Troie, à Athènes, à Rome comme en Gaules !

Recueillons actuellement, sur le même sujet, les données archéologiques.

Urnes cinéraires à Villeneuve-le-Roi (S.-et-O.)

Dans nos *ustulum* et nos *columbarium*, nous avons constamment recueilli des fragments d'urnes cinéraires et même des urnes entières encore remplies de cendres humaines. Avec les *ustulum*, les urnes étaient très-élégantes, faites au tour, pâte jaunâtre, fine, rarement ornée de lignes en zig-zag, ocreuse, jamais ni vernissée, ni émaillée : gé-

Digitized by Google

néralement forme ovale, évasée, de toute dimension, la moyenne dominant ; jamais percée de trous à la panse.

Tout à côté de nos *ustulum*, le 21 février 1861, je découvris un vrai *columbarium* homérique, avec son urne unique encore intacte.

Figurez-vous un cône évidé dans toute la rigueur géométrique, dans une profondeur de 3 mètres, avec une ouverture supérieure de 60 centimètres et une base inférieure d'un grand mètre, creusé dans le sous-sol jaunâtre, actuellement comblé dans toute sa hauteur de couches alternantes de terre végétale noire et de pierres calcaires *sur bout*, avec une magnifique urne sous la dernière couche de terre. Elle était recouverte, ou plutôt protégée, par un calcaire plat et brut, *saxum*.

La base inférieure du cône était tapissée d'une large zone de cendres et d'une autre zone de grains de *millet*, bien conservés quant à la forme ronde et à la couleur dorée, mais avariés quant à la substance farineuse. Puis, au centre de ces zones, était l'urne superbe, terre fine, ni vernis, ni émail, couleur blanchâtre, œuvre du tour : ouverture de 8 centimètres, hauteur 10 centimètres, contenant encore les cendres de l'incinération humaine.

Autour de cette urne gisaient, sans lui être contigus et selon les quatre points cardinaux, de gros fragments d'une céramique rustique, qui ne devait rien au tour, mais qu'une inhabile main avait façonnée. Ces fragments, formant sans doute vaisselle culinaire, contenaient des os de différents animaux. Ceux de lièvres, de chevreuils, de poulets, de sangliers étaient parfaitement reconnaissables. Ils devaient constituer le repas funèbre, offert par les vivants aux trépassés, dont l'urne conservait les cendres ! Superstition païenne.

Nous avons donc ici une sépulture assez semblable à celle

Digitized by Google

qu'Homère donne à Hector, *Iliade*, chant XXIV, v. 788.

Mais ces pierres, affectant la position droite dont les assises alternent avec les couches de terre noire au nombre de cent cinquante, quel rôle jouaient-elles dans cette sépulture celtique ou gallo-romaine ? Pure dévotion.

Ne devons-nous pas trouver admirable que chez nos aïeux la vaisselle culinaire eût été bien inférieure par le travail à la vaisselle funéraire, destinée à conserver les cendres des morts qui avaient passé par les *ustulum* ?

A 3 mètres au nord de nos *ustulum* existe encore, enfouie sous l'escalier actuel, une vaste fosse, remplie des cendres de la crémation. Creusée en cône droit, elle était comblée de cendres, d'os carbonisés et de fragments de céramique, comme plus haut. Cet amas considérable de cendres indiquerait une crémation générale à la suite d'un sanglant combat, ou d'une violente peste. Les cendres inconnues et non recueillies dans des urnes furent, comme celles de Pompée, déposées dans une fosse protégée d'une pierre, *saxum*, pour éviter toute profanation à ces restes de l'humanité. Nous avons donc ici un vaste *bustum*, dont les cendres sont parfaitement conservées.

Dans les *bustum* des rives de la Seine, généralement les cendres ne sont protégées que par des pierres, *saxum* : quand nous y rencontrons des urnes, elles ont un caractère de plus haute antiquité que celles de nos *ustulum* : pâte charbonneuse, avec points blancs, grossière, faite à la main, ni vernis, ni émail ; forme trop épaisse, nullement gracieuse.

Dans notre *Creux-d'Enfer*, les urnes sont d'une rare élégance : pâte noire pointillée de blanc, tournées, assez petites, remplies et comblées de cendres humaines ; toujours protégées par une tombelle, *saxum*. Du reste, cette nécropole, comme les autres, nous fournit aussi la poterie

Digitized by Google

de première rusticité, portant la marque des doigts qui l'ont façonnée.

Dans notre céramique, nous passons facilement du celtique au gallo-romain, et du gallo-romain au franc. C'étaient les héritiers d'une même famille, qui se succédaient dans leur patrimoine !

Entre deux de nos *ustulum*, vis à vis la porte de la propriété de M. Lambre, se trouve une excavation faite de main d'homme, *actuellement murée, sans avoir été explorée*. L'ouverture circulaire était de 2 mètres 20 centimètres, et l'élévation de 1 mètre 50 centimètres ; la profondeur est restée inconnue, la voûte étant éboulée à 3 mètres de l'ouverture. Quel était l'usage de cette galerie, dont le fond était couvert d'un lit de terre noire, graissée, marbrée de charbon, dans une épaisseur de 60 centimètres ? Je suis tout porté à croire que nous avons là une catacombe païenne, celtique, renfermant les urnes de la crémation, ou bien la galerie conduisant sous terre aux différents *columbaria*. Celui que nous venons de décrire n'était distant que de 5 à 6 mètres au nord et à la même profondeur, c'est-à-dire 3 mètres sous le sol.

A une quinzaine de mètres de nos *ustulum* à l'ouest, dans la fondation du premier pilier sud de la fausse porte du mur de M. Bonjour, apparut en 1861, à 2 mètres de profondeur, une *fosse carrée* de près de 2 mètres, comblée de terre noirâtre, graissée, marbrée de nombreux fragments de charbon. Je n'ai pu me rendre compte, dans le sous-sol jaunâtre, de la longueur de cette préparation, que j'ai prise pour la matière de la céramique, dont les ateliers et l'usine ne devaient pas être loin. La poterie à pâte noire sortait de cette fabrique, qui devançait de plusieurs siècles celle de Sèvres. Nous possédons, ici même, sous le sol que nous foulons, les *huttes*, les *ustulum*, les *bustum*,

Digitized by Google

les *columbaria*, les ateliers de poterie, tous les pénates de nos aïeux ! *Domos, ignemque, Laremque !*

IV

La messagère des temps passés, l'histoire, ne pouvait oublier les parures dont nos Celtes étaient si fiers, qu'ils ne se présentaient point armés de pied en cap, sinon ornés de leurs plus beaux colliers. Strabon dit « que tous ceux qui sont revêtus de quelque dignité portent des ornements d'or, tels que colliers, bracelets. » Virgile ajoute, liv. VIII, v. 659 :

. . . . tum lactea colla
Auro innectuntur.

Ce fut cette parure gauloise, dépouille de guerre (364 ans avant J.-C.), qui valut à Manlius, le Romain, le surnom de *Torquatus*, dit Tite-Live : *Manlius Gallum, cum quo provocatus manu conseruit, cæsumque torque spoliavit* (liv. VI, ch. XLII). *Uno torque spoliavit, quem respersum cruore collo circumdedit suo* (VII, x).

Si magnifiques étaient les parures, si nombreux les ornement de nos Celtes, qu'un consul, C. Sulpicius, consacra au Capitole un poids énorme d'or, provenant des dépouilles gauloises sur le champ de bataille (355 ans avant J.-C.). *C. Sulpicius justiorem de Gallis egit triumphum ; auri quoque ex gallicis spoliis satis magnum pondus saxo quadrato septum, in Capitolio sacravit* (VII, xv).

On ne saurait douter que ces dépouilles consistassent en colliers, en bracelets, en anneaux. Quelle matière ? *Ex auro* : l'or pour les chefs, le bronze pour les autres. Quelle

Digitized by Google

forme ? C'est celle que Virgile donne aux colliers de la jeunesse troïenne (*Énéide*, V, 559) :

. . . . It pectore summo
Flexilis obtorti per collum circulus auri.

L'armée troïenne portait des colliers d'or ; nos Celtes ne portaient, les chefs exceptés, que des colliers, que des bracelets, que des anneaux de bronze, souvent dorés.

Colliers, bracelets, anneaux celtiques à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).

Écoutons actuellement la messagère des temps oubliés, l'archéologie.

En juin dernier, au lieu dit : CREUX-D'ENFER, les terrassiers, en nivelant une voie vicinale, limitrophe entre Villeneuve-le-Roi et Orly (Seine), mirent à découvert une nécropole antique avec ses *ustulum* et leurs urnes noires, remplies de cendres, de charbon et d'ossements humains ustulés ; avec ses *bustum* sans urne cinéraire, mais avec la tombelle ou pierre brute, protégeant les cendres humaines ; avec ses sarcophages et leurs squelettes inhumés et non ustulés, ni carbonisés. L'un de ces derniers, recouvert d'une grosse pierre non taillée, abritait un squelette celtique, avec son collier de bronze au cou et ses anneaux de même métal aux phalanges des doigts.

Ce collier de bronze, circulaire, de la grosseur d'un porte-plume, creux, d'une seule pièce, d'un diamètre de 17 centimètres, suffisant pour y passer la tête, porte, enfilés et libres, de petits anneaux, 12 centimètres de diamètre, même métal : ce qui rend cette parure aussi gracieuse que bruyante ; c'est le *circulus æris* celtique.

Digitized by Google

Les anneaux, au nombre de trois, bronze d'une forme très-élégante, ont un diamètre à y passer les doigts. Ils sont renflés en une moitié de leur circonférence, de manière que la partie contenue dans l'intérieur de la main, étant la moins épaisse, ne gênait, en aucune façon, le maniement des doigts ; tandis que l'autre partie, par son volume, son gonflement, protégeait la main même. C'est le type vrai de nos bagues dites chevalières.

Il est probable que nous avions là le squelette d'un chevalier gaulois. Je regrette infiniment que les ouvriers aient brisé le magnifique crâne qui gisait près du collier depuis vingt ou trente siècles.

Tout à côté se trouva un bracelet aussi de bronze, qui avait appartenu au même personnage, sans doute. Souvent les bracelets, comme les colliers, contenaient enfilés et toujours libres de petits anneaux bruyants. Ici, notre bracelet est tout simple : peut-être le temps ou l'incurie des terrassiers ont-ils fait disparaître les ornements supplémentaires.

Ainsi, la messagère des temps passés, l'histoire, et la messagère des temps oubliés, l'archéologie, sont en parfait accord sur les récentes découvertes celtiques du *Creux-d'Enfer*. Voilà donc s'exhumer, chaque jour, la gloire de notre beau département !

V

Nous avons encore à étudier une autre archéologie, celle des sacrifices ; car nos Celtes ne vivaient pas comme des animaux, sans rapport avec la Divinité. Au contraire, c'était une nation très-religieuse : *natio admodum dedita religionibus*, dit César. VI, XVI ; elle proclamait sa croyance

Digitized by Google

psychologique, en disant que la *mort est le milieu de la vie*, dans la *Pharsale :*

Vitæ mors media est.

Dans leur culte religieux, ils commirent, comme tous les autres peuples polythéistes, le crime de lèse-humanité, immolant des victimes humaines. C'est ce que rapporte encore César, liv. VI, ch. XVI : *Pro victimis homines immolant.* Et voici le style, le rite, l'historique du supplice : « Ils tressent, « avec des feuillages flexibles, d'immenses mannequins « qu'ils remplissent d'hommes vivants : ils y mettent le feu, « et font ainsi expirer leurs victimes dans les flammes. Ils « réservent pour ces sacrifices ceux que la société rejette « de son sein pour vol ou brigandage ; à défaut de ceux-ci, « ils immolent des innocents : » *Sed cum ejus generis copia defuit, etiam ad innocentiam supplicia descendunt* (id. id.). *Servi et clientes, justis funeribus confectis, unà cremabantur* (id., XIX).

Diodore, liv. V, ch. XXXII, nous donne une autre description de la même barbarie. « Ils gardent les malfaiteurs en « prison et quelquefois les prisonniers de guerre : ils les « attachent ensuite, en l'honneur de la Divinité, à des croix « élevées sur un vaste bûcher, où ils les immolent en sacri- « fice, avec d'autres prémices, réservées pour ces solennités. « Quelquefois ils ajoutent au bûcher les animaux pris dans « la mêlée. »

Lucain, dans sa *Pharsale*, liv. I, v. 419, complète la description architectonique. Il nous montre les Druides offrant en sacrifice à THEU-THA-THÈS, sur des dolmens, autels de pierres superposées, les victimes humaines :

Et quibus immitis placatur sanguine diro
Theu-Tha-Thes, horrensque feris altaribus Hesus!

Digitized by Google

. . . . Sed barbara ritu
Sacra Deum, structæ diris altaribus aræ;
Omnis et humanis lustrata cruoribus arbor!

« Pline, liv. XXVIII, avait remarqué ces autels lustrés « de sang humain, toujours adossés à un chêne, et regar« dant l'Orient d'où vient la lumière du jour. »

Tel, chez les anciens, le rite du culte public : voici maintenant le rite particulier, que chacun pratiquait à sa dévotion.

Tibulle, liv. III, élégie 4, en un magnifique distique, chasse ainsi les fantômes de la nuit : « La race humaine, « vouée à l'inquiétude, dissipe les présages nocturnes par « une pieuse offrande de froment et de sel. »

Et natum in curas hominum genus omina noctis
Farre pio placant et saliente mica!

La muse d'Horace, elle, fléchit les pénates offensés par les mêmes offrandes :

Mollibis aversos Penates
Farre pio et saliente mica!

L'épopée virgilienne, tout empreinte de pieux rites, décrit ainsi le culte spécial de la famille, liv. V, v. 745 : « En pro« nonçant ces mots, Énée excite le feu assoupi sous la « cendre ; il offre, en suppliant, le pur froment et la cassolette « d'encens au dieu protecteur de Pergame et au sanctuaire « de la blonde Vesta. »

Hæc memorans, cinerem et sopitos suscitat ignes;
Pergameumque Larem, et canæ penetralia Vestæ,
Farre pio, et plena supplex veneratur acerra.

Ainsi le grain de froment et le sel qui pétille au brasier étaient des offrandes propitiatoires que la religion païenne faisait souvent à la Divinité, en faveur des vivants et puis en l'honneur des trépassés.

Ce fut Numa, dit Pline, liv. XVIII, ch. II, qui prescrivit à Rome le blé rôti pour offrande aux Dieux, auxquels Rome avait donné le droit de cité : *Numa instituit farra torrere, statuendo non esse purum ad rem divinam nisi tostum.* Le *farre* latin qui nous a donné notre mot *farine* était le blé rouge barbu : *Far cum aristis* (id.).

Sacrifices de blé celtique à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise)

Sur l'aire de notre grand *ustulum* circulaire, nous recueillîmes une immense quantité de cendres noires, mêlées de beaucoup de grains de blé, carbonisés, ustulés, mais entiers, et parfaitement reconnaissables à la simple vue. Ici donc encore, l'histoire et l'archéologie se donnent amoureusement la main. Nous avions donc là l'autel des holocaustes celtiques, gallo-romains, sur lequel nos pères offraient à Dieu la dîme de leur récolte, comme au temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ! Et là même où ils sacrifiaient la vie d'homme, ils offraient la nourriture d'homme en holocauste !

Mais, hélas ! que de fois, plongé dans des réflexions profondes à l'aspect de ce lieu funèbre, un frisson d'horreur saisit mon âme ! Que de fois mon cœur effrayé croyait encore entendre les cris de désespoir, les hurlements, les râles de mort des victimes expirantes au milieu des brasiers ! Il me semblait que ces holocaustes humains ranimaient leurs cendres refroidies, rajustaient leurs ossements

Digitized by Google

carbonisés : puis, sortant de leurs urnes funèbres, se dressaient devant moi et me disaient :

« Vois, enfant catholique, vois en nous les victimes de « l'erreur et de la barbarie, et d'un culte qui, comme le « tien, ne venait pas du ciel. Notre vie? elle fut moissonnée ; « notre sang? il fut versé, sans salutaire effet, ni pour nous, « ni pour notre monde ! L'erreur et l'ignorance ôtaient à « nos sacrifices tout mérite comme toute efficacité ; car Dieu « n'est pas le bon Dieu de l'erreur ! Sois donc heureux « et fier d'être catholique ! Le sacrifice de Jésus, fils de Dieu « et de Marie, a remplacé le sacrifice druidique, son corps « divin a remplacé notre corps humain, son sang notre « sang, sa vie notre vie, son calice notre urne, et sa croix « et son autel notre bûcher et sa flamme ! Ton église est « bâtie sur notre bûcher : elle couvre nos cendres dispersées « et nos urnes brisées. Aime-la cette église : orne-la comme « on orna notre bûcher funèbre ! Nous avons vécu et nous « sommes morts en païens : toi, vis, vis en catholique et « meurs de même ! »

Après cette mémorable leçon d'outre-tombe, je voyais ces ombres gauloises et celtiques rentrer dans leur éternité : et je me rappelai alors que je m'avançais vers le même but, mais par une autre route, à l'ombre tutélaire de la croix !

Remarquons comment la religion du Christ-Dieu, pour amener dans son sein les populations païennes, fondait sur un *ustulum*, sur un bûcher, sur un autel et sur l'idolâtrie, le culte du vrai Dieu !

Terminons cette matière par deux dystiques d'Ovide, qui résument toute la philosophie, toute la théologie polythéistes :

Bis duo sunt homini, manes, caro, spiritus, umbra :
Quatuor ista, loci bis duo suscipiunt,
Terra tegit carnem ; tumulum circumvolat umbra .
Orcus habet manes, spiritus astra petit !

Digitized by Google

« Deux fois deux substances sont en l'homme : les *mânes*,
« la *chair*, l'*esprit*, l'*ombre ;* deux fois deux lieux différents
« reçoivent ces quatre substances : la terre couvre la chair,
« l'ombre voltige autour du tombeau, l'enfer possède les
« mânes, l'esprit s'envole aux astres. »

VI

Nous ne pouvons passer sous silence les pyramides, les obélisques de nos Gaules : les men-hirs, pierres dressées ; les dolmens, tables de pierre ; les peulvans, piliers de pierre ; les cromlecks, autels expiatoires ; les logans, pierres branlantes, tournantes ; les galgals, pierres debout ; les pierres layes, pierres levées, la pierre qui vire, la pierre branlante, tournante...

Dans toute l'étendue de nos Gaules, il n'y a pas l'espace d'un arrondissement qui ne conserve encore quelques uns de ces antiques monuments, sous l'une ou l'autre de ces dénominations, que nous conserve la tradition.

Hérode, liv. II, ch. III, raconte que Phéron, fils et successeur de Sésostris, en EX VOTO, pour avoir retrouvé l'usage de la vue, consacra dans le temple du Soleil deux obélisques de pierre, d'un seul morceau chacun : *Duo saxeos obeliscos, utrumque ex uno saxo.* Ces obélisques ressemblent beaucoup aux béthels de Jacob, pierres dressées par la reconnaissance du patriarche.

Pline, liv. XXXVI, ch. XIV, prétend que les obélisques étaient consacrés au soleil et que leur forme est l'emblème de ses rayons. *Obeliscos vacantes solis numini sacratos radiorum ejus argumentum in effigie est.*

Comme le culte des pierres a fait le tour du monde, il a traversé par nos Gaules. Quant aux pyramides, Hérodote, liv. II, ch. CXXIV, les regarde comme des tombeaux : *Stant*

Digitized by Google

pyramides, cameris subterraneis, quas ille sibi pro sepulcro destinavit. Pline, sans rien dire de leur destination, les attribue à la stérile ou folle ostentation des rois, ou, motif beaucoup plus louable et plus patriote, à leur désir de ne pas laisser le peuple dans l'oisiveté : *Regum pecuniæ otiosa ac stulta ostentatio : aut ne plebs esset otiosa,* liv. XXXVI, ch. XVI.

Men-hirs celtiques à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise)

Ici, l'archéologie est plus riche que l'histoire. Notre beau département est encore jalonné de monuments celtiques, qu'un stupide oubli cache à tous les regards, voile à toutes les intelligences !... A Villeneuve, entre la voie ferrée d'Orléans et la Seine, dans une pièce de terre appartenant à la famille GODEFROY, nous avons un MEN-HIR gaulois, que les habitants appellent encore PIERRE-FITTE, sans avoir souvenance de sa destination : Πετρη φίτυω, *pierre fichée !* C'est une colonne triangulaire, un monolithe prismatique, en calcaire du pays, d'une hauteur de 2 mètres 50 cent., sur un sol plan. La commission de la carte des Gaules opéra, en mars 1861, sous la direction de M. le général Creuly, au pied de la pierre celtique, une fouille profonde de 1 mètre 40 centimètres : elle n'atteignit pas l'extrémité inférieure. Ainsi, à notre connaissance, ce monument antique atteint déjà une hauteur de 4 mètres !

Comme les obélisques d'Hérodote et de Pline, l'obélisque de Villeneuve-le-Roi est un monument national ou religieux de la Gaule.

Notre promenade archéologique, transmise à la Commission d'archéologie de France et à la Société des sciences morales, des arts et des lettres de Seine-et-Oise, signale

Digitized by Google

les monuments celtiques de notre département, de Paris à Étampes.

A 200 mètres au sud de *Pierre-Fitte*, sur la route des deux Villeneuve, dans l'exploitation d'une sablonnière, les carriers découvrirent en 1857 un bloc de granit qu'ils brisèrent. Ses énormes fragments attestaient son importance. Comme notre département ne possède pas cette roche primitive, ce bloc fut apporté là pour une destination majeure. Ce fut, sans doute, un *mille romain*, kilomètre d'il y a deux mille ans !

Nous avons encore la sœur de *Pierre-Fitte*, c'est PIERRE-LAYE.

De temps immémorial, la place avoisinant le lavoir public de Villeneuve s'appelle place de *Pierre-Laye*. Encore une dénomination celtique, Πετρη, *pierre*, λαια, *sinistre*, ou λαίου, *moisson*, ou λαου, *peuple* : ainsi c'était la Pierre du peuple, la Pierre de la moisson, ou la Pierre sinistre, rappelant quelques malheurs. Elle a disparu de la place et du souvenir des hommes : seul, le nom est resté et nous parle encore de nos aïeux.

Qu'était cette pierre publique, là, sur la voie qui conduit au sommet du mamelon où se trouvaient les *ustulum*, les *bustum*, les *columbarium* des morts et les huttes des vivants? C'était peut-être un *peulvan*, indicateur de la route.

Chez nos Celtes, point d'édifice religieux, point de temple : une ombreuse forêt, voilà leur sanctuaire, ombragé par le majestueux feuillage des chênes, nés avec le monde ! Point d'autre figure de la Divinité que ce chêne séculaire, où elle résidait, et au pied duquel le Druide officiait solennellement, comme au temps des patriarches. Néanmoins, ils formaient rustiquement l'image de la Divinité, *présidant aux routes*, sous la figure d'une pierre. Sous cette forme grossière, ce bon Dieu était le protecteur des voyageurs, des

Digitized by Google

arts et du commerce. C'est de ce symbole que César dit : *Deum Mercurium colunt : ejus sunt plurima simulacra : hunc viarum atque itinerum Deum arbitrantur*.

César, plus grand général que profond théologien, se trompe en donnant Mercure pour divinité à nos pères. Le polythéisme ne s'introduisit en Gaule qu'à la suite de la conquête romaine. Mais comme avant les Romains il n'y avait pas que des *hannetons* en Gaule, nos Celtes professaient l'unité divine, sous diverses personnifications : *Theu-Tha-Thès*, *Hésus, Toranis*.... Notre *Pierre-Laye* symbolisait l'une de ces personnifications divines.

Ces Bons-Dieux de pierre celtiques, sur la voie publique, valaient-ils moins que nos kilomètres et notre poteau communal, où la mendicité paresseuse est impunément mise au carcan ?

Des grands monuments descendons aux petits. A Villeneuve, tous les jours nous recueillons des haches, des hachettes, des pointes de flèches, des couteaux en calcaire, en grès, en jade, en silex, artistement travaillés pour le plus grand nombre : d'autres sont à peine ébauchés, portant encore l'empreinte de l'enfance de l'humanité. Nos carrières de sable, particulièrement celle de M. Moulin, près Ablon, nous fournissent ces objets primitifs, sous une puissance de cailloux de trois à quatre mètres. Quant aux objets mieux taillés, nous les retirons surtout des sépultures. Dans ces haches, dans ces hachettes, dans ces flèches, avons-nous là les armes offensives et défensives de nos aïeux? C'est probable. M. H. *Martin*, auteur de l'*Histoire de France*, les regarde comme des objets votifs, des amulettes, des fétiches... sous la formule sacrée : *sub asciâ ponere, dedicare : ab asciâ facere*. Je partage cet avis pour les morts : mais j'aime croire que les vivants, tout en vénérant ces objets, savaient aussi en faire usage pour leur défense. Celles

qui sont artistement attachées à un manche en bois, à une corne de cerf, confirment mon sentiment.

Il n'est pas rare que dans nos habitations celtiques, pas rare que dans notre *monde sous le monde*, nous trouvions amoncelées des *pierres à fronde*, préparées là par une main celtique ou gallo-romaine. Dans les armées gauloises et romaines, les frondeurs étaient d'un puissant secours, surtout dans les retraites. Ils lançaient quelquefois avec leur fronde jusqu'à des boules de glaise enflammées : *ferventes fusili ex argilla glandes, fundis jacere cœperunt, De Bell. Gall.*, 43. En cas pressant, toute pierre est propre à la fronde ; cependant celles que nous recueillons dans nos gourbis celtiques sont généralement carrées, de la grosseur moyenne d'un œuf de canard. Leur disposition, en masse, semble nous indiquer un arsenal.

VII

Les anciens peuples, les Celtes, les Romains surtout, comme les peuples de notre temps, ont mis de l'archéologie partout, sous leurs pas, dans leurs routes, sur toutes leurs voies, qui peuvent rivaliser avec les nôtres.

Généralement les voies gauloises sont fort étroites, encaissées de pierres brutes, sans alignement et dans des positions plutôt dues au hasard qu'aux nécessités de l'art et aux commodités du commerce. Du reste, les moyens de transport pour nos Celtes étaient plus communs par eau que par terre. Les cités les plus importantes des Gaules étant ordinairement construites près le lit des fleuves, des rivières, c'étaient les bateaux, les radeaux plutôt que les chariots qui portaient les peuplades à ces cités ou qui les rapportaient en leur bourgade.

Mais la conquête romaine élargit ces deux modes de trans-

Digitized by Google

port et les modifia d'après le génie de *Populus Imperator*, dit Tacite.

L'archéologie retrouve des traces de voies romaines dans toutes les contrées de la France. Elles s'étendent, autant que possible, sur des lignes droites, avec une largeur de 3 à 4 mètres, surexhaussées au sol au moment de leur tracé et de leur confection; mais actuellement elles sont recouvertes d'au moins 50 centimètres de terre, effet de l'exhaussement du sol en plaine comme dans les vallées.

Si une voie doit traverser une contrée montagneuse, les rochers sont taillés pour livrer libre passage, et les ravins et rivières, comme les terrains lacustres, sont traversés par des levées établies sur de solides pilotis.

La construction de ces voies gallo-romaines se compose ordinairement de plusieurs couches d'empierrement superposées et battues dans le mortier, le ciment, ou même elles sont bloquées sans ciment ni mortier. Ces couches sont établies en contre-bas du sol environnant; seule, la couche supérieure s'élève au-dessus en dos d'âne. Elle se compose dans le Nord de pierres calcaires de petite dimension; dans le Midi et les provinces du centre des Gaules, le pavé est formé de gros blocs irréguliers, parfaitement joints, en granit ou en pierres volcaniques, de préférence à toutes autres.

Les accotements de chaque côté de la voie sont faits avec la terre provenant de la fouille nécessaire à l'encaissement, absolument comme aujourd'hui.

Ces voies gallo-romaines étaient divisées, dans leur longueur, par des bornes milliaires indiquant la distance qui séparait les villes entre elles. Ces bornes, beaucoup plus élevées que nos kilomètres, étaient des espèces de colonnes généralement en granit, sur lesquelles on gravait, indépendamment des distances, les noms et prénoms des consuls,

Digitized by Google

des empereurs qui avaient fait construire ces routes, ou qui avaient ordonné leur réparation.

Nos musées de province possèdent tous des bornes milliaires, et plus de deux voies gallo-romaines, dans nos Gaules, peuvent encore s'offrir à notre étude. Ces monuments sont d'une grande importance non-seulement archéologique, mais encore géographique.

Dans nos Gaules, comme en Italie, les voies principales étaient bordées de tombeaux.

La voie qui traversait la colline sur laquelle Villeneuve-le-Roi a posé sa tente était bordée de ces *ustulum*, lieux de crémation, précédemment décrits, et d'inhumation avec fosse prismatique, sans cercueil.

Sur la voie qui relie nos deux Villeneuve, les ouvriers extrayant le caillou des carrières de sable, en 1857, déterrèrent une borne milliaire en granit. A mon arrivée, ce monument gallo-romain était brisé en mille fragments. J'en recueillis un pesant environ cinq à six kilos, qui se trouve actuellement dans la collection géologique de M. Henry Noël fils.

Notre beau département possède encore, sans doute à cause de la proximité de Lutèce, de nombreuses voies romaines, ou enfouies sous le sol arable, ou converties en voies nouvelles. Nous pouvons citer, parmi les nouvellement découvertes à Villeneuve-le-Roi, la *voie de la Grésie*, se dirigeant des huttes de la *Croix-Blanche* à la vaste nécropole du *Creux-d'Enfer*, puis à Soisy-sur-Ecole, la *voie des Fées*, conduisant de ce village à la Ferté-Aleps. Tout près de nous se trouve la *voie creuse,* gauloise, conduisant d'Orly à Grignon. Comme Lutèce, au temps gallo-romain, était une métropole importante, jugeons de toutes les voies qui y aboutissaient.

Digitized by Google

VIII

Brouillés avec le reste du genre humain, mettant le pied en Gaule, les Francs, ces fameux Sicambres, qui cherchaient conquêtes et pillage, rencontrèrent sur le sol des Gaules une croix ; ils s'agenouillèrent au pied et mêlèrent leurs sarcophages aux *ustulum* et aux *bustum* gallo-romains.

Ces asiles de morts chrétiens sont généralement en pierre d'un seul bloc, taillés, creusés en auge ou murés en pierres sèches ou bien en plâtre. Déjà, du temps d'Hérodote, cette dernière matière était employée dans les inhumations : *liv.* III, *ch.* XXIV : γυψώσαντες απαντα αυτοι : *totum gypso obliniunt.*

Des cercueils francs, *en pierre*, surgissent chaque jour du sol de notre beau département : de magnifiques ont été exhumés de l'ancien cimetière de Courances, canton de Milly ; le canton de la Ferté-Aleps a donné tout dernièrement de magnifiques échantillons avec des médailles romaines. Dans le parc royal de Villeneuve-le-Roi, appartenant à la famille Soupault, il y a trente ans, près de la porte de sortie sur Ablon, une fouille de quelques centimètres, pour niveler un *tumulus*, mit à découvert plusieurs sépultures franques avec cercueils en plâtre. Enfin, dans le voisinage de nos huttes de la *Croix-Blanche*, nous découvrîmes une nécropole franque, avec sarcophage en chaux, composée de cinq à six cercueils coulés sur place, côte à côte. Ce domicile de la mort avait été profané. Nous ne trouvâmes inclus que des ossements humains mêlés aux plantes aromatiques, selon le rite pythagoricien.

Mais la plus intéressante de nos découvertes franques est celle que je fis le 4 avril 1864, sous la tour du clocher, à quatre arcades plein-cintre du VIIIe siècle, selon M. Quiche-

Digitized by Google

rat, mais qui pourrait fort bien être une *Adrianée* du IIe siècle, fondée sur un *ustulum* gallo-romain.

Après avoir soulevé des dalles non orientées, sous un mètre et demi de terre, nous apparut d'abord une couche de chaux d'une épaisseur variable de 0,03 à 0,08, parfaitement unie à sa superficie, et formant un lit concave de 1,50 de large sur 2,50 de long, orienté selon l'usage catholique, de l'est à l'ouest. Sous cette chaux manipulée et coulée sur place, était une couche du sous-sol du pays, terrain jaunâtre de 0,02 à 0,09 d'épaisseur. Puis venait une troisième assise, noirâtre, grasse, paraissant composée d'argile et de matière tant animale que végétale en complète décomposition. Ce composé, comme cinéricifié, contenait des crânes, des tibias, et d'autres os humains. Sous ces trois superpositions différentes, venait le lit inférieur de chaux manipulée et la terre vierge, comme à la partie supérieure. De sorte que nous avons là un véritable sarcophage en chaux coulée sur place, doublé de terre neuve, franche, point encore utilisée ni profanée.

Ce sanctuaire de la mort avait été éclairé par une toute petite lampe sépulcrale en terre grossière, pâte blanchâtre, rustiquement faite au tour : hauteur égale à son diamètre, 0,05 ; elle porte encore en son goulot ou bec la marque de la flamme qu'elle a alimentée près des restes humains où elle gisait encore.

Cette sépulture *sans cercueil*, dans la chaux vive, offre tous les caractères d'une sépulture franque du Ve au VIIe siècle. C'est peut-être un Sicambre baptisé par saint Remy, qui, à côté de sa lampe éteinte depuis plus de quinze cents ans, dort là son sommeil en attendant que le clairon de l'immortalité, embouché par les anges, le rappelle, incorruptible, au banquet de la vie : *mortui in novissima tuba resurgent incorrupti !*

A Rome, certains patriciens plaçaient une lampe dans le

Digitized by Google

tombeau de leurs trépassés; des esclaves étaient chargés du soin de les entretenir toujours allumées. C'était chez les païens comme chez les chrétiens un symbolisme d'immortalité.

Ne manquons pas de remarquer une bien étonnante et surtout une bien touchante singularité dans notre sépulture franque : c'est que l'intérieur du sarcophage en chaux était doublé, était tapissé d'un lit de terre vierge, de terre qui n'avait point encore été utilisée ; c'était pour coucher le trépassé dans un lit qui n'eût point encore été profané ; en un mot, c'était pour le confier à la terre bénie, ainsi que nous faisons encore aujourd'hui, en consacrant l'asile des morts par des prières et des bénédictions spéciales.

Le respect, la vénération pour les dépouilles mortelles de l'humanité sont si naturels à l'homme, que Cicéron disait déjà *Sanctitudinem sepulturæ!* Chose sainte que la sépulture! Et chez nos Francs, par cette pieuse précaution de revêtir de terre vierge la tombe en chaux, c'était proclamer bien haut le respect pour l'oracle divin et la sentence biblique : Tu es poussière et tu retourneras en poussière : *pulvis es et in pulverem reverteris.*

Souvent les sépulcres francs contiennent de petites urnes en terre ou en verre ; celles qui sont percées de trous à la panse contenaient de l'encens et les autres de l'eau bénite. Actuellement, nous encensons et bénissons la tombe chrétienne.

IX

Je mets fin à cette étude, en tirant cette conséquence de mon patriotisme.

Digitized by Google

Ainsi le fil de l'histoire, si longtemps interrompu pour notre Villeneuve et pour notre département, se trouve renoué à cette heure. Des Celtes dont nous avons les huttes et la céramique faite à la main, et les *bustum*, nous passons aux Gaulois dans leurs nids d'hirondelles humaines et leurs *ustulum;* de ceux-ci aux Gallo-Romains avec leurs *columbarium;* des Gallo-Romains nous arrivons aux Francs, nos pères, avec leurs bières en chaux, en pierres taillées, en pierres murées.

De là l'incontestable utilité de l'archéologie celtique, qui parle quand muette est l'histoire. Puisque l'histoire, a dit Cicéron, est la *messagère des temps passés,* l'archéologie est bien la *messagère des temps oubliés.*

Clio gesta canens transactis tempora reddit!

En *post-scriptum*, j'avertis que mon étude archéologique ne parle point de la numismatique métallique des Celtes et Gaulois, parce que nous n'en avons pas trouvé parmi nos antiquités, mais j'ai recueilli une multitude de *monnaies en pierre*. C'étaient des silex plats, taillés rustiquement en rond, de l'épaisseur et du diamètre de nos pièces de 5 francs. Ces monnaies sont plutôt ébréchées que taillées : œuvre de l'humanité dans son enfance. Je crois cette numismatique siliceuse tout à fait *antédiluvienne*.

Même silence sur les armes métalliques des Gaules, parce que nous en avons assez peu exhumé. Mais Tite-Live nous apprend que les armes de nos aïeux, 358 avant J.-C., étaient peintes et ciselées en or, très-longues et sans pointe : *pictisque et auro cœlatis refulgens armis*, liv. VII. — *Et gladii Gallis prælongi et sine mucronibus*, liv. XXII, 46.

Digitized by Google

Virgile ajoute deux javelines brillantes aux tiges de bois des Alpes :

Duo quisque alpina coruscant
Gæsa manu (lib. 8, 661).

Il rappelle plus loin que ces armes étaient en bronze :

Micat æreus ensis !

Tel le mobilier militaire de nos Celtes : des glaives, des épées, des sabres, des lances, des javelines en *bronze*. N'oublions pas les nombreuses haches, hachettes, en silex, en jade, en calcaire, en bronze, et les pointes de flèches de même matière, avec les *pierres à fronde*, déjà signalées dans notre étude. Tel l'arsenal celtique. Telle est aussi, après avoir inspiré la muse du barde M. Olivier, notre étude : *Cum patria, populoque, penatibus et magnis Dîs !*

FIN.

Imprimé par Charles Noblet, rue Soufflot, 18.

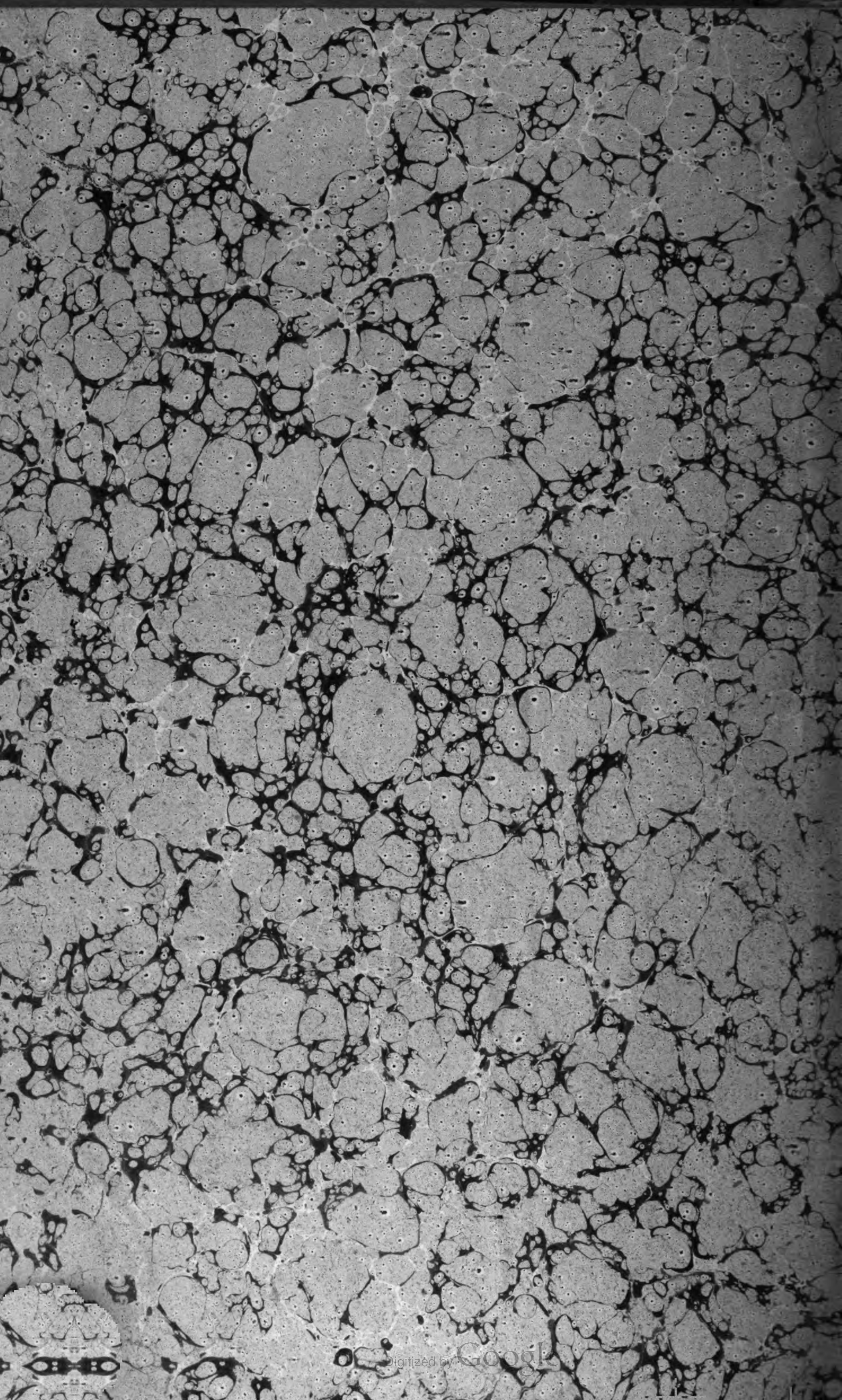
Digitized by Google

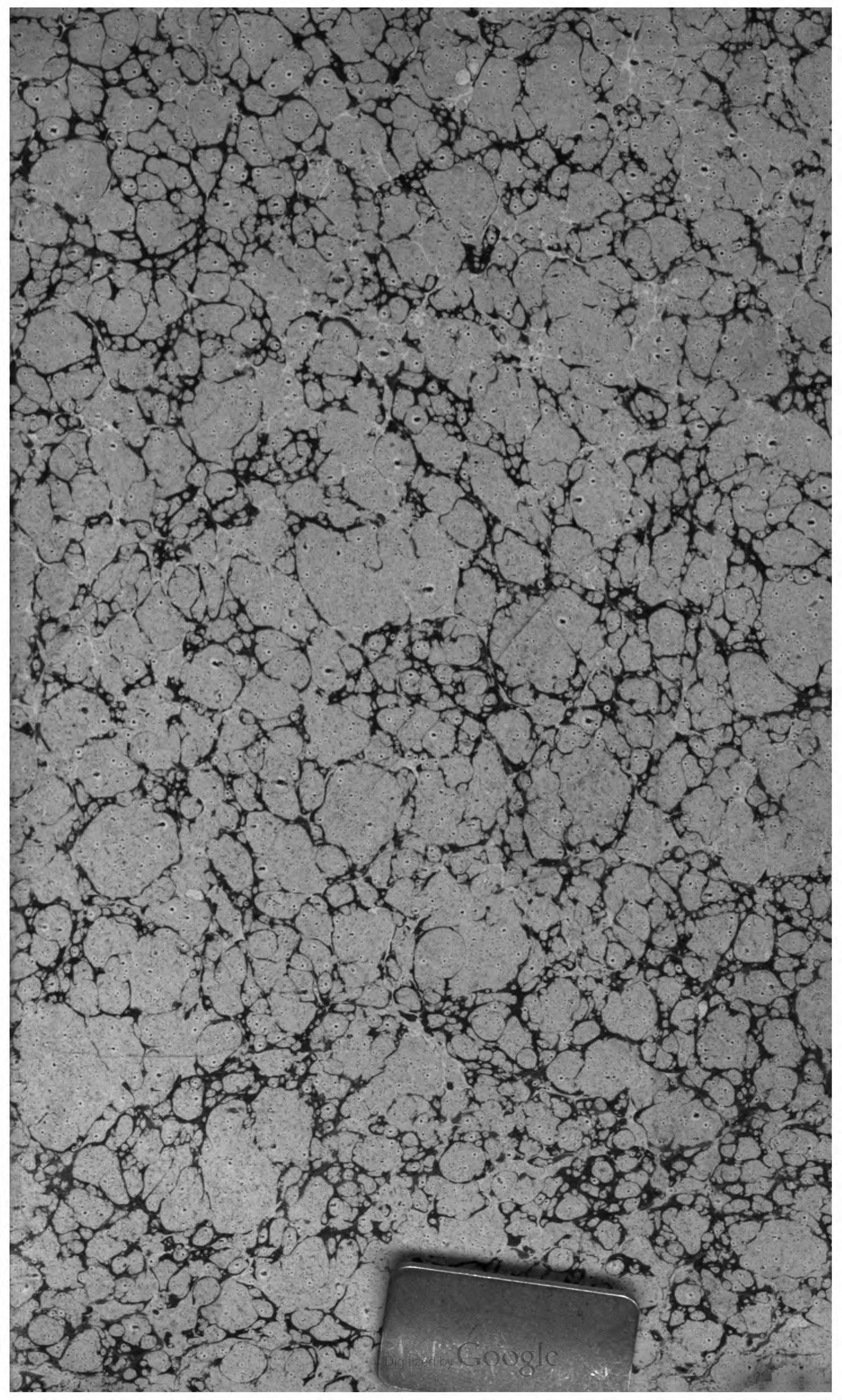
Digitized by Google

Digitized by Google

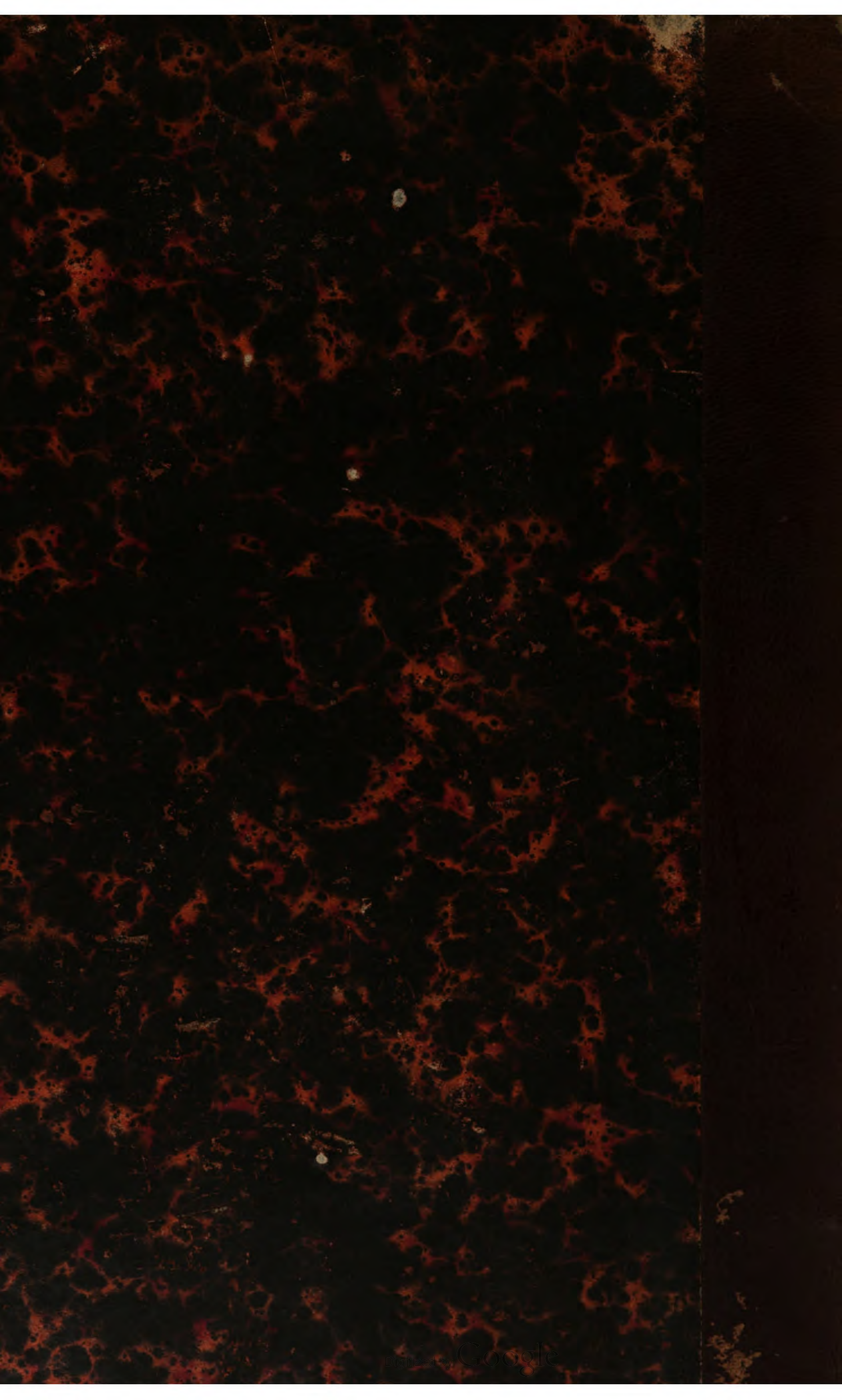
Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google



Digitized by Google


Digitized by Google